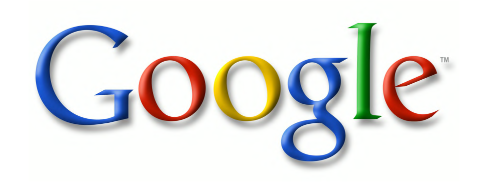
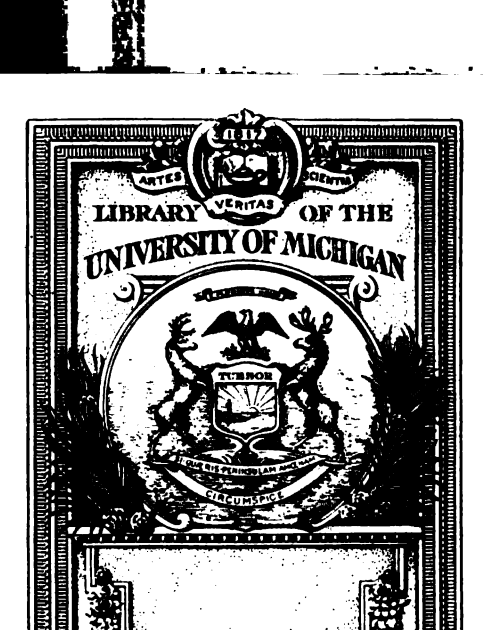

Google


ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER. 1752.

PREMIER VOLUME.



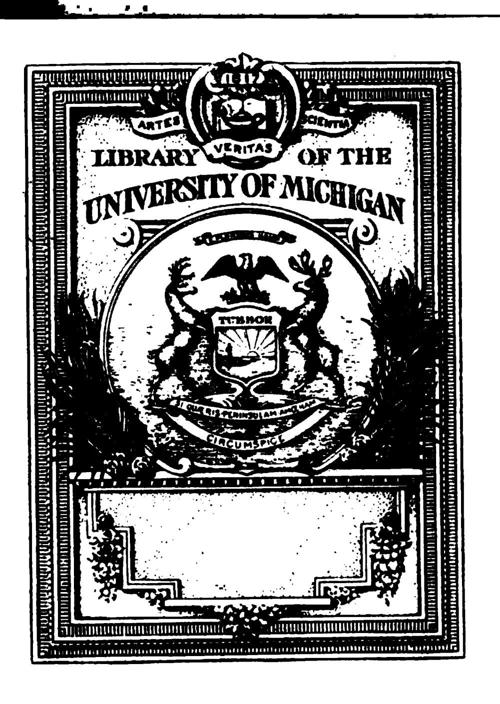
A PARIS,

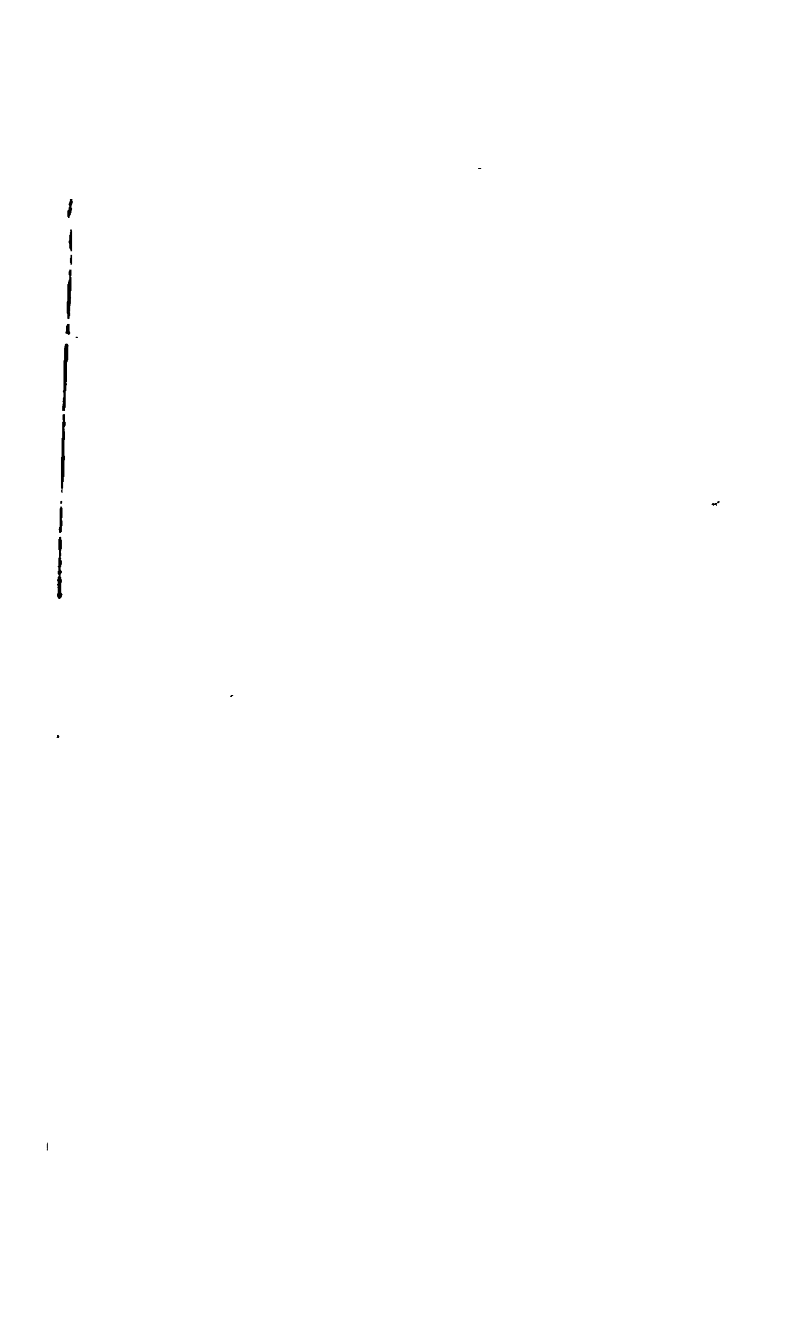
Chez
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, à S. André.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.




ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
CIRCUMSPICE

innombrables, dont un fluide est composé, & qui paroissent tout à la fois unis & divisés, dépendans & indépendans les uns des autres. Aussi le méchanisme intérieur des fluides, si peu analogue à celui des corps solides que nous touchons, & sujet à des loix toutes differentes, devroit être pour les Philosophes un objet particulier d'admiration, si l'étude de la Nature, des phenoménes les plus simples, des élemens même de la matiere, ne les avoit accoutumés à ne s'étonner de rien, ou plutôt à s'étonner également de tout. Aussi peu éclairés que le peuple sur la nature des objets qu'ils considérent, ils n'ont & ne peuvent avoir d'avantage que dans la combinaison qu'ils font du peu de principes qui leur sont connus, & des conséquences qu'ils en tirent; & c'est dans cette espéce d'analyse que les Mathématiques leur sont utiles. Cependant avec ce secours même la recherche de la résistance des fluides est encore si difficile, que les efforts des plus grands hommes se sont terminés jusqu'ici à nous en donner une legere ébauche.

Après avoir réflechi long-tems sur une matiere si importante, avec toute l'attention dont je suis capable, il m'a paru que le peu de progrès qu'on a fait jusqu'à pré-

sent dans cette question, vient de ce qu'on n'a pas encore saisi les vrais principes, d'après lesquels il faut la résoudre; j'ai crû devoir m'appliquer à chercher ces principes, & la maniere d'y appliquer le calcul, s'il est possible; car il ne faut point confondre ces deux objets, & les Geométres modernes semblent n'avoir pas été assez attentifs sur ce point. C'est souvent le desir de pouvoir faire usage du calcul qui les détermine dans le choix des principes, au lieu qu'ils devroient examiner d'abord les principes en eux-mêmes, sans penser d'avance à les plier de force au calcul. La *Géométrie*, qui ne doit qu'obéir à la Physique, quand elle se réunit avec elle, lui commande quelquefois: s'il arrive que la question qu'on veut examiner soit trop compliquée, pour que tous les élemens puissent entrer dans la comparaison analytique qu'on veut en faire, on sépare les plus incommodes, on leur en substitue d'autres, moins génans, mais aussi moins réels; & on est étonné d'arriver, malgré un travail pénible, à un résultat contredit par la Nature; comme si après l'avoir déguisée, tronquée, ou alterée, une combinaison purement méchanique pouvoit nous la rendre.

Je me suis proposé d'éviter cet inconvé-

nient dans un ouvrage que je vais publier sur la résistance des fluides. J'ai cherché les principes de cette résistance comme si l'analyse ne devoit y entrer pour rien ; & ces principes une fois trouvés, j'ai essayé d'y appliquer l'analyse. Mais avant que de rendre compte de mon travail, & du degré auquel je l'ai poussé, il ne sera pas inutile d'exposer en peu de mots ce qui a été fait jusqu'à présent sur cette matiere.

Newton, à qui la Physique & la Géométrie sont si redevables, est le premier, que je sçache, qui ait entrepris de déterminer, par les principes de la méchanique, la résistance qu'éprouve un corps mû dans un fluide, & de confirmer sa théorie par des expériences. Ce grand Philosophe, pour arriver plus facilement à la solution d'une question si épineuse, & peut-être pour la présenter d'une maniere plus générale, envisage un fluide sous deux points de vûe differens. Il le regarde d'abord, comme un amas de corpuscules élastiques, qui tendent à s'écarter les uns des autres par une force repulsive, & qui sont disposés librement à des distances égales. Il suppose outre cela, que cet amas de corpuscules, qui compose le milieu resistant, ait fort peu de densité par rapport à celle

du *corps*, ensorte que les parties du fluide poussées par le corps, puissent se mouvoir librement, sans communiquer aux parties voisines le mouvement qu'elles ont reçu; d'après cette hypothèse, M. Newton trouve & démontre les loix de la résistance d'un tel fluide; loix assez connues pour que nous nous dispensions de les rapporter ici.

Le célèbre Jean Bernoulli, dans son ouvrage qui a pour titre: *Discours sur les loix de la communication du mouvement*, a déterminé dans la même supposition, la résistance des fluides; il représente cette résistance par une formule assez simple, qui a été démontrée & généralisée depuis: mais il faut avouer que cette formule est insuffisante. Dans tous les fluides que nous connoissons, les particules sont immédiatement contigues par quelques-uns de leurs points, ou du moins agissent les uns sur les autres, à peu près comme si elles l'étoient; ainsi tout corps mû dans un fluide pousse nécessairement à la fois & au même instant un grand nombre de particules situées dans la même ligne, & dont chacune reçoit une vîtesse, & une direction differente, eu égard à sa situation; il est donc extrêmement difficile de déterminer le mouvement communiqué à toutes ces

particules, & par conséquent le mouvement que le corps perd à chaque instant.

Ces réflexions n'avoient pas échappé à M. Newton : il reconnoît que sa théorie de la résistance d'un fluide composé de globules élastiques *clair-semés*, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, ne peut s'appliquer, ni aux fluides denses & continus, dont les particules se touchent immédiatement, tels que l'eau, l'huile, & le mercure ; ni aux fluides, dont l'élasticité vient d'une autre cause que de la force repulsive de leurs parties, par exemple de la compression & de l'expansion de ces parties, tel que paroît être l'air que nous respirons. Une considération si nécessaire, à laquelle M. Newton en ajoute d'autres, non moins importantes, doit nous faire conclure que cette premiere partie de sa théorie, & celle de M. Bernoulli, qui n'en est proprement que le commentaire, sont plutôt une recherche de pure curiosité, qu'elles ne sont applicables à la Nature.

Aussi l'illustre Philosophe Anglois n'a pas crû devoir s'en tenir-là. Il considére les fluides dans l'état de continuité & de compression où ils sont réellement, composés de particules contigues les unes aux autres ; & c'est le second point de vûe,

sous lequel il les envisage. La méthode qu'il employe dans cette nouvelle hypothése, pour résoudre le problême dont il s'agit, est une espéce d'approximation & de tâtonnement, dont il seroit difficile de donner ici l'idée. Nous ne pourrions pas non plus expliquer clairement dans une simple lecture publique la maniere ingénieuse & fine dont M. Newton déduit de sa théorie la résistance d'un cylindre & d'un globe, ou en général d'un sphéroïde dans un fluide indéfini ; nous nous bornerons à dire, qu'après assez de combinaisons & de caculs, il parvient à cette conclusion, que dans un fluide dense & continu, la valeur absolue de la résistance, & le rapport de la résistance de deux corps sont tout autres que dans le fluide à globules élastiques de la premiere hypothése.

Mais cette seconde théorie de M. Newton, quoique plus conforme à la nature des fluides, est sujette encore à beaucoup de difficultés. Nous ne les exposerons point ici en détail, elles supposeroient pour être entendues qu'on eût une idée fort présente de cette théorie, idée que nous n'avons pû donner ici ; mais l'on trouvera assez au long dans notre ouvrage, & l'exposition de la théorie Newtonienne,

& les objections qu'on peut lui faire : c'eſt l'objet particulier d'une introduction qui doit ſe trouver à la tête, & dont ces réflexions ne ſont qu'un extrait. Il nous ſuffira d'obſerver ici que la théorie dont nous parlons, manque ſans doute de l'évidence & de la préciſion néceſſaire pour convaincre l'eſprit, puiſqu'elle a été attaquée pluſieurs fois & avec ſuccès par les plus grands Géométres. Il n'en faut pas moins admirer les efforts & la ſagacité de ce grand Philoſophe, qui après avoir trouvé ſi heureuſement la vérité dans un grand nombre d'autres queſtions, a oſé entreprendre le premier la ſolution d'un problême que perſonne avant lui n'avoit tenté. Auſſi cette ſolution, quoique peu exacte, brille par tout de ce génie inventeur, de cet eſprit fecond en reſſources, que perſonne n'a poſſedé dans un plus haut degré que lui.

Aidés par les ſecours que la Géométrie & la Méchanique nous fourniſſent aujourd'hui en plus grande abondance, eſt-il ſurprenant que nous faſſions quelque pas de plus dans une carriere vaſte & difficile qu'il nous a ouverte ? Les erreurs même des grands hommes ſont inſtructives, non-ſeulement par les vûes qu'elles fourniſſent pour l'ordinaire, mais par les pas inutiles

qu'elles nous épargnent. Les méthodes qui les ont égarés, assez séduisantes pour les éblouir, nous auroient trompé comme eux. Il étoit nécessaire qu'ils les tentassent pour que nous en connussions les écueils. La difficulté est de se frayer une autre route, mais souvent cette difficulté consiste plus à bien choisir celle qu'on suivra, qu'à la suivre quand elle est bien choisie. Entre les differentes routes qui menent à une vérité, les unes présentent une entrée facile, ce sont celles où l'on se jette d'abord; & si on ne rencontre des obstacles, qu'après avoir parcouru un certain chemin, alors, comme on ne consent qu'avec peine à avoir fait un travail inutile, on veut du moins paroître avoir surmonté ces obstacles, & on ne fait quelquefois que les éluder. D'autres routes au contraire ne présentent d'obstacles qu'à leur entrée, l'abord en peut être pénible, mais ces obstacles une fois franchis, le reste du chemin est facile à parcourir.

Il faut convenir au reste, que les Géométres qui ont attaqué M. Newton sur la résistance des fluides, n'ont guere été plus heureux que lui; les uns, après avoir fondé sur le calcul une théorie assez vague, & avoir même crû que l'expérience leur étoit favorable, semblent ensuite

avoir reconnu & l'insuffisance de leurs expériences même, & le peu de solidité de leur théorie, pour lui en substituer une nouvelle aussi peu satisfaisante. Les autres, reconnoissans de bonne foi, que leur théorie manquoit par les fondemens, nous ont donné, au lieu des vrais principes, beaucoup de calculs.

Ces considérations m'ont engagé à traiter cette matiere par une méthode entierement nouvelle, & sans rien emprunter de ceux qui m'ont précédé dans le même travail.

La théorie que j'expose dans mon ouvrage, ou plutôt dont je donne l'essai, a, ce me semble, l'avantage de n'être appuyée sur aucune supposition arbitraire. Je suppose seulement, ce que personne ne peut me contester, qu'un fluide est un corps composé de particules très-petites, détachées, & capables de se mouvoir librement.

La résistance qu'un corps éprouve, lorsqu'il en choque un autre, n'est à proprement parler que la quantité de mouvement qu'il perd. Lorsque le mouvement d'un corps est altéré, on peut regarder ce mouvement comme composé de celui que le corps aura dans l'instant suivant, & d'un autre qui est détruit. Il n'est pas dif-

ficile de conclure de-là, que toutes les loix de la communication du mouvement entre les corps, se réduisent aux loix de l'équilibre. C'est aussi à ce principe que j'ai réduit la solution de tous les problêmes de Dynamique dans le premier ouvrage que j'ai publié en 1743. J'ai eu fréquemment l'occasion d'en montrer la fécondité & la simplicité dans les differens Traités que j'ai mis au jour depuis ; peut-être-même ne seroit-il pas inutile pour nous éclairer jusqu'à un certain point sur la Métaphysique très-obscure de la percussion des corps, & sur les loix ausquelles elle est assujettie. Quoiqu'il en soit, ce principe *s'applique* naturellement à la résistance d'un corps dans un fluide ; c'est aussi aux loix de l'équilibre entre le fluide & le corps, que je réduis la recherche de cette résistance. Mais il ne faut pas s'imaginer que cette recherche, quoique très-facilitée par ce moyen, soit aussi simple que celle de la communication du moument entre deux corps solides. Supposons en effet que nous eussions l'avantage dont nous sommes privés, de connoître la figure & la disposition mutuelle des particules qui composent les fluides ; les loix de leur résistance & de leur action, se réduiroient sans doute aux loix connues

du mouvement ; car la recherhe du mouvement communiqué par un corps, à un nombre quelconque de corpuscules qui l'environnent, n'est qu'un problême de Dynamique, pour la résolution duquel on a tous les principes nécessaires. Cependant plus le nombre de corpuscules seroit grand, plus le problême deviendroit compliqué, & cette méthode par conséquent ne seroit guéres pratiquable dans la recherche de la résistance des fluides. Mais nous sommes même bien éloignés d'avoir toutes les *données* nécessaires, pour être à portée de faire usage d'une pareille methode. Non-seulement nous ignorons la figure & l'arrangement des parties des fluides, nous ignorons encore, comment ces parties sont pressées par le corps, & comment elles se meuvent entr'elles. Il y a d'ailleurs une si grande difference entre un fluide, & un amas de corpuscules solides, que les loix de la pression & de l'équilibre des solides sont très-differentes des loix de la pression & de l'équilibre des fluides ; l'expérience seule a pû nous instruire de ces dernieres loix, que la théorie la plus subtile n'eût jamais pû nous faire soupçonner : & aujourd'hui même que l'observation nous les a fait connoître, on n'a pû trouver encore d'hypothése

satisfaisante pour les expliquer, & pour les réduire aux principes connus de la statique des solides.

Cette ignorance n'a cependant pas empêché que l'on n'ait fait de grands progrès dans l'hydrostatique. Car les Philosophes ne pouvant déduire immédiatement & directement de la nature des fluides les loix de leur équilibre, ils les ont au moins réduites à un seul principe d'expérience, *l'égalité de pression en tout sens*; principe qu'ils ont regardé (faute de mieux) comme la propriété fondamentale des fluides, & celle dont il falloit déduire toutes les autres. En effet, condamnés comme nous le sommes, à ignorer les premieres propriétés, & la contexture intérieure des corps; la seule ressource qui reste à notre sagacité, c'est de tâcher au moins, de saisir dans chaque matiere l'analogie des phenoménes, & de les rappeller tous à un petit nombre de faits primitifs & fondamentaux. La Nature est une machine immense, dont les ressorts principaux nous sont cachés: nous ne voyons même cette machine qu'à travers un voile qui nous dérobe le jeu des parties les plus délicates. Entre les parties les plus frappantes que ce voile nous laisse appercevoir, il en est quelques unes, qu'un même ressort met

en mouvement, & ce méchanisme est ce que nous devons principalement chercher à démêler.

Ne pouvant donc nous flatter de déduire de la nature même des fluides la théorie de leur résistance & de leurs actions, bornons-nous à la tirer, s'il est possible des loix hydrostatiques, qui sont depuis long-tems bien constatées. La découverte purement expérimentale de ces loix, supplée, en quelque sorte, à celle de la figure & de la disposition des parties des fluides, & peut-être rend le problême plus simple, que si pour le résoudre nous étions bornés à cette derniere connoissance : il ne s'agit plus que de développer par quel moyen les loix de la résistance des fluides, peuvent se déduire des loix de l'hydrostatique. Mais ce détail demande une assez longue suite de propositions, dont je ne pourrois présenter ici qu'une esquisse fort imparfaite ; le public verra bientôt mon ouvrage, & sera par lui-même en état d'en juger. Je me contenterai de dire, que voulant démontrer tout en rigueur, j'ai trouvé dans les propositions même les plus simples, plus de difficultés qu'on n'auroit dû en soupçonner, & que ce n'a pas été sans peine que je suis parvenu à démontrer sur cette ma-

fiere les vérités le plus généralement connues, & le moins rigoureusement prouvées jusqu'ici. Mais après avoir pour ainsi dire, sacrifié à la sureté des principes la facilité du calcul, je devois naturellement m'attendre que l'application du calcul à ces mêmes principes seroit fort pénible, & c'est aussi ce qui m'est arrivé; je ne voudrois pas même assurer que du moins en certains cas, la solution du problême dont il est question, ne se refusât entierement à l'analyse. C'est aux Sçavans à prononcer sur ce point; je croirois avoir travaillé fort utilement, si j'étois parvenu dans une matiere si difficile, soit à fixer moi-même, soit à faire trouver à d'autres *jusqu'où peut* aller la théorie, & les limites où elle est forcée de s'arrêter.

Quand je parle ici des bornes que la théorie doit se prescrire, je ne l'envisage qu'avec les secours actuels qu'elle peut se procurer, non avec ceux dont elle pourra s'aider dans la suite, & qui sont encore à trouver. Car en quelque matiere que ce soit, on ne doit pas trop se hâter d'élever entre la Nature & l'esprit humain un mur de séparation. Pour avoir appris à nous méfier de notre industrie, il ne faut pas nous en méfier avec excès. Dans l'impuissance fréquente que nous éprouvons

de surmonter tant d'obstacles qui se présentent à nous, nous serions sans doute trop heureux, si nous pouvions au moins juger du premier coup d'œil jusqu'où nos efforts peuvent atteindre. Mais telle est tout à la fois la force & la foiblesse de notre esprit, qu'il est souvent aussi dangereux de prononcer sur ce qu'il ne peut pas que sur ce qu'il peut. Combien de découvertes modernes, dont les anciens n'avoient pas même l'idée? combien de découvertes perdues, que nous contesterions peut-être trop legerement? & combien d'autres que nous jugerions impossibles, sont reservées pour notre postérité?

Voilà les vûes qui m'ont guidé, & l'objet que je me suis proposé dans l'ouvrage que je vais mettre au jour. Pour rendre mes principes encore plus dignes de l'attention des Physiciens & des Géométres, j'ai crû devoir indiquer en peu de mots, comment ils peuvent s'appliquer à differentes questions, qui ont un rapport plus au moins immédiat à la matiere que je traite, telles que le mouvement d'un fluide qui coule, soit dans un vase, soit dans un canal quelconque, les oscillations d'un corps qui flotte sur un fluide, & d'autres problêmes de cette espéce.

J'aurois desiré pouvoir comparer ma héorie de la résistance des fluides aux ex-ériences que plusieurs Physiciens célè-ıres ont faites pour la déterminer. Mais près avoir examiné ces expériences, e les ai trouvées si peu d'accord entr'el-es, qu'il n'y a, ce me semble, encore au-un fait suffisamment constaté sur ce oint. Il n'en faut pas davantage pour montrer combien ces expériences sont dé-icates; aussi quelques personnes très-ver-ées dans cet Art, ayant entrepris depuis eu de les recommencer, ont presque bandonné ce projet par les difficultés de exécution. La multitude des forces, soit ctives, soit passives, est ici compliquée à un tel degré, qu'il paroît presque impos-sible de déterminer séparement l'effet de chacune; de distinguer, par exemple, celui qui vient de la force d'inertie d'avec celui qui résulte de la tenacité, & ceux-ci d'avec l'effet que peut produire la pé-santeur & le frottement des particules; d'ailleurs quand on auroit démêlé dans un seul cas les effets de chacune de ces forces, & la loi qu'elles suivent, seroit-on bien fondé à conclure, que dans un cas où les particules agiroient tout autrement, tant par leur nombre, que par leur direction, leur disposition & leur vîtesse, la loi des

effets ne seroit pas toute differente? Cette matiere pourroit bien être du nombre de celles où les expériences faites en petit, n'ont presque aucune analogie avec les expériences faites en grand, & les contredisent même quelquefois? où chaque cas particulier demande presque une expérience isolée, & où par conséquent les résultats généraux sont toujours très-fautifs & très-imparfaits.

Enfin, la difficulté fréquente d'appliquer le calcul à la théorie, pourra rendre souvent presque impraticable la comparaison de la théorie & de l'expérience; je me suis donc borné à faire voir l'accord de mes principes avec les faits les plus connus, & le plus généralement avoués. Sur tout le reste je laisse encore beaucoup à faire à ceux qui pourront travailler d'après mes vües & mes calculs. On trouvera peut-être ma sincérité fort éloignée de cet appareil, auquel on ne renonce pas toujours, en rendant compte de ses travaux; mais c'est à mon ouvrage seul à se donner la place qu'il peut avoir. Je ne me flatte pas d'avoir poussé à sa perfection une théorie que tant de grands hommes ont à peine commencée. Le titre d'essai que je donne à cet ouvrage, répond exactement à l'idée que j'en ai: je crois être

être au moins dans la véritable route, & sans oser apprécier le chemin que je puis y avoir fait, j'applaudirai volontiers aux efforts de ceux qui pourront aller plus loin que moi, parce que dans la recherche de la vérité, le premier devoir est d'être juste. Je crois au reste pouvoir donner aux Geométres, qui dans la suite s'appliqueront à cette matiere, un avis que je prendrai le premier pour moi-même; c'est de ne pas ériger trop legerement des formules d'algêbre en vérités ou propositions physiques. L'esprit de calcul *qui a chassé* l'esprit de systême, regne peut-être un peu trop à son tour; car il y a dans chaque siécle un goût de Philosophie dominant. Ce goût entraîne presque toujours quelques préjugés, & la meilleure Philosophie est celle qui en a le moins à sa suite. Il seroit mieux, sans doute, qu'elle ne fût jamais assujettie à aucun ton particulier; les differentes connoissances acquises par les Sçavans en auroient plus de facilité pour se rejoindre, & former un tout. Mais c'est un avantage que l'on ne peut guéres espérer. La Philosophie prend, pour ainsi dire, la teinture des esprits où elle se trouve. Chez un Physicien, elle est ordinairement toute systematique; chez un Geométre,

elle est souvent toute de calcul. La méthode du dernier, à parler en général, est sans doute la plus sûre ; mais il ne faut pas en abuser, & croire que tout s'y réduise ; autrement nous ne ferions de progrès dans la Geométrie transcendante que pour être à proportion plus bornés sur les vérités de la Physique, & nous ressemblerions à un homme qui auroit le sens de la vûe contraire à celui du toucher, ou dans lequel un de ces sens ne se perfectionneroit qu'aux dépens de l'autre. Plus on peut tirer d'utilité de l'application de la Geométrie à la Physique, plus on doit être circonspect dans cette application. C'est à la simplicité de son objet que la Geométrie est redevable de sa certitude ; à mesure que l'objet devient plus composé, la certitude semble s'éloigner. Il faut donc sçavoir s'arrêter sur ce qu'on ignore, ne pas croire que les mots de *théorême* & de *corollaire* fassent par quelque vertu secrette l'essence d'une démonstration, & qu'en écrivant à la fin d'une proposition *ce qu'il falloit démontrer*, on rendra démontré ce qui ne l'est pas.



SONGE.

Mollement étendu sur un lit de verdure,
Un soir je contemplois l'astre brillant du jour,
Qui, paroissant alors dédaigner la Nature,
Faisoit tourner son char vers l'humide séjour.
Le sommeil arrivoit sur les pas du silence,
Et déja la nuit, au teint frais,
Employoit tous ses soins à réparer l'absence
Du Dieu, dont les regards charment Flore & Cerès.
Un autre Dieu tâtoit la pointe de ses traits,
Je ne pus m'arracher à la douceur secrette,
Dont Morphée enyvroit mes sens :
Et pour abandonner mon aimable retraite
Je fis des efforts impuissans ;
Bientôt ma débile paupiere,
Cedant aux pavots enchanteurs,
Des astres à mes yeux déroba la lumiere.
Dans les bras du plaisir pendant la nuit entiere,
Bercé par les songes flateurs,
Je goûtai du sommeil ces perfides douceurs,
Et l'illusion passagere.
Je crus voir la Fortune en sa course legére
M'honorer, en passant, d'un souris gracieux ;
Et de Louis sur moi faire tourner les yeux.
Ce grand Roi m'apparut avec cet air affable,

Dont il sçait animer les talens & les Arts ;
Et non point tel qu'aux champs de Mars
La Victoire le vit, d'un regard formidable,
Comme un autre Alexandre, affronter les hazards.
J'osai lui conter ma misére,
Hélas ! il paroissoit m'entendre avec bonté.
Cette main qui lança tant de fois le tonnerre,
Par quelque don peu mérité,
Alloit mettre le comble à ma félicité.
Mais c'est-là qu'a fini l'erreur d'un si beau songe.
Tout frivole qu'est ce mensonge,
Par un espoir flateur mes sens sont éblouis :
Cet espoir est fondé sur le cœur de Louis.

J. A.



NOUVELLE LETTRE

D'un Membre de la Société Royale d'Angleterre, à l'Auteur du Mercure, sur l'Histoire des Arts.

MOnsieur, mon ouvrage sur les Arts n'est point ce que vous pensez ; vous attendez de moi l'Histoire de leurs progrès, je l'attendois bien moi-même, lorsque je m'y mis il y a peut-être quarante ans. Or je n'ai peut-être à donner

que l'Histoire de la décadence & de la dégradation des Arts. Ceux qui me voyent toucher à divers sujets, tantôt de Geométrie, tantôt de Physique, de Musique, d'Astronomie, de Morale, d'Histoire, de Geographie, quelquefois de Théologie, croyent que je voltige, que j'effleure, & que je cours par tout après la fleur & le nouveau.

Encore n'y auroit-il pas de mal d'imiter l'abeille, qui court de fleur en fleur, si c'étoit du miel qui dût à la fin en résulter. Je ne dis pas que cela ne m'amuse, & ne puisse amuser le public, utilement même, si c'est de Science en Science que je voltige. Car c'est du fonds des choses, je le dis enfin, que je crois toujours parler, & d'un même principe que je crois tout dériver, ce qu'on appelle plusieurs sujets, n'en est peut-être qu'un pour moi, qui n'en laisse voir jusqu'ici que les branches, les sous-divisions, les fruits ou les fleurs.

Un certain brillant de style, plus naturel peut-être que recherché, n'impose qu'aux esprits, peu soigneux eux-mêmes, de regarder au fond des choses On reconnoît mon style ; croit-on, dit-on à ce brillant, à cette legereté, à ce feu voltigeur, il n'en est rien. Bien des Auteurs

ont du style, du brillant, du feu, de la legereté, du voltigement. Voyez, je m'en rapporte, si ce n'est pas le fonds qui contraste avec la surface, le sérieux avec le gay, le massif avec le leger, le solide avec le brillant, la Geométrie avec l'imagination, si vous voulez, qui fait tout ici.

Je dois vous le dire : c'est la Geométrie qui m'a amusé, plutôt qu'occupé toute ma vie. Telle qu'elle est, je puis y avoir donné trois années, en mettant les momens de cette étude bout à bout. La Physique m'a un peu plus arrêté. Elle est plus vaste, & je puis y avoir donné quinze ou vingt ans. J'en avouerois bien quarante & quarante-cinq, d'une vie toute donnée à l'Histoire. Il faut m'entendre, en mettant les trois dans les vingt, & les vingt dans les quarante-cinq, parce que la Physique n'a jamais été pour moi qu'une Histoire de la Nature, & qu'en Geométrie même, mon premier mot a été l'Histoire des nouveaux calculs, il y a trente ans.

Je ne connois tout franc que l'Histoire, digne d'occuper & d'amuser un honnête homme, un Citoyen, un Chrétien. La Religion même, n'est que révélation, tradition, histoire. C'est la marche de l'humanité sur la terre, depuis Adam jusqu'à moi, qui m'a toujours interessé. Car

voilà en deux mots le plan ou le fonds de mon Histoire des Arts : sous le nom d'*Arts*, j'embrasse tout, il est vrai. Voilà pourquoi jusqu'à ce qu'on voie le tout ensemble, on pourra prendre pour un voltigement les morceaux détachés du fonds, où dans leur détail immense ils ne forment qu'un morceau, un seul ouvrage au moins, sous ce titre un peu détaillé : *Lettres sur la Religion, le Gouvernement, les mœurs & les Arts.*

Je présente quatre objets, grands objets, mais qui se tiennent, & que je n'ai jamais pû détacher du quatriéme qui les renferme tous. Car la Religion est l'Art des Arts, & celui nommément de mener les hommes de la terre au Ciel, ce qui renferme tout le détail des Arts spirituels & corporels, temporels & éternels, sacrés & profanes, humains & divins. Le tout, pour vous dire que mon Histoire des Arts n'est point un voltigement d'un Art à l'autre, beaucoup moins d'une machine à l'autre, fut-ce mon Cl... dont l'idée n'a jamais empiété chez moi sur aucune autre idée, & a été même fort constamment le fruit, le résultat, le contraste, si vous voulez, & le brillant, la fleur de toutes les autres.

Tout dérive d'un principe, ai-je dit,

principe universel, & par conséquent historique, philosophique, théologique, moral, physique, métaphysique, *encyclopédique*, si vous voulez, & ce mot-là même n'a rien de nouveau de ma part, puisqu'il y a vingt-deux à vingt-cinq ans que j'ai donné le développement net & précis de ce principe appliqué à toutes les Sciences, à tous les Arts, sans l'avoir, je crois, copié de Bacon, mais non sans être entré dans son esprit.

Mon ouvrage actuel sur cela comprend jusqu'à sept volumes *in*-12. ausquels vous comprenez bien que je puis facilement en ajouter vingt de mes autres ouvrages de détail, faits sur les Arts, sur telle Science en particulier, ne fut-ce qu'un cours de Physique qu'on enseigne depuis sept à huit ans à Paris & ailleurs, sans être même encore imprimé, & dans lequel je crois avoir mis les principes de tous les Arts, Physico-Mathématiques au moins.

Des sept volumes en question, les deux premiers roulent spécialement sur la Religion, le Gouvernement & les mœurs, le tout appliqué à la France, où je trouve tout cela parfait, car je suis Citoyen, laissant aux autres les critiques, le fiel, s'il y en a, & ne cueillant réellement moi-même, que les fleurs & le miel dont j'aime

à me nourrir, & surtout à nourrir mes concitoyens.

Je fais voir dans cet ouvrage le bien de notre Gouvernement François, Gaulois même, en rapport à la Religion & aux mœurs, aux Arts mêmes. Depuis douze cens ans, depuis deux mille même, je trouve, qu'à tout prendre, notre Nation est la mieux morigenée, la mieux réglée, la mieux conservée. Je laisse les petits traits. J'attribue la durée de notre existence nationale Franco-Gauloise, à nos loix spirituelles & temporelles, tout-à-fait d'accord entr'elles, depuis l'espéce de concert, mis entr'elles par Clovis, baptisé & sacré par Saint Remi.

Notre Loi Salique, toute conforme à la Hierarchie Ecclésiastique, nous maintient à jamais. Toute loi qui appelle les femmes à la succession, appelle les étrangers, & les loix étrangeres, les mœurs du moins. Nos Rois sont tous François depuis Clovis. N'est-ce rien que cela? Je crois que c'est tout.

Depuis l'origine même, les Gaulois & les Francs n'eurent nulle peine à ne former qu'un peuple des deux. C'étoit les Romains que Clovis vainquit à Soissons. Les Gaulois pouvoient avoir appellé les Francs. Les Romains étoient persécuteurs.

gion ont-elles varié chez nous, tandis que chez nos voisins tout est altéré, changé dans le Gouvernement le plus spirituel, le plus temporel.

Depuis plus de deux mille ans que nous prîmes Rome, on nous a définis en fait de guerre, *Héros au premier choc, femmes au second.* Nos ennemis ne sont pas faits pour compter notre Histoire, c'est à moi d'ajoûter que nous sommes toujours *hommes francs* au troisiéme choc, qui décide des deux : l'intégrité de notre Royaume, tel qu'il fut sous Clovis, à peu près, le démontre. Les Anglois citent Poitiers, Guinegate, Hosthect, &c. c'est du détail : nous avons le nôtre sans aller loin, Fontenoi, Mesle, &c.

En grand je réponds aux Anglois. Par droit d'héritage vous avez la Guyenne, la Normandie, le Poitou, &c. Par droit de conquête, nous avons tout recouvré sous Philippe Auguste. Sous Charles VI. & VII. vous teniez Paris même, & comme toute la France par droit de trouble, mais vous ne teniez pas les François, les cœurs, les mœurs, les esprits qui ont tout recouvré. Je ne dis rien de Philippe de Valois, ce fut bien là que la Loi Salique triompha des Anglois.

Dans le plus moderne, dans la guerre

de la succession d'Espagne, ce fut-là aussi. & surtout que Héros au premier mot, un peu femmes au second, nous avons fini par être hommes à Landreci, Dinan, Utrecht, & retenant dans l'auguste Maison de Bourbon, la Monarchie indivisible de l'Espagne & des Indes, qui étoit le sujet de toute la dispute entre l'Europe entiere & nous, & je pourrois ajouter C. Q. F. D.

Vous comprenez, Monsieur, qu'un tel ouvrage est un paralelle assez suivi des François avec les Anglois. Je ne m'y amuse point aux petits traits. Je ne les néglige pas non plus, lorsqu'ils font marcher le grand de l'Histoire. J'estime infiniment les Anglois, qui m'ont honoré, & j'en parle toujours avec honneur & distinction. Mais je suis François, & j'aime beaucoup ma Nation. Elle est charmante, vous dis-je, & d'une gentillesse unique au milieu de l'Europe; & vous ne me verrez jamais la contrister, la faire même rougir de rien, mais seulement la rappeller un peu par ci par-là à la douce suavité de ses mœurs, dont il est vrai qu'elle pourroit à la longue s'écarter par une bizarrerie moderne de goût étranger, dont le Deisme & la tolérance voudroient inutilement nous affoler.

Notre seule gayeté, vis-à-vis de la tris-

resse des mœurs étrangeres, nous maintiendra. Il n'y a tel esprit ni Philosophie qui tiennent. Tout ce qui aboutit à faire de nous des songes creux, des humoristes, des suicides, des Philosophes, des Politiques, défions nous-en bien, soyons plutôt des babillards que des raisonneurs politiques. J'ai dit souvent que dès que le François deviendra Philosophe ou Politique sérieux, adieu le François.

Je suis, &c.

P. S. Nota, Que la Philosophie que j'exclus, n'est point la Philosophie raisonnable, telle que celle d'un Descartes, d'un Gassendi, d'un Rohaut, &c. mais, comme je l'ai dit nettement, cette Philosophie raisonneuse qui en veut à la Religion, au Gouvernement & aux mœurs, aux Arts même dont il me reste à vous parler.

Suite de la Lettre sur l'Histoire des Arts.

C'est peine perdue, Monsieur, c'est par préjugé de vouloir retrouver l'origine des Arts chez les Grecs, ils n'en sont ni les Historiens fidéles, ni les Auteurs. Les Grecs étoient dans la plus profonde barbarie, lorsque les Arts florissoient en Egypte, à Tyr, à Sidon, dans la Syrie &

dans toute la grande Asie. Les Grecs ne connurent les Arts qu'au moment qu'ils commençoient à tomber, qu'ils étoient même à moitié tombés en Asie & en Egypte. L'Orient vivoit dans les délices & dans le luxe, lorsque Cerès ou Triptoleme apprit aux Grecs à manger du pain.

Je crois faire beaucoup d'honneur aux Grecs, de les reconnoître au plus pour des seconds inventeurs, pour des restaurateurs des Arts, la Providence les ayant spécialement destinés à sauver les Arts de leur entier anéantissement pour les transmettre aux Romains, & à toute l'Europe par leur moyen, les Romains devant être le centre de l'Art des Arts, qui entraîne, selon moi, tous les autres, à en juger au moins par l'Histoire générale de toutes choses dont voilà, je crois, la clef du débrouillement.

C'est un fait que, passé les Grecs, on ne connoît plus rien à la marche des Arts, de l'humanité, de l'Histoire, & qu'à l'origine même des Grecs, leur Histoire ne s'enchaîne qu'avec les fables & mille sortes de contes puériles qui ne menent à rien, & empêchent même de remonter à Adam, au déluge même, & à l'année 2000 avant Jesus-Christ.

C'est l'idolâtrie qui a tout embrouillé, les Grecs surtout, tant la Religion tient à l'Histoire des Arts, tant celle-ci ne peut être débrouillée que par celle-là. Encore les Grecs mêmes, ont-ils eu avec le tems de vrais Historiens, des Herodotes, des Diodores, des Strabons qui ont pû leur apprendre, que long tems avant eux l'Architecture la plus parfaite, la Sculpture, la Peinture, la Teinture, l'Ecriture, les Monumens, les Machines, les Canaux, le Commerce, la Navigation, étoient des choses en régle en Asie, en Egypte il y a trois à quatre mille ans.

La Religion même, le Sacerdoce le plus hierarchique, les Sacrifices, les Prieres solemnelles, les Cérémonies étoient en vigueur & en régle au tems, & sans doute avant le tems de Joseph, soit que ce culte fut dès lors idolâtrique, ou qu'il ne le soit devenu que sous les Pharaons ennemis du Peuple de Dieu, & tout de suite de Dieu même.

Les Pyramydes, les Obelisques, les Hierogryphes, les Inscriptions, les portiques superbes, les Colonnades, les Statues, les Bas-reliefs, les Temples décorés, les Palais magnifiques & assortis, les Fontaines, les Puits publics, toujours vastes, profonds & grands, les ouvrages en

un mot de toutes sortes d'Arts, se voyent encore en entier en mille endroits de l'Egypte.

Rome même, dans sa plus grande splendeur sous les Césars & les Augustes, n'a eu, & n'a même encore de monumens parfaits en ce genre, que ceux qu'elle a fait venir à grands frais de cette mine des Arts, désespérant de pouvoir les égaler.

Dès après le déluge, la Tour de Babel, & la Ville de Babylone furent le chef-d'œuvre des Arts, du luxe & de l'orgueil, des mêmes Arts, du même luxe, du même orgueil, dont le dernier période avoit mérité ce déluge; Dieu ne voulant plus recommencer celui-ci, ne permit pas aux enfans de Noë de consommer ceux-là, se contentant de confondre leur projet à demi exécuté.

Je remonte à l'origine de tout, je franchis le déluge, Noé & ses enfans l'avoient franchi; ils n'avoient que trop vû les Arts & leurs excès qui l'avoient attiré. J'ai droit de citer l'unique Histoire, l'unique Livre qui nous reste de ce tems-là. On y trouve tout simplement que Jubal inventa la Musique à chant, à cordes & à vent: *Canentium cytharâ & organo.* Qu'on en fasse une division plus juste & en moins de mots, trois mots disent tout.

Tout de suite Tubalcaïn est dit le Fondateur de tous les Arts de Metallagie : *Faber & Malleator in cuncta opera æris & ferri.* Voilà la forge, la fonte, le cizeau en tout genre de métaux. Où est la fonte ? dans ce petit mot *æris.* Point de bronze & d'airain sans alliage & sans fonte & le fer même n'arrive à la forge & au marteau, qu'après la fonte & au sortir de la mine. Chicanera-t'on les autres métaux ? l'or, l'argent ? Moyse raisonne ou nous laisse raisonner *à fortiori.* Il se contente de mettre les deux les plus rebelles à la fonte & au marteau, & nous laisse à penser si ces premiers hommes préferoient l'or & l'argent au fer & au bronze. J'ai des raisons pour croire que le bronze antique coûteroit bien autant d'argent que d'étain.

Le même Livre nous dit, que Caïn le pere à tous ces inventeurs par Lamech, inventa les villes, fit une ville qu'il nomma *Enochia*, du nom de son fils, ayeul de Lamech. C'est quelque chose dans l'Histoire des Arts de pouvoir nettement marquer les époques précises des inventions, & dire *Enochia* fut la premiere ville, Babylone, la seconde, Ninive, la troisiéme de l'Univers. J'irois bien jusqu'à la quatriéme & à la cinquiéme *Resem & Chalé.*

Je m'attends qu'on va dire que ce n'étoient que des bicoques, ces villes là. Encore les fameux Grecs ont-ils marqué les douze premiers bourgs de l'Attique, par où *Cecrops* commença de renaître à l'Univers, en disant : *Vive les Grecs*. Or Moyse ne s'avilit pas, & en citant les premiers, il cite les plus grandes Villes de l'Univers.

Cecrops inventa les bourgs ou les hameaux, deux mille ans après que l'on eut inventé les villes. Nous ne voulons pas, peut-être ne pouvons-nous pas (Car *ars longa, vita brevis* depuis ce tems) entendre, que qui dit les premieres villes du monde, dit des villes dessinées, quarrées, tirées au cordeau, allignées, bien percées avec grandes rues & places, & du reste grandes 4, 5 & 10, & vingt fois comme Paris, avec des Nations entieres d'Habitans, & toutes sortes de commodités, d'aisances, d'ouvrages, d'embellissemens, &c.

Thebes Hecatompyle, c'est à-dire, *la Ville à cent portes*, pouvoit en même tems faire sortir par chacune de ses portes cent mille hommes, & cent chariots armés en guerre, c'étoit plus d'un million de combattans. Or Thebes n'étoit au plus que la sept ou huitiéme ville du monde, & n'é-

toit sous huit lieues de circuit, en quarré, que quadruple de Paris, qui en a à peine quatre d'un circuit polygone, étoilé, irrégulier. La Thebe des Grecs étoit bien plus merveilleuse, les pierres s'étoient entassées & arrangées d'elles-mêmes, en dansant au son de la flûte d'Amphion; & qui ne croit pas à la premiere, mérite de croire à celle-ci. *Qui Bavium non odit, amet, &c.*

Il y a du très-bel esprit Grec, à dire que la Peinture est fille de l'Amour, la Geométrie de l'intérêt, l'Astronomie de l'oisiveté; il n'y a que de l'historique, du vrai, à dire que les Arts ont été inventés en grand & en entier, comme tout d'un coup. Quand un enfant invente la Peinture, il peint bien ou mal, un homme entier avec un chapeau, une épée, un tambour, sur un cheval auprès d'un arbre, & quelquefois un Régiment entier de pareils marmouzets: Dibutadis inventrice Grecque de la Peinture, ne charbonna sur un mur que le contour extérieur de la figure de son amant. Et *vivent les Grecs* pourtant.

Je remonte encore. Les Arts, je crois, sont nés avec l'homme dès le Paradis terrestre. Il faut un peu de ce Paradis là, & de l'autre même, pour l'invention des

Arts. *Carmina secessum scribentis & otia quærunt*. Aussi les Grecs vouloient-ils toujours des Dieux & demi Dieux, des Cerès, des Orphées pour leurs lyres, & flûtes à une ou deux cordes, à un ou deux trous.

Adam avoit assez de génie & de loisir pour inventer les Arts, ou assez d'innocence pour mériter que Dieu les lui inspirât. Il étoit d'une nature bien fraiche & bien divine. Et la nature étoit bien fraiche aussi, bien à ses ordres. L'homme est sorti parfait, tout fait des mains de Dieu. Dieu le mit dans le Paradis, non-seulement pour en jouir, *ut custodiat illum*, mais aussi, & surtout *ut operaretur illum*, pour l'opérer, réopérer, façonner, entretenir, varier, embellir à son gré. La conservation n'est, dit-on, qu'une recréation; celle du Paradis n'étoit que recréation pour Adam.

L'âge d'or n'a jamais été une vie fainéante, ni pastorale même, comme nous l'entendons; l'activité, le travail libre d'esprit est l'appanage de l'homme; je dirois presque de la Divinité. Il n'y a que les Dieux d'Epicure & les Sauvages, qui disent : *Bella cosa farniente*. Ce n'a pas été précisément au travail que Dieu a condamné l'homme pécheur, mais au travail

forcé, pénible, servile, ingrat : *In sudore, in laboribus, spinas & tribulos, &c.* Dieu a mis Adam dans le Paradis : *Ut operaretur illum.* Il l'en a chassé sur la terre maudite : *Ut operaretur illam.* Concluez.

Dans le Paradis tous les Arts étoient nobles, spirituels, humains, libres, liberaux ; au sortir de-là, tout devint fort méchanique & corporel ; & ce furent alors les Caïns, les Jabels, les Jubals, les Tubalcaïns, qui sous les yeux & la dictée sans doute de leur commun pere Adam, inventerent ces Arts dégradés & relatifs, désormais aux besoins de toutes les sortes, c'est-à-dire, qui ajusterent les premiers Arts d'Adam, à leur état présent, vers l'âge 2, 3 & 400 du monde.

Comme on vivoit alors neuf cens ans, qui plus qui moins, & que la nature étoit encore bien fraiche, & qu'on vivoit même assez en communauté de famille, de langage, d'idées, de cœur même, n'y ayant point encore de guerre en ce siécle d'argent, les Arts inventés prenoient tous les jours des accroissemens ; & je croirois même que fort vite arrivés à leur perfection, ils la passerent peu à peu, & dégenererent en luxe, en folies, en attentats, en projets gigantesques, en fureurs d'orgueil, de volupté, d'impiété,

presque, d'Athéisme. D'où le Déluge, &c.

Me voilà en train d'aller plus loin : je m'arrête pour recommencer demain, si vous voulez. Adieu, Monsieur.

Je suis, &c.

Seconde suite de la Lettre sur l'Histoire des Arts.

Pourquoi croyez-vous, Monsieur, que ces premiers hommes antediluviens vivoient des neuf cens ans? C'étoient les Patriarches de l'humanité, les Fondateurs des Nations, les Peres des Arts. Moyse n'étoit pas Grec, & ne se piquoit pas d'un beau discours oratoire, historique, brillant, fleuri, il ne se piquoit que de vérité, & par conséquent de la simple propriété des termes clairs & précis. Car quoiqu'il dût devenir un objet de foi par le cœur, il vouloit, je crois, être aussi un objet d'intelligence par l'esprit, tant la raison peut s'accorder facilement avec la foi, dans ceux en qui le cœur s'accorde volontiers avec l'esprit.

Moyse donc, en parlant des premiers Inventeurs des Arts, les appelle communément Peres de ces Arts. *Jabel fuit Pater habitantium in tentatoriis atque Pastorum.* En passant, je ne vois pas pourquoi je

chercherois chez les Grecs ni ailleurs, l'Inventeur de la vie *campante* & militaire, & celui de la vie Pastorale & *champêtre*. Dissertez à l'infini, & vous trouverez que la moitié de la terre est couverte, depuis le commencement, de *tentes* & de *campeurs*, comme les Scythes, Sarmates, Tartares, Mongoux, Mantcheoux, &c. & l'autre moitié, de villes & de villages, avec des habitans *civils*, ou *agrestes*, ou *bergers*. Moyse dans la noble simplicité, entend les divisions, sous-divisions, définitions & énumerations des choses, des Arts mêmes. Caïn invente des villes, Jabel la vie de la campagne, cela est clair & précis dans l'Histoire des Arts.

De même *Jubal fuit Pater canentium cytharâ & organo*. Ces premiers peres des Arts devoient à eux tous régler, mettre en régle toute la marche de l'humanité sur la terre, quant au temporel & au spirituel. Aussi Enos est il marqué comme l'Inventeur du culte religieux & public du Seigneur, *Iste cæpit invocare nomen Domini*. Moyse n'est esclave d'aucune expression. Il n'a pas pu vouloir dire que Enos pria Dieu le premier; son pere Seth, qui étoit si juste, si saint, & même son grand-pere Adam, l'ayant fait avant lui, selon tous les Saints Peres; & selon Moyse même:

&

& le mot *invocare*, selon tout le monde exprime une priere à haute voix, publique, & en régle, en chant même, puisque Jubal chantoit alors, & jouoit même de toutes sortes d'instrumens, des orgues même si vous voulez, tant je prends avec simplicité ce que Moyse dit avec simplicité. De quoi s'agit-il, si ce n'est du vrai ?

Est-ce que nous ne voulons pas sortir de l'ignorance ou des fables Grecques ? est-ce que nous ne voulons pas lire, étudier, citer le livre seul qui dit tout cela ? & qui nous l'apprend avec une certitude qui vaut, je crois, celle de la Géometrie, avec une précision même & une netteté d'*expression*, qui ne nous donne la peine que d'*en* pénétrer ou même simplement saisir les termes, simples & sans ambiguité.

Qu'y a-t'il donc là de si difficile à saisir, à pénétrer pour des hommes ? quand on leur dit que l'homme est né tout fait, tout orné des qualités & des arts, d'esprit, de cœur, de corps, & que si depuis ce tems là on trouve des Barbares, des Sauvages, des Monstres, des Avortons d'humanité, c'est par dégradation qu'ils en sont venus là, & que les arts, par les guerres, les transmigrations, les miséres, l'abrégement de la vie, &c. se sont dégra-

dés réellement partout, un peu & beaucoup, & plus ou moins ici & là, en venant de là jusqu'ici.

Avec cette clef toute simple, & non-seulement toute vraye, mais toute vraissemblable, on peut marquer nettement toutes les époques de cette dégradation des arts & de l'humanité. La sortie du Paradis Terrestre est la premiere époque, le déluge la seconde. Les Juifs sortant de l'Egypte sont peut-être la troisiéme. L'Empire des Perses, non à Cyrus, mais à son fils Cambyse, peut faire la quatriéme, Alexandre la cinquiéme.

Là cependant les arts commencent à remonter par les Grecs mêmes, pour arriver aux Romains après lesquels ils tombent, ils remontent, ils retombent, &c. Il y a bien des choses à dire sur cette derniere époque, qui fut en effet la derniere pour l'Orient, d'où les arts passerent en Occident pour subir toutes ces alternatives de chûtes & de rechûtes, qui ne les relevent jamais au pair de l'Orient, & les précipitent toujours de plus bas en plus bas, même en Occident.

J'excepte l'art des arts, la Réligion qui qui ne fut parfaite qu'à J.C. centre & principe de celle qui avoit été auparavant depuis Adam, par Seth, Enos, Enoch, Noë,

Sem, Abraham & les Juifs, & de celle qui est venue jusqu'à nous par l'Eglise Romaine, incapable de dégradation en elle-même, mais sujette à bien des altérations chez les divers Peuples, qui la protestent au gré de leurs variations d'esprit, de cœur, & de leurs arts profanes & souvent criminels.

Les Grecs avoient leurs fables & leur idolatrie qui embrouilloient furieusement l'histoire des arts. Notre Réligion, la Bible seule débrouille assez bien ce cahos antérieur à J. C. Mais nous avons aussi nos idolatries, soit d'erreurs, soit d'amour propre, qui forment bien une autre espéce de cahos plus difficile, je vous l'avoue, à débrouiller; pour moi au moins, je me contente de vous insinuer ici une nouvelle clef de tout cela, surtout depuis les Grecs.

Car je veux pourtant faire ma cour aux Sçavans, & aux beaux esprits qui prennent le dessus des Sçavans mêmes. Peut-être me mêlai je d'être un peu l'un & l'autre par le brillant du stile & par le fonds du discours.

Quand je parle des arts, je ne parle que des arts & non des sciences. Ce ne sont pas les sciences qui se dégradent, ni à plus forte raison le bel esprit. Ces deux

eſpeces au contraire renaiſſent depuis les Grecs, comme des cendres des arts. Je me reconcilie avec les Grecs. Ils ſont les vrais & propres inventeurs des ſciences, un peu de concert avec les Arabes, qui peuvent leur en diſputer pluſieurs, en genre même de bel eſprit.

Voici le fait. *Ars longa, vita brevis.* Les arts ſont trop longs à apprendre par voye de pratique, & notre vie eſt trop courte depuis les Grecs, ou plutôt depuis les premiers hommes poſtdiluviens, tant Egyptiens qu'Aſiatiques. C'eſt dans les premiers tems après le déluge, que les Sems, les Japhets, les Chams ſurtout, vivant encore des deux, ou trois, ou quatre cens ans, fonderent eux ou leurs enfans immédiats, les arts à Babylone, à Ninive, à Tyr, à Sidon, & ſurtout en Egypte.

Ils en dreſſerent toutes ſortes d'atteliers & de monumens, juſqu'à Seſoſtris, en Egypte, ou aux Pharaons perſécuteurs des Juifs, & juſqu'à Nabuchodonoſor, & à Cyrus en Chaldée, en Aſſyrie, en Syrie, en Perſe, en Médie, juſqu'à la diſperſion même des Juifs qui avoient hériſſé les arts profanes des Egyptiens, juſqu'à Salomon au moins

Dans ce tems-là ou juſqu'à ce tems-là,

les arts alloient comme tous ſeuls au gré des Artiſtes & des Princes qui les faiſoient aller, la vie s'étoit abregée, les paſſions & les guerres, & les invaſions détruiſirent tout. Les miſéres & les néceſſités de la vie prirent le deſſus. On n'eut plus le tems de pratiquer les arts ou même de les apprendre en les pratiquant. Il fallut avoir recours à des voyes abregées, à la Théorie.

Fabricando fit faber, dit-on pourtant toujours. Mais ce n'eſt plus cela. Il a fallu compendier les arts, les rédiger en Doctrine, en régles, en principes, en Métaphyſique, en bel eſprit. On les apprend plus vite par là, ſi toutes fois on les apprend, ou ſi même on ne les oublie d'autant. Enfin il eſt vrai qu'au défaut des arts, nous avons les ſciences, comme au défaut des ſciences nous aurons tôt ou tard le ſimple bel eſprit; derniere reſſource de l'humanité qui pourra cependant ſe vanter que *ſon dernier ſoupir fut un ſoupire illuſtre*.

Comptez que je ſuis l'hiſtorique de tout. On n'a plus même trop le tems d'étudier les ſciences, & c'eſt un gout d'économie qu'on ne ſçauroit trop encourager, que de tout couper & découper en articles détachés, en Tables, en Dictionnaires. L'hu-

manité n'a preſque plus le tems. Les cours d'étude s'abrégent naturellement dans les Colléges, dans les Univerſités. On y met les enfans dès la bavette, on les en retire dès la premiere lueur de raiſon, malgré les paſſions qui arrivent en ce moment.

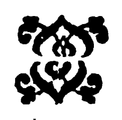
Ce goût même de Géométrie, d'Algébre qui nous gagne, eſt encore une affaire d'économie très politique, très humaine du moins, pour parer à l'entiere dégradation des arts. C'eſt une grande perfection d'avoir réduit les arts en ſcience & les ſciences en bel eſprit. On eſt plutôt bel eſprit qu'autre choſe. Les Dictionnaires qui découpent tout, & mettent tout à la main, arts, ſciences & bel eſprit, à l'aide des ſimples 24 lettres de l'alfabeth, *A*, *B*, *C*, *D*, *&c.* forment un ſecond ou un troiſiéme *perfectionnement*, pour me ſervir du terme commode de mon ami feu l'Abbé de St. Pierre.

L'Algébre perfectionne le perfectionnement même, & eſt la quinteſſence de toutes les perfections des ſciences, des arts, ou bel eſprit, des Dictionnaires mêmes, que par ſon moyen on pourra tout à l'heure reſſerrer beaucoup, car elle a le ſecret de réduire vingt arts à une Science, vingt ſciences à un livre, vingt livres à un chapitre, vingt chapitres à un article, vingt

articles à une ligne, vingt lignes à un mot, vingt mots à une syllable, vingt syllables à une lettre, vingt lettres à rien, à zero.

Mais tout le monde n'entend pas cela, & bien des gens peuvent croire que j'exagere, ou ce qui seroit pis, que je ne parle pas sérieusement. Je parle très-sérieusement, & je crois dire vrai. Le goût même des Almanachs, très petits livrets, où l'on rédige l'histoire, & déja même les Mathématiques, & dont même la premiere partie du Calendrier rédige l'Astronomie, & est toute en chiffres & en symboles Algébriques, me fait espérer que vous conviendrez que le *Fabricando fit faber* n'est plus de saison, & que le *Ars longa, vita brevis* est le vrai proverbe du jour désormais.

Je suis, &c.



LE ROI,

Protecteur de l'Académie de Peinture & Sculpture.

ODE

Par M. Desportes, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

O Rivale de la nature
Et Reine des Arts libéraux,
Belle Muse de la Peinture
Pretez-moi vos divins pinceaux:
Que d'une noble ardeur saisie
La Muse de la Poësie
S'unisse à vous pour m'inspirer !
Le Héros qui régit la France,
Offre à votre reconnoissance
Un grand bienfait à célébrer.

Ne croyez pas que je m'égare
Dans mes projets ambitieux,
Je crains trop le destin d'Icare
Pour oser m'approcher des Cieux.

Je n'irai point sur le Parnasse
Exalter l'héroïque audace
D'un Roi, l'amour de ses sujets,
D'un *Roi* qui tout brillant de gloire
Sembloit ne chercher la victoire
Que pour faire régner la Paix.

Que nos Homeres, nos Virgiles
Chantent ses combats, ses exploits,
Ses conquêtes de tant de Villes
Heureuses de subir ses Loix;
Qu'ils vantent ce vainqueur rapide....
Pour moi dont la plume timide
Ne peut suivre ses Etendards,
O *Muse*, il suffit à mon zéle
De chanter la gloire nouvelle
Dont il décore les beaux Arts.

Mais quel transport involontaire
Vient saisir tout à coup mes sens?
Où suis je! un nouveau jour m'éclaire;
Mes yeux deviennent plus perçans!
Du Dieu des Arts le Temple s'ouvre;
Que de grands hommes j'y découvre,
Que j'y vois de Héros divers,
Appelle est auprès d'Alexandre,

Le grand Peintre est un ami tendre
Du conquérant de l'Univers.

❧

Que vois-je ? Rome triomphante
S'instruit chez ceux qu'elle a domtez ;
Les Arts de la Gréce sçavante
Sur le Tibre sont transportés ;
Sous les Césars ils y fleurrissent....;
Mais c'en est fait, ils s'obscurcissent
Et tombent avec les Romains ;
Quels affreux torrens les entrainent !
Les Barbares du Nord raménent
L'ignorance chez les humains.

❧

Le monde perd sa Capitale
Et ses superbes monumens ;
Le Conquérant Goth ou Vandale
En brise jusqu'aux fondemens.
Un reste d'antique Sculpture,
Quelque fragment d'Architecture
Echape à peine à tant d'horreurs :
Bellone exerce sa furie,
Et l'ignorante Barbarie
Corrompt le goût, les arts, les mœurs.

❧

L'Italie en détruit l'empire

Elle reprend le goût du beau ;
L'aimable Peinture respire,
La Sculpture sort du tombeau :
La France écartant les ténébres
Enfante des hommes célébres
Dans chaque genre different ;
Troupe nombreuse & vénérable
Qui rend à jamais mémorable
Le siécle de Louis le Grand.

Mais la Parque .... ô destin funeste
Les égale aux autres mortels ;
Des grands Artistes il ne reste
Que leurs chef-d'œuvres éternels.
Du Phenix la cendre féconde
Donne un autre Phenix au monde.
Tels sont nos Maîtres excellens :
Les cendres n'en sont pas stériles,
Et dans leurs successeurs habiles
Je vois revivre leurs talens.

Un nouveau siécle recommence
Sous des auspices fortunés ;
Les beaux arts soutiendront en France
L'éclat dont ils furent ornés ;
De leur illustre Académie
La gloire est encore affermie,

Mécene en accroit la splendeur ;
Pour mieux prouver combien il l'aime
Il obtient qu'Auguste lui-même
S'en déclare le Protecteur.

Dans nos fastes Académiques
Gravons le nom d'un Roi fameux ;
Et formons tous des vœux uniques
Pour un Protecteur généreux :
Que les destins le favorisent,
Que les beaux Arts l'immortalisent ;
Qu'il ferme le Temple de Mars,
Que gouvernez par sa sagesse
Les Fra çois triomphent sans cesse
Par les armes & par les Arts.



DIALOGUES
DES MORTS.

Par M. Pesselier.

PREMIER DIALOGUE.

PITAGORE ET PLATON.

Pitagore.

JE vous félicite d'avoir travaillé sur l'immortalité de l'ame, & sur quelques autres matieres qui ne sont pas moins dignes de nos méditations ; mais je ne sçaurois vous pardonner d'avoir fait de l'amour un objet de vos observations : de pareils sujets avilissent le Philosophe, & profanent la Philosophie.

Platon.

Le sérieux ne doit pas toujours nous occuper. La variété des matieres soutient l'esprit & forme le jugement ; l'agrément des unes aide à supporter la gravité des autres.

Pitagore.

Je n'y verrois pas d'inconvénient, si l'on ne parloit des choses frivoles, que pour en démontrer la frivolité ; mais vous n'avez disserté sur l'amour que pour en faire l'apologie.

Platon.

Et c'eſt ſur cela préciſément que je fonde la mienne.

Pitagore.

Je déſeſpére un peu plus de vous, que je ne faiſois auparavant; quoi, vous penſez que l'amour.....

Platon.

Eſt la ſource de toutes les vertus ; j'entends parler du véritable.

Pitagore.

Le véritable eſt une belle chimére, que votre imagination a voulu créer ; mais que le cœur humain ne réaliſera jamais.

Platon.

Il ſeroit beau même de l'avoir imaginée ; mais je n'ai que l'avantage de l'avoir bien imitée, le modéle en eſt dans plus d'un cœur formé pour reſſentir ce que je n'ai fait que peindre. Celui des femmes eſt ſurtout capable de cette délicateſſe qui vous paroît imaginaire, leur feu purifie nos ſentimens.

Pitagore.

Comme cette matiere, que vous prétendez ſpiritualiſer, m'a toujours paru plus que problématique, je n'en ai jamais pris qu'une idée confuſe, & vous me feriez plaiſir de me la développer.

Platon.

Il est des choses que l'on sent beaucoup mieux que l'on ne les exprime : n'accusez donc que la foiblesse de mes expressions, de ce qui pourra manquer au Tableau de l'*Amour*, tel que je le conçois. Il doit joindre à la vivacité de sa flamme, la dignité de l'estime, & la pureté de l'amitié.

Ne s'occuper que d'un seul objet, lui rapporter involontairement & sans contrainte tous ses goûts, toutes ses pensées, tous ses sentimens ; ne vouloir se perfectionner que pour se rendre plus digne de lui plaire ; n'être charmé d'avoir plû, que parce que c'est une raison d'aimer davantage ; ne voir en soi que l'objet aimé, & voir tout en lui. N'avoir de plaisirs que pour qu'il les partage ; deviner ses peines pour les partager ; être heureux de son bonheur, & malheureux de son infortune. Mériter d'obtenir, en ne demandant rien ; être après les faveurs aussi respectueux, que si l'on n'avoit pas même encore de l'espoir ; desirer sans importunité, posséder sans ostentation, conserver sans négligence & sans jalousie, voilà l'amour tel que je l'ai conçu, tel que je l'ai senti, tel que je l'ai vû dans les amans délicats ; tel en un mot que je le voudrois par tout, & dans tous les cœurs.

Pitagore.

Ce seroit alors, comme vous l'avez dit, la source des talens, des vertus & des graces, mais encore une fois.....

Platon.

Mais pourquoi se faire un systême d'avilir l'humanité ? Le mien (si l'on peut nommer ainsi l'inspiration du sentiment,) a pour objet d'élever les hommes au-dessus de l'humanité même, par le portrait enchanteur de la délicatesse, dont je les crois plus capables, qu'ils n'osent peut-être eux-mêmes l'imaginer. Vous ne pourriez les convaincre de votre opinion, sans les humilier ; je ne puis les persuader sans leur inspirer une noble émulation, qui suffiroit seule pour les conduire aux plus hautes perfections. C'est souvent, croyez moi, parce qu'il n'a pas assez d'amour propre, que l'homme est vain, & tombe dans les petitesses ; il les éviteroit s'il connoissoit sa véritable grandeur. Rendons son cœur assez fier, assez grand, pour oser aspirer, par l'amour même, à la vertu.



II. DIALOGUE.

RHODOPE ET THISBÉ.

Thisbé.

IL est vrai que mon amour m'a coûté la vie, mais je ne sçaurois m'en repentir, puisque ma mort même est une preuve de mon amour.

Rhodope.

Vous preniez les choses au tragique ; à ce qu'il me paroît, & vous faisiez à l'Amour beaucoup plus d'honneur qu'il n'en mérite, il ne vaut pas ce qu'il vous a coûté.

Thisbé.

Vous avez vos raisons pour le décrier ; vous n'avez jamais encensé que sa plus mortelle ennemie ; la galanterie seule avoit acquis des droits sur vos sentimens.

Rhodope.

J'aurois été très fâchée de m'occuper d'autre chose....

Thisbé.

Vous n'occupiez donc personne ?

Rhodope.

Pourquoi donc, s'il vous plaît ? J'occupois d'autant plus, que la crainte de

mes infidélités tenoient sans cesse en haleine ceux qui m'étoient attachés.

Thisbé.

Vous craigniez donc vous-même de les perdre ?

Rhodope.

Est-il des conquêtes que l'on dédaigne de conserver ?

Thisbé.

Vos galanteries vous ont plus coûté que mon amour ne m'a fait de peine.

Rhodope.

Je ne vous entends pas.

Thisbé.

Le manége d'une coquette est un travail, qui doit lui coûter d'autant plus que l'esprit seul la soutient dans ses intrigues, & que le sentiment ne lui fait aucune illusion. Quelle gloire aviez-vous dans vos succès ? Vous ne les deviez qu'à la supercherie.

Rhodope.

Je conviens qu'il est assez peu glorieux de faire des dupes ; mais comptez-vous pour rien de ne l'être pas ?

Thisbé.

Il est si doux de l'être quelquefois !

Rhodope.

J'avois quelques plaisirs de moins que les amans, mais combien ont-ils de peines que je n'ai jamais éprouvées ?

Thisbé.

L'amour qui les occasionne, aide à les supporter; mais la galanterie n'offre rien qui diminue les siennes: le cœur est le seul point d'appui de la felicité, puisqu'il peut seul faire goûter les vrais plaisirs, & que dans les peines mêmes, il adoucit son infortune par le sentiment de l'objet, pour lequel on est malheureux. La galanterie connoît-elle ces douces consolations?

Rhodope.

Elle fait mieux, elle n'en a pas besoin.

Thisbé.

Je croyois Rhodope de meilleure foi: elle devroit bien-plutôt convenir, que ce qui tourne le grand nombre du côté de la galanterie, c'est la rareté des cœurs faits pour aimer véritablement; la galanterie ne fait, pour ainsi dire, qu'effleurer la surface de l'ame; l'amour est fait pour en occuper toutes les facultés; mais tous les cœurs ne méritent pas de s'en remplir; & voilà ce qui fait apparamment que l'on voit tant d'hommes galans, & si peu qui soient amoureux.

Rhodope.

Vous me feriez presque croire le bon sens commun dans le monde.

Thisbé.

Les galans mêmes de profession, ne croyent pas l'amour si méprisable, qu'ils ne veuillent en donner le nom à la galanterie, & c'est ce que je leur pardonne le moins. C'est profaner l'*Amour*, que de l'associer à ce qui lui ressemble si peu; je n'en connois qu'un qui mérite un si beau nom; mais lui seul, il suffit à ceux, qui connoissent tout ce qu'il vaut.

III. DIALOGUE.

BRANTÔME, DON QUICHOTTE.

Don Quichotte.

VOus tirez, tant qu'il vous plaira, de mon zéle pour la glore des Dames; vous l'appellerez même, si vous voulez, enthousiasme & fanatisme, mais il est certain, que si vous eussiez vêcu de mon tems, je ne vous aurois pas laissé publier impunément tant d'anecdotes rassemblées pour nuire à la réputation des plus aimables femmes de notre siécle.

Brantôme.

Qu'entendez vous par nuire à leur réputation? je compte bien au contraire l'avoir établie de maniere à les obliger.

Don Quichotte,

Vous verrez que les femmes vous devront de la reconnoissance pour tous les mystéres que vous avez révelez.

Brantôme.

J'y compte bien, & sans cela, croyez-vous de bonne foi, que j'eusse recueilli soigneusement tant de frivoles historiettes, qui sont d'ailleurs assez peu dignes d'attention.

Don Quichotte.

Je ne conçois pas sur quoi votre esperance pouvoit être fondée.

Brantôme.

Rien n'est plus raisonnable. Les faits que j'ai racontez sont des témoignages incontestables du pouvoir des femmes, & de l'empire de la beauté; c'est par leurs conquêtes qu'elles peuvent reprendre sur nous, ce que nous avons affecté de leur enlever de crédit & d'autorité; mais comme nous ayons porté la malice & la prévention, jusqu'à leur faire de leurs conquêtes même, un sujet de peine & de confusion, elles n'osent publier sur ce point, tous leurs succès & tous leurs avantages. C'est donc leur rendre un service fort intéressant que de parler pour elles; en général elles aiment qu'on les devine,

Don Quichotte.

Et que l'on se taise : & c'est aussi notre intérêt.

Brantôme.

Que me dites-vous là ? Les femmes ont tant de vanité, elles sont si fieres des droits que la Nature leur a donnés sur nos cœurs, qu'il a fallu les balancer par d'autres titres de supériorité : voilà ce que nous avons fait adroitement, en nous réservant certaines qualités ausquelles nous avons attaché le plus de gloire & de distinction ; tout rentreroit dans le premier état, si nous travaillions à la gloire de l'autre sexe.

Don Quichotte.

Dites plutôt que nous y gagnerions de toutes les façons ; ne sommes-nous pas de moitié dans tout ce qui les intéresse ? & ne participons-nous pas à tout ce qui les touche ? Ce sexe charmant ne sçauroit être l'objet continuel & général de nos desirs, de nos soins, de nos attentions, sans que nous partagions sa gloire ou ses humiliations. Que ditiez-vous d'un idolâtre, qui perpétuellement prosterné devant le Dieu qu'il adore, affecteroit sans cesse de railler & de blasphemer l'objet de son culte & de ses adorations ? Plus les femmes seront célébrées, plus leurs ado-

:ateurs seront justifiés : augmentons, s'il se peut, la bonne opinion que nous avons naturellement de leurs charmes ; ce seront pour nos foiblesses des excuses de plus. Ajoûtons quelques degrés à leurs Trônes, afin que les sujets se ressentent dans leurs hommages de l'élévation du Souverain.

Brantôme.

Vous leur donnerez à la fin tant de dignité, qu'elles ne sçauront plus comment faire pour descendre jusqu'à leurs sujets : c'est quelquefois les servir assez mal, que de vouloir tant les obliger ; je ne doute pas, par exemple, que plusieurs de Messieurs vos confreres, les Chevaliers, n'ayent mal adroitement secouru certaines Infantes, en les arrachant des bras de leurs ravisseurs ; on a quelquefois ses raisons pour se faire enlever.

Don Quichotte.

Vous plaisantez assez agréablement, mais un bon mot, n'est-ce pas une raison : J'ai peut-être dans mon systême, porté les choses un peu trop loin ; mais cet excès est plus convenable que le vôtre, il tourne au profit de la plus belle moitié du monde ; quel honneur trouve-t'on à la décrier? ne diroit-on pas qu'elle forme un peuple à part, & si nous avions le malheur d'en être isolés, qu'aurions-nous de

mieux à faire que de nous en rapprocher ? Nos droits sont unis, ne les séparons pas ; notre union peut seule former un ensemble, & perfectionner l'univers ; & croyez que dans ce traité les femmes gagneront moins que nous ; elles ont beaucoup à perdre pour nous subjuguer, & le desir de leur plaire, nous fait souvent entreprendre les plus grandes choses.



ODE

Tirée du Pseaume 136.

O Sion, la vive tendresse
Irrite nos justes douleurs ;
Le cœur pénétré de tristesse,
Et les yeux tout baignés de pleurs ;
Nous voici sur la rive ingrate,
Où le Tigre quitte l'Euphrate :
Nous tournons nos regards vers toi.
Mes longs soupirs, mes tendres larmes
Te disent, quels étoient les charmes
Que ta présence avoit pour moi.

Les regrets que tu nous inspires,
Plus accablans que tous nos maux,
Nous ont fait suspendre nos lyres
Sous le feuillage des ormeaux.

Tyrans

Tyrans, insensés & barbares,
Je haïs vos satires bisarres!
Croyez-vous, ô cruels vainqueurs,
Que par mille insultes diverses
Vous acquerez dans nos traverses
De quoi tyranniser nos cœurs?

❧

« Chantés, disent-ils, ces Cantiques,
» Dont vos accords harmonieux
» Firent retentir les portiques
» Du Temple interdit à nos Dieux.
Loin de nous vos discours frivoles.
Comment, à l'aspect des idoles,
Et dans vos méprisables fers,
Nous livrerons-nous à la joie?
Les maux, dont nous sommes la proie,
Autorisent-ils nos Concerts!

❧

O charmante & douce Patrie,
Si dans le plus long avenir,
Ta mémoire tendre & chérie
S'efface de mon souvenir,
Je veux que ma langue se séche.
Plût au Ciel que ma main revêche
Soit immobile & dans l'oubli,
Comme un cadavre déplorable
Couché sous la tombe exécrable
Où les vers l'ont enseveli.

❧

Grand Dieu, j'implore ton tonnerre,
Tu dois à ses feux dévorans
Le peuple qui te fit la guerre,
Et qui ranime nos tyrans.
Les vils enfans de l'Idumée
Soufflent leur haine envenimée
Dans le cœur de nos ennemis,
Pendant notre dur esclavage,
Dans ton précieux héritage
Se seroient-ils bien affermis ?

» Cachez donc, disent-ils, sous l'herbe,
» Tous les remparts audacieux ;
» Consumez le Temple superbe,
» Qui semble menacer nos Dieux :
» Que ces hautes tours renversées,
» Et que leur cendres dispersées
» Deviennent le jouet des vents :
» Qu'elles soient comme un vain prestige ;
» Dont il ne reste de vestige
» Que dans les songes des vivans !

Lâche Fille de Babylone,
Tu t'applaudis de ta grandeur,
L'écueil est caché sous le Trône :
Je vois éclipser ta splendeur.
Plus terrible que le nuage,
Qui porte la foudre & l'orage,
Le vangeur de tes noirs forfaits

Vient t'arracher le Diadême,
Il a rejetté sur toi-même
Tous les maux que tu nous a faits.

Mon cœur applaudit à sa gloire,
J'entends tes lugubres accens ;
Ce Vainqueur fier de sa victoire,
Te livre au glaive des Persans.
Heureux ce guerrier invincible,
S'il te voit d'un œil insensible,
Mourir sous ses pieds triomphans ;
Et si sa main impitoyable,
Contre un rocher inébranlable,
Ecrase tes lâches enfans !

Trobat de P. nglade.



EXAMEN

D'une question proposée dans le Mercure.

ON propose dans le Mercure, premier volume du mois de Décembre 1750, quel est le personnage intéressant de Phédre, & quel genre d'intérêt il inspire ?

Si je ne consultois que ma raison, elle me dicteroit assez de ne pas prendre parti, & d'abandonner cet amusement à des per-

sonnes, qui mieux que moi sentent ce mérite des differens personnages qui composent l'ensemble admirable de ce Poëme dramatique ; dut-t'il en coûter à mon amour-propre, je veux essayer de satisfaire à la question.

A la lecture de la piéce, quoique l'esprit charmé par les beautés variées, & continues qui s'y trouvent, semble irrésolu, & flotte entre deux ou trois des principaux personnages, le cœur, ce me semble, fait pencher la balance.

Sans m'écarter de la question, je vais tâcher de développer ce qui me rend le personnage d'Hyppolite d'un intérêt supérieur à tous autres.

Ce seroit peu de prendre à l'ouverture de la Piéce, un préjugé favorable des qualités de son cœur : convenons que ses craintes, ses apprêhensions pour un pere, dont la destinée est incertaine, annoncent son amour, perfection infiniment à estimer, aujourd'hui trop peu sentie des hommes.

Déja avantageusement prévenu pour ce jeune Prince : ma curiosité s'intéresse; j'aime à le suivre. Je m'instruis qu'il brûle pour Aricie, d'un feu secret qu'il cherche à étouffer; une prévention judicieuse me donne une haute idée de son inclination. Je le rencontre avec Aricie : qu'il a pour

elle d'amour ! que ses sentimens sont fins ! qu'ils sont délicats ! j'en suis ému, tout me semble puisé dans la nature. Je reconnois que l'amour enchaîne dans tous ces états, qu'il subjugue également, & le héros, & l'homme ordinaire, mais qu'il n'excite aux vices que ceux qui d'ailleurs y sont disposés.

La bienséance, la retenue trop généreuse, qu'Hyppolite * conserve avec Phédre, sa belle mere, a les droits les mieux affermis sur nos éloges. Peut-on la trop estimer ? L'infortunée Phédre, éprise éperduement pour son fils, lui fait déclaration de toute la force de son amour ; elle excite en lui un sentiment d'horreur ; cependant il sçait assez se contraindre. Il n'est point suffisamment malheureux d'avoir à combattre dans sa belle-mere une passion infâme : la fourbe Enone l'accuse d'un forfait affreux ; c'est mettre ce jeune Prince à de terribles épreuves, mais les grandes ames ne brillent jamais mieux, que dans ces occasions qui feroient le naufrage du reste des hommes. Muni des résolutions les plus courageuses, il préfere de s'exposer à toute la colere d'un pere fortement irrité, & d'entendre prononcer contre lui la priere effrayante qu'il adresse aux Dieux dans les premiers

mouvemens de son emportement, à faire rougir le front, d'un pere qui lui est cher, par l'aveu toujours humiliant des passions criminelles qui rongent le cœur de son épouse ; aveu toutefois qui auroit détourné l'orage, & eût lavé des imputations calomnieuses de sa perfide nourrice. Quelle discrétion, qu'elle est noble ! & tout ensemble, quel respect pour l'Auteur de ses jours !

Où trouve-t'on des personnages, dont le mérite soit plus frappant, qui séduisent davantage, & fassent de plus fortes impressions à l'ame ? Sera-ce les fureurs de Phédre, ou la passion involontaire qui la domine ? La délicatesse, ou les inquiétudes d'Aricie ? les traverses, ou le passage successif de la colére au repentir dans Thesée ? toutes ces agitations ne produisent point des effets, ou de la nature de ceux qui font naître dans Hyppolite les sentimens désintéressés, & toujours conciliés avec l'honneur & la décence pour une amante aimable, la candeur & la modestie vis-à-vis d'une belle-mere, qui s'efforce de le seduire à dessein de satisfaire ses penchans honteux, & entr'autres l'amour constant, la soumission respectueuse pour un pere dont la trop facile crédulité, & la colére trop précipitée le

fait périr du genre de mort le plus touchant.

Oui, concluons qu'Hyppolite est celui de tous, qui inspire le plus grand intérêt, le plus tendre & le plus pressant, qu'il ne cesse d'émouvoir notre cœur, qui se sent porté à suivre avec avidité les incidens malheureux de son Histoire.

Le Dienois.

ODE,

Tirée du Pseaume 23.

DEpuis le rivage vermeil,
Où se leve la belle Aurore,
Jusqu'à la rive sombre où couche le Soleil;
Le Seigneur a droit qu'on l'adore.
La terre & ses beaux ornemens,
Ce grand Théatre que j'admire,
Tout est soumis à son empire,
Il en a sur les mers jetté les fondemens.

Seigneur, sur la voûte sacrée
Quel homme est digne de monter?
Qui pourra, juste Dieu, s'asseoir dans l'Empirée,
Où ta Grandeur daigne éclater:
Et reçoit l'encens des louanges,

Que ta respectueuse Cour
Brûle aux feux de son tendre amour,
Et t'offre, en s'inclinant, par la voix de tes Anges ?

✠

Ce sera l'homme vertueux,
Celui, dont la main innocente,
Contre les longs assauts du vice fastueux,
Soutient la vertu gémissante :
Ce sera l'illustre mortel,
Dont la sincérité sans tache,
Ose, au mensonge impie & lâche,
Dans le fond de son cœur refuser un Autel.

✠

Celui, dont l'œil toujours modeste,
Craint sa propre témérité,
Et se baisse à l'aspect de cet éclat funeste,
Qui réjaillit de la beauté.
Celui, qui d'un trafic infame
N'a jamais grossi son trésor,
Et voit, malgré l'attrait de l'or,
Le néant de la terre, & le prix de son ame.

✠

Voilà ce mortel adoré;
Dieu lui ceint sa propre couronne,
Et malgré les transports de l'Enfer conjuré,
Sa main l'affermit sur le Trône.
Triomphez, ô mortel heureux!
L'Empirée est votre héritage;

C'est ainsi que Dieu vous partage;
Vous avez sçu franchir le sentier dangereux.

Et vous, ô cohortes fidelles,
Qui gardez les Cieux exaltés,
Hâtez-vous de lever les portes éternelles.
A l'aspect du Dieu des clartés;
Quel est-il ce Dieu de lumiere?
Son nom est le Dieu conquerant.
Le Roi, qui triomphe en montant;
Ouvrez en sa présence, ou brisez la barriere.

Quel est-il, encore une fois,
Ce Monarque si respectable?
C'est le Dieu du triomphe, & le maître des Rois,
Vainqueur de l'Enfer indomptable,
Il a souffert, il doit regner.
Adorez le Dieu de la gloire:
Son sang réleve sa victoire;
Le Vainqueur de la mort est-il à dédaigner?

Trobat de l'Anglade.



LETTRE

Aux Hommes, par une Dame de Nancy.

VOus êtes bien plaisans, Messieurs les Hommes, de croire que vos têtes sont faites pour la Philosophie & les nôtres pour les vetilles. Vous vous imaginez que nous sommes incapables de faire de grandes découvertes ; détrompez-vous : nous en faisons qui sont plus utiles que que les vôtres. Une de nos fantaisies est quelquefois plus avantageuse à l'Etat que tous vos grands livres remplis d'A, B, C, & que toutes les figures de vos grimoires. Nous ne faisons pas grand cas de vos sciences, mais vous en faites beaucoup des nôtres. Vous êtes bienheureux que nous vous apprenions l'Art de plaire ; pauvres hommes, où en seriez-vous, si nous nous avisions de renoncer à nos agrémens pour monter comme vous nos idées sur un ton froidement Philosophique ; avouez de bonne grace que notre conversation a des charmes bien plus piquans que vos ouvrages les plus travaillés ; vous n'êtes naturels qu'à force d'Art, votre imagination

n'eſt pas à l'uniſſon de vos ſentimens; chez nous c'eſt le ſentiment qui remue l'imagination & l'aide à mettre en œuvre ſes fleurs & ſes gentilleſſes. L'expreſſion ne nous coûte rien, parce que les objets font ſur nous une vive impreſſion : ce qu'on ſent bien, on l'exprime de même.

Vous vous plaignez de ce que nous ne tariſſons point lorſque nous venons à parler de nos ajuſtemens, de nos modes, ou de nous mêmes, car vous avez l'injuſtice de nous confondre avec elles; mais ſçavez-vous bien que vos reproches ne vous font pas honneur. Si vous aviez l'eſprit plus pénétrant, vous appercevriez mille différences qui vous échapent & que nous ſaiſiſſons. Vous êtes étonnés de ce que nous parlons tant, & nous le ſommes de ce que ſouvent vous parlez trop, même en parlant peu; vous faites appercevoir une diſette d'idées, une imagination ſtérile qui ne s'ébranle que par les grandes ſecouſſes. Nous parlerions moins, ſi nous voyions moins. Eſt-ce notre faute ſi vous n'êtes pas auſſi inventifs que nous ? allez, il y a plus de délicateſſe, plus de fineſſe, plus de neuf, plus de profondeur dans ce que vous appellez nos miſérables propos que dans la vaine Philoſophie dont vous prétendez décorer votre

esprit ; le génie se déploye aussi bien dans les petites choses que dans les grandes.

Vous blâmez l'inconstance de nos goûts ; sans prendre garde aux avantages qu'en retire le commerce, au plaisir que nous vous procurons par la nouveauté. Nous mettons les Arts en mouvement, & les Marchands en pratique. Je puis assurer en conscience que la seule chose que nous avons à nous reprocher par rapport aux modes, c'est que nous ne les varions pas assez ; jugez si vous êtes coupables vous autres hommes, avec votre ennuyeuse uniformité.

J'ai à vous communiquer une découverte qui pourra contribuer à vous rendre plus beaux & le bled plus commun, à augmenter les branches du commerce & par conséquent les richesses de la Nation. Dites après cela que les femmes ne sont pas capables de s'élever à de grands objets.

Venons au fait. Je suis bien lasse de vous voir avec vos cheveux blanchis : toujours la même couleur, toujours du blanc, quoi de plus ennuyeux ; ne mettra-t'on jamais sur mes cheveux que de la poudre blanche ? C'est votre faute, Messieurs les Hommes ; si vous en aviez inventé de différentes couleurs, nous nous en servirions, comme nous mettons les divers

rubans que vous fabriquez pour nous. Je me suis déja poudrée en couleur de roze, & mon miroir m'a dit que j'étois au mieux. Ah ! si vous m'aviez vue ! j'ai essayé le bleu céleste & j'étois à manger ; j'ai soufflé des couleurs dont j'ai assorti les nuances ; elles ont produit un effet admirable, au moyen d'une boëte platte de fer-blanc sans fonds & sans couvercle, que j'appliquois sur ma frisure, de maniere que la poudre ne pouvoit voler de côté ni d'autre ; je me suis poudrée en ondes de différentes couleurs, à l'aide d'une boëte ondée ; le succès a surpassé mes espérances : enfin je suis parvenue à faire un parterre de mes cheveux. Ah ! que cette découverte m'a causé de joye. Celles de Descartes & de Newton ne purent leur en procurer une semblable. Représentez-vous une jeune Dame qui aspire à la gloire de faire une révolution dans l'empire des agrémens & qui trouve le moyen de les varier, de les multiplier, de changer toutes les têtes de l'Europe. Mon plaisir fut si grand qu'il brouilla mes idées sur tout ce qui n'avoit pas de rapport à mon entreprise ; ce jour là j'oubliai de mettre une de mes mouches ; une autre fut placée sans intelligence ; je mis des épingles qui faisoient l'effet le plus maussade du

monde. Pleine de mes idées, j'étois entraînée par leur courant ; je mourois d'envie de faire voir à tout le monde la nouvelle parure que j'avois inventée ; j'ai pourtant été assez maîtresse de moi-même pour me contenter du suffrage de ma femme de chambre & de celui d'un aimable Poëte dont je vais rapporter les vers & la réponse que j'y ai faite. Y auroit-il de la vanité à faire connoître des louanges qu'on me donne, non ; car on ne sçait pas qui je suis.

Ces fleurs que votre main peignit sur vos cheveux,
Ne vous donnent point d'avantage.
Iris, votre beauté fait tort à votre ouvrage
Et votre esprit à tous les deux.
De vos attraits ornée abdiquez la parure,
Laissez à nos Chloés les pompons & le fard ;
On ne doit rien devoir à l'Art,
Quand on doit tout à la Nature.

Réponse.

Embellir la Nature est le talent suprême ;
Ne blâmez point un Art que l'amour a dicté :
En se parant pour l'objet que l'on aime,
Ce qu'on ajoûte à sa beauté
Flatte autant que la beauté même.

Une mode née en Province ne prendroit pas à Paris. J'attends donc que la Cour ait donné le ton pour le suivre avec cette supériorité que les inventeurs ont sur ceux qui copient. Soit qu'on teigne la poudre ordinaire, ou qu'on employe d'autres matiéres, les Dames doivent faire des réfléxions sérieuses sur les couleurs qui s'assortissent à leur tein; les brunes feront bien de choisir le petit jaune & le bleu céleste, les blanches & les brunes claires, la couleur de roze, le verd pomme; les blondes, la couleur de feu, le bleu turque, le gros verd, l'orangé, le violet & plusieurs autres couleurs foncées.

On est curieux sans doute de sçavoir comment je suis venue à bout de peindre des fleurs sur mes cheveux. Après avoir donné une foible couleur de roze pour servir de fond au tableau, je fis appliquer sur ma frizure un carton qui en avoit la forme; il étoit couvert de fleurs évidées, on ne laissoit à découvert que l'endroit où l'on souffloit la poudre colorée; le feuillage des fleurs étoit d'un beau verd; il ne s'agit plus que de trouver le secret d'aller aussi loin par cette méthode que par la peinture à l'huile ou en détrempe. Ne pourroit-on pas faire une application de

l'Art des tableaux imprimés dont on a tant parlé. Quoiqu'il en soit, voilà un Art au berceau. Il est de l'intérêt des hommes de travailler avec les femmes à le porter au plus grand point de perfection. Les hommes qui portent perruque auront beaucoup plus de facilité à s'embellir que ceux qui ont des cheveux. Il est facile de teindre des cheveux en toutes sortes de couleurs & de faire sur les perruques des desseins de différens goûts, en satin, en rocailles, en guirlandes, en mosaïque, en ondes, en marqueterie, en camayeu; on verra bien-tôt des perruques marbrées, mouchetées, en points de Hongrie, en arc-en-ciel, en fleurs, &c.

Je goûte d'avance le plaisir que mes yeux auront à parcourir dans une nombreuse assemblée des têtes ornées de mille façons différentes. Nous autres Dames surtout nous n'épargnerons rien pour avoir les couleurs les plus brillantes; sans cesse occupées à inventer de nouveaux desseins, nous passerons toute la matinée à les faire exécuter. Oh que nos femmes de chambre vont pester! n'importe, il appartient bien à ces pécores de trouver à redire à nos amusemens. Après tout que faire quand on n'est pas occupé à sa toilette; pour moi j'aurai toujours une vraie obligation à ceux qui

m'apprendront les moyens de la faire durer long-tems d'une maniere qui m'amuse. N'est-ce pas beaucoup d'être occupée de soi-même ? Plus on est jolie, plus on est belle, plus on trouve de plaisir à se parer. Avant que de recevoir des louanges, on goûte l'avantage d'en mériter.

J'espere que les hommes & les femmes me sçauront gré de leur avoir ouvert une source d'agrémens qu'on ne pourra épuiser. J'ai oui dire qu'on avoit découvert dans les tons de couleur, une sorte d'harmonie visible, qui fait un vrai plaisir à ceux qui sont versés dans la musique de la vûe. Je prie le Jesuite qui a inventé le clavecin oculaire de nous apprendre à nous poudrer mélodieusement.

ODE

Tirée du Pseaume 93.

LE Seigneur, le Dieu des vengeances
N'a d'autres Loi que l'Equité ;
Notre sang lave ses offenses.
Loin de moi lâche impiété !
J'entens retentir son Tonnerre.
O Dieu ! venez jugez la terre.
Montrez vous en fier Conquérant.

Plus de pitié pour le superbe,
Consumez-le comme un brin d'herbe:
Quand vous lancez la foudre, on vous trouve plus grand.

Jusqu'à quand verrai-je l'impie
Franchir devant vous tout écueil?
Est-ce en médisant qu'il expie
Son injustice & son orgueil?
Ce lâche est épris de lui-même,
La fortune est le Dieu qu'il aime:
Ennemi de la vérité,
L'étranger, l'orphelin, la veuve
Font par leur mort la triste épreuve
De son hypocrisie & de sa cruauté.

Sa main se louë à l'avarice,
Son cœur aveugle sa raison.
Son ame enfante l'injustice,
Et son esprit la trahison.
Sa foi dépend de ses idoles,
Son bonheur des songes frivoles;
Il craint l'œil qui le voit de près.
C'est des monstres le plus énorme,
La vertu lui paroît difforme,
Et le vice odieux a pour lui mille attraits.

Dans les accès de ſa folie
» Il dit : Dieu ſçauroit-il me voir ?
» A-t'il fait ce qu'on en publie ?
» Ai-je à redouter ſon pouvoir ?
» L'effroi réaliſe un phantôme.
Un pur eſprit n'eſt qu'un atôme.
La crainte lâche a fait les Dieux.
Et le Dieu d'Iſraël lui-même
Eſt le vain fruit d'un beau ſyſtême :
Moïſe eut le ſecret d'enchanter nos Ayeux.

Athée, quel démon t'anime
Faux ſage, mortel inſenſé ?
En vain l'eſclave eſt magnanime,
Et brave ſon maître offenſé.
Cent prodiges te ſont contraires ;
La raiſon détruit tes chimeres,
L'eſprit n'oſeroit t'approuver.
La fureur t'offre un vain refuge ;
Et veut anéantir le juge
Qui devra te proſcrire en voulant te ſauver.

Le peuple t'érige en oracle,
Et l'on te ſurnomme eſprit fort.
Tu te crois toi-même un miracle
Des nobles caprices du ſort.
Ton ſolide intérêt me touche.

La raison parle par ma bouche,
» Quoi ! l'artisan ingénieux
» Qui par une double merveille
» Eclairoit l'œil, ouvroit l'oreille,
» Est-il lui-même aveugle, est-il sourd à ces yeux ?

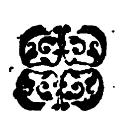
Dieu voit de nos folles pensées
La ridicule vanité.
La voix de nos fureurs passées
Se plaint à lui de sa bonté.
Heureux les cœurs en qui Dieu regne !
Heureux ceux que ce maître enseigne.
Ils souffrent les maux dévorans
Sans verser une seule larme,
Jusqu'au jour où sa main les charme
En faisant à leur yeux expirer leurs Tirans.

Ce Pasteur visite ses ouailles :
Loin de lui les loups triomphans,
L'amour attendrit ses entrailles.
Tous les agneaux sont ses enfans.
Je le vois ce vainqueur terrible
L'œil sanglant, le cœur infléxible,
Poursuivre ces loups fastueux,

Et dans leurs geules enflammées
J'entens les foudres r'allumées
Vanger, en éclattant, le Troupeau vertueux.

Quel mortel rempli d'héroïsme
Viendra combattre à mon côté
Le héros du lâche Athéïsme,
Monstre pairri de vanité ?
Sur les lévres de l'imposture
Vangéons l'honneur de la Nature,
Le Seigneur a pris mon parti,
Nous allons le réduire en cendre :
Justes, vous le voyez descendre
Dans le sein du néant dont-il étoit sorti.

Trobat de l'Anglade.



LETTRE

A l'Auteur du Mercure, sur Madame la Comtesse de Vertillac.

PUisque les éloges que vous avez entendu faire partout de Madame la Comtesse de Vertillac, vous donnent la curiosité de la connoître encore davantage, j'ai l'honneur de vous envoyer cette légere exquisse de ses vertus : il m'en coûtera des larmes pour vous satisfaire ; mais le souvenir du merite éminent de ceux que l'on a aimé & respecté pendant leur vie, est une espece de consolation qui nous reste après leur mort. Je n'ai à craindre qu'une chose, que ce que je vous dirai ne soit fort au-dessous de l'idée, qu'ont, de Madame de Vertillac, ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans la société de cette femme admirable, qui, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connue, réunissoit un esprit élevé avec les qualités propres à inspirer l'estime & la vénération.

Elle étoit née à Paris, mais elle étoit originaire de Perigord, d'une ancienne & illustre noblesse (*a*), alliée à tout ce qu'il y

(*a*) Voyez la vie du Bienheureux Theodore de Celles, & l'Epître Dédicatoire aux très-illus-

& le meilleur dans la Province ; elle étoit fille unique de *Messire Nicolas de la Brousse, Comte de Vertillac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant dans sa Province de Perigord, & Gouverneur de Mons & du Hainaut ; lequel après avoir mis en fuite les ennemis à la journée de Bossu, sous Valcourt, y fut frappé de plusieurs coups mortels* (a).

L'éloge qu'un grand Roi, qui connoissoit le mérite & qui sçavoit le récompenser, fit de cet excellent Officier, est un sûr garant, que s'il n'eût pas été enlevé de ce monde à la fleur de son âge, il pouvoit se flatter de parvenir aux plus grands honneurs de la guerre. Louis XIV. dit à sa veuve (*b*) qu'il avoit perdu dans le Comte de Vertillac, le meilleur Officier d'Infanterie qu'il eût eu depuis le Maréchal de Turenne.

Mademoiselle de Vertillac, orpheline très-jeune, resta entre les mains d'une mere d'un mérite distingué, qui lui donna la meilleure éducation ; elle avoit reçû

tres & puissans Seigneurs Messieurs d'Athis & de Vertillac.

(*a*) Ce sont les propres termes de l'Epitaphe de de M. le Comte de Vertillac, telle qu'elle est dans l'Eglise des Jesuites de Mons.

(*b*) Vie du Comte de Vertillac, imprimée à Avignon en 1725 page 20.

de si heureuses dispositions de la nature, qu'il fut fort aisé à ceux qui l'éleverent d'en faire quelque chose de surprenant. Née avec un fond de curiosité inépuisable, une netteté d'esprit & une profondeur singuliere, elle crut que la connoissance de toutes les sciences & de tous les arts étoient du ressort de ceux qui se proposoient de cultiver leur esprit, aussi y avoit-il peu de choses dont elle n'eût des idées trés-exactes. Elle chercha toute sa vie à faire connoissance avec les Artistes celebres & les sçavans illustres, & elle leur donna plus d'une fois de l'étonnement de l'étendue de ses connoissances. On en a vû souvent convenir qu'elle leur avoit appris des détails sur leur profession qu'ils avoient ignorés jusqu'alors : plusieurs gens de Lettres lui ont lû leurs ouvrages avant que de les donner au Public, & ont avoué qu'on ne pouvoit pas faire des remarques plus judicieuses. Mademoiselle Lheritier, connue par plusieurs Livres, lui en a dédié deux, les Caprices du destin en 1719, & la traduction en vers François des Epîtres Héroïques d'Ovide en 1732. Les Epîtres dédicatoires de cette Fille sçavante & vertueuse nous apprennent que Madame de Vertillac étoit son Héroïne.

Aimable

Aimable Fille d'un Guerrier
Dont le front fût cent fois couronné de laurier,
Si dans le champ de Mars il courut à la gloire,
Vous irez, par les dons des Filles de mémoire.
On voit briller en vous avec tant d'agrément
La justesse d'esprit, l'heureux discernement;
Vous possedez si bien & la Fable & l'Histoire,
Vous pensez, vous parlez toujours si noblement;
Et vous jugez si finement,
Qu'on ne voit point pour un Ouvrage
Un plus glorieux avantage
Que celui d'attirer votre applaudissement.
On ne sçait qui charme le plus
Ou vos sûres clartés, ou vos rares vertus?
Eh! quelle noble modestie,
A ce touchant mérite est encore assortie
Tant de charmes divers, qu'en vous le calme a mis,
Vous donneront toujours les plus parfaits amis.

C'est ainsi qu'en 1719. parloit une personne illustre (a) connue pour avoir toujours respecté la vérité & aimé la vertu: elle ne s'exprimoit pas avec moins d'admiration en 1732.

Aimable & sçavante Comtesse,
Que vous auriez brillé dans Rome & dans la Grece,
Par ce goût fin & ce rare sçavoir
Qu'en tous les tems vous faites voir.

(a) *Epître dédicatoire des Caprices du Destin,*

Athènes ni la Cour d'Auguste
N'ont jamais vû d'esprit plus éclairé, plus juste
Et tous ces hommes excellens,
Dont elles admiroient les sublimes talens;
Eussent été charmés si vos doctes suffrages
Eussent couronné leurs Ouvrages (a).

Le célebre Marquis Maffei, la gloire de Verone & un des principaux ornemens de l'Italie, avec qui elle avoit fait une grande liaison il y a 20 ans, lorsqu'il vint à Paris, lui a dédié la belle édition de sa Mérope (b); il a toûjours conservé pour Mme de Vertillac, la plus parfaite estime; on lui a souvent entendu dire que dans l'Italie entiere, où il y a beaucoup de femmes de mérite, il n'y en avoit pas une qui pût être comparée à cette femme illustre.

Elle écrivoit avec la plus grande élégance; on en peut juger par cette lettre ingénieuse que M. Remond de S. Mard a fait imprimer, dans laquelle on voit qu'elle avoit fait les réflexions les plus fines & les plus délicates sur les nuances qui peuvent le plus contribuer à l'agrément du stile. Le Public seroit plus à portée de connoître son mérite littéraire, si sa modestie n'eût pas été supérieure même à ses talens.

(a) Préface des Epîtres héroïques.
(b) La Merope, imprimée à Verone l'an 1745.

Quelques-uns de ses amis ont sçû qu'elle faisoit par occasion de très-jolis vers, mais elle ne permettoit pas qu'on en prît des copies, elle faisoit même tout ce qui dépendoit d'elle, sans blesser ouvertement la vérité, pour laisser croire que ce n'étoit pas elle qui les avoit faits. On sçait qu'elle a composé plusieurs petits Ouvrages, écrits avec autant de solidité que d'agrément; mais elle ne les a fait voir qu'à un très-petit nombre d'amis, & toujours à condition que ce seroit un mystere pour le Public. Son cœur n'étoit pas moins admirable que son esprit; on n'a jamais porté plus loin le désir d'obliger; elle n'étoit occupée qu'à diminuer le mérite de la reconnoissance, &, par cette raison même, elle l'augmentoit: elle regardoit le monde entier comme une société de freres qui ne devoient être occupés qu'à se rendre service mutuellement, & elle agissoit en consequence; jamais elle n'a différé une occasion d'être utile, & l'on peut dire d'elle, avec vérité, qu'elle n'a jamais perdu un jour de sa vie. On ne pouvoit la voir sans désirer d'avoir part à son amitié, aussi acqueroit-elle tous les jours de nouveaux amis; & ce qu'il y a de rare, ce n'étoit jamais aux dépens des anciennes amitiés, que ces acquisitions se faisoient. Il

est surprenant combien, par ses avis & par ses leçons les plus efficaces, elle a favorisé des talens naissans que sans elle l'indigence auroit étouffée; mais elle avoit grand soin de prendre les plus grandes précautions pour que ses bonnes actions fussent ignorées : sa modestie a souvent été trahie innocemment par la reconnoissance de quelques uns qui ont mieux aimé être indiscrets qu'ingrats.

Une égalité constante que l'on peut regarder comme le propre caractere de la sagesse, rendoit sa société délicieuse; toutes les fois que ses amis la revoyoient, elle sentoit & leur communiquoit cette joie douce & charmante qui auroit réchauffé leurs sentimens, s'ils en eussent eu besoin, ce n'étoit jamais qu'avec peine qu'on se séparoit d'elle; on ne s'en consoloit que dans l'espérance de la revoir avec un nouveau plaisir, parce qu'on étoit toûjours sûr de trouver chez elle l'esprit uni avec la vertu.

Une si digne femme devoit être pleurée amerement de tous ses amis, aussi il n'en est point qui n'ait dit du fond de son coeur :

Quis desiderio sit pudor aut modus,
Tam cari capitis.
Quando ullam invenient parem. Horace.

Une fiévre quarte, suivie d'une fiévre maligne, la mit au tombeau à Dourdan, le 21 Octobre 1751 âgée d'environ soixante ans.

Elle avoit épousé en 1727 M. le Comte de Vertillac, Gouverneur & Grand Senechal de Perigord, & Gouverneur de Dourdan, son cousin germain; elle en a eu un fils, actuellement Gouverneur & Grand Sénéchal de Perigord & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Penthiévre. Quoique j'aie été lié bien des années avant vous, Monsieur, avec Madame la Comtesse de Vertillac, vous l'avez assez connue pour sçavoir qu'il n'y a rien d'exagéré dans le portrait que j'en ai fait. Je me serois fait un scrupule d'emploier la flatterie, & même l'art, lorsqu'il est question de vous parler d'une femme illustre, dont la modestie faisoit un des principaux ornemens, & qui aimoit la vérité plus que toutes choses.

J'ai l'honneur, &c.

A Paris, ce premier Decembre 1751.

Le mot de l'Enigme du second volume de Décembre, est *Dimanche*; celui du premier Logogriphe est le même de l'Enigme, dans lequel on trouve, *Diane*, *Chien*, *mine*, *Cid*, *Daim*, *Caïn*, *inca*, *iman*, *Himne*, *âne*, *cave*, *Candie*, *Cham*, *Caen*, *haine*, *daine*, *ida*, *hie*, *mi*, *chance*, *manche*, *main*, *aine* & *Jude*. Celui du second Logogriphe, est *Médecine*, dans lequel on trouve *Mécéne*, *Médie*, *Médée*, *Niece*, *Nice*, *Jude* & *niéce*. Celui du troisiéme est *Balai*: dans lequel on trouve *Bal*, *Bail*, & *Baal*.

ENIGME.

Quoique je sois fort à la mode,
Je ne suis pas propre en tout tems,
Fait pour le commerce des gens
Je le rends souvent incommode.
Honnête, poli, complaisant,
Le beau monde est mon Element;
Mais enfin devenu complice
Du mensonge & de l'artifice,
Aujourd'hui la mauvaise foi
N'est qu'un synonyme avec moi.
Garde toi de mon éloquence,
Et de mon langage étranger;
Je ne suis rien qu'en apparence:
Comme le vent je suis léger.

MUYART

LOGOGRIPHE.

ENnemi de la vie, au-dessus de la mort,
Je ne crains point les coups que me porte un plus
fort.
Je brave le péril, je méprise l'envie,
C'est dans toi, cher lecteur, que je trouve ma vie.
Sept pieds me font ce que je suis,
Observé-les & je te suis.
Je présente d'abord dans ma petite enceinte
Au faux Banqueroutier un endroit de contrainte.
A l'infâme voleur, au cruel assassin
Le juste instrument de sa fin ;
Un sujet de crainte au Pilote,
Ce qui souvent Vaisseau balote;
Ce qui ressemble à la fureur,
Du pauvre Prêtre le bonheur,
Un mot commun en Chirurgie,
L'endroit où le pourceau se réfugie ;
Ce que nous préferons trop souvent à l'honneur?
Mais c'est assez, je finis cher Lecteur.

VOILLERAULT. Ch. Reg. de Beauvais.



AUTRE.

JE ſuis commun ; mais précieux,
Quelquefois agréable & toujours néceſſaire ;
Pluſieurs de mes enfans jadis étoient des Dieux
Qui vegetoient dans le ſein de leur pere.
Sept lettres compoſent mon nom.
2, & 7, A tout je ſuis bon,
7, 2, & 3, Je ſuis mauvaiſe compagnie.
1, 6, & 3, Mon frere auſſi vilain que moi,
Quoique plus tapagiſte inſpire moins d'effroi.
5, 2, & 3, Je ſuis un Peuple ſans génie
Qui pourtant à l'Europe ai ſçu donner la loi.
1, 4, 5, & 6, Au mal mon nom ſeul m'authoriſe ;
L'obéiſſance eſt mon emploi
Et la malice ma deviſe.
1, 2, & 3, Je ſuis un vaſe fort commun
De tous métaux, à tout uſage :
On voit autour de moi ſouvent tourner le Sage,
Quoiqu'un ſot & moi ſoient tout un.
4, 5, 6, Me nommer c'eſt offenſer les femmes.
5, 2, & 4, Je ſuis une cité
Où l'on brûloit pour le ſalut des ames.
4, 3, 7, 6, Je ſuis peu d'uſage en été
Et je vis au milieu des flâmes ;
On trouve encore en moi deux alimens,
Dont l'un en maladie eſt toujours ſalutaire ;

Et l'autre, en santé même, à l'estomach contraire.
Un Fleuve que l'on peut placer au premier rang
Un mal qui tient de la furie
Et le tiran de la vieille Feerie.

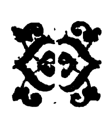
Par M. GOUBERT, Curé de Rosieres, Diocèse d'Orleans.

AUTRE.

SI tu me veux connoître, écoute bien Lecteur,
Et que ce fier début ne te fasse pas peur :
Comme celui qui lança le tonnerre
Sur les Titans jaloux de sa grandeur,
Tout Puissant, immortel, j'admire mon bonheur
Et suis tout-à-la fois au Ciel & sur la Terre ;
Qui ne me prendroit pour un Dieu ?
Aussi le suis-je & c'est encor pour moi trop peu
Je porte la paix & la guerre,
Je sers l'Amour, bref je joue à tout jeu,
Combine mes sept pieds, il te sera facile
D'y rencontrer cela, sans quoi
Aucun n'iroit, fût-ce le Roi,
D'un bout à l'autre d'une ville ;
Outre cela je renferme dans moi
Ce qui plus que toute autre chose
Retient mainte Nonette enclose ;
Un instrument propre à Bacchique emploi ;
Ce que chez les Juifs toute femme
Désiroit d'être, & qu'au fond de son ame

Mainte Iris a peur de se voir ;
Un vaste Empire où les enfans d'Eole
Font souvent plus que leur devoir ;
Le nom qu'on donne à ceux que l'on enrôlle
Pour rendre un Regiment complet ;
Un saint onguent ; une sorte de lait ;
Que serviroit d'en dire davantage ?
Tu ne me cherches plus, & je mettrois en gage
Contre une obole tous mes biens
Pour soutenir, Lecteur, qu'àpresent tu me tiens.

LA MORIHANNERIE, de Rennes.



NOUVELLES LITTERAIRES.

L'Usage des Globes céleſtes & terreſtres, & des ſpheres, ſuivant les differens ſyſtêmes du monde, précedé d'un Traité de Coſmographie, où eſt expliqué avec ordre tout ce qu'il y a de plus curieux dans la deſcription de l'univers, ſuivant les Mémoires & les obſervations des plus habiles Aſtronomes & Géographes, accompagné des figures néceſſaires, dédié au Roi. Sixiéme édition, revûe & corrigée par M. Bion, Ingénieur du Roi pour les inſtrumens de Mathématiques. Sur le Quai de l'Horloge du Palais, où l'on trouve des ſphéres & des globes de toutes façons. *A Paris*, chez Jacques *Guerin* & *Nyon*, fils, 1751.

Cet ouvrage, dont l'uſage eſt devenu avec raiſon ſi général, & qui paſſe pour le meilleur de ce genre, eſt diſtribué en trois Livres. On explique dans le premier, tout ce qui appartient aux corps céleſtes, leur nombre, leur diſpoſition, leur figure, leur mouvement, leur diſtance de la terre, leur groſſeur, & généralement toutes leurs propriétés, ſuivant les differens ſyſtêmes. Celui de Copernic eſt plus

développé, comme le plus généralement reçu. Le premier Livre est terminé pa l'explication des principaux phenoménes de la Nature, comme le flux & reflux de là mer, les metéores, &c. & quelques autres questions qui sortent un peu du sujet.

Le second Livre contient tout ce qui peut appartenir à la description de la terre & de l'eau, par rapport à la Géographie. On y trouve de plus plusieurs methodes curieuses, pour parvenir à la connoissance des longitudes des Villes, & à sçavoir mesurer la circonference de la terre. Ce Livre finit par une description historique, courte, & pourtant suffisante des Etats un peu considérables qui partagent l'univers.

On trouve dans le troisiéme & dernier Livre, la maniere de tracer les fuseaux pour la construction des globes célestes & terrestres, & les Cartes de Géographie générales & particulieres. On y rapporte plus de cent usages differens, les plus beaux & les plus utiles qni puissent s'appliquer aux spheres & aux globes célestes & terrestres, &c.

M. Bion, le fils, qui donne l'édition que nous annonçons, a suivi exactement la cinquiéme qui avoit été publiée par l'Auteur; il a eu seulement l'attention de

réformer ce qui regarde le Barométre & le Thermométre, qui ont été portés depuis quelque tems à un grand degré de perfection; & de faire à la description géographique & historique des quatre parties du monde, les changemens que les tems, l'ambition & les évenemens y ont fait.

De l'origine des Germains, & de leurs anciennes migrations avec ce qui leur est arrivé de plus remarquable; deux Livres par Jean-George *Eccard*, & publiés par M. *Scheidius*. *A Gottingen*, 1750. Un volume *in*-4°. en Latin.

Cet ouvrage plein de recherches & de conjectures, & dans lequel il s'est glissé quelques erreurs, ne va que jusqu'à l'Empereur Commode, inclusivement. L'Editeur promet une continuation jusqu'à Charlemagne; il pourroit la pousser plus loin, sans craindre de se livrer à un travail inutile.

Premiere Lettre critique sur les Hymnes attribuées à Homere, & sur Hésiode adressée à M. Valckenard. Par M. David *Ruhnken*, en Latin. *A Leyde*, chez Corneille *de Perker*.

Il y a deux siécles que cette brochure auroit fait la réputation de son Auteur. Il

a toute la sagacité des meilleurs Scholiastes. Son travail se réduit à des corrections de passages, & à quelques observations sur le texte des Hymnes, attribuées à Homère, & sur les Poësies d'Hesiode, intitulées : *les Travaux & les Jours*, & *la Théogonie.*

HERCULIS *quies & expiatio in eximio Farnesiano marmore expressa Florentiæ*, *in-folio*, 1751. C'est l'explication du marbre si justement célébré, où sont gravées plusieurs inscriptions Grecques sur les travaux d'Hercule, dont on ne pouvoit distinguer les caractéres effacés par l'injure des tems. Le fameux Pere Corsini en est l'Auteur.

DICTIONNAIRE des Fleurs & des Plantes, *in-8°*. 1751, quatriéme édition. Cet ouvrage qui est écrit en Allemand, mériteroit bien d'être traduit. On y trouve dans chaque article, les noms, le genre, l'espéce, la forme, la propriété & l'usage de chaque plante pour la Médecine.

NOUVEAU Traité sur les végétaux d'Angleterre & des Pays étrangers, qu'on employe dans la pratique de la Médecine,

en Anglois, 1751. Chez *Devitt*. Un volume *in*-8°.

INTERPRETE naval, ou explication des mots & termes, concernant les parties, les qualités, la construction, les agrets, la fourniture, & l'équipement d'un Vaisseau pour la mer, avec toutes les espéces de provisions, reçues dans les magazins & leur emploi; les titres de tous les bas Officiers d'un Vaisseau, & leurs fonctions respectives. Par Thomas *Biley Blankley*, en Anglois. *A Londres*, *in-fol*. 1751.

EXPERIENCES & observations sur l'Electricité, faites à Philadelphie; en Anglois. Par M. Benjamin *Franklin*. *A Londres*, chez *Cave*, 1751.

LA Métallurgie, ou l'Art de tirer & de purifier les métaux, avec les Dissertations les plus rares pour les mines & les opérations métalliques. *A la Haye*, 1751. Deux volumes *in*-12.

REFLEXIONS décisives sur le Judaisme. *A Paris*, chez *Quillau*, pere, rue Galande, 1751. Brochure de 44 pages.

Les Juifs ont été pendant long-tems le seul peuple de l'univers qui ait connu le

vrai Dieu, aujourd'hui presque toutes les Nations le connoissent. Comment fut opéré ce grand changement ? par la prédication & le culte d'un homme qu'ils ont condamné, & mis à mort comme séducteur ; de maniere qu'au nom d'un homme condamné, & mis à mort par les Juifs, les Nations ont été converties, & amenées à la connoissance du Dieu des Juifs. Ce qu'il y a encore d'étrange dans cet évenement, c'est que l'a conversion opérée au nom de l'homme condamné & mis à mort, est précisement l'époque des disgraces du peuple qui la condamné. Ces disgraces durent encore après dix-sept siécles, & avec ce caractére singulier, que ce peuple disgracié & opprimé survit toujours à ses oppresseurs, & paroît comme indestructible. Cet état est trop éloigné du cours ordinaire pour qu'on puisse y méconnoitre la main toute-puissante du Dieu d'Abraham ; cela est clair pour les moins clairvoyans : ce même état, qui fait l'humiliation des Juifs, fait par opposition le triomphe des Chrétiens. D'où il résulte que ce triomphe des Chrétiens & l'humiliation des Juifs, sont deux effets de l'ordre de Dieu sur les deux sociétés Chrétienne & Judaïque. Quelles sont les suites de cet ordre ? C'est de faire par

provision succomber la société Judaïque, & de faire au contraire prévaloir la société Chrétienne. Sur quoi l'Auteur des Réflexions propose les deux problêmes suivans. Premier problême : *Si le parti Judaïque est celui de la vérité, Dieu a-t'il permis qu'il ait succombé ?* Second problême : *Si le parti du Christianisme est celui de l'erreur ; Dieu a-t'il pû permettre qu'il ait prévalu ?* Après une discussion nette, forte, élegante même des deux problêmes, & un résultat conforme à la Religion & à la raison, l'Auteur dit aux Juifs,

Il y a dix-sept siécles que vous attendez le Messie qui vous délivrera du joug des Nations, & que vous combattez celui que les Nations adorent, sans avoir encore pû obtenir ce que vous attendez, ni vaincre ce que vous combattez.

Inutilement représentez-vous à Dieu que votre cause est la sienne propre, & que vos disgraces, en fournissant des armes à vos adversaires, tiennent la vérité captive, & font prévaloir le mensonge & l'impiété ? Le Ciel autrefois propice à vos vœux, jusqu'à les prévenir, est devenu d'airain pour vous, & autrefois jaloux de sa gloire, jusqu'à en venger les droits par les prodiges les plus éclatans, l'a abandonné depuis dix-sept siécles, jusqu'à lui

refuser les attentions d'une providence ordinaire. Inutilement aussi voulez-vous faire entendre aux Nations que le Messie qu'elles adorent n'est qu'un imposteur, & que rien n'est plus injuste que le préjugé odieux qui s'est établi contre vous ? Séduits dans tous les tems par des systêmes de Religion bien plus grossiers que le vôtre, qui est néanmoins le seul qui n'ait pû les séduire, & d'autre part disposés à s'humaniser avec des peuples bien moins sociables que vous; vous êtes néanmoins le seul peuple, vis à-vis duquel elles ayent soutenu leur fierté : quelle étrange & universel renversement de tous les principes de conduite, & du côté de Dieu, & du côté des hommes?

Or si le Ciel & la terre, concourent ainsi à opprimer le Judaïsme, & à élever le Christianisme; qui êtes-vous pour vouloir soutenir ce qui est opprimé, pour vouloir détruire ce qui est protégé par ces deux puissances ?

Vous êtes choqués, dites vous, de voir un homme que vous avez crucifié, & mis à mort comme séducteur, jouir impunément des honneurs divins ; mais avez-vous premierement plus d'intérêt dans cette cause, ou plus de zéle & de pouvoir pour la défendre que Dieu même ?

Et si Dieu qui est la vérité même, la puissance même, souffre néanmoins depuis dix-sept siécles que le monde l'invoque par le Crucifié, l'adore indivisiblement avec le Crucifié, quelle mission avez-vous pour réclamer contre ce que Dieu autorise ? quelle vertu pour vaincre ce qui auroit prévalu sur Dieu même ?

Secondement, croyez-vous, de bonne foi, avoir aussi plus de lumieres que le monde entier ? & si hors les Nations idolâtres, dont le jugement est sans conséquence en matiere de Religion, le monde entier Chrétien, ou Mahométan, adore comme Messie, ou revére comme Prophéte celui que vous avez condamné comme séducteur, comment persistez-vous à tenir pour justement condamné, celui que le monde entier justifie & revére, malgré votre condamnation ?

Ouvrez donc enfin les yeux à la lumiere, & les oreilles aux sons de la vérité, & ne soyez pas toujours comme les idoles, *qui ont des yeux, & ne voyent point ; des oreilles, & n'entendent point.*

Voyez, comme *la pierre qui a été rejettée par les Architectes, est devenue la pierre de l'angle.* Voyez comme les Gentils étrangers dans la Maison d'Abraham, & que Jesus-Christ avoit dit, qu'il étoit moins

envoyé pour eux, que pour la Maison d'Israël; & encore en parlant à la Cananéenne, *qu'il ne falloit pas ôter le pain aux enfans pour le donner aux chiens*, sont néanmoins entrés dans les droits & les privilèges de la filiation, en renonçant aux Idoles, & en adorant comme vous un Etre spirituel, infini, Créateur de toutes choses, en un mot, le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob.

Voyez encore comme ces Gentils ont mis la main sur le dépôt sacré de vos Livres, & comment, sans recourir à vous, ils ont développé le sens, expliqué les difficultés, dévoilé les mystéres, jusqu'à se croire en état d'en faire leçon à vos plus grands Maîtres.

Voyez d'un autre côté, combien le Christianisme a formé d'illustres personnages! combien de Martyrs qui ont confessé comme vos Machabées; combien de grands Pontifes, comme votre Osias, que l'impiété même a été forcée de respecter! combien enfin de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, qui ont honoré la Religion du vrai Dieu par des vertus les moins équivoques, probité exacte, désintéressement, patience dans les afflictions, amour des ennemis, mépris des honneurs, des richesses, des plaisirs & de la vie même.

Enfin, voyez comme l'Eglise des Gentils s'avance avec majesté vers son terme qui est l'éternité, & comment sans d'autres armes que son humilité & sa patience, elle a combattu & terrassé l'Idolâtrie, triomphé des persécutions, foudroyé les hérésies, élevé des Temples au vrai Dieu, *offert un même sacrifice de l'Orient à l'Occident*; en un mot, honoré le Dieu d'Abraham par un culte uniforme, dont la majestueuse simplicité a effacé la pompe des Rois, & donné la plus haute idée du souverain Etre.

Jusqu'à quand serez-vous donc simples spectateurs de tant de merveilles, & souffrirez-vous que les étrangers fassent les honneurs d'une Religion, dont vous êtes les dépositaires primitifs ? *Quand on est tombé*, disoit autrefois le Seigneur à vos peres par la bouche de Jeremie, *ne se releve t'on pas ?* Et si les Gentils, qui ne sont entrés, pour ainsi dire, qu'accessoirement dans les desseins de miséricorde du Dieu d'Abraham, ont néanmoins trouvé grace devant lui; combien plus trouveront grace les enfans d'Abraham eux-mêmes ?

Elevez plus haut vos regards, si ces mêmes Gentils, aggregés seulement par adoption à la famille d'Abraham, ont fait

de si grandes choses, que ne doit-on pa attendre des propres enfans naturels quand une fois ils seront rentrés dans l'ordre de la filiation.

Il est certain, que si on en juge par le écrits de Saint Paul, on ne peut s'attendr qu'à des choses admirables, car voic comme s'en explique cet Apôtre dans so Epitre aux Romains : *Si la chûte des Juifs. été le salut des Gentils, quelles graces ne ver rons-nous pas reluire au tems de leur retour Ce sera une resurrection de mort à vie.*

Or prenez garde que quoique cette au torité n'ait pas droit de vous affecter com me Juifs, elle vous presente cependant l motif le plus pressant d'embrasser le Chri stianisme.

Car, ou la prédiction renfermée da ces paroles s'accomplira, ou elle ne s'ac complira pas. Si la prédiction s'accompli & que votre conversion ait cet éclat, procure cette abondance de graces & benedictions qu'on puisse regarder comm *une résurection de mort à vie*, vous êtes fo cés par avance de reconnoître l'œuvre Dieu dans votre conversion au Christiani me, & par conséquent l'œuvre de Di dans le Christianisme. Si au contraire prédiction ne s'accomplit pas, & que vo tre conversion ne marque point dans

Chrétienneté cette grande révolution qui doit la faire changer de face aux termes de la Prophétie, dès-lors quittes & dégagés envers une Religion que vous n'aurez embrassée que sur la foi de ses Oracles, & dont l'Oracle le plus important, désavoué par l'esprit de Dieu, se trouvera par l'événement faux aux yeux de tout l'Univers, non-seulement vous retournerez avec gloire au Judaïsme, mais vous l'annoncerez avec gloire à toute la Terre, comme la Religion qui aura finalement triomphé de toutes les autres Religions, ce qui la rendra infailliblement dominante.

Ce n'est pas tout encore. Comme par votre conversion au Christianisme, la Gentilité aura perdu le seul titre, en vertu duquel elle prétend pouvoir vous tenir dans la sujetion, en même tems que vous serez victorieux dans l'ordre de la Religion, vous vous trouverez aussi affranchis dans l'ordre politique du joug qui vous fait gémir depuis tant de siécles.

Ainsi il est par avance démontré que votre accession au Christianisme, que d'ailleurs toutes les régles du bon sens justifient après une attente si vaine & si malheureuse, ne peut être que le triomphe de la vérité & de l'époque du rétablissement de votre nation dans les droits de sa glorieuse primogéniture.

Mais indépendament de tous ces motifs, si vous voulez réfléchir de bonne-foi sur le tems, les causes, & les caractéres de votre dispersion, vous comprendrez aisément que comme la croix a été le principe supérieur & invincible qui vous a bani de la terre de vos Peres ; il n'est aussi que la croix qui puisse vous y rétablir : & que comme il n'y eut de salut pour vos peres, mordus par le Serpent dans le desert qu'en regardant la figure des mêmes Serpens élevés au milieu d'Israel ; il n'y a de même de salut pour vous, après l'anathême terrible que votre Dieu lança contre vous lorsqu'il vit son Christ attaché par vous à la Croix, qu'en regardant avec douleur, & en esprit de réparation la figure du même Christ élevée au milieu de l'Eglise Chrétienne, ce qui est peut-être le regard dont a entendu parler Zacharie, quand il dit, *Que vous avez regardé celui que vous avez transpercé.*

Enfin quand vous pourriez résister à tous les motifs sans nombre que vous fournit la Théologie Historique & Dogmatique des livres Saints, vous êtes obligez de vous rendre à ce principe invariable de la Théologie naturelle, que comme la Justice, la bonté & la vérité souveraine ne peuvent jamais se démentir, ce que Dieu

Dieu ne paroît point condamner, lorsque sa justice, sa souveraine vérité seroient interessées à le condamner n'est point en effet condamnable, & ce que Dieu ne paroît pas justifier, lorsque sa bonté & sa souveraine vérité seroient inéressées à le justifier, & sans esperance de l'être, principe dont tout homme sensé & de bonne foi tirera la consequence, que le Christianisme est sans erreur, & le Judaïsme sans espérance.

DISPUTE des Armes d'Achille, tirée du treiziéme Livre des Métamorphoses d'Ovide. Traduction en vers par M. le Chevalier de Cogolin. A Paris chez Pierre-Alexandre *Leprieur*, ruë S. Jacques. 1751. *in*-12. Brochure de 56 pages.

L'Auteur de la Traduction que nous annonçons est heureux dans le choix des morceaux de l'antiquité qu'il nous donne en notre langue. L'an dernier il traduisit l'Episode d'Aristée, & cette année, il a choisi la dispute des Armes d'Achille. On va voir par les endroits que nous allons transcrire que M. de Cogolin ne défigure pas les anciens en les traduisant. Voici comment il fait parler Ajax :

refuser les attentions d'une providence ordinaire. Inutilement aussi voulez-vous faire entendre aux Nations que le Messie qu'elles adorent n'est qu'un imposteur, & que rien n'est plus injuste que le préjugé odieux qui s'est établi contre vous ? Séduits dans tous les tems par des systêmes de Religion bien plus grossiers que le vôtre, qui est néanmoins le seul qui n'ait pû les séduire, & d'autre part disposés à s'humaniser avec des peuples bien moins sociables que vous ; vous êtes néanmoins le seul peuple, vis-à-vis duquel elles ayent soutenu leur fierté : quelle étrange & universel renversement de tous les principes de conduite, & du côté de Dieu, & du côté des hommes ?

Or si le Ciel & la terre, concourent ainsi à opprimer le Judaïsme, & à élever le Christianisme ; qui êtes-vous pour vouloir soutenir ce qui est opprimé, pour vouloir détruire ce qui est protégé par ces deux puissances ?

Vous êtes choqués, dites vous, de voir un homme que vous avez crucifié, & mis à mort comme séducteur, jouir impunément des honneurs divins ; mais avez-vous premierement plus d'intérêt dans cette cause, ou plus de zéle & de pouvoir pour la défendre que Dieu même ?

Et si Dieu qui est la vérité même, la puissance même, souffre néanmoins depuis dix-sept siécles que le monde l'invoque par le Crucifié, l'adore indivisiblement avec le Crucifié, quelle mission avez-vous pour réclamer contre ce que Dieu autorise? quelle vertu pour vaincre ce qui auroit prévalu sur Dieu même?

Secondement, croyez-vous, de bonne foi, avoir aussi plus de lumieres que le monde entier? & si hors les Nations idolâtres, dont le jugement est sans conséquence en matiere de Religion, le monde entier Chrétien, ou Mahométan, adore comme Messie, ou revére comme Prophéte celui que vous avez condamné comme séducteur, comment persistez-vous à tenir pour justement condamné, celui que le monde entier justifie & revére, malgré votre condamnation?

Ouvrez donc enfin les yeux à la lumiere, & les oreilles aux sons de la vérité, & ne soyez pas toujours comme les idoles, *qui ont des yeux, & ne voyent point; des oreilles, & n'entendent point.*

Voyez, comme *la pierre qui a été rejettée par les Architectes, est devenue la pierre de l'angle.* Voyez comme les Gentils étrangers dans la Maison d'Abraham, & que Jesus-Christ avoit dit, qu'il étoit moins

La Déesse aux cent voix a fixé son séjour,
Sans relâche elle y veille, & la nuit, & le jour;
Son Palais est d'airain, dont la voûte sonnante
Fait retentir le bruit, le répete, & l'augmente;
Et le frémissement de ses murs ébranlés
A l'aide des échos, rend les sons redoublés.
En ces lieux point de paix, de repos de silence;
Ce n'est pas toutefois de grands cris qu'on y lance:
C'est un bruit sourd, confus, & tel que quelquefois
On l'entend se former d'un murmure de voix:
Ainsi lorsque la Mer jusqu'aux Cieux est portée,
Parvient au loin le choc de la vague agitée;
Ou si soudain l'orage a crevé dans les airs,
Le tonnerre affoibli, meurt avec les éclairs.
La Cour de ce Palais sans relâche obsedée,
Fourmille de l'essain dont elle est innondée,
Qui de vaines terreurs composant ses discours;
Fait du vrai, joint au faux, un bisarre concours:
Les uns font à ceux-ci des récits peu croyables,
Pour des faits avérés, d'autres donnent leurs fables;
Et leur mensonge orné de cent fausses couleurs,
Se grossit en marchant, d'une foule d'erreurs.
L'aveugle confiance, & les craintes mortelles,
Sont de ses volontés les Ministres fidéles,
L'Espoir, la fausse Joye, au rire concerté,
Et le Meurtre, levant son bras ensanglanté.
La Renommée enfin d'un œil que tout embrasse;
De la mer à son gré voit & parcourt la face;

Et portant ses regards sur la terre & les Cieux,
Pénetre les secrets des hommes & des Dieux.

La brochure finit par la description du Palais du Sommeil. La traduction de ce morceau qui fait la quinziéme Fable des Métamorphoses est remplie comme les autres de bons vers.

Parmi d'affreux rochers, sur les bords de l'averne,
Est le gouffre profond d'une antique caverne,
Où le Dieu du Sommeil, entouré de pavots,
Paroît enseveli dans les bras du repos;
Jamais l'astre brillant qui répand la lumiere
D'aucuns de ses rayons n'effleura sa paupiere;
La sombre obscurité regne dans ce séjour
Et seul dans l'Univers, il est privé du jour.
A travers des brouillards, la voûte ténébreuse
Laisse à peine percer une clarté douteuse,
Dont la pâle lueur que chaque instant détruit,
N'est que l'avant-coureur des ombres de la nuit.
Cet oiseau vigilant, dont le chant nous réveille,
De ce Dieu n'a jamais épouvanté l'oreille;
Et le dogue bruyant qui garde nos Palais,
Des éclats de sa voix ne le troubla jamais.
Au fond de ces deserts, nul être ne respire,
Le calme est éternel, & le plus doux Zephire
D'un souffle n'oseroit agiter ces forêts,
Que le tems a peuplé de funebres Cyprès.
Le Silence y préside, & penché sur son Urne,

Le Lethé voit couler son onde taciturne,
Qui roulant mollement sur un terrain mousseux,
Assoupit au bruit lent de ses flots paresseux.
Auprès de l'antre, on voit des pavots innombra-
bles,
Et les plantes comme eux au repos favorables,
Dont la nuit exprimant la vertu dans les airs,
Forme ce doux sommeil, charme de l'Univers.
Ce Palais escarpé, l'horreur de la Nature,
N'a ni gardes, ni murs, ni portes, ni serrure;
De crainte que les gonds, s'ils venoient à gémir
En reveillant le Dieu, ne le fissent frémir.
Du plus tendre duvet, au sein de la molesse;
La volupté forma sa couche enchanteresse;
En foule on voit errer les songes à l'entour:
Ministres assidus de sa paisible Cour,
Qui pour plaire à leur Roi, sous d'aimables figures
Font à ses sens trompés, de douces impostures,
Et leur nombre est égal aux feuilles des Forêts,
Au sable du rivage; aux épics de Cérès.

LETTRES traduites d'un Anglois. *A Londres*, 1751. Un volume *in*-12. On attribue cet Ouvrage qui ne nous paroît point une traduction, à un homme aimable, qui a de l'esprit & des connoissances. La plupart des Lettres roulent sur des matieres de galanterie; comme la jalousie, la tendresse, les racommodemens, l'insensi-

bilité, la discretion, &c. Pour donner une idée du ton qui regne dans cette production, & du stile de l'Auteur, nous allons transcrire la lettre qui traite des plaisirs de l'amour conjugal.

ISMENA A HORATIO.

Dans cette absence à laquelle vous m'avez condamnée, mon cher Horatio, vous me dites que je jouis d'un vrai bonheur, par la certitude dans laquelle je suis que vous êtes à présent à moi, & que la connoissance exacte des sentimens de votre cœur, doit me faire compter sur vous: Helas! que nous pensons différemment, & que je sens qu'il est impossible de rendre ce qui est au-dessus de l'expression! quelle satisfaction d'être occupé d'un autre soi-même, qui partage nos peines, nos plaisirs, qui en éprouve la plus grande partie; l'assurance que ce n'est pas pour un jour seulement, que ce n'est point par un caprice que l'on aime, cette assurance remplit l'ame des idées les plus délicates & les plus voluptueuses: on ne trouveroit point de termes assez forts pour les exprimer. Une amitié tendre entre des personnes de même sexe, a de tels plaisirs, de tels charmes que les plus grands hommes n'ont crû faire rien de trop pour l'obtenir; les genies

les plus brillans en ont fait les éloges ; mais que de délices n'éprouve-t-on point quand aux charmes effectifs, à la solidité de l'amitié, on joint les transports de l'amour ! cette passion s'augmente tous les jours, elle releve & donne le prix à chaque transport, quand tous les sens la partagent, & que l'ame & le corps semblent se prêter un mutuel secours pour rendre ces plaisirs parfaits. Ah ! le mariage fait le bonheur de la vie ; il a en lui tous les biens qu'on peut attendre du Ciel, quand les personnes qui se trouvent unies par ce lien, n'ont qu'une volonté pour les diriger l'un & l'autre, n'ont qu'un mouvement pour les déterminer, & ne s'occupent que d'un seul & même intérêt ; le devoir n'est plus une gêne ; ils font leurs études de se plaire mutuellement ; ce n'est pas l'idée seule de ce devoir qui les détermine, mais ils y trouvent un plaisir véritable : ainsi que les facultés de l'ame se trouvent satisfaites en se prêtant mutuellement des secours, de même le mari tendre, empressé, reçoit-il de sa femme reconnoissante le prix de son attachement ; tout ce qui se fait dans l'Univers est indifferent à ce couple heureux. Comme ils trouvent en eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient désirer, ils n'ont aucun besoin de porter leurs vûes sur les

objets étrangers, pour mettre de la variété dans leurs plaisirs; sans ce secours, leurs entretiens sont également vifs, également agréables; & si quelquefois l'un d'eux est obligé de s'occuper seul de quelque chose dont il ne puisse partager les soins avec l'autre, cette distraction forcée ne fait que donner un nouvel interêt, dégré de vivacité de plus à leur conversation, lorsqu'ils se font part avec sincerité de ce qu'ils ont fait: Ainsi que l'esprit se replie sur lui-même, & réfléchit sur les objets differens dont les sens lui transmettent l'image, de même quand le mari & la femme se trouvent réunis, s'occupent-ils avec réflexion des choses qu'ils ont observées en particulier. C'est ainsi, mon cher Horatio, que nous avons vécu depuis le moment que les cérémonies du mariage, & notre penchant, ont formé notre union. Lorsque la tendresse est fondée sur la convenance des caracteres, quand elle est confirmée par la raison, & que le tems & l'habitude lui ont donné des forces, on éprouve, en s'y livrant, des plaisirs véritables, & qu'il m'est impossible d'exprimer: comme ce sont sur ces motifs qu'est fondée notre union, je suis assurée d'être toujours l'objet passionnément aimé d'Horatio.

Abregé Chronologique de l'Histoire Ecclésiastique, contenant l'Histoire des Eglises d'Orient & d'Occident ; les Conciles généraux & particuliers ; les Auteurs Ecclésiastiques ; les schismes, les hérésies, les institutions des Ordres monastiques, &c. depuis l'an 33 de l'Ere Chrétienne, jusqu'à l'année 1700. Deux gros volumes *in*-8°. *A Paris*, chez Jean-Thomas *Herissant*, rue Saint Jacques, 1751.

Il n'est pas possible de faire un extrait de cet utile & commode ouvrage. Nous avons voulu faire connoître dans le Mercure de Décembre la maniere de disserter de l'Auteur ; pour mettre nos lecteurs à portée de juger de sa maniere de narrer, nous choisirons les dix dernieres années de son ouvrage, parceque les faits n'y sont pas en grand nombre. On verra que l'Auteur n'en présente que d'intéressans, & qu'il en choisit très-bien les circonstances.

1690.

Alexandre VIII. proscrit par un décret du 14 Août, l'erreur du péché philosophique ; on appelleroit péché philosophique, ou péché moral, une action qui offenseroit la raison, sans offenser Dieu ; parce que celui qui la feroit, ou ignore-

roit Dieu absolument, ou ne penseroit point à Dieu dans le moment où il le feroit. C'est cette opinion que le Pape proscrivit. Le Pere Meunier, Jesuite, Professeur à Dijon, avoit fait soutenir en 1686 une Thése, qui paroissoit exprimer cette erreur; elle étoit conçue en ces termes : *Le péché philosophique commis sans aucune connoissance de Dieu, ou sans aucune attention à lui, n'est point une offense de Dieu, ni un péché mortel.* Cette Thése méritoit d'être reprise, cependant elle ne fut attaquée que trois ans après qu'elle fut soutenue, & le Jesuite, pour se justifier, dit qu'il avoit toujours parlé du péché philosophique, & de l'ignorance absolue de Dieu, conditionnellement, & comme d'une chose moralement impossible; plusieurs raisonnemens qu'on lui attribuoit, étoient refutés dans ses cahiers.

1691.

Mort d'Alexandre VIII. le premier Février. Le Cardinal Antoine Pignatelli lui succéde, le 12 Juillet, & prend le nom d'Innocent XII.

Affaire du faux Arnaud. C'étoit un stratagême imaginé, pour découvrir des personnes qu'on soupçonnoit d'être attachées aux sentimens de Jansénius. Un

quidam prit le nom de M. Arnaud ; & ſçachant que ce Docteur étoit en relation avec les Docteurs de Douai, il ſaiſit une occaſion qui ſe préſenta pour entrer avec eux par Lettres, dans un commerce particulier ſur differens points de Théologie, & ſur des Théſes qu'il leur envoya à examiner & à ſigner. Ces Théologiens, croyant avoir à faire au véritable Arnaud, lui écrivirent ſur ces Théſes qu'ils trouvoient captieuſes, & après bien des Lettres de part & d'autre, ils les ſignerent, en y ajoutant des explications en forme de jugement ; mais le faux Arnaud ayant ſouhaité avoir une ſignature pure & ſimple de ſes Théſes, ils la lui envoyerent. Cette intrigue étant venue à un certain point de maturité, celui qui conduiſoit la manœuvre, fit paroître les Théſes ſans explication. L'affaire fit grand bruit. Ces Docteurs furent bientôt connus, & enſuite exilés, comme convaincus d'avoir renouvellé l'erreur des cinq propoſitions. M. Arnaud s'inſcrivit en faux, ſe plaignit hautement de la ſupercherie, & ne menagea pas l'Auteur, qui en effet étoit reprehenſible, d'avoir manqué ſi ouvertement à la bonne foi.

Calinique, Patriarche de Conſtantinople, approuve dans un Acte Synodal la

Confession de Parthenius, & condamne les écrits de Jean Carysophile Logotheve, qui sous prétexte de former quelques difficultés sur le mot de *Transsubstantiation*, sembloit établir des erreurs conformes à celles de Cyrille Lucar sur l'Eucharistie.

1692.

Les Jesuites de Pekin, Ville Capitale de la Chine, obtinrent un Arrêt du Tribunal des Rites, qui autorisoit la prédication de la Religion Chrétienne, dans toute l'étendue de ce vaste Empire. La faveur, dont ces Missionnaires jouissoient à la Cour de l'Empereur, leur donna le crédit d'obtenir cet Edit, dans un tems où plusieurs Mandarins, Gouverneurs de Provinces, persécutoient ouvertement les Chrétiens, en vertu des anciennes Loix du Pays, qui défendoient l'exercice de la Religion des Européens.

1693.

Le 26 Mars, Mandement de M. Maigrot, Prêtre du Seminaire des Missions Etrangeres, Vicaire Apostolique dans la Province de Fokien, à la Chine, & depuis Evêque de Conon, pour défendre d'employer, en parlant de Dieu, d'autre nom que celui de *Tien-chu*, au lieu de

ceux de *Tien & Chami*, dont on se servoit auparavant, & que les Missionnaires Jesuites avoient adoptés. Ce Mandement donna lieu à un procès, qui a été terminé par des Réglemens de Police & de discipline. C'est tout ce que les souverains Pontifes pouvoient faire; le fond des articles contestés étant de nature à ne pouvoir être jugé que sur les lieux, & par des gens qui entendroient parfaitement la Langue Chinoise.

Fin du differend d'entre la Cour de Rome & celle de France. Le Roi s'étoit relâché volontairement d'une partie des droits des franchises, & le Pape donna des Bulles aux Evêques nommés, après que ceux d'entre eux qui avoient assisté à l'assemblée de 1682, lui eûrent écrit une Lettre de soumission, & il ne contesta plus avec le Roi pour le droit de Régale. La Lettre que les Evêques nommés écrivirent au Pape, a été regardée par les Etrangers, comme une révocation de ce qui s'étoit fait en 1682; & il est vrai, dit le Pere d'Avrigny, que les termes dans lesquels elle étoit conçue, pourroient le faire croire, si on ne sçavoit d'ailleurs que le Clergé en corps ne fit nulle démarche en cette occasion, & que même les Evêques nommés écrivirent séparément à Innocent

XII. quoique ce fût précisément dans les mêmes termes. Le Parlement de Paris a toujours aussi agi sur le fondement que les quatre articles étoient si essentiels à nos libertés qu'on ne pouvoit s'en écarter. Enfin depuis ce tems-là, les quatre articles ont été soûtenus en differentes occasions & dans les Livres & dans les Théses, du vivant de Louis XIV. preuve qu'il n'a pas prétendu y renoncer.

1694.

Les disputes, touchant la signature du Formulaire, se renouvellent en Flandres, à l'occasion d'un décret d'Innocent XII. en datte du 18 Janvier, par lequel Sa Sainteté ordonne de signer le Formulaire dans le sens qui vient à tout le monde, & que les termes présentent d'eux-mêmes à l'esprit : *In sensu obvio quem ipsius verba exhibent.* Les Disciples de Jansénius interprêterent en public ce décret à leur avantage, de même que les deux Brefs que le Pape fit expédier sur le même sujet, le 6 Février suivant ; mais au fond ils en étoient mal satisfaits, c'est ce qu'ils témoignoient dans les Lettres particulieres qu'ils s'écrivoient réciproquement.

M. Arnauld, qui depuis la mort de l'Abbé de Saint Cyran étoit regardé com-

me le chef des partisans de Jansénius, meurt en Flandre le 8 Août; depuis lui ce fut le Pere Quenel, son Disciple.

1695.

Edit célébre de Louis XIV. sur la Jurisdiction Ecclésiastique, donné au mois d'Avril, & enregistré au Parlement de Paris le 14 Mai suivant; tous les autres Parlemens, excepté celui de Flandre, l'ont vérifié dans la suite. M. le Chancelier Boucherat, & M. le Premier Présidént de Harlay avoient eu ordre du Roi, de travailler de concert à rédiger les articles de cet Edit, qui a pour objet principal de régler la Jurisdiction contentieuse des gens d'Eglise; ce n'est que par accident qu'il parle de leur Jurisdiction gracieuse. Il entre dans un grand détail sur tous les points qui regardent la police & la discipline Ecclésiastique, la correction des mœurs. Il établit la forme, dans laquelle on peut faire l'instruction des procès aux Clercs dans la Jurisdiction Séculiere & Ecclésiastique. Il statue sur les droits, prérogatives & honneurs dûs aux Supérieurs Ecclésiastiques; enfin il prescrit des régles sur la distinction des cas, dont les Juges Laics& Ecclésiastiques ont droit de drendre connoissance, chacun en particu-

lier, ou en commun. Depuis l'établissement des appels comme d'abus dans tous les Parlemens du Royaume, les Ecclésiastiques ne cessoient de faire des représentations au Prince pour qu'il en arrêtât le trop grand nombre, en décidant des cas où ils pourroient être reçus. Il fut arrêté dans l'assemblée de 1690, que l'on feroit sur ce sujet de nouvelles représentations au Roi; on le fit, & cet Edit en fut le fruit. Voici comme l'assemblée générale de cette année, tenue à Saint Germain-en-Laye, en parle par la bouche de M. de Harlay, Archevêque de Paris, & Président de ladite assemblée, « que pour re-» médier à la confusion qui s'étoit glissée » depuis long-tems entre la Jurisdiction » Séculiere & Ecclésiastique, le Clergé » n'avoit rien négligé pour obtenir un » Réglement qui le remît dans la jouis-» sance de ses droits naturels & légitimes: » qu'il avoit fait à Sa Majesté diverses re-» montrances, sur lesquelles on avoit eu » souvent des réponses favorables, mais » qui faute d'enrégistrement étoient jus-» qu'ici demeurées sans exécution: » qu'enfin le Roi animé du zéle qu'il a » pour l'Eglise, tout occupé qu'il étoit » des soins les plus pressans de son Etat, » avoit bien voulu la veille de son départ

» pour Compiégne, examiner le projet
» de l'Edit, article par article, & juger
» par lui-même des raisons qu'alléguoit le
» Clergé, & de celles qu'on pouvoit lui
» opposer; qu'ayant fait dresser l'Edit
» dans la forme où il est, pour prévenir
» les demandes & les desirs du Clergé, Sa
» Majesté l'avoit fait publier, & enre-
» gistrer au Parlement de Paris, avant
» l'ouverture de l'assemblée; que cet Edit
» étoit si favorable, qu'il y avoit lieu
» d'en attendre des suites avantageuses
» pour le Clergé, qu'il levoit les difficul-
» tés qui arrêtoient si souvent les Evêques
» dans l'exercice de leur Jurisdiction, &
» leur ouvroit les moyens de rétablir le
» bon ordre & la discipline. *Procès-verbal de l'assemblée générale du Clergé de 1695, du Jeudi 26 Mai.*

Le Pape fait mettre à l'*Index*, par décret du 27 Septembre, le Livre de *la devotion à la Sainte Vierge, & du culte qui lui est dû*, par M. Baillet; & *l'Année Chrétienne de M. Le Tourneux.* On reprochoit à M. Baillet de s'expliquer dans son Livre d'une maniere qui ne paroissoit pas assez conforme aux sentimens reçus dans l'Eglise sur la dévotion de la Sainte Vierge, & sur les titres & les prérogatives qui sont attribués à cette sainte mere de Dieu.

1696.

Au contraire, le Pere Graffet, Recolet, crut rendre à la France un ſervice important, en donnant une nouvelle Traduction de la vie de la Sainte Vierge, écrite en Eſpagnol par Marie de Jeſus, Abbeſſe du Couvent de l'Immaculée Conception de la Ville d'Agreda; mais ce Livre plein de fables & de rêveries, qu'on y débitoit comme autant de révélations, parut plus propre à expoſer la Religion Chrétienne aux mépris des impies & des hérétiques, qu'à faire honneur à la Sainte Vierge; c'eſt le jugement que la Faculté de Théologie de Paris en porta dans ſa Cenſure du 17 Septembre, & celle-ci ajoûta une proteſtation d'honorer la Sainte Vierge comme mere de Dieu, de ſe tenir au ſentiment de ſes Peres, touchant la Conception immaculée, & de croire ſon Aſſomption au Ciel en corps & en ame.

1697.

Déclaration du Roi Très-Chrétien, le 12 Décembre, qui défend aux Proteſtans, ſous peine de la vie, d'aller s'établir dans la Principauté d'Orange, qui venoit d'être rendue au Roi Guillaume par la Paix

de Riſwick ; par une autre Déclaration du 13 Décembre de l'année ſuivante, Louis XIV. ordonna l'exécution de l'Edit de révocation de celui de Nantes, & ôta par-là aux Calviniſtes toutes les eſperances qu'ils avoient conçues à l'occaſion de la guerre que Sa Majeſté avoit ſoutenue contre la plus grande partie des Puiſſances de l'Europe.

1698.

On vit paroître vers la fin de cette année, le fameux Problême Eccléſiaſtique, qui portoit pour titre : *Problême Eccléſiaſtique propoſé à M. l'Abbé Boileau de l'Archevêché ; à qui l'on doit croire, ou à M. Louis-Antoine de Noailles, Evêque de Châlons en 1695, ou à M. Louis-Antoine de Noailles, Archevêque de Paris en* 1695. M. de Noailles, n'étant encore qu'Evêque de Châlons approuva par un Mandement du 13 Juin 1695, les Réflexions Morales ſur le Nouveau Teſtament, que le Pere Queſnel lui avoit dédiées. Ce Prélat transferé peu après au Siége Archiepiſcopal de Paris, condamna l'*Expoſition de la Foi, touchant la grace & la prédeſtination*, par ſon Ordonnance du 20 Août 1696, qui donna lieu au Problême. L'Auteur y fait un parallele des réflexions morales & de l'expo-

sition, & prétend qu'il n'est pas possible d'accorder ensemble l'Evêque & l'Archevêque, parce que les deux ouvrages sont si semblables, qu'on ne peut censurer ou approuver l'un, que la censure ou l'approbation ne tombe sur l'autre. Ce libelle fut brûlé le 15 Janvier 1699, en vertu d'un Arrêt du Parlement de Paris, rendu le 10, sur les Conclusions de M. Daguesseau, Avocat Général, depuis Procureur Général, & ensuite Chancelier de France. Le Problême ne fut pas plus heureux à Rome; il y fut proscrit par un décret du Saint Office le 2 Juillet 1700.

1699.

Une autre affaire d'éclat partageoit l'attention du Public; c'étoit une dispute entre M. Bossuet, Evêque de Meaux, & M. de Fenelon, Archevêque de Cambrai, au sujet de l'*Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure*, publiée par ce dernier en 1697. M. Bossuet regardoit cet ouvrage, comme un renouvellement *du Molinosisme*; il le déféra au Tribunal du Public, par des Ecrits réitérés; & enfin l'affaire ayant été portée jusqu'à Rome, Innocent XII. prononça par son décret du 12 Mars, sur le Livre en général & en particulier, sur vingt-trois propositions

qui paroissoient tendre pour la plûpart, à établir la réalité d'un état où l'on aime Dieu ici-bas pour lui uniquement, qui exclut les motifs de crainte & d'esperance, & le desir de la récompense & de la béatitude. Le Roi ordonna aux Métropolitains d'assembler leurs Suffragans pour l'acceptation du décret, & en conséquence de tous ces Synodes, il donna le quatriéme Août ses Lettres Patentes pour son entiere exécution. Ainsi l'on peut dire que le triomphe de M. Bossuet fut complet. Mais si rien n'est plus glorieux que de triompher de soi même, celui de M. de Fenelon le fut aussi. Car ce pieux & sçavant Prélat ne se contenta pas de se soumettre au jugement du Saint Siége; il fut le premier à conclure dans son propre Synode, que le Roi seroit supplié d'ordonner par ses Lettres Patentes, que ses ouvrages faits pour défendre l'explication des maximes des Saints seroient supprimés.

1700.

Mort d'Innocent XII. le 12 Juillet, le Cardinal Jean-François Albani lui succéde le 23 Novembre, & prend le nom de Clément XI. Ce Pape a donné en 1713 la Bulle *Unigenitus*, qui condamne cent une

proposition tirées du livre des Réfléxions du Pere Quesnel.

Les vrais principes de l'Art d'écrire, ou les vérités de cet Art rendues faciles par demandes & par réponses, par le sieur *Roylles* Expert Juré Ecrivain, *à Paris* rue de la Verrerie, au Livre d'Or. Volume *in*-4° qui se vend 2 livres 10 sols broché, & 3 livres 10 sols relié, nouvelle édition.

On ne peut rien voir de plus clair, de plus sage & de plus méthodique que le livre que nous annonçons; il seroit à souhaiter qu'il fût entre les mains de tous les jeunes gens, & qu'on en adopiât généralement les principes. M. Roylles joint à une connoissance fort rare de son Art, un zéle digne des plus grands éloges; sa capacité & sa réputation ayant fait souhaiter aux jeunes Maîtres à écrire de Paris & de Province, de pouvoir montrer suivant ses principes, il leur donne des démonstrations gratuites tous les soirs depuis six jusqu'à huit heures. Toutes ces opérations se font rélativement à la méthode que M. Roylles a imaginée pour l'Ecole Militaire.

Almanach de Normandie pour l'année 1752. *A Rouen* chez *Besongne* fils. Cet Almanach devient tous les jours plus curieux; outre les choses communes à

presque tous les Almanachs, on trouve dans celui que nous annonçons, une infinité de particularités utiles & intéressantes pour la Province à laquelle il est destiné; comme la liste des Abbayes & Prieurés, la demeure des Membres du Parlement de Rouen, de la Chambre des Comptes & les foires, les jours de poste, les carosses & messageries, & mille autres choses d'un usage très fréquent.

TARIF des glaces de la Manufacture Royale. *A Paris* chez *C. P. Gueffier*, Parvis Notre-Dame. 1752.

Depuis l'établissement de la Manufacture Royale des glaces en 1666, il a paru plusieurs tarifs en chiffres rangés par colonnes, qui indiquent le prix de chaque glace, mais sans enseigner la maniere de s'en servir. L'Auteur du nouveau Tarif a suppléé à ce qui avoit échappé aux autres.

LES parties de plaisirs de la Bourgeoisie, Almanach pour l'année 1752, dedié aux nouveaux mariés. *A Paris* chez *Guyllain* Quai des Augustins, au lis d'or.

Cet Almanach contient 1°. les noms des Acteurs & Actrices de l'Opera & des Comédies Italienne & Françoise, & la liste des ouvrages les plus célébres qu'on y représente.

présente. 2°. une indication des choses dignes d'être remarquées dans les Maisons Royales, & des quartiers de Paris affectés à certaines marchandises, ce qui est commode pour les étrangers & les gens de Province nouvellement arrivés à Paris. 3°. Des Chansons sur des airs fort connus dans les lieux où la Bourgeoisie fait ordinairement ses parties de plaisir.

La vie & les avantures du petit Pompée, histoire critique, traduite de l'Anglois par M. Toussaint *in*-12. 2 volumes. *A Londres*, & se trouve *à Paris* chez *David* jeune.

C'est une plaisanterie, mais c'est la plaisanterie d'un Philosophe dont nous rendrons compte le mois prochain, aussi bien que du livre qui suit.

Histoire des révolutions de l'Empire des Arabes, par M. l'Abbé *de Marigny*, tome troisiéme & quatriéme. *A Paris* chez *Gissey*, *Bordelet* & *Ganeau*. 1751.

Lettres de M. l'Abbé de *** à ses éleves, pour servir d'introduction à l'intelligence des divines écritures, & principalement des livres prophétiques, rélativement à la langue originale. Tom. premier, *à Paris* chez *Colombat*. 1751.

Un ouvrage qui n'a d'autre objet que

celui de réveiller l'étude & l'amour des divines écritures, doit être bien reçu.

L'Auteur, M. Villefroy, Abbé de l'Abbaye de Blasimont, Censeur Royal & Sécretaire de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, a commencé par donner des principes à ses éléves, & il leur communique maintenant ses connoissances.

Dix Lettres écrites dans un style simple, mais qui n'exclut ni le grand, ni le sublime ; lorsqu'ils sont nécessaires, forment le Volume que nous annonçons.

La premiere Lettre peu susceptible d'extrait, parce que tout y est essentiel, contient les raisons qui ont occasioné cet ouvrage ; la route que l'Auteur s'est frayée pour acquérir les connoissances qu'il a communiquées à ses éléves ; le nombre des Livres Sacrés qu'ils ont traduit sous ses yeux & le nom des langues Orientales ausquelles ils se sont appliqués.

Ensuite M. l'Abbé Villefroy leur fait envisager les difficultés qu'ils ont à surmonter pour parvenir à l'intelligence du texte original de l'Ecriture Sainte & pour donner des versions sur l'Hébreu, plus intelligibles & plus suivies que celles de plusieurs modernes, qui n'ont pas rendu toute cette admirable harmonie, qui fait une partie du sublime des Livres Divins, &

qui se trouve dans l'original.

L'Auteur parle ensuite du double sens littéral, il croit le trouver dans toutes les prophéties qui regardent le corps de l'Eglise avant l'incarnation du Verbe ; il insinue en même-tems que tout ce qui s'est passé concernant le Peuple de Dieu, depuis la publication des Oracles des Prophetes, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, est une prophétie de ce qui s'est passé rélativement au corps entier de l'Eglise chrétienne, jusqu'à nos jours.

Après ce point de vûë, on apperçoit les titres des 10 Lettres qui composent le premier volume, & des 6 qui formeront le deuxiéme, si le premier est bien reçu.

Cette Lettre finit par un grand éloge du sçavoir & de la sagacité de Saint Jérôme.

Les II, III, IV & V, Lettres sont un précis de la conduite de Dieu sur les hommes, en matiere de religion. On voit dans l'étendue de 127 pages, un tableau qui représente une alternative continuelle de la justice & de la miséricorde du Verbe sur les hommes : alternative néanmoins où la clémence l'emporte sur la sévérité; ce précis est vif & instructif. Il faut lire, & même méditer la IV. Lettre ; l'histoire qu'elle contient sert de base au sens

littéral, accompli depuis la publication des Propheties, jusqu'à la naissance du Verbe incarné ; pendant que la cinquiéme Lettre renferme les faits sur lesquels porte un deuxiéme sens littéral & historique accompli dans Jesus-Christ, & dans le corps entier de son Eglise.

La sixiéme Lettre, propre seulement à ceux qui cherchent la vraie prononciation des Lettres Hébraïques, contient les caractéres de cette langue, dont le son & la valeur sont exprimés, non selon l'opinion des Rabbins, mais d'après Origêne qui nous a laissé le premier chapitre Hébreu de la Genèse, transcrit en caractéres Grecs. L'Auteur s'appuie aussi sur les noms propres rendus par le Grec, la Vulgate & quelques Versions Orientales. Cette Lettre finit par les régles que l'Auteur donne à ses Eleves, pour transcrire l'Hébreu en caractéres François, de maniere à ne rien perdre de la prononciation & du son que les consonnes & les points voyelles ont dans l'original. Ressource assez utile pour des transcriptions de longue haleine.

La septiémeLettre est employée toute entiere à établir le double sens littéral dont nous venons de parler.

L'Auteur commence par déclarer après S. Thomas, que le sens littéral n'est autre

que le ſens hiſtorique, & il le diſtingue exactement du ſens ſpirituel, que ce S. Docteur diviſe en tropologique ou moral, allégorique ou figuré, & anogogique, ou ſens qui regarde l'éternité. L'Auteur donne des idées nettes de ces trois ſortes de ſens ſpirituels, afin qu'on ne les confonde pas avec le ſens littéral, qui eſt le ſeul dont on puiſſe tirer un argument. *Ex quo ſolo*, dit Saint Thomas, *poteſt trahi argumentum*.

Le mélange de ces ſens avec le ſens littéral, fait un mauvais effet dans les commentaires, puiſqu'en expliquant quelques verſets dans le ſens littéral, & les ſuivans dans le ſens ſpirituel, on rompt l'harmonie qui ſe trouve dans les écrits des Prophetes : or quand cette harmonie eſt rompue, comment ſuivre le fil, je ne dis pas ſeulement du double ſens littéral, mais même du premier ſens hiſtorique? On peut lire à ce ſujet ce qui eſt marqué depuis le milieu de la page 220, juſqu'à la page 223.

Au milieu de la page 223, l'Auteur apporte la raiſon qui lui fait admettre un double ſens littéral dans toutes les prophéties qui regardent le corps entier de l'Egliſe avant la naiſſance du Meſſie. Cette raiſon eſt fondée ſur la conduite du Verbe en

matiere de religion, qui est la même dans l'Eglise chrétienne, que celle qu'il a tenue dans l'Eglise qui précéda l'incarnation. L'Auteur fait ensuite un parallele de cette double conduite, auquel nous croyons qu'il est difficile de se refuser.

De là il passe à l'utilité qui résulte de ce double sens littéral.

Le premier avantage qu'on en retire est de défendre l'Ecriture, & surtout les livres prophétiques, des reproches & des insultes des Déistes, qui faute d'entendre le sens de la Vulgate, d'après l'original Hébreu, ne trouvent aucune harmonie de discours dans les livres saints. On peut lire les objections de ces incrédules & la réponse qu'on y fait. Elles commencent à la page 235 & finissent à la page 241.

L'Auteur se promet un deuxiéme avantage dans la découverte du double sens littéral. En effet, dès que l'on fera voir à un Juif raisonnable, que le Messie, rejetté & crucifié par ses Peres, est prédit avec son Eglise, par le même texte & par les mêmes expressions qui caractérisent l'Eglise du Verbe avant son incarnation, que peut répondre alors cet ennemi du Christianisme ? ne verra t'il pas que ces termes peignent également l'état de l'Eglise avant Jesus-Christ & celui de l'Eglise Chrétienne ?

Les huitiéme & neuviéme Lettres sont employées à faire voir que le double sens littéral se trouve dans la prophétie contenue dans les Chapitres 58 & 59 d'Isaïe. On peut voir à la lecture de cette version & des notes Françoises qui la suivent, que la découverte du double sens littéral, n'est pas si difficile, que l'on pense, pour un homme qui sçait manier la langue Originale & qui connoit toute la valeur des termes énigmatiques. Qui croiroit que ces deux Chapitres d'Isaïe, que Vatable a pris pour une piéce de morale, forment depuis le commencement jusqu'à la fin une Prophétie des plus intéressantes, où le fil du double sens littéral est suivi partout sans la plus légere interruption ? On remarque une faute considérable d'impression dans la version de cette prophétie page 283 ligne 12, au lieu de *celui que*, il faut lire, *celui-ci qui*.

VI. La dixiéme Lettre finit ce volume ; son objet est de prouver que si l'Auteur admet un double sens littéral dans beaucoup de prophéties, il ne s'ensuit pas qu'il prétende le trouver par tout ; puisqu'il y a des Oracles où Jesus-Christ est l'unique point de vûë du Prophéte. C'est donc pour démontrer cette vérité, qu'il a choisi le Pseaume huitiéme dont

il attribue le sens littéral à Jesus-Christ, exclusivement à tout autre objet. Les commentateurs ne voyent, dans ce Pseaume, que les versets 3 & 6 qui conviennent à Jesus-Christ; mais l'Auteur soutient que tous les versets & toutes les expressions de cette Poësie, appartiennent au Verbe incarné, quoiqu'on ait imaginé que le corps du Pseaume regarde l'homme en général.

La version soit Latine, soit Françoise de cette prophétie, est précédée de cinq observations, la premiere tend à prouver que le raisonnement fait par Saint Paul *Hebr. II. 56, &c.* ne permet pas de reconnoitre dans cette Poësie sacrée, d'autre objet que J. C.

La deuxiéme observation examine ce Pseaume selon les régles de la Grammaire, suivant lesquelles on essaye de rendre sensible la liaison qui se trouve entre tous les versets qui composent cette prophétie.

Dans la troisiéme on examine la signification donnée par l'Ancien Testament aux termes énigmatiques, *Cieux*, *Lune*, *Etoiles*.

La quatriéme explique en quel sens les prophéties ont pris les termes énigmatiques de *Brebis*, *de Bœuf*, *Animaux des champs*, *Oiseaux du ciel*, *Poissons &* *Mers*.

La cinquiéme justifie les significations des termes précédens, par l'autorité du Nouveau Testament, qui, sur leur valeur, est parfaitement d'accord avec l'Ancien.

Ces observations sont suivies d'une traduction Latine, & Françoise, & accompagnees de petites notes qui renvoient aux marques qui précédent. On verra dans ce Ps. une harmonie & une noblesse d'expression bien rare dans les versions de cette espéce.

Ces Lettres sont le fruit d'une longue étude; on y trouve des réfléxions très solides & des vues dignes d'être approfondies. Le style en est clair & naturel; tout est neuf dans ce grand travail & rien cependant n'y réspire la nouveauté.



ECLAIRCISSEMENT

Sur le Mémoire de M. Maraldi, dont l'extrait se trouve dans le deuxième Mercure de Décembre.

IL semble qu'on a voulu jetter des doutes sur la longitude du Cap de Bonne-Espérance, déterminée par le moyen de l'éclipse de lune du 9 Juin au matin de l'année derniere 1751, observée au Cap par M. l'Abbé de la Caille, & comparée aux observations qui en ont été faites à Marseille & à Turin, puisqu'on a avancé dans le premier tome du Mercure du mois de Décembre dernier, qu'*il y a près de 4 minutes de différence dans le commencement de l'éclipse observé (en réduisant au méridien de Paris) à Marseille & à Turin.* Mais où a t'on pris le commencement de cette éclipse observée à Marseille ? M. Maraldi qui s'est servi de l'observation faite à Marseille par le Pere Pezenas Jésuite, n'en connoit pas d'autre, & assure que ce Pere n'a pas observé le commencement de cette éclipse, parce que le Ciel étoit couvert de nuages, il est en état de le prouver par la relation de cette observation envoyée à M. de l'Isle

& communiquée à l'Académie des Sciences avant les vacances, & par une copie du Journal des obſervations du Pere Pezenas, écrite de ſa main, & envoyée à M. Roulier, Miniſtre & Secrétaire d'Etat. Voici ce qu'on lit dans ce Journal.

8 Juin. Le ſoir, nuages.

9 Juin éclipſe de lune. Elle ne paroiſſoit pas commencée à 12 heures 26.

On voyoit cependant une eſpece de pénombre, que l'on ne pouvoit pas diſtinguer des nuages.

A 1 heure 16 minutes, plus de la moitié de la lune parut éclipſée.



DICTIONNAIRE apostolique à l'usage de Messieurs les Curés des Villes & de la campagne, & de tous ceux qui se destinent à la chaire. Par le Pere Hyacinthe de Montargon, Augustin de la Place des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumonier du Roi de Pologne, Duc de Loraine & de Bar. *A Paris* chez la veuve *Lottin* & *Butard*, & chez l'Auteur, 1751, tome premier; gros *in* 8°.

Nous rendrons compte le mois prochain de cette entreprise utile à tous ceux qui prêchent, & nécessaire à la plupart.

EPHEMERIDES cosmographiques, où le cours aparent & réel du soleil & des planetes est représenté par des planches d'après les calculs & régles astronomiques, pour l'année 1752. avec d'importantes observations sur la Cosmographie, l'Astronomie Phisique, & l'Histoire naturelle qui forment une suite à celles des Ephémérides en tables & en figures de 1750 & 1751.

Le titre de l'ouvrage en fait connoître le but & l'utilité: c'est le fruit du travail & des réfléxions d'un homme de qualité qui fait servir ses études à l'honneur de la religion, & aux progrès de l'Astronomie

& de la Phisique. Nous invitons nos Lecteurs à voir sur tout dans le livre que nous annonçons, deux chapitres fort curieux; le premier traite de l'autorité des vérités révélées en Phisique, & le deuxiéme, de la liaison de la Philosophie moderne avec la Théologie.

Livres nouvellement arrivés chez Briasson, Libraire rue Saint Jacques à Paris.

CONSTANTINI Porphyrogeneti, Imp. C. P. de Ceremoniis aulæ Bysantinæ, prodeunt nunc primum, fol. G., &c. Lat. Cum notis, *Lipsiæ* 1751.

Ce livre important est une suite nécessaire au beau recueil des Historiens qu'on nomme la Bysantine. Il est imprimé avec un très-grand soin & sur du très beau papier.

Histoire de l'Ordre des Templiers, par *Dupuy*, nouvelle édition avec les preuves, & des notes, *in* 4°. fig. *Bruss.* 1751.

La réimpression de cet ouvrage qui est aujourd'hui cher & rare, doit faire un vrai plaisir aux amateurs de l'Histoire.

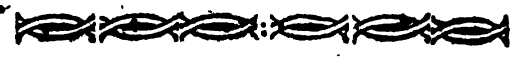
Ludwig. (Gott.) terræ musæi regii & terrarum sigillarum fige. fol. fig. *Lypsiæ* 1748.

Sendelii (nath.) Historia succinorum corpora aliena involventium fol. fig. Lipsiæ 1742.

La véritable politique des Gens de qualité *in*-12 Ital. & fr. *Strasbourg*. 1752.

Mémoires de l'Accadémie Royale des Sciences de Berlin, année 1740. *in*-4° fig. *Berlin* 1751.

L'Art de se tranquiliser dans tous les événemens de la vie, trad. du Latin de Sarraza. *in*-8°. *Strasbourg* 1752.



PRIX

Proposé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1753.

L'Académie Royale de Chirurgie, désirant contribuer au progrès de cet Art & à l'utilité publique, propose pour le Prix de l'Année 1753. la Question suivante :

Le Feu ou Cautere actuel n'a-t'il pas été trop employé par les Anciens, & trop négligé par les Modernes? En quels cas ce moyen doit-il être préféré aux autres pour la Cure des Maladies Chirurgicales, & quelles sont les raisons de préférence?

Ceux qui travailleront sur ce sujet au-

ront ſoin d'appuyer leur doctrine ſur l'expérience & ſur l'Obſervation, & de communiquer le Manuel particulier qu'ils auront ſuivi.

Ils ſont priés d'écrire en François, ou en Latin; & d'avoir attention que leurs Ecrits ſoient fort liſibles.

Ils mettront à leurs Mémoires une marque diſtinctive, comme Sentence, Deviſe, Paraphe ou Signature; & cette marque ſera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne ſera levé qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils adreſſeront leurs Ouvrages, francs de port, à M. *Morand*, Sécrétaire perpétuel de l'Açadémie Royale de Chirurgie, à Paris; ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le prix eſt une Médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, fondé par Monſieur de LAPERONIE, qui ſera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire ſur le ſujet propoſé.

La Médaille ſera délivrée à l'Auteur même qui ſe fera connoître, ou au Por-

teur d'une procuration de sa part ; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Janvier 1753. inclusivement, & l'Académie, à son Assemblée publique qui se tiendra le jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la piéce qui aura remporté le Prix.

BEAUX-ARTS.

Réflexions sur la supposition d'un troisiéme mode en Musique, pour servir de réponse à l'observation de M. de Blainville, insérée dans le Mercure du mois de Novembre dernier. Par M. Serre, Peintre en Mignature & en émail de LL. MM. Imp.

JE renonce au nom de Philætius, qui pour être Grec ne m'en a pas moins rendu un mauvais office dans l'esprit de M. B. Je voulois m'annoncer pour un homme qui aime à connoître les causes des choses, & en particulier celles du plaisir musical : malheureusement ce mot signifie aussi un ami de la chicane : M. B. l'a entendu en ce dernier sens, l'a pris pour un nom de guerre, & m'a supposé

en conséquence l'odieux dessein de nuire à la fortune du troisiéme mode. Il est vrai que la découverte d'un nouveau mode, distinct du majeur & du mineur m'a paru sujette à quelques difficultés, que j'ai crû pouvoir proposer sans desobliger M. de Blainville. Quand on cherche la vérité, on aime les objections raisonnables bien plus qu'on ne les craint; j'ai crû que les miennes étoient de ce genre. M. B. pensoit-il qu'on ne devoit parler du nouveau mode que pour le feliciter de sa découverte? Mais je dois avertir pour éviter toute équivoque, que par M. B. je n'entends pas tout-à-fair M. de Blainville; on m'assure que le style de *l'observation* ne ressemble pas assez à celui dont elle porte le nom, & qu'on n'y reconnoît pas toute sa douceur, ni toute sa politesse; M. B. ne doit donc passer ici pour M. de Blainville, qu'autant que celui ci ressemble à l'Auteur de cet Ecrit.

Ce qui me fâche, c'est que M. B. me met dans la nécessité d'attaquer quelques idées, qui sont certainement de M. de Blainville, dont j'estime le mérite & les talens; je puis même l'assurer qne j'ai entendu sa symphonie avec des dispositions aussi favorables, & peut-être avec autant de plaisir qu'aucun de ses amis.

A l'égard du mode d'é-si-mi naturel, ou pour mieux dire d'é-la-mi, puisque la quarte y domine plus que la quinte, je lui voulois tout le bien possible, comme ayant beaucoup de rapport à mes idées; & j'eusse été charmé que M. B. eût réussi à lever les difficultés que je concevois dans la supposition d'un troisiéme mode: mais par malheur ces difficultés subsistent encore, malgré la publication de l'*Essai sur un troisiéme mode*, & malgré l'*observation* à laquelle je réponds, moins pour la refuter que pour développer ce qu'il y a de vrai dans les idées de M. B. & le dégager du nebuleux, dont l'inexactitude de sa dialectique me paroît l'obscurcir.

Il est aisé de s'assurer que des divers sons qui sont contenus dans les deux modes naturels d'*ut* & de *la*, *ut* & *mi* sont ceux qui ont le plus de rapport harmonique avec les autres, *ut* dans le mode majeur, & *mi* dans le mineur: on peut donc dire avec vérité, que dans ce mode-ci ce n'est pas la tonique *la*, mais la quinte *mi*, qui en est comme l'ame ou le centre harmonique, surtout si les fa & sol diezes sont compris dans le nombre des sons de ce mode auquel ils sont nécessaires, s'ils ne lui sont pas essentiels. Le son *mi* est donc dans un sens vrai le principal son du mode

mineur, comme *ut* l'eſt dans le majeur : or la diſpoſition la plus naturelle d'une gamme, c'eſt d'en arranger les ſons diatoniquement, en commençant par le principal ſon, par celui qui eſt le plus relatif aux autres, dont il doit faciliter l'intonation ; il ſuit de-là que les deux gammes les plus naturelles, ſont d'un côté *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, *ut* ; & de l'autre *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, *ut*, *re*, *mi*.

Ces deux échelles diatoniques ſont exactement inverſes l'une de l'autre dans le ſens indiqué par *Philetius*. Selon M. B. il ſeroit plus naturel de penſer que ces deux gammes ne different, que parce que l'une commence par la troiſiéme note de l'autre : mais il ſeroit aiſé de prouver le peu d'exactitude de cette penſée, & de démontrer que le *re* de la ſeconde gamme n'eſt point à l'uniſſon du *re* de la premiere, qu'il eſt eſſentiellement plus bas d'un comma. Si dans la théorie de M. B. les commas ſont des minuties, ils ne paſſent pas pour tels dans la mienne : je ſuis trop convaincu qu'en fait de ſucceſſion harmonique, le ſentiment de l'oreille ne céde en fineſſe à aucun calcul, quelque puiſſe être l'indulgence de ce merveilleux organe à l'égard de la préciſion de l'exécution. On pardonne au Sculpteur & au

Peintre de prendre une artére, pour une veine, mais non pas à l'Anatomiste. Quoiqu'il en soit de l'importance de cette distinction, M. B. peut s'appercevoir que je sens aussi-bien que lui tout le mérite de *mi* & de sa gamme; je pense même que les Grecs, qui faute de connoître l'harmonie proprement dite, rapportoient tout à la mélodie, ont pû, & même dû regarder cette gamme, comme la plus naturelle & la plus susceptible du chromatique qui dérive des differens emplois que l'harmonie assigne à la note *mi*, plus qu'à toute autre: je conçois donc, que si nous étions encore aussi novices en fait d'harmonie que l'étoient les Grecs, l'idée des modes seroit uniquement relative à la mélodie, & nous serions en droit de regarder le mode d'é-la mi, comme un mode aussi légitime que celui d'*ut* & de *la*; mais avec cette difference qu'il y auroit entre le mode de *mi*, & celui de *la* un rapport intime, & qu'ils seroient dans le cas de ne differer que par le choix de son initial, qui dans un cas seroit *mi*, & dans l'autre *la*.

Ces considérations peuvent suffire pour engager M. B. à présumer que j'ai fait quelques réflexions sur la mélodie en général, & sur celle des Grecs en particu-

lier ; quoique je sois bien éloigné d'être parvenu à cette *théorie suivie & exacte* du chant Grec qu'il annonce comme digne de notre attention.

Mais si mes idées s'accordent en gros assez bien avec ce que nous connoissons de la pratique des Anciens ; si ma théorie découvre ce qu'il y a de vrai dans celle de M. B. & qui lui est suggéré par une oreille *qui sent toute l'énergie des chants* ; elle ne s'accorde malheureusement pas si bien avec les flatteuses conséquences qu'en tire sa Logique.

Quelque considérable que soit le rôle de *mi* dans l'harmonie aussi-bien que dans la mélodie, je ne puis en conclure que cette note doive passer pour la tonique d'un nouveau mode, d'un mode distinct du majeur & du mineur. On reconnoît un mode à ses cordes essentielles. C'est à M. B. à nous indiquer celles du troisiéme mode, s'il veut nous aider à en faire la distinction : c'est aussi sans doute ce qu'il fait lorsqu'il nous dit que ce mode *passe de la tonique à sa quatrieme, delà à la sixiéme & à son octave* : d'où il est aisé de conclure que les cordes essentielles du nouveau mode doivent être ces quatre, ou plutôt ces trois notes *mi*, *la*, *ut*, *mi* ; c'est-à-dire,

precisément les mêmes que celles du mode mineur d'*a-mi-la*.

Il étoit naturel d'ouvrir la Symphonie dans le nouveau mode par l'accord propre & caractéristique du mode *mi*, *la*, *ut*, *mi*; mais cette méthode trop naturelle ne faisoit pas le compte de l'inventeur d'un troisiéme mode; l'identité fâcheuse de cet accord avec celui du mode mineur, des deux modes n'en eût fait qu'un. M. B. en homme prudent fait taire un accord aussi indiscret, il a recours à un des deux expédiens conjecturez par *Philetius*, & prend le parti de débuter par un accord mutilé & ambigu qu'il emprunte de l'harmonie voisine; c'est à l'aide de cette substitution, de cette économie harmonique que M. B. nous introduit dans le prétendu nouveau mode en nous faisant passer par la porte entr'ouverte d'un vieux mode attenant.

Quelque mérite qu'il y ait eu à imaginer un expédient dont la musique de nos ancêtres, fournit assez d'exemples, il n'y a rien dans ce tour d'harmonie & encore moins dans le reste de la simphonie qui indique un nouveau mode. Si M. B. qui entend si bien les termes de l'art, eût exactement défini les mots de *mode* & de *modulation*, il auroit pû comprendre que

tout ce qu'il allégue pour établir la réalité d'un troisiéme mode ne prouve que celle d'une modulation équivoque plus ancienne que nouvelle, & la possibilité de composer une agréable simphonie en s'écartant à quelques égards de la regularité de la pratique moderne. Il en est de la composition musicale comme de la composition dramatique ou pittoresque ; on peut y réussir sans en observer scrpuleusement toutes les regles : les unes sont des loix ; les autres ne sont que des conseils.

Le génie excuse l'irrégularité, mais ne la consacre pas. La même theorie qui démontre les privileges de *mi*, surtout dans le mode mineur, prouve aussi qu'en fait d'harmonie cette note porte toujours sur *ut* ou sur *la*, qui en sont la base naturelle & fondamentale, & qu'elle n'a jamais elle-même cette qualité que dans les modes transposez. Que la mélodie dicte un chant, un sujet qui commence & finisse par *mi* ; c'est ce qu'elle est bien en droit de faire ; mais c'est à l'harmonie, & nullement à la melodie d'en prescrire la vraie base. M. B. est fort raisonnable là-dessus, il reconnoit ingénument que l'harmonie n'est point favorable à la supposition d'un troisiéme mode ; aussi ce mode a-t-il la prudence de la récuser pour Juge, *il ne veut*

être décidé que par la mélodie, dit M. B. c'est à lui à prouver que le nouveau mode a droit d'en appeller du tribunal de l'harmonie à celui de la mélodie, d'un tribunal supérieur à un tribunal inférieur; M. B. fait bien mieux, il nie cette superiorité, *la mélodie*, dit-il, *a bien plus de force sur l'oreille que l'harmonie.* Foible ressource, s'il est vrai que la force de la mélodie soit dérivée de celle de l'harmonie; les sons musicaux sont en quelque sorte les fruits de l'harmonie; la mélodie ne fait que cueillir ceux qui se trouvent à sa bienséance, & comme sous sa main, mais elle ne les produit pas.

A suivre la méthode de M. B. toute note qui peut commencer & terminer un chant, aura droit de s'ériger en note tonique d'un mode mélodique; le mode majeur d'*ut* nous en procurera trois de ce genre, *ut*, *mi*, *sol*, & le mineur de *la*, tout autant *la*, *ut*, *mi*; puisque ces six sons suivent chacun une route mélodique particuliere plus ou moins differente de celle des autres; il ne s'agira que de secouer le joug de l'harmonie, qui prétend les enchaîner & les renfermer dans les deux seuls modes qu'elle reconnoît.

M. B. me reproche, avec quelque raison, d'avoir donné au nouveau mode

une

une dénomination qui lui paroît louche, celle de *semi-mineur*, *semi*, *en terme de l'Art*, c'est M. B. qui parle, *veut dire moindre de moitié, on dit semiton*, &c. Il fait tout de suite les conjectures les plus agréables sur ce que j'ai pû prétendre par cette épithéte, comme si je n'en eusse pas dit le mot. Pour profiter des leçons de M. B. sur les termes de l'Art, je dois lui dire qu'il n'a fait qu'une *semi*-lecture de l'endroit qu'il critique, je l'y renvoye. Je le prie aussi de corriger Brossard, qui dans son Dictionnaire explique les anciens mots techniques *semidiapason*, *semidiapente*, de façon à faire croire qu'il n'entend pas mieux que moi le vrai sens du mot *semi*.

A propos de *louche*, si le troisiéme mode l'étoit lui-même, ce seroit bien pis : l'épithéte de *mixte*, que j'approuve fort, pourroit avec raison paroître contradictoire à celle du troisiéme, & les antagonistes du nouveau mode pourroient bien s'en prévaloir au préjudice de sa nouveauté.

J'ai dit que le mode semi-mineur d'*e-la-mi*, n'étoit que le mode majeur exactement renversé. *Quelle idée* ! s'écrie M. B. Je vois bien qu'il ne donne pas dans le Conte des Antipodes. Il n'a point compris le renversement exact du mode ma-

jeur, & moins encore l'idée de le prendre pour principe ; c'est donc une chimére indigne de sa Critique. Il n'appartient qu'à un Don Quichotte de s'armer contre des phantômes ; mais ce Héros burlesque étoit aussi un intrépide défenseur de la gloire de sa chére Dulcinée, Princesse équivoque pour laquelle beaucoup d'honnêtes gens n'avoient pas tous les égards dûs à sa Principauté. Dans ce monde chacun a sa marotte ; je serai redevable à M. B. & à tout autre honnête homme qui m'éclairera sur la mienne. Je suis fâché de ne pouvoir entrer présentement dans l'explication des idées que *Philatius* a proposé un peu laconiquement dans sa Lettre ; je tâcherai de le faire dans une occasion plus favorable. Il est vrai que je ne pensois pas que ce qu'il en dit, dût être une énigme aussi obscure pour un Musicien Théoriste ; je n'imaginois pas qu'on pût être bien sçavant en Musique, si l'on ignoroit la place des tons majeurs & mineurs, & si l'on supposoit par exemple, que la seconde note du mode mineur est d'un *ton mineur* : cette supposition de M. B. se trouve à la vérité très-conforme à ce que nous enseigne l'*Essai sur un troisiéme mode* de l'origine des gammes ; mais elle n'en est pas plus juste. M. B. aura remarqué

sans doute, pour revenir à une comparaison dont il m'a occasionné l'idée, que le Sculpteur & le Peintre doivent être un peu Anatomistes, & sçavoir beaucoup d'Osteologie & de Myologie, mais qu'on les dispense du reste, c'est-à-dire, de tout ce que l'Anatomie & la Physiologie ne découvrent dans le corps humain qu'à l'aide du scalpel, du miscroscope & du raisonnement : mais je ne sçai s'il a assez senti la difference qu'il y a entre la pratique de la composition musicale & la théorie de cet Art : je doute qu'il ait compris quelle dose de Geométrie, de Physique & de Métaphysique doit accompagner la connoissance de la pratique pour en parler en Théoriste ; je doute qu'il ait une juste idée de cet esprit de recherche, d'analyse & de combinaison que la Philosophie donne à peine à ses partisans, si la Nature n'en a fait les premiers frais, & sans lequel cependant les connoissances que je viens de nommer ne menent pas bien loin dans le merveilleux labyrinte de l'oreille. Il ne s'agit cependant pour s'orienter dans tous les tours & détours de ce labyrinte acoustique, que de saisir le vrai fil de l'harmonie, que de découvrir la véritable route de la succession fondamentale. Cette route doit être à mon sens

si naturelle & si analogue à ce que nous connoissons de la nature & du rapport des sons, qu'il sera également impossible aux Théoristes & aux Praticiens de la méconnoître, dès qu'on la leur indiquera clairement : en attendant je les invite à réflechir sur la proposition suivante.

L'accord parfait porte seul sur un seul son fondamental, mais tout accord dissonnant s'appuye sur un double fondement, sur deux sons fondamentaux.

Ce principe bien entendu conduit à un systême fort simple de base ou de succession fondamentale, & par ce moyen fraye le chemin à une théorie de l'harmonie qui réponde toujours également au sentiment de l'oreille & à la précision du calcul. C'est ce que je tâcherai de démontrer lorsqu'il en sera question.

Une théorie astronomique, qui sous prétexte d'une plus grande simplicité ne reconnoîtroit dans la terre qu'un mouvement, le mouvement diurne par exemple, seroit très-défectueuse & très-inférieure à la théorie qui en admet deux, le mouvement diurne, & le mouvement annuel.

On tâcheroit vainement d'expliquer le flux & reflux de la mer par la seule action de la Lune, à l'exclusion de celle du Soleil.

Il me paroît également difficile de donner une théorie exacte de l'harmonie, en ne reconnoissant qu'un seul son fondamental pour chaque accord dissonant. Envain prétendroit-on renchérir sur la simplicité de la nature. Ce n'est pas l'unité ou le très petit nombre de principes, c'est la certitude & la juste application de ceux qui existent réellement, qui forment les bonnes théories. C'est à l'inobservation de cette maxime qu'on doit, ce me semble, attribuer l'imperfection & l'obscurité des systêmes théoriques de musique qui ont paru jusqu'à présent, malgré les efforts louables des grands hommes qui ont travaillé en ce genre.

Il paroît depuis peu une Estampe, gravée à l'occasion des mariages que la Ville de Paris a dottés pour célébrer l'heureuse Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne : en voici l'idée. Cette Estampe représente, sous un pavillon fleurdelisé, une estrade couverte d'un tapis pareil, sur lequel est le Duc de Bourgogne avec son Cordon bleu, & sa Croix de l'Ordre du Saint Esprit. Il y est en maillot (ayant néanmoins les mains libres (assis sur des oreillers, & environné de lys & de rameaux d'olivier, qui forment au dessus de

ſa tête une eſpéce de berceau. On l'y voit occupé à unir des cœurs, ſymbole des alliances, dont ſa naiſſance eſt l'heureuſe époque. A ſes côtés ſont deux Anges qui lui préſentent les cœurs à meſure qu'on les unit. Devant lui deux petits Anges tiennent un linge où ſont trois couples de cœurs déja unis, tandis que d'autres ſont occupés à en apporter au Prince. Au-deſſus ſur des nuages ſont quelques têtes de Cherubins, qui peuvent exprimer avec les autres Anges qui ornent le ſujet, que les Eſprits céleſtes préſident à ces mariages, & ratifient dans le Ciel les alliances que la piété du Roi a fait contracter parmi ſes Sujets. Au-deſſus des têtes de Cherubins eſt cette deviſe Latine; *Regius infans, Regi, patri, ſibi, Civitati æternos parat amicos.* Le fond de l'Eſtampe eſt un Soleil levant dans l'horiſon, ſymbole de la naiſſance du Prince, qui continuera, comme ſes illuſtres ayeux, à faire le bonheur de ſes peuples.

Le deſſein de cette Eſtampe eſt de M. Cochin, fils, le premier Artiſte de l'Europe en ſon genre. Elle a été fort agréablement rendue par M. J. Tardieu, dont le talent eſt fort connu. Ces deux Graveurs ſont de l'Académie.

La Demoiselle de Mars qui n'a pas encore atteint sa quinziéme année, vient de faire graver deux Cantatilles pour un dessus & une basse de taille ; les heureux talens de cette jeune personne pour le clavecin & pour la composition, font espérer qu'elle succedera à la réputation du Sieur de Mars, son pere, si connu par son habileté à toucher l'orgue & le clavecin.

Si ces cantatilles ont le bonheur de plaire au public, la Demoiselle de Mars en a quatre autres qu'elle fera graver incessament.

LETTRE

A l'Auteur du Mercure, du 20 Décembre.

PLusieurs personnes m'ayant demandé, Monsieur, une description de ma nouvelle pendule à une roue, que j'eus l'honneur de présenter au Roi à Belle-vuë le 20 d'Avril dernier ; j'ai cru ne pouvoir mieux les satisfaire, en attendant que le traité que j'en ai fait, paroisse, * qu'en vous priant d'insérer dans votre Journal ;

* Dans ce traité j'expliquerai les avantages de cette construction & les changemens & additions que j'ai cru y devoir faire pour la porter à la plus grande perfection.

la description de cet Ouvrage, telle que je l'ai faite pour donner communication au Sieur le Paute de ma découverte, & telle qu'elle se trouve à la tête de l'acte que je fis avec lui, & par lequel en conséquence de nos arrangemens, il se chargea de les exécuter sous mes yeux. Le zéle que vous témoignez, Monsieur, pour tout ce qui peut intéresser les Arts, me fait espérer que vous voudrez bien me rendre ce service.

Le Roi l'aîné, fils.

DESCRIPTION

D'une nouvelle pendule inventée par Monsieur le Roi, l'aîné des fils de Monsieur Julien le Roy, Horloger du Roi.

Le mouvement de cette pendule n'a point de pignons, la Cage y est supprimée, il est composé,

1°. D'une seule roüe de trente dents posées de champ.

2°. D'un échappement au moyen duquel cette roüe pousse alternativement de droite à gauche & de gauche à droite, un rateau de 16 dents, fixé sur la tige qui porte l'aiguille des secondes.

3°. De quatre espéces d'échelons fixés sur l'essieu du Pendule, parallelement à ce même essieu, lesquels lorsque le Pendule est en vibration, se mouvant autour de son centre de mouvement,

servent à suspendre le mouvement circulaire du rateau, au moyen de quoi il ne s'en échappe qu'une demi dent à la fois, c'est-à-dire, pour chaque oscillation du Pendule.

Enfin de deux palettes attachées à ce Pendule, par le moyen desquelles la roüe restitue le mouvement que le Pendule a pu perdre dans une minute, effet qui s'opere lorsque la derniere dent du rateau, parvenuë d'un côté, ou de l'autre au dernier échelon, échappée, & laisse par là la liberté à la roüe de tourner en echappant de dessus les palettes de cet échapement. Il suit de là que le principal caractere de cette construction, est que la roüe ne restituë au Pendule, le mouvement qu'il perd par les frottemens, & la résistance de l'air, qu'après un grand nombre de vibrations, au lieu que dans les constructions ordinaires, cette restitution a lieu à chaque vibration, d'où naît cet avantage, qu'outre la grande liberté du régulateur par le peu d'action du rateau sur les échelons on peut par cette construction diminuer considérablement les êtres, les frottemens, & mille autres inconvéniens qui en résultent, le moteur qui dans les autres descend où se détend à chaque oscillation, ne le faisant ici qu'après que le régulateur en a fait un grand nombre.



LA VISITE DU JOUR DE L'AN.

VAUDEVILLE

Par M. MESLÉ.

LE Premier jour de l'an, Philinte
Vint le matin trouver Aminte ;
Mes vœux, dit-il, partent du cœur ;
L'art n'en est point le Créateur :
Ils sont simples ; je te souhaite
Une félicité parfaite.
Aminte répond tendrement
Et moi, Berger, pareillement.

Des villes le frivole usage
Y masque tout : cœur, & langage.
On se visite, sans se voir,
On se cherche, sans se vouloir.
On se parle, sans se comprendre,
Et l'on s'aime, sans être tendre.
J'agis plus naturellement.
Et moi, Berger, pareillement.

Est-ce s'aimer, quand pour le dire
Un jour, un seul jour peut suffire ?
Dans ces climats, le sentiment
Comme un éclair meurt en naissant.
Ma flâme, Aminte, est moins bornée ;
Comme elle luit toute l'année,
Je te l'exprime à chaque instant. . . .
Et moi, Berger, pareillement.

On se hait avec politesse,
Et dans les voeux que l'on s'adresse,
Paré d'un éclat imposteur,
L'esprit prend la place du cœur.
Mes discours n'ont point d'apparence ;
Mais ce que je dis, je le pense.
Je t'aime ; c'est mon compliment. . . .
Le mien, Berger, pareillement.

Je te crois, dit-il ; mais, Bergere,
Sçais-tu ce que ma flâme opere ?
Je languis loin de tes appas,
Je te désire : mais helas !
Je te vois, je désire encore,
Un trouble inconnu me dévore.
Ma chere Aminte en me voyant
Le ressens-tu pareillement ?

Aminte demeure interdite,
Elle veut parler, elle hésite,
Mêmes désirs & même ardeur,
Mais l'aveu reste au fond du cœur.
Silence vain ! tout la décelle,
Et ses yeux répondant pour elle,
Philinte y lut dans ce moment,
Et moi, Berger, pareillement.

✠

Il veut profiter de ce trouble,
Et sa témérité redouble :
Mais Aminte d'un air charmant,
Je veux, dit-elle, à son Amant,
Sauver ton cœur de l'inconstance,
Et laisser au mien l'espérance,
Que tu pourras sans changement
M'aimer toujours pareillement.

✠

Ecoutes ? Tu vois sur la Rose
Que si le Papillon repose,
Dès qu'il a sucé sa fraîcheur,
Il vole sur une autre fleur.
En vain son teint chéri de Flore,
D'un nouvel éclat se colore,
Le Papillon reste inconstant.
Les Bergers sont pareillement.

Mais tu peux au moins, dit Philinte,
M'accorder un baiser sans crainte.
Faveur étrangere à l'amour!
C'est le privilége du jour.
La Bergere la plus sauvage
Au nouvel an donne ce gage;
Tiens, dit Aminte en souriant,
Et moi, Berger, pareillement.

Le baiser finit la visite.
Sans cérémonie on se quitte;
Mais l'amoureux couple est certain
De se revoir le lendemain.
Tous deux, ils se disent encore,
Je n'aime que toi, je t'adore.
Le Berger soupire en partant,
La Bergere pareillement.

Envoy à Madame le N...

Belle Le N... pour ton étrenne,
Reçois l'hommage de ma veine.
Au Berger de cette chanson,
Je me compare avec raison.
Sans art auprès de sa Bergere,
Mais amoureux, tendre; sincere;
Il donne tout au sentiment;
Et moi Le N... pareillement.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique continue les Dimanches, & les Vendredis les répréſentations d'Acante & Gephiſe, & les Mardis & les Jeudis, de l'Acte de la Vûe, d'Eglé & de Pigmalion.

Les Comédiens François ont donné Lundi 20 Décembre la premiere répréſentation d'une Tragédie nouvelle intitulée *Varron*. Cette piéce réuſſit beaucoup par un grand intérêt de curioſité, & des ſituations très-théatrales.

Les Comédiens Italiens ont donné Jeudi neuf Décembre une piéce nouvelle en trois actes & en proſe, intitulée *le Gouverneur*. Cette nouveauté, qui eſt de M. le Chevalier de la Morliere a été jouée ſix fois.

Les mêmes Comédiens avoient donné le premier du mois un ballet nouveau de M. Deheſſe, intitulé, les nôces Bergamaſques, dont voici l'idée. Deux familles dans chacune deſquelles il y a ſix garçons & ſix filles, & dont l'une a pour chef un vieux Arlequin ; & l'autre une vieille Scapine, cherchent à s'unir enſemble. Le projet eſt d'abord de ne marier que les deux aînés ; mais les autres montrent tant de goût pour le mariage qu'on les méne tous chez le Notaire, où on les unit ; & de là tout le monde ſe rend à la guinguette. Après que le Notaire a danſé ſeul avec la joie que lui inſpirent naturellement tous ces mariages, le théâtre qui repreſentoit un village, change & offre une terraſſe ornée de tables couvertes de differens

mets Après qu'un nombre prodigieux de gens se sont placés dans des ballustrades, les uns comme Spectateurs & les autres comme Musiciens, les nouveaux mariés paroissent autour de la table principale dans differentes attitudes. Les Arlequins & les Arlequines descendent de la terrasse, & viennent former entr'eux un ballet où l'on découvre plusieurs grouppes dans des attitudes caracteristiques. Les Scapins & les Scapines se joignent au ballet. Après une entrée generale M. Lariviere en Arlequin, & Mlle Camille en Arlequine executent un pas de deux. La contredanse part ensuite, & tout le monde remonte sur la terrasse pour y piller ce qui reste sur la table. Le divertissement finit par l'air du Vaudeville dont les paroles sont : *Allez vous en gens de la nôce, Allez vous-en chacun chez vous.*

Représentations faites à la Cour, par les Comédiens François.

Le Mardi 23 Novembre, La surprise de l'Amour, & l'Avocat patelin.

Le Jeudi 23. Phedre & Hippolyte, & Crispin rival de son maître.

Le Jeudi 2 Décembre, Andromaque, & le dédit.

Le mardi 7. Le Valet, maître & valet, & les F. · deurs.

Le Jeudi 9 Britanniens, & le triple mariage.

Le Mardi 14. Le préjugé à la mode, & Crispin bel Esprit.

Le Jeudi 16. Polieucte, & la nouveauté.

Le Jeudi 23. Pyrrhus, & Julie.

Représentations faites à la Cour par les Comédiens Italiens.

Le 24 Novembre, Arlequin cru Prince, Comédie Italienne en cinq actes.

Le premier Décembre, La précaution inutile, Comédie Italienne en cinq actes.

Le 15. Arlequin persécuté par la Dame invisible.

Le 22. Arlequin Enfant, Statue & Perroquet.

CONCERT SPIRITUEL.

Le 8 Novembre, jour de la Conception, le Concert fut très-brillant, il commença par une belle simphonie dont nous ignorons l'Auteur. Le Motet de M. Davesne *Deus misereatur nostri*, dont nous avons parlé fort au long dans un des derniers Mercures vint ensuite & fit plaisir. MM. Pla, freres, Musiciens Espagnols, jouerent un Concerto de Hautbois de leur composition : La premiere fois qu'on les entendit on fut très content de leur jeu : Le jour de la Conception on a été également enchanté de la musique & de l'exécution : Le *Diligam te Domine*, de M. Gilles est trop connu pour que nous en parlions. M. Gavinies joua seul & très-bien : Mlle Bourgeois, qui paroissoit pour la premiere fois, chanta *Usquequo Domine*, petit Motet de M. Mouret: on lui trouva du timbre, du volume & du pathétique dans la voix, elle fut reçue avec enthousiasme. Le Concert finit par *Bonum est*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville. Tout Paris a vû souvent, & reverra souvent encore ce grand & sublime ouvrage.

Concerts à la Cour.

Le 11, 13 & 18, Décembre on chanta les Fêtes Grecques & Romaines, Musique de M. de Blasmont, Chevalier de S. Michel, & Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi, Paroles de M. Fuselier.

Mlles Lalande, de Selles, Canavas, Chevalier, & Sainte Reuse, MM. Benoît, Joguet, Besche, Poirier & Chassé en ont chanté les rôles.

NOUVELLES ETRANGERES

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 20 *Novembre.*

ON prétend que l'Empereur & l'Impératrice Reine feront le Printems prochain un voyage à Trieste & à Fiume.

En conséquence d'un Cartel, dont l'Impératrice Reine est convenue avec le Grand Seigneur, les deux Puissances se rendent réciproquement les déserteurs de leurs troupes, à l'exception de ceux qui changent de Religion.

DE DRESDE, *le* 2 *Novembre.*

On déclarera dans peu le nom des Regimens, qui composeront le corps de six mille hommes, que le Roi s'est engagé à tenir pendant quatre ans au service de Sa Majesté Britannique & des Etats Généraux des Provinces-Unies. Le Régiment de Franckenberg, dont le Roi a donné le commandement au sieur Pirch, portera à l'avenir le nom de Frederic-Auguste.

Il est venu ici de Stutgard un Ministre, chargé d'une commission du Duc de Wittemberg au sujet des différends de ce Prince avec la Noblesse Immédiate de l'Empire.

De Berlin, *le 4 Décembre.*

Il paroît une Ordonnance, par laquelle Sa Majesté déclare qu'elle n'accordera aucune Charge Civile aux Prussiens, qui auront fait leurs études dans des Universités étrangeres.

De Ratisbonne, *le 6 Décembre.*

Le Ministre, qui réside de-la part du Roi de Prusse auprès de la Diette de l'Empire, a présenté à cette Assemblée le Mémoire suivant. » L'Assem- » blée générale de l'Empire est pleinement instrui- » te par d'anciens & de nouveaux documens, sans » qu'il soit nécessaire de les alléguer ici, que par » des résolutions de l'Empire, & nommément par » celle du 17 Juillet 1675, il a été assuré à la Mai- » son Electorale de Brandebourg une satisfaction » pour les Invasions Suédoises, & que par une es- » pece d'équivalent l'Empereur & l'Empire lui » ont garanti l'Expectance sur la Principauté » d'Oost-Frise. Néanmoins lorsque ladite Succes- » sion a été ouverte, la Maison Electorale de » Brunswic y a formé des prétentions. Le Roi de » Prusse, en sa qualité de légitime possesseur de » l'Oost-Frise, reconnu & autorisé pour tel par » l'Empereur & par l'Empire, ne peut se laisser » traduire en aucune façon devant le Conseil Au- » lique de l'Empire sur une action aussi peu fondée. » Sa Majesté a donc donné ordre à son Ministre, » de notifier cette résolution à la Diette, & de la » requerir, comme on le fait par le présent Mé-

» moire, de s'interposer près de Sa Majesté Impé-
» riale par une lettre commune d'intercession,
» afin que la Maison de Brunswic soit obligée de
» renoncer à sa demande.

ESPAGNE.

De Madrid, le 30 Novembre.

C'Est un usage constant en Espagne, de ne rendre jamais la liberté aux Officiers de Marine Algériens, qui, ayant été pris à bord des vaisseaux Corsaires, ont été mis à la chaine sur les Galeres du Roi. Cependant les Religieux Trinitaires, dans le dernier voyage qu'ils ont fait à Alger, avoient promis d'obtenir de la Cour, qu'on en renvoyât plusieurs au Dey. La Cour n'y a point voulu consentir, & lorsque les Peres de la Mercy se sont rendus en dernier lieu dans la même Ville pour le rachat des Captifs, le Dey a demandé qu'ils remplissent l'engagement pris par les Trinitaires. Comme les Peres de la Mercy n'étoient pas en état d'y satisfaire, non seulement ils n'ont point été admis à traiter de la rançon d'aucun Chrétien, mais la Régence d'Alger les a obligés de lui payer à titre d'indemnité vingt-neuf mille sept cens piastres. Le Roi, ayant été instruit du mauvais succès de leur voyage, & de l'incident qui en a été la cause, a bien voulu que pour cette fois-ci seulement, & sans tirer à conséquence, les Officiers de Marine Algériens, qui sont actuellement à Cartagene, fussent remis entre les mains des Peres de la Mercy, afin que ces Religieux, en les reconduisant à Alger, puissent se faire restituer l'argent que la Régence a tiré d'eux, & ne rencontrent plus d'obstacles dans le rachat qu'ils se proposent de faire. Sa Majesté en même tems a ordonné qu'à tous

évenement les Trinitaires leur tinssent compte de la somme susdite de vingt-neuf mille sept cens piastres, ainsi que de celle fournie par le Consul Hollandois, résident à Alger, pour la rançon du Pere Ambroise Magdonogh, ci-devant Aumônier du Régiment d'Irlande.

ITALIE.

De Naples, le 6 Novembre.

Cinq Navires sont arrivés ici de la Calabre, après avoir essuyé une violente tempête, qui les a obligés de jetter dans la mer la plus grande partie des provisions, dont ils étoient chargés pour cette Capitale. On travaille aux Ports de Barlette, de Cotrone & de Girgenti, avec toute la diligence possible, & le bruit court que le Roi veut ériger en Port franc celui de Messine.

Il y eut la nuit du 3 au 4 de ce mois une nouvelle secousse de tremblement de terre, & lorsque le jour parut, on découvrit qu'il s'étoit fait au Mont Vesuve une troisiéme ouverture, qui jette beaucoup de fumée. Il continue de sortir de la bouche, qui s'est ouverte le 26 du mois dernier, une prodigieuse abondance de matieres bitumineuses.

Pendant la nuit du 7 au 8 de ce mois, la nouvelle bouche, qui s'est ouverte dans le flanc Oriental du Mont Vesuve, jetta un si grand feu, que quoique cette Ville soit située au Couchant par rapport à cette Montagne, le sillon lumineux, que la réverbération des torrens de matiére enflammée traçoit dans l'air, répandoit ici en certains instans une très-grande clarté. Cette même nuit, vers les deux heures du matin, on sentit dans les environs de la Montagne quelque légeres secousses de tremblement de terre. Le 9 au soir,

tous les bords intérieurs de l'ouverture du sommet s'écroulerent, & se précipiterent dans le fond du Volcan. Un vent d'Est, qui souffla la nuit, porta des cendres jusqu'à Portici, où sont leurs Majestés. Hier, le sommet de la Montagne paroissoit encore fort embrasé. L'éruption de souffre & de bitume continuoit encore ce matin avec vivacité. Depuis le 12, tous les Puits du Village de *la Tore del Greco*, situé sur le bord de la mer au Sud Ouest du Mont-Vesuve, sont entierement desséchés, & l'on prétend que la mer s'est éloignée assez considérablement de son rivage ordinaire. Il en fut de même dans l'éruption de 1631, & le Port de cette Ville demeura presque à sec. En 1698, la mer se retira de quarante-deux pieds, & il sortit du sommet du Mont-Vesuve un torrent d'eau d'un volume supérieur à celui des flammes.

Don Antoine Spinelli, dont le mariage a été réhabilité par le Tribunal de la Vicairerie, a obtenu sa liberté & celle de son Epouse.

De Livourne, *le 20 Novembre*.

Les Négocians de cette Ville ont représenté au Gouvernement, que nonobstant les Traités conclus par l'Empereur avec les Régences d'Afrique, les Vaisseaux Livournois sont attaqués de temps en temps par les Corsaires de ces Régences; que la navigation est sujette à un autre inconvenient, en ce que les Corsaires, profitant de la liberté qu'ils ont de venir sur les côtes de Toscane, interceptent plusieurs des Bâtimens qui y apportent des denrées des autres côtes de l'Italie; qu'ainsi il importe absolument à la sûreté du commerce, que le Gouvernement fasse croiser au moins deux Vaisseaux de guerre, pour protéger ces Navires ainsi que ceux des sujets de Sa Majesté Impériale.

De Genes, le 29 Novembre.

Il y eut ici le 21 de ce mois entre cinq & six heures du matin une violente secousse de tremblement de terre. Plusieurs maisons en ont été tellement ébranlées, qu'il a été nécessaire de les étayer. Les Vaisseaux, qui étoient dans le Port, ont été aussi dans quelque sorte de danger par le bouillonnement de la mer. Ce tremblement s'est fait sentir dans toute l'étendue des États de la République. Diverses personnes assurent avoir vu, pendant qu'il a duré, des vapeurs enflammées s'élancer de la terre en divers endroits.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 2 Décembre.

Les Seigneurs présenterent le 26 du mois dernier au Roi leur adresse, laquelle porte : » Que la justice, aussi-bien que la reconnoissance, » les oblige de lui témoigner, combien ils sont » sensibles au bonheur inestimable, dont la Grande Bretagne jouit sous le Regne de Sa Majesté ; » que la continuation de la tranquillité publique, » l'heureuse situation du Royaume, l'état florissant du Commerce, & la facilité que ces circonstances ont donnée pour réduire l'intérêt des » dettes nationales, sont dûs aux sages mesures » que le Roi, sous la protection du Tout-Puissant, » a prises, tant au dedans qu'au dehors, pour l'avantage de son Peuple ; que les Seigneurs sont » persuadés que ces mesures n'ont pas été restraintes aux objets présens, mais qu'elles se sont » étendues aux maux & aux dangers futurs ; que » c'est dans ce point de vue qu'ils regardent le

» Traité que Sa Majesté a conclu depuis peu avec
» le Roi de Pologne Electeur de Saxe, & dont ils
» esperent que les bons effets répondront aux gran-
» des & salutaires vûes du Roi; que la mort du
» Prince de Nassau, Prince allié de si près à S.M. &
» dont la perte interesse si particulierement la Cause
» commune, les a sensiblement touchés, mais
» que c'est pour eux une consolation, que ce
» triste évenement n'ait eu aucune suite fâcheuse
» pour les affaires de la République des Provinces-
» Unies, dont ils regardent la sureté comme inti-
» mement liée avec celle de la Grande Bretagne;
» que le maintien du Gouvernement de ladite Ré-
» publique, sur le pied où il a été heureusement
» établi, & les assurances que le Roi a reçûes de
» la part des Etats Généraux, causent aux Pairs
» de la Grande Bretagne le plus grand plaisir, &
» les confirment dans la résolution où ils sont de-
» puis long-tems d'entretenir l'union la plus étroi-
» te avec leurs Hautes Puissances; qu'on ne peut
» rendre trop d'actions de graces à Sa Majesté pour
» l'attention paternelle qu'elle a montrée à l'égard
» de son peuple, en faisant éclatter son ressenti-
» ment contre l'audace des vols & des attentats,
» qui au mépris des Loix se multiplient à un point
» si étonnant, surtout dans les environs de cette
» capitale; que les Seigneurs ne négligeront rien
» de ce qui pourra rendre plus efficaces les Loix
» établies pour réprimer ces brigandages, & pour
» remédier aux progrès de l'irreligion, à la fai-
» néantise, à la passion effrenée pour les jeux de
» hasard, & aux autres déréglemens, qui sont les
» principales causes de tant de désordres. Le Roi
répondit à cette Adresse, » Mylords, Je vous re-
» mercie des assurances que vous me donnez de
» votre affection & de votre fidélité. La satisfaction
» que vous témoignez des mesures que j'ai prises

» tant au dedans qu'au dehors, pour la conserva-
» tion de la Paix, & pour l'interêt de mon Peu-
» ple, m'est très-agréable, & elle ne peut man-
» quer de produire de bons effets pour ces deux
» objets importans. L'Adresse de la Chambre des Communes est remplie des mêmes protestations de reconnoissance & de zele que celle des Seigneurs, & la Chambre joint à ces protestations une promesse d'accorder au Roi des Subsides, qui puissent le mettre en état de remplir ses engagemens, & de satisfaire aux différens objets, qui seront jugés nécessaires pour le bien public.

Indépendamment de ces deux Adresses, les deux Chambres en ont présenté de particulieres à Sa Majesté & à la Princesse Douairiere de Galles, pour les féliciter sur la naissance de la Princesse, dont la Princesse Douairiere de Galles est accouchée depuis la mort du Prince son époux. Le 29, la Chambre des Communes résolut d'accorder un Subside au Roi.

On parle toujours d'envoyer aux Indes Orientales une Escadre sous les ordres du sieur Edgecumbe. Il y a eu dans les mers du Nord une horrible tempête, qui a fait périr plusieurs Bâtimens de diverses Nations.

De Plymouth, *le 8 Décembre.*

On vient d'apprendre par un Bâtiment qui arrive de l'Amérique Septentrionale, que le 18 du mois de Septembre dernier il y avoit eu sur la côte de Saint-Jean d'Antigoa une des plus horribles tempêtes, dont on ait jamais entendu parler. Les Navires le Knowles, le Neptune, la Catherine & la Prudente Marie, de la nouvelle Yorck, y ont péri. Plusieurs autres Bâtimens ont échoué, & de ce nombre sont l'Albert, le Jean & Guillaume, & l'Amitié,

l'Amitié, de Londres; le Kingston, de Maryland; le Greyhound, de Boston; l'Espérance, de Willmington; la charmante Molly, de Tortole; le Speedwell, de Salem; le Bannister, le Purcel, l'Anne & l'Elisabeth, de Montserrat; un Navire des Bermudes, le Pacquebot de l'Isle de la Barbade, & vingt-sept Chaloupes.

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE. *le 2 Décembre.*

LE sieur Von-Hellen, chargé des affaires du Roi de Prusse, a présenté aux Etats Généraux le Mémoire suivant. »Hauts & Puissans Seigneurs, »Plusieurs Négocians, soit d'Embden, soit des »autres Villes commerçantes des Etats du Roi, »s'étant formés en corps, sous le nom de Compa»gnie Asiatique, dans le dessein d'avoir un com»merce direct avec les Indes Orientales, ils ont »supplié Sa Majesté d'agréer ce projet & de leur »permettre de naviguer sous son Pavillon & à la »faveur de ses Passeports. Le Roi n'a pû que dé»férer à une demande si juste, & Sa Majesté leur »a par conséquent accordé l'octroy & les permis»sions nécessaires, à condition qu'ils s'abstien»dront de tout commerce illicite, & qu'ils ne tra»fiqueront que dans les Ports ouverts à toutes les »Nations. J'ai ordre, Hauts & Puissans Seigneurs, »de vous donner part de cet établissement. Com»me il n'est formé que sur le Droit des Gens & sur »les loix de la Justice, le Roi se promet de l'ami»tié de Vos Hautes Puissances, qu'elles ne s'op»poseront point au Commerce de cette Compa»gnie, & qu'elles ne chercheront pas à en em»pêcher le succès. Vos Hautes Puissances sont re-

»quises en conséquence, d'ordonner à leurs Ami-»rautés, & Commandans dans les Ports de la Ré-»publique, soit en Europe, soit dans les Indes »Orientales, & principalement au Commandant »du Cap de Bonne-Espérance, de traiter amiable-»ment les Vaisseaux naviguans sous le Pavillon & »les Passeports de Sa Majesté, &, en cas de besoin, »de leur permettre l'entrée dans les Ports, & la »liberté d'y faire aiguade; en un mot, de ne leur »refuser aucun des secours ni aucune des facilités, »qui s'accordent communément entre les Puissan-»ces Amies. Il est arrivé quatre Députés, chargés d'une commission par les Négocians d'Amsterdam auprès des Etats Généraux & de la Princesse Gouvernante, laquelle a déclaré qu'elle suivroit fidelement les idées du Prince son époux sur les projets qu'il n'avoit pû exécuter; que sur-tout elle employeroit ses efforts, pour faire réussir les propositions qui regardent le rétablissement du commerce.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roi, qui étoit arrivé du Château de la Meute le 2 Décembre dernier, y retourna le 4, & revint à Versailles la nuit du 6 au 7, avec Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France, qui étoient allés le 6 joindre Sa Majesté.

Madame Louise prit le 3 les eaux de Vichy, & le 4, cette Princesse a pris Médecine.

La Reine communia le 7 par les mains de l'Abbé d'Andigné, son Aumônier en quartier.

Le même jour, le Bailli de Froulay, Ambassadeur ordinaire de la Religion de Malte, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il complimenta Sa Majesté sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Le Bailli de Froulay fut conduit à cette audience par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

Le 8, Fête de la Conception de la Sainte Vierge, leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, entendirent le Sermon de l'Abbé Fro[illegible]quieres, Chanoine & Théologal de l'Eglise Cathédrale de Noyon, & assisterent ensuite aux Vêpres chantées par la Musique.

Sa Majesté a donné au Prince de Conti le Gouvernement du Château d'Alais, qu'avoit le Maréchal de la Farre, & au Maréchal de la Farre le Gouvernement de Graveline, vacant par la mort du Marquis de Broglie; le Duc de Broglie, Lieu-

tenant Général de l'Infanterie, a obtenu le Gouvernement de Bethune, qui vaquoit par la mort du Maréchal de Laval-Montmorency.

Le Marquis de Monteynard, Maréchal de Camp, & le Marquis de Choiseul Beaupré, ont été nommés Inspecteurs Généraux de l'Infanterie.

Le Roi a accordé à M. de Nozieres le Régiment d'Infanterie de Flandre, vacant par la démission du Marquis de Choiseul Beaupré, qui passe en qualité de Colonel & Brigadier dans le Régiment des Grenadiers de France.

M. le Bret, un des Avocats Généraux du Parlement, a ouvert les audiences de la Grand'-Chambre, par une Harangue *sur la gloire propre au Barreau*. Cette Harangue fut suivie d'un discours de M. de Maupeou, Premier Président sur *l'émulation*. Les mercuriales se sont faites, suivant l'usage, & M. d'Ormesson de Noyseau, Premier Avocat Général, a parlé contre le défaut des personnes, *qui ne veulent pas être ce qu'elles sont, & qui veulent paroître ce qu'elles ne sont pas*.

A la rentrée de la Cour des Aides, M. de Lamoignon de Malesherbes, Premier Président, prononça un discours *sur la nécessité de ne point s'écarter des anciennes maximes*. M. Boula de Mareuil, Avocat Général, prit ensuite la parole, & recommanda *l'attention sur le choix des Livres*.

Le concours ayant été ouvert, pour disputer les deux Chaires qui vaquoient dans la Faculté de Droit, Messieurs Thomassin & Lorry ont emporté les suffrages. Ils furent installés le 4, & après une Harangue prononcée par M. Bernard, le plus ancien des Docteurs Régens, les deux nouveaux Professeurs firent leur discours de remerciement: les gens du Roi, & plusieurs autres Personnes de

distinction se trouverent à cette cérémonie.

L'Académie Royale de Chirurgie propose, pour le prix quelle doit donner en 1753, la question suivante : *Le feu, ou cautere actuel, n'a-t'il pas été trop employé par les anciens, & trop négligé par les modernes ? En quel cas ce moyen doit il être préferé aux autres pour la cure des maladies Chirurgicales, & quelles sont les raisons de préference ?*

Le 25 Août 1752, l'Académie des Belles-Lettres, établie à Montauban, donnera le prix d'Eloquence qu'elle a coûtume d'adjuger tous les ans, & elle propose pour sujet : *La vraie Philosophie est incompatible avec l'irreligion*, conformément à ces paroles du Livre de la Sagesse : *Hac cogitaverunt, & erraverunt.*

Le 9, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quatre-vingt-deux livres dix sols ; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à sept cens cinq livres ; & ceux de la seconde, à six cens cinquante six livres.

Le 12, troisiéme Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France, entendirent le Sermon de l'Abbé Froquieres, Chanoine & Théologal de l'Eglise Cathédrale de Noyon. Leurs Majestés assisterent ensuite aux Vêpres & au Salut.

Le Roi alla le 10 se promener à Trianon ; le 9, le 11 & le 13, Sa Majesté a pris le divertissement de la Chasse.

Le 13, le Roi partit pour aller quelques jours au Château de Bellevûe.

On a publié le 15 une Déclaration du Roi, laquelle porte que dans tous les procès, qui seront de nature à être jugés dans les Siéges Présidiaux, en dernier Ressort au premier Chef de l'Edit du

mois de Janvier 1751, la pluralité d'une seule voix pour l'un des avis formera dorénavant le jugement.

Le quatriéme tirage de la seconde Lotterie Royale, se fera le 7 du mois de Janvier prochain dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, en la maniere accoûtumée.

La Compagnie des Indes tint le 24, en son Hôtel une assemblée générale, dans laquelle tout Actionnaire, qui avoit disposé vingt-quatre Actions, eut séance & voix délibérative.

Les cent-onze Chirurgiens, que le Roi avoit privés du droit d'assister aux assemblées de la Faculté de S. Côme, ayant signé une rétractation de la Requête qui avoit occasionné leur exclusion, Sa Majesté a bien voulu les rétablir dans toutes leurs prérogatives.

Selon les Lettres de Bordeaux du 4, on y a appris que le 21 du mois de Septembre dernier, il y avoit eu dans la Bande du Sud de Saint Domingue un ouragan si violent, & une augmentation si considérable de marée, que le Bourg de Jacquemelle avoit été inondé. Toutes les maisons de ce Bourg ont été renversées, à l'exception de deux qui sont réstées couvertes de sable. Le Navire *le Sceptre*, de la Rochelle; & un Bâtiment de Saint Louis, se sont brisés contre la Côte. Leur cargaison a été entierement perdue, & deux matelots ont péri. De tous les Bâtimens qui étoient dans les parages, il n'y a eu qu'un Rochelois & un Nantois, qui n'ayent pas échoué. On espére d'en relever quelques-uns, particulierement deux, nommés *le Berger*, & *le David*. Le vent n'a pas fait à terre un moindre ravage. Il a couché toutes les Cannes du Sucre, déraciné un grand nombre de Cotoniers, & endommagé plusieurs moulins.

On est informé que les Navîres *la Gloire* & *le Ponchartrain*, sont arrivés, le premier au Cap, le second au Port-au-Prince, lieu de leur destination.

Si l'on en croit le rapport des équipages de quelques Bâtimens, le Navire *le Renard*, commandé par le Capitaine Figoly, s'est perdu à l'Isle de Wight. Il venoit du Cap, & étoit destiné pour le Havre.

Le 16, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quatre-vingt-douze livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à sept cens quatre; & ceux de la seconde, à six cens cinquante-trois livres.

BENEFICES DONNE'S.

Le Roi a accordé l'Abbaye sécularisée de Saint Victor de Marseille, à l'Abbé de Lorraine; l'Abbaye Réguliere de Monstierneuf, Ordre de Saint Benoît, Diocése de Poitiers, à Dom Cosme, Religieux du même Ordre, & celle de la Piété-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocése de Troyes, à Dom Dartois, Religieux du même Ordre.



NAISSANCE.

Le 4 Décembre 1751. Dame Clotilde-Adélaïde de Felix de Greffet, épouse de Messire Jean Claude-Palamedes de Forbin, Chevalier, Marquis de Forbin-Gardane, acoucha à Marseille d'un fils, qui fut tenu sur les Fonts, & nommé Pierre-Paul-Jean-Marie-Palamedes, par Messire Pierre de Félix de Greffet, Chevalier Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratiere, son grand-pere maternel; & par Demoiselle Marie-Marguerite de Félix, sœur du Parrain.

Le nouveau né est petit neveu du fameux Comte de Forbin, Chef d'Escadre de Vaisseau, dont les Mémoires ont été donnés au Public.



MORTS.

Le 6 d'Octobre, la Dame Claude Collart, veuve du sieur Jacques Bru, est morte âgée de 91 ans, 7 mois & vingt jours. Elle étoit restée seule rentiere dans la seconde division de la onziéme classe de la troisiéme tontine établie en 1709, & avec une seule action, elle avoit réuni sur sa tête le montant de ladite division, qui se trouve éteinte par cette mort.

Le 29, M. Joseph Brillard, Evêque titulaire d'Olympe en Lycie, est mort à S. Albans en Dauphiné âgé d'environ 50 ans.

Le 8 de Novembre, est décédée au Château d'Orli, Dame Henriette de Montbourcher, Dame de Monbourcher, Marquise du Bordage & de la Moussaye, Baronne de la Greve & Dame de Poligni, épouse du Maréchal Duc de Coigny. Cette Dame née en 1672, avoit été mariée en 1699, & étoit devenue en 1744 héréditaire des Marquisats du Bordage & de la Moussaye, par la mort, sans enfans, de son frere René Amauri de Montbourcher, Marquis du Bordage, dont la mere Elizabeth Goyon de la Moussaye, d'une branche puînée de la Maison de Matignon, avoit pour ayeule Charlotte de Bourbon, Princesse d'Orange, & pour mere Elizabeth de la Tour-Bouillon. René de Montboucher pere de la Maréchale de Coigni, étoit issu de Guillaume Seigneur de Montbourcher, auquel André de Vêtré donna en Juin 1239, tout ce qu'il avoit dans les Paroisses de Gonay, Gachar & Ercé, ce qui avoit probablement fait dire à M. le Laboureur, que la Maison de Montbourcher étoit sortie d'un puîné des Barons de Vitré. Geoffroi de Montbourcher, fils de Guillaume, fut en 1265 Exécuteur testa-

mentaire de Gui de Montmorenci sire de Laval ; & fut pere de Guillaume & de Renaud, qui firent deux branches. L'aîné fit celle des Seigneurs du Montbourcher, & de Renaud qui fut Garde des Sceaux du Duc de Bretagne par lettres du Jeudi d'après Pâques 1316, sortit la branche du Bordage. Guillaume Seigneur de Montbourcher fut le huitiéme ayeul de Françoise Dame de Montbourcher du Pinel & du Bois de Chambellé, qui épousa René de Montbourcher Seigneur du Bordage, petit fils de Roland de Montbourcher Gouverneur de Rennes. René & Françoise de Montbourcher, étoient les trisayeux de la Maréchale de Coigni. Voyez sa postérité dans la III. partie des Tablettes historiques, page 60, & les Ancêtres du Maréchal Duc de Coigni, dans la IV. partie, page 310.

Il reste encore de la Maison de Montbourcher la branche de la Maignenne, issue de René de Montbourcher, second fils de Roland Seigneur du Bordage, Gouverneur de Rennes. Voyez les Tablettes historiques, IV. partie, page 131.

Le 14, Gui-Claude Roland de Laval-Montmorenci Maréchal de France, Gouverneur de Bethune & Grand Chanbelan du Roi de Pologne Duc de Loraine & de Bar, décéda dans son Château de Chaton au Maine, âgé de 74 ans moins 9 jours, étant né le 5 Novembre 1677. Il étoit fils aîné de Gabriel de Laval, dit le Comte de Laval, Baron de la Faigne & de sa premiere femme Renée Barbe de la Forterie, & avoit épousé Elizabeth Rouvroi Saint Simon, fille d'Eustroche Titus Marquis de Saint Simon, Brigadier des Armées du Roi ; & d'Elizabeth Claire Eugenie d'Auterive. De ce mariage il laisse deux fils & une fille mariée à M. le Comte d'Helmstadt.

Le 16, mourut au Château de Saint Point en Maconois, Dame Anne Félicité Alleman de Saint Martin, sœur consanguine de Madame la Maréchale de Balincourt épouse de M. Claude Gabriel Amedée de Rochefort d'Ally Comte de Saint Point & de Monferrand, Baron de Senaret, Seigneur de Saint Chely & de Laval, elle étoit fille de M. Pierre Alleman Comte de Montmartin Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Dauphiné, & de Catherine Françoise Bruslart de Silleri. La Maison d'Alleman est mise au nombre des plus anciennes des Provinces de l'ancien Royaume de Bourgogne, & tire son origine des anciens Barons de Faucigni, dont l'héréditaire Agnes Dame de Faucigni, épousa Pierre Comte de Savoye. La Maison de Rochefort n'est pas moins illustre ; elle est connue en Auvergne dès le commencement du onziéme siécle qu'Antoine de Rochefort épousa Marguerite héritiere d'Ally, avec laquelle il fonda l'an 1001, le Prieuré de Ponnat dit de Rochefort, dans le Diocèse de Saint Flour, comme le remarque Prohet dans ses commentaires sur la coutume d'Auvergne. Voyez les Tablettes Historiques, quatriéme partie, page 390.

Le 19, M. Charle François Paul le Normant de Tournehem Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens, Arts & Manufactures de Sa Majesté, mourut dans son Château d'Estiolles, âgé de 67 ans.

Le 30, Henry François Marquis de Rabodange, mourut en son Château de Rabodange en Normandie âgé de 51 ans. Du mariage qu'il avoit contracté en 1731 avec Dame Elizabeth Perrette Dominique Thérése de Neufville, fille unique de Pierre de Neufville Marquis de Clairay, & de Dame Marie Anne Thérése Turgot ; il laisse un

garçon & trois filles, dont l'aînée a épousé le Marquis de la Ferté Senecterre.

Le Marquis de Clairay avoit épousé en premieres nôces Marguerite de Caumont la Force, dont il n'a point eu d'enfans : le Marquis de Bellefonds son frere aîné, avoit eu l'honneur d'être nommé par le feu Roi, pour accompagner Monseigneur le Duc de Bourgogne & Monseigneur le Duc de Berry dans leur premiere campagne. La Maison de Neufville par son ancienneté, est une des plus considérables de la Province de Normandie.

La Maison de Rabodange qui s'est établie en Normandie vers l'an 1400, y a toujours tenu un rang fort distingué ; elle est originaire de Flandre, où elle s'est pareillement distinguée tant par ses Alliances, que par ses emplois Militaires.

François & Nicolas d'Amboise & Paradin rapportent dans leur Histoire des Emblêmes & des devises Historiques, qui nous apprennent que Marie de Cleves, veuve de Charle Duc d'Orléans avoit épousé en secondes nôces un Rabodange, & qu'elle avoit fait peindre dans son cabinet un Ange tenant un rabot de menuiserie, avec cette devise (encore n'est il que rabot d'Ange.

L'on voit dans l'histoire de Bourgogne en 1351) un Mathieu sire de Rabodange, à la tête de la Compagnie des Gens d'Armes du Maréchal de Beaujeu, se distinguer dans l'armée que commandoit ce Maréchal : son fils Robert Sire de Rabodange servit avec distinction dans les armées du Duc de Bourgogne. Guillaume Sire de Rabodange fils de Robert, étoit Gouverneur de Saint-Omer en 1423. Alard Sire de Rabodange fut pareillement Gouverneur de Saint-Omer, & après avoir servi quelque tems dans les armées du Duc de Bourgogne, passa en France & s'établit dans la

Province de Normandie, il avoit épousé Ysabeau d'Ailly, sœur de Jean d'Ailly Vidame d'Amiens. En 1495, Claude Sire de Rabodange, fils d'Alard fut Chambellan du Roi, Conseiller d'Etat en ses Conseils, Gouverneur du Château de l'Œuf à Naples, & ensuite Gouverneur de Meulan; il avoit épousé Jeanne de Cinerieu, l'on voit encore son tombeau & son épitaphe dans l'Eglise de Saint Paul à Paris. Louis Sire de Rabodange, fils de Claude fut aussi Gouverneur de Meulan & d'Amvillieres; en 1545 il commandoit dans les Provinces de Brie & de Champagne, en l'absence de M. Nevere; il avoit épousé Jeanne de Silly; il fut pere de François Sire de Rabodange, qui fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Chevalier de son Ordre, & avoit épousé Anne d'Olléençon; leur fils Louis Sire de Rabodange, Capitaine de 50 hommes d'armes & Chevalier de l'Ordre du Roi, s'allia en 1598 avec Catherine d'Angennes, elle fut mere de Louis Marquis de Rabodange, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, auquel Sa Majesté accorda en considération des services qu'il lui avoit rendus dans ses armées, tant dedans que hors du Royaume, Lettres patentes, portant érection de sa terre de Rabodange en Marquisat; il avoit épousé en 1633 Marie de Longchamp, fille de Jean de Longchamp, Capitaine de cinquante hommes d'armées, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Conseillier en ses conseils d'Etat & privé & Gouverneur de Lisieux. Gui Marquis de Rabodange, qui naquit de ce mariage, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épousa en 1666 Charlotte Lescalopier. Louis César Marquis de Rabodange fils de Gui & pere de Henry François Marquis de Rabodange qui a donné lieu à cet article, avoit épousé en

1693 Cécile Adélaïde de la Ferté Senecterre; sa cousine fille du Maréchal Duc de la Ferté Senecterre, Pair de France & Gouverneur du Pays Messin & de Dame Magdelaine d'Angennes.

Le même jour, la nommée Julienne Gesliot, veuve de Gabriel Piau Laboureur, est morte au Change dans le Maine, âgée de 105 ans, dix mois & vingt jours, étant née à Saint Berthevin, le 10 Janvier 1646.

Le premier Décembre, Dame Marguerite d'Armand Marquise de Mison, veuve de Messire Leon d'Armand Marquis de Mison, ancien Capitaine aux Gardes Françoises, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, décéda en son Hôtel rue Cassette & fut inhumée à Saint Sulpice.

Le même jour décéda dans la 75 année de son âge, Nicolas Boindin, Associé Vétéran de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, ci devant Procureur du Roi au Bureau des Finances de Paris.

Le 3, Damoiselle Marie Marguerite Amilie de Salis, fille de M. Henri Antoine Baron de Salis Seigneur de Foulbert, Chevalier de l'Ordre Royal & militaire de Saint Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses, décéda rue d'Enfer dans l'Hôtel de la Baronne de Travers son ayeule maternelle, & fut inhumée à S. Severin.

Messire Jérôme Merault, Ancien Procureur général du Grand Conseil, mourut âgé de 72 ans.

Le même jour fut inhumée à Saint Sulpice, Dame Louise Renée du Boulu de la Broüe, veuve de Messire Antoine Marquis de Monezi d'Hocquincourt Chevalier Seigneur de Noroi, Bisoncourt, &c. décédé aux petites Cordelieres rue de Grenelle.

AVIS

*Touchant l'Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'*Actium; *commencée par M.* Rollin, *&* *continuée par M.* Crevier, *huit volumes in-4°. proposée par souscription.* A Paris, *chez la veuve* Etienne *& fils, rue Saint Jacques, &* Desaint *&* Saillant, *rue Saint Jean de Beauvais.*

AU mois de Mars 1751, les Libraires, ci-dessus nommés, ont proposé par souscription l'édition *in*-4°. de l'Histoire Romaine de M. Rollin, aux conditions d'en fournir les deux premiers volumes dans le courant de Novembre 1751; & les autres tomes dans les tems indiqués.

La distribution devoit se faire chez la veuve Etienne, & fils seulement, ainsi que le portent les reconnoissances de souscription; & les deux premiers volumes étant imprimés, la veuve Estienne & fils avoient commencé à en délivrer trois exemplaires le 22 Novembre 1751, & ils devoient continuer, lorsqu'un incendie survenu dans leur magasin le 23 au matin a consumé, outre beaucoup d'autres Livres, l'édition entiere de ces deux premiers volumes, tant en grand qu'en petit papier, & plus de la moitié du tome troisiéme.

Ce funeste évenement remettant les Libraires dans la même position où ils étoient, lorsqu'ils ont commencé cette édition *in*-4°. au mois de

Mars dernier, ils esperent que l'on ne trouvera pas mauvais qu'ils prolongent jusqu'au premier Juillet 1752, l'ouverture des souscriptions de l'Histoire Romaine. Les conditions seront toujours les mêmes ; il n'y aura de changement que par rapport aux termes qu'ils avoient fixés pour remplir leurs engagemens. On va répéter ici ces conditions, & désigner les tems ausquels on sera en état de délivrer l'ouvrage proposé.

CONDITIONS.

L'Histoire Romaine, comme nous l'avions annoncée, sera imprimée en huit volumes *in-4°*, dont le prix en feuilles sera pour les Souscripteurs de 48 liv. en petit papier, & 80 liv. en grand papier.

En souscrivant, on payera pour le petit papier 28 liv. & pour le graud papier 30 liv.

En recevant les tomes I. & II. au premier Juillet 1752, 10 l. 20 l.

En recevant les tomes III. & IV. au premier Novembre 1752. 10 l. 15. l.

En recevant les tomes V. & VI. au premier Avril 1753. 10 l. 15. l.

En recevant les tomes VII. & VIII. au premier Août 1753.

48 liv. 80 liv.

Les Souscripteurs sont priés de retirer les volumes à mesure qu'ils paroîtront : & ils sont avertis, que faute par eux de n'avoir pas retiré la totalité de l'ouvrage dans le cours de l'année qui suivra la livraison des deux derniers volumes, ils ne seront plus admis à répéter les avances qu'ils auront faites. C'est une clause expresse des conditions proposées,

Le prix en feuilles de cette Histoire, pour ceux qui n'auront pas souscrit, sera de 68 liv. en petit papier, & de 120 liv. en grand papier.

Autre avis, sur les ouvrages de M. Rollin, *déja imprimés* in-4°.

La veuve *Estienne & fils*, continueront jusqu'au premier Juillet 1752, de donner les huit volumes des ouvrages de M. Rollin, déja imprimés *in*-4°. sçavoir, le Traité des Etudes, en deux volumes, & l'Histoire Ancienne, en six volumes, au prix de *quarante-huit livres* pour le petit papier, & *quatre vingt livres* pour le grand papier, aux personnes seulement qui souscriront en même tems pour l'Histoire Romaine.

Souscription pour l'Histoire des Empereurs, in-4°.

Desaint & Saillant, continuent l'impression *in*-4°. de l'*Histoire des Empereurs*, de M. Crevier, à mesure que les *in*-12. sont achevés. Les deux premiers volumes paroissent; & le troisiéme se délivrera au premier Avril 1752. Ceux qui voudront profiter du bénéfice de la souscription, seront encore reçus à souscrire jusqu'au premier Juillet 1752. Ils payeront chaque volume *in*-4°. en feuilles, six livres; & en retirant les deux premiers volumes ils payeront le troisiéme d'avance, & ainsi les volumes suivans, ensorte qu'il ne restera rien à payer pour le dernier.

AUTRE AVIS.

Le Sieur *Vacossain*, Marchand Epicier-Droguiste, demeurant à Paris, rue & vis-à vis S. André-des-Arts, au Mortier d'or, seul autorisé du Roi, par Arrêt de Nosseigneurs de son Grand Conseil, avec permission de M. Berryer, Lieutenant Général de Police, continue à vendre sa poudre purgative, approuvée de M. Chicoyneau, Premier Médecin de Sa Majesté, qui n'en a donné son Certificat qu'après un scrupuleux examen de tous les simples qui la composent, & les expériences qu'il en a faites lui même.

Ce remède n'a rien de rébutant au goût, purge copieusement sans douleurs, sans altérer les forces, ni affoiblir le tempérament. Il rend au contraire plus agile & plus vigoureux, on le prend toujours sans danger. Cette poudre purifie la masse du sang, leve les obstructions, prévient & détourne l'apopléxie, & les autres maladies. Elle convient aux jaunisses, hydropisies, hémoroïdes, & même à toutes sortes de fiévres.

Ledit Sieur auroit cru manquer aux devoirs d'un bon Citoyen, s'il n'en avoit fait part au Public; dévoué à son Roi & à sa Patrie, peut il mieux exercer son talent, qu'en l'intéressant à la conservation de la santé des Sujets de Sa Majesté. C'est dans cette vûe qu'il donne son Purgatif *gratis* aux pauvres, & que conduit plus par honneur que par intérêt il vend au Public vingt sols chaque prise de sa poudre dans un paquet cacheté & signé de lui. Il en enverra à ceux qui lui en demanderont de Province, en affranchissant les ports, & il donnera un Mémoire instructif pour s'en servir.

Quoique cette poudre soit déja connue, particulierement dans cette Ville de Paris, à Versailles, & autres Villes du Royaume, le Sieur Vacossain doit ajoûter au Public qu'elle a été goûtée, examinée avec attention, & approuvée par M. Baron, Doyen de la Faculté de Médecine, Messieurs Boyer & Payen, Docteurs de la Faculté & Professeurs en Pharmacie; de Messieurs Nouquet & Vaudenesse, Docteurs en Médecine, accompagnés de Messieurs Paschalis, Santerre & Salvant, Gardes en Charge, Apoticaires, & de M. Piai, le jeune, Ancien Garde Apoticaire, dans la visite qu'ils firent chez led. Sr Vacossin exprès pour cette poudre, qu'ils déclarerent bonne, n'y ayant trouvé rien de caustique qui pût altérer la santé. Cette visite a été faite le 2 Septembre 1751, ainsi le Sieur Vacossin se flatte que sa poudre connue & approuvée par tous ces témoins si respectables, étant annoncée deviendra de plus en plus utile au Public.

AUTRE.

La veuve du Sieur Simon Bailly, renouvelle au Public ses assurances, qu'elle continue de fabriquer les véritables Savonnettes legeres, & pains de pâte pour les mains, de pure crême de savon dont elle seule a le secret; comme plusieurs se mêlent de les contrefaire, & les marquent comme elle, pour n'être point trompé il faut s'adresser chez elle, rue Pavée Saint Sauveur, au bout de celle du petit Lion, à l'Image Saint Nicolas, une porte cochere, presque vis-à-vis la rue Françoise, quartier de la Comédie Italienne.

AUTRE.

Bechique souverain ou Syrop pectoral, approuvé pour le soulagement & la guérison radicale du rhume, des toux invétérées, oppressions, douleurs de poitrine & asthme humide. Ce Bechique dont l'odeur & le goût sont fort agréables, produit ses effets avec une rapidité si étonnante, que cinq ou six jours suffisent pour s'en appercevoir avec satisfaction & souvent moins, suivant les cas. D'ailleurs il n'est ni purgatif ni vomitif; de plus il convient à toutes sortes de personnes, aux enfans même & aux femmes enceintes, qui peuvent en user sans aucun inconvénient; tout au contraire il est très salutaire à ces dernieres dans les toux violentes, accidens assés ordinaires & souvent funestes. Pour en prouver l'efficacité, quoique connu depuis long-tems, l'Auteur indiquera plus de deux cent personnes tant dans Paris qu'en Province, de tous les états & de tout âge, avec leurs noms & demeures, qui rendront bon compte de la bonté du remede & de la probité de l'Auteur. En outre, nombre d'habiles Maîtres de l'Art qui en ont une parfaite connoissance, ausquels l'on pourra recourir pour s'assurer de la vérité. Que s'il n'étoit pas connu pour ce qu'il est en effet, il n'auroit garde d'indiquer chaque jour des personnes dont la probité & le sçavoir sont connus depuis long-tems, & qui pourroient lui faire affront sans l'offenser, s'il les indiquoit à faux. Les personnes qui souhaiteront avoir des imprimés pourront en demander sans crainte de refus, & pourvu que l'on observe exactement le contenu d'iceux qui n'est pas bien génant, l'on s'en trou-

ve toujours bien. Ce Bechique se débite en deux endroits seulement, sçavoir chez le sieur Valade, son Auteur, demeure à Paris chez M. Boivin, Luthier à la Guittare Royale, rue Tictonne au premier où l'on voit son enseigne, il est journellement chez lui toute la matinée jusqu'à midi & depuis deux heures jusqu'à cinq heures du soir. Les Dimanches & Fêtes jusqu'à neuf heures du matin seulement; le second endroit où l'on en trouve à toute heure, est chez la Dame veuve Mouton Marchande Apoticaire de Paris, rue Saint-Denis, vis-à-vis le Roi François à Paris. Les personnes qui écriront en conséquence, sont priés d'affranchir leurs lettres.

AUTRE.

Le sieur Labillle, Marchand de modes, rue Neuve des Petits-Champs, à la Toilette, près la Place des Victoires, donne avis au public qu'il vend des Fleurs d'Italie de toutes espéces, & la pommade de Rome.

On trouve aussi chez ce Marchand, outre tout ce qui concerne l'ajustement des Dames, toutes sortes de toiles, mousselines & broderies.

AUTRE.

Le sieur Lecompte, Vinaigrier ordinaire & seul breveté du Roi, demeurant Place de l'Ecole près le Pont-Neuf, à la renommée, donne avis au public qu'indépendamment des Corbeilles galantes qu'il vend depuis quelques années, il vient d'en inventer d'un goût très-nouveau & joliement ornées, qui se nommeront Corbeilles à la Bourgogne; Elles seront garnies de six flaçons de vinaigre de table ou de toilettes.

Errata pour le second volume de Décembre.

Page 95. comme 1 à 2718. *lisez* comme 1 à 2, 718.

Ibid. $\frac{1}{25}$, $\frac{4}{50000}$. *lisez* $\frac{4}{25}$, $\frac{1}{51201}$.

Page 96. pouces de balle, *lisez* onces de balle.

Page 97. d'un ressort pesant qui a appuyé, *lisez* d'un ressort, qui appuyé.

Fautes à corriger dans ce volume.

Page 21. vices. *lisez* vûes.
Page 22. Physicien, *lisez* Metaphisicien.

On distribuera vers le milieu du mois un second Mercure de Janvier qui contiendra uniquement les vers qui ont été faits, & les fêtes qui ont été données à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier volume du *Mercure de France*, du présent mois. A Paris, le 8 Janvier 1752.

LAVIROTTE.

TABLE.

La Chanson notée doit regarder la page 178.

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER. 1752.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, à S. André.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN, Commis au Mercure, rue de l'Echelle Saint Honoré, à l'Hôtel de la Roche-sur-Yon, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiterons avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque sémestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

Les personnes qui voudront d'autres Mercures que ceux du mois courant, les trouveront chez la veuve Pissot, Quai de Conti.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE,

DEDIÉ AU ROI.

JANVIER. 1752.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

PREDICTION SUR LA NAISSANCE D'UN DUC DE BOURGOGNE.

Par Madame Curé.



Oin d'ici Fées mensongeres du Parnasse, dont le langage fut de tout tems consacré à l'imposture. Je renonce à vos faveurs. Vous fîtes jadis entendre sur le Tybre indigné, des accens impies, à la louange

du * Meurtrier d'Agripine. Pour combien de Tyrans vos nourrissons insensés allumerent-ils un encens criminel ? Que de traits leur plume sacrilége ne lança t'elle pas contre des Héros bien-faisans, les délices de leurs peuples & de toute la terre ?

Je t'invoque, fils de l'Océan & de Thétis, volage & savant Protée, à qui le Livre des Destins est ouvert. Fais-moi lire dans l'avenir : éclaire-moi. Quels seront les fruits de l'Hymen glorieux qui joint l'Auguste LOUIS avec l'adorable JOSEPHE ? ** Nos vœux & nos espérances seront-ils trompés ? La seule violence peut, dit-on, arracher tes faveurs : mais que peut une foible mortelle contre les Dieux ? Mes vœux & mon zéle seront les seuls efforts que j'employrai pour te fixer.

Quels sentimens inconnus s'emparent de moi ! Je tremble, je frissonne. Quels rayons viennent m'éclairer ! L'avenir se dévoile à mes yeux. J'entens les bords enchantés de la Seine retentir de mille concerts harmonieux. Les Peuples enyvrés de joie &

* Lucain dans sa Pharsale, a loué Neron.
** Marie-Josephe, Princesse de Pologne.

d'allégresse célébrent à l'envi la bonté des immortels. Un nouveau Lys va naître sur nos rives fortunées. Lucine tend déja ses mains propices à la Princesse adorable qui le donne à notre amour. Parez-vous, Apollon, de traits nouveaux & plus brillans. Répandez, mon frere, une lumiere & plus pure & plus belle. Elle va frapper pour la premiere fois les yeux charmans du petit-fils de LOUIS & de MARIE.

Je le vois dans son divin berceau entouré des ris, des jeux & des graces. Vénus en sa faveur, pardonne à la beauté de sa rivale, la fille du Roi des Sarmates. * Elle prodigue à cet enfant glorieux ses caresses. Le Dieu de Paphos laissant tomber son arc de ses mains redoutables, l'air sombre & la tête baissée, gémit & soupire, Ah! s'écrie-t'il, mon Empire est perdu! Je vois un rival invincible dans cet enfant: il a mes traits, mes graces: mais ai-je des yeux comme lui, capables d'enflammer les cieux & la terre?

Tu souris, Prince illustre: l'Amour irrité s'envole. Ah! quelle différence entre toi & ce Dieu cruel! Que de Sceptres brisés!

* La fille du Roi des Sarmates, c'est Madame la Dauphine, qui est fille du Roi de Pologne. Les Polonois s'appelloient autrefois Sarmates.

Que de Cités ravagées ; De combien de maux & de calamités n'est-il point l'Artisan funeste? Mais que de Trônes soutenus! Que de Nations sauvées ! Que de bonheur & de prospérité ta main prodigue va répandre sur l'Univers !

Marchant sur les traces de ton auguste Ayeul & de son fils, & digne comme eux du nom si rare de BIEN-AIME', tu embarrasseras l'Histoire. Clio, destinée à débrouiller le cahos des Tems, nommera confusément, dans nos fastes, trois Titus, plus ressemblans encore par la bonté, la clémence, & par toutes les vertus des grands Rois, que par le nom flatteur qui les annonce.

Peuples asservis sous un Maître barbare, * Grecs infortunés si différens de vos Peres, fermez vos cœurs à une joye insensée. Des Devins trompeurs brisant faussement, dans leurs oracles, vos fers & vos chaînes, planterent nos Lys sur vos tristes rives. Vaines illusions ! Frivoles espérances ! Les destins propices préparent au Prince qui vient de naître un bonheur plus doux & plus sensible : il augmentera celui de ses peuples.

* Certains Entousiastes ont prédit que la France détruiroit l'Empire des Turcs.

La fille de Jupiter & de Thémis, Aſtrée quitte les Cieux ; elle vient habiter les climats heureuſement ſou mis à la Loi des BOURBONS. Dieux ! Quels tems me découvres-tu, ſçavant Prothée ! L'avarice expire, la diſcorde frémit, la pauvreté s'envole, le fortuné Gaulois n'a de déſirs que pour remplir ceux des autres, de débats que pour exercer, à l'envi, ſa généroſité, & de beſoins que celui de remercier les Dieux de ſon abondance.

Le Tyran de nos plaiſirs, le vil intérêt ne forge plus de traits dorés pour le Dieu d'Amathonte. La tendreſſe, la conſtance, le myſtere effacent l'éclat des métaux funeſtes qu'une main avare tira des entrailles de la terre. Les Amans ſçauront aimer; ils ſoupireront pour des charmes toujours nouveaux & toujours les mêmes, & ils ne s'en vanteront qu'à l'objet de leurs flammes.

L'ouvrage divin, dont le Vainqueur pacifique de Fontenoy a jetté les fondemens, s'acheve. Je vois la paix bâtir de ſes mains tranquilles ſon empire ſur les débris de celui de Bellone. L'arbre de Minerve répand de toutes parts ſes rameaux vers

doyans. L'ambition, la cruauté & l'injustice unissent envain leur fureur pour r'ouvrir un Temple barbare teint du sang des mortels dévoués au Dieu des meurtres & du carnage.

Quel spectacle frappe mes yeux ! Je vois, sous un ciel serein & tranquille, mille & mille Laboureurs amasser à l'envi les dons abondans de la blonde Cerés. La faux du Soldat effréné n'a pas moissonné leurs douces espérances. Bien-tôt, au milieu de leurs chastes épouses & de leurs enfans chéris, ils vont troubler agréablement le silence de leurs foyers paisibles, par des hymnes sacrées que leur inspirera la piété & la reconnoissance. Le doux Nectar du fils de Sémelle prête une nouvelle force à leurs voix saintement fatiguées. Les Dieux applaudissent eux-mêmes à des fêtes dont ils ont dicté l'appareil.

Tu m'abandonnes, Dieu volage, inconstant Prothée. L'avenir se dérobe à mes yeux. J'apperçois un tems bien différent, trop présent encore à ma douleur ; le passé funeste, où la Parque m'enleva le mortel vertueux dont l'hymen avoit uni nos destinées. Hélas ! Quel abattement ! Quelles douleurs ! Mais de quels sons généreux viens-tu frapper mes oreilles ? Je t'entens,

ombre plaintive : Cesse, dis-tu, de répandre des larmes stériles sur ma cendre : je quitte ta tendresse de regrets superflus : ta Patrie prospére, tout rit à LOUIS : Ses peuples sont heureux. Ton cœur pourroit-il encore s'ouvrir à la tristesse ?

LES HOMMAGES DU PARNASSE,

Présentés au Roi, à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Par M. Gaubier, Ancien Valet-de-Chambre de Sa Majesté.

Cédant hier à l'esprit qui m'entraîne,
J'osai porter mes pas dans le sacré valon ;
J'échapai par mes soins aux regards d'Apollon ;
Et côtoyant sans bruit les bords de l'Hypocrène ;
J'arrive enfin au céleste séjour,
Où le Dieu des Arts tient sa cour.
La Nature toujours si féconde en miracles,
N'offrit jamais aux regards curieux
De plus magnifiques spectacles
Que ceux qui frapperent mes yeux.
Au sein du temple de Mémoire,
Apollon sur un Trône élevé par la Gloire,

Entouré des Plaisirs, soutenu par les Arts,
Sur sa brillante Cour, promenoit ses regards.
Autour de lui les neuf Muses rangées,
Portoient les attributs divers
Des Sciences toujours par elles protégées,
Et dont la connoissance enrichit l'univers.
De tous côtés accouroient sur leurs traces,
Les Poëtes fameux leurs plus chers favoris;
Autour d'eux voltigeoient les Graces,
Qui leur avoient inspiré leurs écrits.
On voyoit le Chantre d'Achille,
Conduire ce Héros à l'immortalité.
Près de lui paroissoit Virgile,
Dont la plume toujours fertile,
Sçut peindre à l'esprit enchanté
Mille sujets divers avec même beauté.
Le Maître de l'Art Poëtique,
Chantre divin & fameux satyrique,
Horace y paroissoit avec ces traits mordans,
Dont il sçut foudroyer les vices de son tems.
Mais sur un lit de fleurs formé par la mollesse,
Sans cesse raffraîchi par l'aîle du Zéphir,
J'apperçois dans les bras du Dieu de la tendresse
Le Législaetur du plaisir.
C'est Ovide, le tendre Ovide
Ce Maître de la liberté,
Que la délicatesse guide
Dans ses leçons de volupté.

L'Amour reçoit de lui son carquois & ses armes.
De lui l'Amour emprunte tous ses charmes,
Mortel divin fait pour tout animer,
Toi, par qui le plaisir respire sur la terre,
L'Amour t'inspira l'Art d'aimer,
Il apprend de toi l'Art de plaire.
Tandis qu'Ovide arrête, & mon cœur & mes yeux,
Apollon s'adressant à tous ces demi-Dieux
Leur dit avec un doux sourire :
Ornemens de ma Gloire, appui de mon Empire,
Je vous ai tous rassemblés dans ce jour,
Pour célébrer aux accords de ma lyre,
Le bonheur des Etats où LOUIS tient ma Cour.
L'Hymen toujours heureux sous les loix de l'Amour,
Donne un Prince aux François ; cette illustre naissance,
Assure enfin le destin de la France.
Tous les Dieux à l'envi, répandent tour à tour
Sur cet Auguste Enfant une heureuse influence :
Et ce Prince, en un mot, est l'objet précieux,
Des vœux de l'Univers, & des faveurs des Dieux.
Sur lui Jupiter lance un rayon de sa gloire ;
Mars lui promet des jours tissus par la Victoire ;
Pallas de ses conseils, éclairant ses projets,
Guidera son jeune courage.
Craint de ses Ennemis, aimé de ses Sujets,

Il aura les vertus du Héros & du Sage.
Tout lui promet le destin le plus beau,
Et si la flamme éclaire son berceau *;
On n'en doit concevoir qu'un illustre présage.
De son éclat futur, cet époque est le gage :
De l'Inde le Vainqueur fameux,
Le rival du Dieu des batailles,
L'Alexandre naquit à la clarté des feux,
Qui du Temple d'Ephése embrasoient les murailles. *
Rappellez-vous son pere au milieu des hazards,
D'un Roi victorieux suivant les étendarts.
Petit-Fils de LOUIS, il suivra son exemple :
La Race des BOURBONS est celle des Héros ;
Illustre enfin jusques dans le repos,
Adoré des mortels, leur cœur sera son Temple.
Chantez les vertus, la beauté
D'une Auguste & jeune Princesse,
Qui paye à son époux le prix de sa tendresse,
En donnant un Héros à l'immortalité.
La cohorte céleste à l'instant réunie,
Secondant les vœux d'Apollon,
Consacre de ses chants la divine harmonie,
A célébrer la Race de BOURBON.

* *Le jour de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, le feu a pris à la grande Ecurie du Roi, à Versailles.*

* *Et Alexandre naquit le même jour que le Temple de Diane fut brûlé à Ephèse.*

Si j'eusse été prudent, si j'eusse pû me taire,
J'aurois vû jusqu'au bout cet auguste mystére;
Mais d'un zéle indiscret me laissant emporter,
Voyant louer mes Rois, je me mis à chanter,
On s'apperçut bientôt que quelque téméraire
Jusqu'au Temple des Arts avoit osé monter.
Aux accens de ma voix, la douce mélodie
Au même instant avoit cessé;
Et de Chantres divins un essain amassé
Menaçoit de changer la Fête en Tragédie;
Quand Apollon surpris de ma témérité,
M'appelle, & me lançant un regard irrité:
Mortel audacieux, me dit-il en colere:
Quel dessein t'amene en ces lieux?
L'Amour, le zéle & le desir de plaire,
Répondis-je, en baissant les yeux.
A qui? reprit ce Dieu d'un ton moins furieux;
Au Monarque immortel, dont vous aimez la gloire,
A mon Roi respecté de tous ces demi-Dieux,
Et dont je vois la place au Temple de Mémoire.
Alors faisant briller sur son front la douceur,
Vas, me dit Apollon, j'excuse ton audace,
Suis les mouvemens de ton cœur.
Tu veux plaire à LOUIS, va, parts, je te fais grace,
Porte-lui le récit de nos divins Concerts,
Les vœux, les hommages divers
Des Habitans & du Dieu de Parnasse.

AU ROI.

SIRE, par des accens trop peu dignes de vous,
Je sens que d'Apollon je remplis mal l'attente,
Mais si vous protégez une Muse tremblante,
Je ne craindrai point son courroux,
La vanité n'a point monté ma lyre,
Le respect, seul encens, dont le Ciel soit jaloux,
Est, SIRE, dans ce jour le seul Dieu qui m'inspire.

ODE

A Monseigneur le Duc de Bourgogne.

REmpli de l'attrait où m'engage
Tout ce qu'on présage de toi,
Je veux t'offrir un tendre hommage,
Mon cœur m'en impose la loi :
Ma main sera son Interprête :
Mais, Prince charmant, un Poëte,
Seulement par amusement,
Sans talent, sans art, sans délire,
Que jamais Apollon n'inspire,
Peut-il le faire dignement ?

Non. De l'audace qui m'anime,

Il faudroit arrêter le bruit ;
Mais mon transport fût-il un crime,
Mes yeux t'ont vû, ma main écrit.
Je suis sans doute un téméraire,
D'oser entrer dans la carriere
Où sont les Poëtes fameux,
Que dis-je ? ils n'ont rien que j'envie :
S'ils me surpassent en génie,
L'amour me met au-dessus d'eux.

L'éclat qui brille dans ta mere,
Est déja devenu le tien :
Imitant ton auguste pere :
Parfaitement digne du sien,
Tu seras grand, doux, équitable,
L'Empire des tiens est aimable,
Il est beau de le soûtenir.
Ce n'est qu'en suivant leurs exemples,
Que tu peux mériter les Temples
Que te prépare l'avenir.

Je chante, Prince, ta sagesse,
En chantant celle de mon Roi :
C'est ses vertus, c'est sa tendresse,
Que le desir admire en toi.
Ses hauts exploits, sa bonté rare,
L'heureuse Ecole qu'il prépare

Aux fils des peres malheureux,
Assûrent sa gloire constante
D'une immortalité brillante,
Conforme à l'ardeur de nos vœux.

Son nom est mêlé dans nos Fêtes
Aux noms des Rois les plus chéris :
Il regne aujourd'hui sur nos têtes :
Ton Pere est le Roi de nos fils :
Nos neveux verront ton Empire ;
Et, j'ose ici te le prédire,
Un Dieu caché parle à mon cœur ;
Te voyant marcher sur sa trace,
Le Ciel éternisant ta race,
Eternisera leur bonheur.

Je n'ai point le talent de plaire,
Je n'en connois que le desir ;
Mais, jeune Prince, sans mystére,
Souvent on peut y parvenir.
Vers toi, sur cette confiance,
Mes chants volent en assûrance ;
Sur l'aîle de l'enchantement.
Ma Muse est peut-être indiscréte ;
Mais contre le goût d'un Poëte,
La raison parle vainement.

Reçois, grand Prince, mon hommage,
Prête l'oreille à mes accens;
Pour t'en crayonner une image,
J'ai *brûlé* mon premier encens.
Je ne pouvois rien autre choſe;
Et ſi déja pluſieurs en proſe
Te parloient avant mes Concerts,
Quand l'âge ouvrira ta penſée,
Souviens-toi que, l'ame embraſée,
Je l'ai fait le premier en vers.

O Ciel! ſi juſques à ta mere
Mon ouvrage peut pénétrer,
Quelle beauté, quel caractére;
Quel éclat y verrai-je entrer!
Il n'eſt plus rien qui m'épouvante:
Ses yeux, du feu qui nous enchante,
Orneront mes expreſſions:
Ainſi l'Aſtre de la lumiere,
Parcourant ſa vaſte carriere,
Embellit tout de ſes rayons.

Par M. D. L. E.



SUR LA NAISSANCE

De Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Contemplez à loisir, impatiens François,
Ce fruit d'un saint hymen, où votre espoir se fonde.
Sçachez que destinée à lui donner des loix,
L'Auguste Race de vos Rois,
Doit durer autant que le monde.

Que de garans n'aviez vos pas
Du présent que vous fait la céleste Puissance?
N'est-ce pas en faveur des sages Potentats,
Qu'éclate sa magnificence!
Interrogez la Terre, interrogez les Cieux.
Tant de vertus, dont l'assemblage brille;
Dans le plus grand des Rois, l'Astre de sa famille,
Sont un encens, un parfum précieux,
Qui s'élevant jusqu'au Trône des Dieux,
En fait descendre sur la France,
Les Trésors de leur Providence.

Le Ciel ne verse point tous ses dons à la fois.
Differens de ce que nous sommes,
Ces demi-Dieux, Enfans des Rois,
Ne naissent pas comme les autres hommes.

Par des présages éclatans,
De loin d'abord, il les présente,
Et nous les annonce long-tems,
Avant de remplir notre attente.
S'il paroît quelquefois être sourd à nos vœux,
N'en doit-il rien coûter pour devenir heureux?

Ce beau jour qui nous luit, ce jour devoit éclore
Du sein d'une brillante Aurore,
Qui par son éclat eût détruit
Ces nuages épais, noirs enfans de la nuit.
Il falloit, enchaînant le démon de la guerre,
Que ce Roi qui toujours prodiguant les bienfaits,
Lorsqu'il dispose du Tonnerre,
Ne veut que protéger la Paix.
Il falloit que LOUIS eût pû rendre à la Terre,
Une entiere sérénité *.
Le Temple de Janus fermé par sa Puissance,
Nous préparoit à l'heureuse Naissance
Qui fait notre félicité.

FILLE du Ciel, chaste Lucine,
Fertilise à jamais cette Tige divine,
Dont les Rameaux, les Rejettons divers,
Doivent un jour ombrager l'Univers.

M. Tanevot.

* *La tranquillité du Nord.*

IN Auspicatissimum ortum Ducis Burgundiæ, Phalacium.

DIes festa venit, petita Gallis :
Adsis, Phœbe, precor, repende carmen ;
Te te turba simul sequens Sororum
Descendat properans ; fremente plausu
Cantus consociet suaviores,
Choros ingeminet, levesque saltus.
Adsis, Phœbe, precor, repende carmen.
Huc vos, Gaudia, faustitas, faceti
Risus, blanditiæ, jocique molles :
Urbes, rura, domos subite passim,
Dies festa venit, petita Gallis.
Ortus Principis admonet beatus,
Effuso agmine murmurate passim.
Circùm Versalicos volate colles,
Et lenem strepitum ciente pennâ,
Regalis pueri insidere cunis.
Jam Pax læta sinu premens alumnum,
Artus fasciolis ligat tenellos :
Olivæ viridi caput sub umbrâ
Ponit molliculum, vicariasque
Figens blandula basiationes,
Dilectam sobolem tuetur usque.
Dulceis igniculis nitent ocelli,
Color purpureus labella pingit,

Frontem Borbonidûm explicat serenam.
Certatim Charites, Amor, Venusque
Munus ferre suum ambiunt puello.
Huc vos, Gaudia, convolate Risus;
Ludenti, unanimes levi susurro
Molles ocults apparate somnos:
Aspirans Zephyri aura blandienti
Plaudentem aëra ventilet flabello.
Dum Morpheus oculos sopore dulci
Irrorans placidam fovet quietem.
Ah! caro capiti benigniore
Succum, Diva salus, refunde dextrâ;
Custos nectare protegas amico
Delphini Patris unicos amores
Delphinæ sobolem optimam parentis.
Procul tetra cohors, febris, dolores;
Procul tetra cohors, abite morbi.
Precor, parcite Principi puello,
Neu vos, lædite flosculum recentem.
Huc huc Gaudia, convolate Risus.
Purâ luce novi micate soles;
Et cum pallida nox nigrante curru
Pacatum tenebras vehet per orbem
Passim plectra agiles regant choreas;
Passim sulphureo rotata lusu
Spargat flamma globos, petens & astra
Diem continuet sereniorem
Signet gaudia, nuncietque plausus.
Expectate Puer, parentis almæ

Jam nunc incipe mussitare nomen.
Ludens brachiolis, avi per ulnas
Implebis teneros, puelle, amores,
Feres oscula blandientis ultrò.
Frontem ne paveas tonantis olim
Quam Victoria, Mars & ipse lauro
Cinxit sanguineâ diu timendam:
Olli Pax bona temperat verendos
Vultus, olli oleâ caput coronat;
Fulgent lumina leniore flammâ.
Amat Rex populos, amatus idem.
Expectate Puer, virente cultu,
Et sertis roseos revincta crines,
Mittit Flora suas opes, tibique
Plenis lilia fundit è canistris:
Te te flava Ceres gerens aristas
Cornu divite, Principem salutat.
Autumnus sequitur ferens racemos,
Et Pomona parat suos honores.
Rerum lætior ecce surgit ordo;
Volvent aurea molliore fuso
Parcæ sæcla, novus refulget orbis.
Huc vos, Gaudia, convolate Risus.
Nymphæ Sequanides adeste, Nymphæ,
Et quas VERSALIÆ vident sub undis;
Choros ducite, vocibusque junctis,
Carmen dicite, consonabit Echo:
Sanus vivat io, diuque vivat
Regni deliciæ, Puer tenellus.

Delphinum referat bonus parentem,
Blandam moribus exprimat parentem.
Felix, pace diu favente, crescat
Regni deliciæ, Puer tenellus.
Vivat, vivat io parens uterque:
Regem numina sospitent benignum,
Longum fata fluent beata Gallis.

Guillelmus Raoult, Clericus Rhotomagensis.

TRANSPORT BACHIQUE

Au sujet de la Naissance du nouveau Duc de Bourgogne.

Lucine donne enfin un Prince à la Bourgogne;
O Bachus, hâte-toi de lui donner du vin,
Prépare ses pressoirs, fais murir son raisin;
Enyvre tour à tour la France & la Pologne:
Déja le fier Borée assiége nos climats,
Déja des Aquilons la fougueuse insolence,
De tes dons renaissans menace l'abondance;
Viens; fils de Jupiter, dissipe ces frimats;
Des airs, en un instant, fais cesser l'inclémence.
Un Prince nous est né; digne sang de nos Dieux:
Mais sans ton jus victorieux,
Que nous font les transports, dont la France est ravie?
Ton jus seul, ce jus précieux,
Sous d'aimables liens tient notre ame asservie,

Oui, sans ce jus délicieux,
C'est un supplice que la vie.
Protége la Bourgogne & ses riches côteaux :
Les vœux que pour hâter cette illustre naissance,
Ont faits les Habitans de ton Empire immense,
De son divin nectar ont vuidé nos caveaux.
Ces vœux sont accomplis : le Prince vient de naître,
Pour célébrer un nouveau Maître,
Il nous faut des présens nouveaux.
Mais quel feu tout à coup me pénétre & m'éclaire ?
Où suis-je ? Quel pouvoir s'empare de mes sens ?
Silence, mes amis, c'est notre auguste Pere,
C'est Bachus, c'est lui que je sens....
Victoire, amis, chantons victoire,
Le Dieu rappelle à mon esprit
Ce que par un prodige incroyable, subit,
Le tems avoit enfin chassé de ma mémoire ;
Venez, courez, suivez mes pas,
Pénétrons hardiment dans ces demeures sombres,
Que d'Autels renversés ! que d'antiques décombres !
Que de tristes témoins de nos joyeux combats !
A travers ces débris ouvrons-nous une route :
Voyez ces muids cachés sous une triple voûte,
Par quel charme inoui nous sont-ils échapés !
Un Dieu, n'en doutons point, un Dieu nous a trompés,
Bachus pour ce beau jour les réservoit sans doute.

Amis

Amis, couronnons-nous de pampres, de festons,
Rangez-vous, pressez-vous autour de cette table;
Défonçons ces tonneaux : que leur jus délectable
Dans nos verres fumans s'écoule à gros bouillons.
Livrons-nous l'un à l'autre une guerre agréable :
Rougissez, ô vainqueurs! triomphez, ô vaincus!
Les Dieux même, les Dieux le cédent à Bacchus;
Osez-vous résister à ce Dieu redoutable?
Mais parmi les festins & les bruyans plaisirs,
N'allons point oublier d'où viennent ces richesses.
Le Prince que le Ciel accorde à nos desirs,
Nous a seul de Bacchus attiré les largesses.
Puisse-t'il être aux Dieux un objet de caresses!
Que la Parque sensible à nos justes transports,
N'interrompe jamais ses nobles destinées!
Puisse, puisse sans cesse au gré de nos efforts,
Le nombre de nos rougebords
Marquer celui de ses années!
Jette sur lui, Bacchus, un regard protecteur;
Conserve des François l'amour & l'esperance;
Telle la vigne en sa naissance
De l'ormeau qui l'éleve emprunte sa vigueur;
Ranime en son berceau cet Enfant adorable:
Qu'il croisse, pour sentir le prix de tes faveurs,
Qu'un jour, comme le tien, son Regne soit aimable,
Qu'il dure aussi long-tems que la soif des buveurs.

Pavant de Jaussal.

A MONSEIGNEUR
LE DUC DE BOURGOGNE.

FRuit de l'Hymen & de l'Amour,
Rejetton d'une Race en grands hommes féconde ;
Espoir de la [illegible] de,
[illegible]
Fournis ta carriere brillante
Que t'ouvrent, au gré de nos vœux,
Et tes destins & tes ayeux.
Autour de ton berceau vois la troupe riante ;
Que conduit la gloire & la paix :
Vole dans leurs bras satisfaits,
Et daigne recevoir, pour combler leur attente,
L'olive & le laurier que leur main te présente.
Tu souris, tu reçois leurs dons !
O François, quel présage, & quel prodige étrange !
Vous voyez sous le même lange,
Et César, & Titus, & le fils des Bourbons.

Mailhol.

VERS

Sur la Naissance du Duc de Bourgogne.

LOrsque je vois la France entiere,
Faire éclatter un zéle aussi vif que sincére,
Sur un évenement qui comble tous ses vœux,
Moi seul je garderois un coupable silence!
Dussé-je être sifflé: non; à mon tour je veux
Signaler ma rejouissance.
Apollon, je le sçais, m'a refusé ses dons,
Mais quoi! sans que sur le Parnasse
J'aille mandier une place
Qu'il n'accorde jamais qu'à ses chers nourrissons,
Ne puis je donc me faire entendre?
Princesse, & *vous*, son époux bien-aimé,
Digne fils de LOUIS, ce Roi si renommé,
Pour ce gage naissant de l'amour le plus tendre,
Agréez les transports du cœur le plus épris:
Que sur ce cher soutien de la gloire des lys,
Les amis du Dieu de la lyre,
Exercent à l'envi leur esprit, leurs talens,
Pour moi, je n'ai qu'un cœur, si l'on me voit écrire,
Peu curieux d'éloges & d'encens,
Ce n'est point pour que l'on m'ad[illegible]
Mais pour montrer ce que je sens.

J[illegible] Guichard,

CANTATE

Sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, par M. Cretois, de la Ville de Meaux.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

DIGNE *Fils d'un Monarque Auguste & Généreux,*
Grand Prince, pardonnez mon essor téméraire ;
Daignez un moment vous distraire :
Je chante le présent que vous ont fait les Dieux,
A notre tendre amour si cher, si précieux.
Si mes accens peuvent vous plaire,
De l'Univers entier je suis le plus heureux.

La France.

LOUIS avoit vaincu ses superbes rivaux ;
il avoit enchaîné la discorde ennemie.
Je jouissois des douceurs du repos ;
Mais ma tranquilité sembloit mal affermie,
Si le Ciel n'accordoit à mes empressemens
Un Prince qui, par sa naissance,
Du Trône de mes Rois soutenant l'espérance,
En assurât les fondemens.

Peuples unissez-vous ; aux transports d'allégresse
Joignez les plus charmans concerts ;
Un Prince vous est né : Diligente Déesse,
Hâte-toi de fendre les airs ;
Portes-en la nouvelle aux bouts de l'Univers.

Chœur.

Unissons-nous ; aux transports d'allégresse
Joignons les plus charmans concerts.
Un Prince nous est né. Diligente Déesse,
Hâte-toi de fendre les airs ;
Portes-en la nouvelle aux bouts de l'Univers.

La Renommée.

France, tu dois compter sur l'ardeur de mon zéle.
Par cette importante nouvelle
Je vais remplir l'attente des Mortels.
Pour ton bonheur tout l'Univers soupire ;
LOUIS chérit la Paix, protége ses Autels ;
Sur les cœurs par ses soins il étend ton Empire.
Tu n'as plus d'envieux, tu n'as plus d'ennemis ;
Ses vertus te les ont soumis.

Chœur.

Unissons-nous ; aux transports d'allégresse
Joignons les plus charmans concerts.

Un Prince nous est né. Diligente Déesse,
Hâte-toi de fendre les airs ;
Portes-en la nouvelle aux bouts de l'Univers.

La France.

Tous les Peuples divers prendront part à ma joye.
L'Europe sur ses maux a vû couler mes pleurs ;
Le Laurier sur le front à la douleur en proie,
J'ai, l'olive à la main, dissipé ses malheurs.

Elle eut à combattre un Alcide ;
Mais en tombant à ses genoux,
Elle connut qu'un Roi que la Justice guide
A le cœur exemt de courroux.

Tous les Peuples divers prendront part à ma joye.
L'Europe sur ses maux a vû couler mes pleurs ;
Le Laurier sur le front, à la douleur en proie,
J'ai, l'olive à la main, dissipé ses malheurs.

Un Etranger.

Son repos tient à ta puissance ;
Elle est sensible à ton bonheur ;
Partout tu maintiens la balance ;
Aux Loix tu donnes sa vigueur.

Tes Rois contens de leur partage
Ne sont point jaloux de nos droits ;

S'ils font redouter leur courage,
Notre bien naît de leurs exploits.

Depuis la rive Orientale
Jusqu'aux lieux où finit le jour;
FRANCE, ta gloire est sans égale;
Tu sçais captiver notre amour.

Chœur d'Etrangers.

Tes Rois contens de leur partage
Ne sont point jaloux de nos droits;
S'ils font redouter leur courage,
Notre bien naît de leurs exploits.

La France.

Illustre rejetton, ah! puissiez-vous connaître;
La tendresse, pour vous, dont mon cœur est épris;
Des Augustes Epoux dont les Dieux vous font naître,
Vous aurez les vertus, les dons que je chéris;
Sur vos jours mon espoir se fonde;
Prince, pour faire des heureux
Le Ciel vous accorde à mes vœux;
Vivez pour le bonheur du Monde.

Que de votre tige féconde
Il naisse des Héros dignes de leurs Aïeux;

Qu'un jour témoins de votre gloire,
Ils s'ouvrent un chemin au Temple de Mémoire ;
Et que dans l'Empire des Lys
Refleuriffe à jamais le Régne de LOUIS.

Illuftre Rejetton, ah ! puiffiez-vous connoître
La tendreffe, pour vous, dont mon cœur eft épris ;
Des Auguftes Epoux dont les Dieux vous font naître,
Vous aurez les vertus, les dons que je chéris.

Chœur.

Sur vos jours notre efpoir fe fonde ;
Prince, pour faire des heureux,
Le Ciel vous accorde à nos vœux ;
Vivez pour le bonheur du Monde.

Le Dieu tutelaire de la France.

FRANCE, goûtez les doux fruits de la Paix ;
Les plaifirs & les jeux ne finiront jamais ;
Vous en jouirez d'âge en âge ;
Les Immortels de leurs bienfaits
Vous donnent aujourd'hui le plus précieux gage.

Sur l'avenir mes yeux fe font ouverts ;
Quelle gloire t'attend, Déeffe fortunée !

Aux Enfans de LOUIS que de Trônes offerts !
Je vois sa nombreuse Lignée,
Par d'équitables Loix, de cent Climats divers
Régler l'heureuse destinée.

Mortels, ne faites plus qu'un Peuple désormais;
C'est aux Bourbons à gouverner la Terre;
Le Ciel entre leurs mains a remis son Tonnerre;
Il les a faits les Héros de la Guerre,
Et les Arbitres de la Paix.

Chœur.

Ne faisons plus qu'un Peuple désormais;
C'est aux Bourbons à gouverner la Terre;
Le Ciel entre leurs mains a remis son Tonnerre;
Il les a faits les Héros de la Guerre,
Et les Arbitres de la Paix.

AU ROI,

Sur la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, par M. Lorin, *Juge des Fermes & Subdélégué de l'Intendance à Bapaume.*

ODE.

Temporibus spes quanta futuris !

HEureuse France, que ta joye
Retentisse au-delà des Mers,

Le bienfait que le Ciel t'envoye
Interesse tout l'Univers :
Ce Rejetton de cent Monarques
De ses jours respectés des Parques
Verra s'acroître le bonheur ;
Nouvel objet de ta tendresse
D'un regne rempli de sagesse
Il perpétûra la splendeur.

La Paix au gré de ton envie
Répandant sur toi ses faveurs,
Des charmes dont elle est suivie
Te prodiguera les douceurs :
Par ton influence entraînée
L'Europe attentive, étonnée
Te devra sa tranquilité,
A nos neveux ce Prince auguste
Retracera le siécle juste
Qui fait notre félicité.

Formé sur l'immortel exemple
D'un Héros chéri, révéré,
Sorti d'un Fls qui lui ressemble
Quel sort lui sera préparé :
De ses merveilleuses années
Par mille bienfaits signalées
Les vertus marqueront le cours ;

Son nom beni de tous les âges
Sera des plus lointaines plages
Connu par d'utiles secours.

***

Couple à jamais cher à la France ;
Epoux digne de tous nos vœux,
Vivez, comblez notre espérance,
Achevez de nous rendre heureux :
D'une union pleine de charmes,
D'un amour pur & sans allarmes.
Goûtez les durables plaisirs ;
Voyez d'un Monarque adorable
Le bonheur long, inaltérable
Remplir vos généreux désirs.

***

Toi, d'un Peuple soumis, fidéle
Arbitre, tendre & bien-aimé,
Joüis, grand Roi, de notre zéle
Jusqu'au tems le plus reculé :
Puissent tes vertus qu'on admire
Avec ton sang se reproduire,
D'âge en âge se succéder ;
Et ta postérité féconde
Digne objet de l'amour du monde
Toujours en paix le gouverner.

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.

Virg. Ecl. 4. v. 17.

ENVOI.

Souffrez qu'un fidéle transport
Jusqu'à vos pieds brûle de se produire ;
Le Respect, Sire, y vouloit contredire ;
Mais aujourd'hui le zéle est le plus fort.

Sur les portraits du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, à l'occasion de l'heureuse Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, par le même.

Sur celui du Roi.

Ce Roi, le bonheur & l'amour
D'un Peuple à ses Maîtres fidelle,
Pour prix de ses bienfaits voit naître en ce grand jour
Un nouvel héritier de sa gloire immortelle.

Sur celui de la Reine.

Reine, qu'avec transport l'avenir te contemple ;
Si ta sublime piété
Donne à tout l'Univers le plus illustre exemple ;
Que ne doit point la France à ta fécondité !

Sur celui de Monseigneur le Dauphin.

Digne Fils d'un Héros cher à l'humanité,
Il comble nos desirs, en devenant le Pere
D'un Fils dont la postérité
Regnera sur la terre entiere.

Sur celui de Madame la Dauphine.

Tant d'immortels Héros dont elle tient le jour ;
Les graces dont elle est ornée ;
Tout promettoit à notre amour
Les plus illustres fruits d'un auguste hyménée.

Galli felici partu exultans.

AU ROI,

Sur l'heureuse naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, du 13 Septembre 1751.

Quel bonheur ! il jouit enfin de la clarté
Ce respectable Enfant, si long-tems souhaité.
Autour de lui les cœurs se réunissent,
Et tous de concert applaudissent
Au Ciel qui nous l'a présenté :
Que tous les échos retentissent

Des vœux qu'avec ardeur on fait pour sa santé,
Vivez, Prince sorti du Sang le plus Auguste,
Soyez aussi vaillant & juste,
Que le grand Roi dont vous tirez le jour,
Montrez vous aussi débonnaire
Aussi sage & prudent que votre illustre Pere,
Et venez avec eux partager notre amour.

Par la Canadienne.

NAISSANCE

De Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Heureux présage.

LA nuit régnoit, & ses épaisses ombres
Rendoient encor, sans craindre le Soleil,
Tous les réduits très paisibles & sombres;
J'étois tranquil dans les bras du sommeil;
Quand la fureur d'un sublime salpêtre,
En s'élançant de cent gouffres d'airain,
D'un coup affreux frappant les airs soudain;
Vint ébranler mon lit & ma fenêtre.
Je me réveille à ce bruit étonnant
Tout en sursaut & craignant le tonnerre,

Mais je connus de la bruyante guerre
Le glorieux & funeste instrument.
Je pressentis une heureuse assurance
Du don Divin que nous faisoient les Cieux,
Pour être un jour le soutien précieux,
Par ses vertus, du Trône & de la France.
Le Ciel enfin comble tous nos désirs;
Par ton secours, Princesse souveraine,
L'on voit déja sur les bords de la Seine
Régner les jeux, les ris; & les plaisirs:
Le tendre Amour à les suivre s'empresse,
Tout peint ici la plus vive allégresse:
Chacun célebre un jour si glorieux.
Jour qui promet les jours les plus heureux.

Ce jeune Dieu fut formé par les Graces;
Tout rend hommage à ses augustes traits,
D'Amour il a le port & les attraits,
Tous les plaisirs naissent dessus ses traces,
D'un Peuple entier il possede les cœurs.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Ses jours seront gravés au Temple de Mémoire;
Je vois les Dieux zélés le combler de faveurs;
Je vois Bellone & Mars, jaloux de ses honneurs,
Le suivre triomphant & tout brillant de gloire.

Déja la renommée agile dans les airs,
Annonce cet Oracle à cent Peuples divers ;
Sans cesse avec ardeur sa bouche le publie ;
Le Batave le sçait, on l'apprend en Asie ;
Tout l'Univers entier contemple nos plaisirs ;
Son Nom vole plus loin que ne font les Zéphirs ;
Cette Déesse enfin vole au-delà des Ondes,
Et va le publier dans tous les nouveaux Mondes.

LA NAISSANCE
DE MONSEIGNEUR
LE DUC DE BOURGOGNE.
ODE

A Sa Majesté, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Par M. d'Arnauld, Conseiller de Légation de Sa Majesté, & Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.

. . . . Tu Lodoicus eris.

GRand Roi, qui permettez qu'une Muse timide
Dépose à vos piés ses écrits,
Daignez favoriser l'audace qui me guide,

Et qu'un de vos regards de mes vers soit le prix !
Quand l'Ange des François plein d'une ardeur trop juste
Pour le Fils des Bourbons vit former tous les vœux ;
Un seul les réunit, qu'il soit un autre Auguste !
Et nous n'aurons plus rien à demander aux Dieux.

Cet astre radieux qu'une clarté (*) premiere
Annonçoit par ses feux naissans,
Tel qu'un Dieu qui domine en sa vaste carriere
Se leve & darde enfin ses rayons tout puissans ;
La Terre à son aspect tressaille d'allégresse.
Le Démon de la nuit rentre dans les enfers :
Et des jeux caressans la troupe enchanteresse
Revient de sa présence embellir l'Univers.

France, ainsi cet Enfant, le présent du Ciel même
Qu'il accorde à tes longs désirs,
Vient remplir tes climats de sa splendeur suprême
Et fixer dans ton sein la paix & les plaisirs.
Sur son divin berceau la flateuse espérance
Déja laisse tomber ses regards amoureux,
Le Destin lui sourit, & l'Ange de la France
Comblé des dons du Ciel, lui porte encor ses vœux.

(*) Madame, sœur de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Ame du grand Rousseau, du sublime Empirée
Où te couronnent les Talens,
Abandonne pour moi la demeure sacrée,
Viens me prêter ta flamme & tes nobles élans.
Dans des vers immortels que je puisse redire
Ces vœux qu'un Dieu lui-même a sçu me révéler,
Peuples, Rois, écoutez, c'est ce Dieu qui m'inspire,
L'Ange même des lis par ma voix va parler.

❧

» Grands Dieux (*) que jusqu'à vous l'humble & » sainte priere
» Monte dans les flots de l'encens !
» Que d'un Peuple enchanté, que de la France » entiere
» S'élevent à vos pieds les cris reconnoissans !
» L'Héritier des Bourbons est votre auguste ou» vrage,
» Déja ses traits naissans décélent sa grandeur
» Mais ce n'est point assés, Dieux ! qu'il soit votre » image,

(*) Personne ne doit ignorer que dans la haute Poësie, Minerve ne veut signifier que la sagesse, qu'en un mot on entend par les Dieux & les immortels, les anges & les esprits célestes. L'écriture même en parlant de Dieu se sert de l'expression de Dieu des Dieux.

» Si vous ne l'échauffez d'une céleste ardeur.

❧

» Venez, *descendez* tous dans l'azur d'un nuage,
» Sur ce berceau si glorieux,
» Qu'autour de cet Enfant votre cœur se partage ;
» Qu'il confonde sur lui tous les rayons des Dieux !
» Quand vous voulez donner des Maîtres à la terre,
» Pour former cet ouvrage est-ce trop de vous » tous ?
» Suffit-il que leur bras soit armé du tonnerre,
» C'est la seule vertu qui les met près de vous.

❧

» Minerve, hâte toi ; de ta divine Egide
» Viens couvrir cet auguste Enfant ;
» Que son premier regard s'attache sur le guide
» Qui doit le soutenir de son bras triomphant !
» Ne t'écarte jamais de ses traces brillantes,
» Dans l'horreur des combats cours, vole à son » côté ;
» Mais par d'autres chemins que les routes san» glantes
» Qu'il s'éleve au séjour de l'immortalité !

❧

» Esprits même des Dieux, Enfans de la Déesse,
» Beaux arts, entourez son Berceau !
» A ses yeux que le jour offense encore & blesse,

» Faites déja briller votre immortel flambeau.
» Des vertus dans son sein répandez les semences ;
» Vous êtes des vertus & l'oracle & l'appui,
» Réunissez vos dons, que vos trésors immenses
» Comme autant de torrens aillent se perdre en
» lui !

» Par vous il apprendra que ces Maîtres du monde
» Ne sont dignes de leur éclat,
» Que lorsque leur grandeur est la source féconde
» D'où jaillisse la vie & le bien de l'Etat ;
» Que ces Rois qui de sang & de combats avides ;
» Font gémir & pleurer la tendre humanité,
» Verront leurs noms pareils à des vapeurs hu-
» mides
» Se dissiper au jour dont luit la vérité.

Il sçaura pour le pauvre & l'orphelin timide ;
» Pour les malheureux éplorés,
» Que les marches d'un trône où l'équité réside
» D'un salutaire autel sont autant de dégrés ;
» Il sçaura que sa main doit essuyer leurs larmes ;
» Qu'un Roi n'est vraiment grand qu'autant qu'il
» est aimé ;
» Que de noms envolés avec le bruit des armes !
» Et du nom de Titus l'univers est charmé.

» Il sçaura que la terre & lui-même ont un maître,
» Devant qui les Rois ne sont rien,
» Qu'il est un Dieu vengeur que tout doit reconnoitre,
» De cent mondes divers & l'ame & le soutien ;
» Qu'à ce juge éternel tous les Rois sont comptables
» Des maux comme des biens de leur Trône émanés,
» Qu'enfin si tous ses pas ne sont point équitables,
» Dans la nuit de la mort il seront entrainés.

❧

» Sous vos ailes ainsi son Enfance chérie
» Comme un beau lys s'élevera,
» Et cette tendre fleur bien loin d'être flétrie
» En un fruit nourrissant par vous se changera.
» Tel un jeune Tilleul l'amour de la nature
» Qu'un ruisseau bienfaisant abbreuve de ses eaux,
» Voit tous les jours son front s'enrichir de verdure,
» Et son tronc se répandre en d'utiles rameaux.

❧

» Que de sa propre main, Beaux-Arts, il vous couronne,
» Près de lui qu'il vous fasse asseoir,
» Comme les ornemens & la gloire du Trône,

» Le germe des vertus & le ſceau du pouvoir !
» Louis du monde entier a mérité l'hommage
» En répandant ſur vous ſes généreux bienfaits,
» Et les vers de Corneille ont illuſtré ſon âge
» Autant que la ſplendeur qu'il dut à ſes hauts
» faits.

» Ne viens point à ſes piés, perfide calomnie,
» Souffler tes feux & tes poiſons,
» Dans ſa naiſſante aurore obſcurcir le génie,
» Qui perce tôt ou tard, & darde ſes rayons;
» Qu'aſſis au même rang de Virgile & d'Horace
» Ovide chante Auguſte, & ſon régne immortel;
» La terre au Triumvir ſans doute auroit fait
» grace,
» Si le Maître d'Ovide eut été moins cruel.

» Et vous, lâches flatteurs, vous corrupteurs in-
» fâmes,
» La honte & l'opprobre des Rois,
» Vous qui portez l'orgueil & la mort dans leurs
» ames,
» Créateurs des Tyrans, & deſtructeurs des loix,
» Fuyez, que le menſonge & la vile impoſture
» N'exhalent point ici leur ſouffle empoiſonneur,
» Fuyez, n'infectez point une ſource auſſi pure;

» Que l'univers entier y puise son bonheur.

✤

» Toi, sainte Vérité, ne crains point sa présence,
» Et n'écarte pas ton flambeau,
» Toujours, pour qu'il mérite & régle sa puis-
» sance,
» Des foiblesses des Rois offre lui le tableau;
» Quand il sçaura porter le sacré Diadême,
» Par un éloge libre ose l'encourager;
» S'il en pouvoit jamais ternir l'éclat suprême,
» Sans adoucir tes traits ose le corriger.

✤

» En lui faisant aimer cette fille céleste,
» L'immortelle Religion,
» Que sa raison démasque, & que son cœur dé-
» teste
» Le premier des Tyrans, la superstition;
» Qu'il contemple les maux dont sa trace est
» suivie,
» Les femmes, les vieillards, les enfans immolés,
» Les Rois mêmes tombant sous son audace impie,
» Tous les crimes divers de son sein exhalés.

✤

» Qu'il se souvienne enfin qu'étant ce que nous
» sommes,
» Comme nous soumis aux malheurs,

» Autant humiliés que le dernier des hommes.
» Les Rois peuvent du sort épuiser les rigueurs ;
» Mais le Monarque alors déployant sa grande
» ame,
» Se met par sa constance au-dessus de l'humain,
» C'est alors qu'il est Roi, que sa vertu s'enflam-
» me,
» Maîtrise la fortune & confond le destin.

» Ainsi le Grand Louis trahi par la victoire,
» A vu le destin irrité
» Disputer à son front le siége de la Gloire,
» Ce laurier immortel qu'il avoit mérité.
» En vain le sort jaloux vient jusques sur le Trône,
» Vient jusques dans ses bras lui ravir ses enfans,
» Aux fléaux conjurés dont l'horreur l'environne,
» Louis oppose encor ses regards triomphans.

» O divine amitié, flamme pure & sacrée
» Que ressentent si peu les Rois,
» Transport de la belle ame aux vertus consa-
» crée,
» Doux alimens des cœurs qui chérissent tes loix,
» Au nouveau Marcellus fais goûter tous tes
» charmes,
» A se remplir le cœur de ses cheres allarmes,
Qu'il

»Qu'il connoiſſe en un mot la douceur de pleurer !

✱

» Pour épuiſer vos dons, ſous les traits de ſa
» mere,
» O ! Dieux, puiſſe-t-il receler,
» La ſolide grandeur & l'ame de ſon pere ;
» Petit fils de *Louis* puiſſe-t-il l'égaler !
» Mais conſervez l'Ayeul votre image fidéle,
» Qu'il vive, s'il ſe peut, autant que ſes bienfaits !
» Que cet enfant des Rois ait toujours un modele,
» Digne du trône, enfin qu'il n'y monte jamais !

✱

L'Ange dit, & ſoudain un ſillon de lumiere
Entr'ouvre l'Olimpe éclairé,
La Gloire qui des cieux traverſe la carriere,
Couronne le berceau de ſon laurier ſacré ;
Sur ce front qui déja ſourit à la déeſſe,
L'enfant reçoit l'éclat d'un immortel rayon.
Le Français s'applaudit tranſporté d'allégreſſe,
Et plein d'un doux eſpoir, il attend un Bourbon.

✱

Digne fils de * *Louis*, à qui ta race antique
Doit ce rejetton, ſon appui,

* *Monſeigneur le Dauphin.*

Lis ces vers ajoutés à l'offrande publique
Que la France à tes piés va porter aujourd'hui ;
Comme Français, ma voix a dû se faire entendre,
Quand du sang des Bourbons le cours est augmenté,
Comme sage encor plus, il ne peut trop s'étendre
Pour le bien de la terre, & de l'humanité.

COUPLETS CHANTÉS

Par les nouveaux Mariés de la Paroisse de Saint Laurent, aux nôces faites par la Ville à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, sur differens airs de Noëls. Sur l'air : *Les Bourgeois de Chartres.*

L'Enfant qui vient de naître
Est un présent des cieux.
De notre Auguste Maître
Il vient combler les vœux.
Qu'il soit digne de lui ! Sa Clémence Héroïque
Rendra ses Ennemis
Soumis.
Est-il un Conquérant

Plus grand
Qu'un Héros pacifique?

Ce Monarque intrépide
Affronte les hazards.
La valeur qui le guide
Animoit les Césars.
Mais dès qu'aux champs de Mars il est couvert de gloire,
Il surpasse en vertus
Titus;
Conquérant généreux,
Ses yeux
Pleurent sur sa victoire.

Déposant son Tonnerre;
On vit ce Potentat,
Des malheurs de la Guerre
Consoler le Soldat.
Peuples qu'il subjugnoit aux Plaines de la Flandre,
Vous fûtes bien surpris,
Ravis,
De voir dans un Vainqueur,
Le cœur
De l'ami le plus tendre.

La France, Grande Reine,
Fait pour vous mille vœux.
Vous êtes Souveraine
Pour faire des heureux.
Votre cœur est du pauvre & l'espoir & l'azile.
Ce cœur rend vos bienfaits
Parfaits.
Vous êtes de la Cour
L'amour,
Et l'amour de la Ville.

Quelle aimable Famille
S'éleve sous vos Loix !
L'éclat dont elle brille
Charme l'espoir des Rois.
Vos Augustes Enfans suivent vos nobles traces.
Ils sont, tous ces Enfans,
Charmans.
Chacun est un Portrait
Complet
Des Vertus & des Graces.

Quelle heureuse abondance
Ce beau jour nous prédit !
Il n'est plus d'indigence
Quand Le Roi nous unit.

S'il vient de nous doter, ce Prince débonnaire,
C'est que non-seulement,
Vrasment,
Louis est notre Roi;
Ma foi
C'est encor notre Pere.

AUTRES.

Sur l'air : *Joseph est bien marié.*

Le Dauphin est bien marié, *bis.*
Vive sa chere Moitié. *bis.*
Cette adorable Princesse
Répand partout l'allégresse,
Les biens, la félicité,
Le Dauphin est bien marié.

Que d'accord avec nos voix *bis.*
Nos cœurs expriment cent fois *bis.*
Le zéle qui nous dévore;
Et recommençons encore,
Quand nous aurons bien chanté,
Le Dauphin est bien marié.

Ma Princesse, en vérité, *bis.*
Le Royaume est enchanté; *bis.*

Car jamais la politique
N'a fait pour la République
Un coup d'Etat si marqué.
Le Dauphin est bien marié.

La douceur & la bonté, *bis.*
La sagesse & la beauté, *bis.*
Ornent bien une Couronne;
Mais pour affermir le Trône,
Il faut la fécondité.
Le Dauphin est bien marié.

Le Ciel pour nous déclaré, *bis.*
Nous assiste par degré. *bis.*
Le Soleil qui vient d'éclorre
Fut annoncé par l'Aurore
Que nous eûmes l'an passé.
Le Dauphin est bien marié.

Mais ce nouvel Héritier *bis.*
Ne sera pas le dernier: *bis.*
Car Dieu promet aux bons Princes
Qu'il étendra leurs Provinces
Avec leur Postérité.
Le Dauphin est bien marié.

Un jour puissent nos neveux, *bis.*
Autant que nous être heureux. *bis.*
L'Auguste Enfant qui respire
Sera digne de l'Empire,
S'il tient de sa parenté.
Le Dauphin est bien marié.

Vive & triomphe sans fin *bis.*
Notre généreux Dauphin. *bis.*
Si son triomphe est durable,
Comme son cœur est aimable,
C'en est pour l'éternité.
Le Dauphin est bien marié.

A l'objet de ses amours *bis.*
Que Dieu donne de longs jours; *bis.*
Qu'il bénisse la Pologne
Pour le beau Duc de Bourgogne
Qu'elle nous a procuré.
Le Dauphin est bien marié.

De ces illustres Epoux *bis.*
Le bonheur tombe sur nous; *bis.*
Le fruit de leur Hyménée
A fait notre destinée;
Buvons tous à leur santé.
Le Dauphin est bien marié.

AUTRES.

Sur l'air : *Où s'en vont ces gais Bergers.*

VOici le jour fortuné
De notre Mariage,
Au Prince du Dauphiné
Rendons un juste hommage ;
Et chantons le petit Nouveau né
Qui nous met en ménage.

A l'amour, à la gaieté
Puisque tout nous engage ;
Triomphons en liberté,
Et faisons grand tapage,
Pour chanter le petit Nouveau-né
Qui nous met en ménage.

Du Pere qui l'a formé
C'est la vivante image.
Il sera bien renommé,
S'il devient aussi sage.
Célébrons le petit Nouveau-né
Qui nous met en ménage.

De ſon Ayeul Bien-Aimé
L'invincible courage
Et l'ineffable bonté
Seront ſon appanage
Célébrons le petit Nouveu-né
Qui nous met en ménage.

Son bras ſera redouté
Juſques chez le Sauvage,
Et ſon cœur ſera fêté
Juſqu'au dernier rivage.
Célébrons le petit Nouveau-né
Qui nous met en ménage.

Quel tems de proſpérité
Cet enfant nous préſage ?
De notre félicité
— Son nom ſeul eſt le gage.
Célébrons le petit Nouveau né
Qui nous met en ménage.

Souvent le ſoleil levé
Ne chaſſe point l'orage ;
Mais quand un Bourbon eſt né
Il n'eſt plus de nuage.

Célébrons le petit Nouveau-né
Qui nous met en ménage.

Notre cœur est transporté
Des dons qu'il nous partage.
Ses bienfaits de tout côté
Disent en leur langage :
Célébrez le petit Nouveau né
Qui vous met en ménage.

Puisse l'Univers charmé
Etre son héritage,
Et son Régne confirmé
S'étendre au dernier âge.
Célébrons le petit nouveau-né
Qui nous met en ménage.

AUTRES.

Sur l'air : *Voici le jour solemnel de Noël.*

L'Amour, l'Hymen & les Ris,
Dans Paris,
Font une fête chérie

En faveur du Citoyen,
Pour le bien
Et l'honneur de la Patrie.

Qui nous donne ce beau jour,
Où l'Amour
S'unit avec l'abondance ?
C'est un rayon du soleil
Nonpareil
Qui fertilise la France.

Que pour jamais le burin,
Sur l'airain,
Grave les dons de la Ville:
Elle exécute un projet
Dont l'objet
N'est pas une œuvre stérile.

Le bien public a dicté,
Arrêté,
Ce projet si beau, si sage;
Et la libéralité
A compté
De quoi couronner l'ouvrage.

Que ce systême est sensé,
Bien pensé !
Quand on pourvoit six cens Filles,
On devient le bienfaicteur
Et l'auteur
De trois fois deux cens familles.

Vive notre Gouverneur,
Ce Seigneur
Doux, officieux, affable.
Il fait voir qu'un Duc est grand
Doublement
Quand il sçait se rendre aimable.

On est bien venu chez lui
Sans appui.
Chez lui la foible indigence
Peut prétendre au même accès
Et succès,
Que la plus haute opulence.

Que le Prevôt des Marchands
De nos chants
Excite aussi l'allégresse.
Ceux qui lui succederont

Ne pourront
Le surpasser en sagesse.

Dans dix siécles on sçaura,
On dira
Ce que firent les Bernages :
Leur gloire aura pour garants
Les Enfans
Issus de six cens ménages.

Cette Fête vaut bien mieux
Que ces feux
Où le salpêtre s'enflamme :
Ils se perdent en éclairs
Dans les airs ;
Les bienfaits restent dans l'ame.



COUPLETS

Chantés par M. Jeliote, à la fête donnée à Madame la Dauphine, par Madame de l'Auraguais, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Air *du Corbillon.*

ACcourez Bergers & Bergeres,
Un Dieu propice a comblé nos désirs;
Venez par des danses légeres;
Venez tracer l'image des plaisirs:
Enfin le Ciel nous a donné
Un joli petit, un petit joli, un joli petit Nouveau-né.

L'heureux Enfant qui vient de naître
Est de nos lys un digne rejetton,
L'Auguste fils de notre Maître
Vient d'enrichir la France d'un Bourbon.
Vive le Poupon fortuné
Ce joli petit, &c.

De toutes parts l'écho répête
En son honneur de sublimes concerts,
Le son bruyant de la trompette
Fait éclater la joye au sein des airs.
Vivent ceux qui nous ont donné
Ce joli petit, &c.

Je puis sans être téméraire
A ces accords unir ma foible voix;
Le simple hommage du vulgaire
Ajoûte un prix à la gloire des Rois.
Chantons donc sans être étonné
Ce joli, &c.

L'esprit n'est pas notre partage;
Nous ignorons un langage flatteur,
Mais pour rendre un sincére hommage
N'avons-nous pas l'éloquence du cœur.
Vivent ceux qui nous ont donné
Ce joli petit, &c.

Par M. Favart.

AUTRES.

Sur l'air ; *de mon Berger volage.*

UN Enfant vient de naître,
Un enfant précieux,
Un Prince qui doit être
Digne de ses Ayeux,
L'augure est favorable,
Il sera notre amour.
Une Colombe aimable
Produit-elle un Vautour ?

Nous soupirions sans cesse
Après ce gage heureux ;
Le don d'une Princesse
L'assuroit à nos veux ;
J'ai vû la Roze éclore,
Le lis naît à son tour,
Une brillante Aurore
Annonçoit un beau jour.

Croissez parmi les graces
Espoir flatteur des lis
Rassemblez sur vos traces

Les Arts, les Jeux, les Ris,
Si la gloire cruelle
Reclame un jour ses droits
Vous avez un modele
Dans le meilleur des Rois.

✠

Dans le cristal de l'onde
L'azur des Cieux nous luit;
Et le flambeau du monde
S'y peint, s'y reproduit;
Plus vivement encore
Par des traits éclatans;
Ce Roi que l'on adore
Se peint dans ses enfans.

✠

Destin qui les fit naître
Pour regir l'Univers,
Conserve notre maître
Ses jours nous sont trop chers;
Mais ils regnent d'avance,
Ces dignes successeurs,
Leur empire commence,
Leur trône est dans nos cœurs.

Par M. Favart.



Air : *Reçois dans ton galletas.*

SIgnalons en ce grand jour
La vive reconnoissance,
Le respect, le tendre amour
Que nous devons au Roi de France
Qui pour combler tous nos vœux
Nous met aujourd'hui deux à deux. *bis.*

Son fils pour notre bonheur
A fait un Duc de Bourgogne ;
Pour témoigner que son cœur
Est charmé de cette besogne,
Il nous fait à notre tour
Célébrer l'Hymen & l'Amour. *bis.*

Le Nouveau-né très long-tems
N'aura de nous qu'un hommage :
C'est pour servir ses parens
Que nous nous mettons en ménage ;
Et nos descendans après
Lui fabriqueront des sujets.

Louis ſçait en vrai Héros
Faire gronder le tonnerre,
Il ſçait calmer à propos
Toutes les horreurs de la guerre ;
Il veut que ſes bons ſujets
Réparent les maux qu'elle a faits.

Mais ſi ce maître chéri
Montre qu'il eſt notre pere ;
La Ville fait voir auſſi
Qu'elle eſt une excellente mere ;
Nos enfans ſeront heureux
D'avoir de ſi nobles Ayeux.

Rendons grace au Magiſtrat
Qui ſçait par un trait habile
Faire le bien de l'Etat,
En rendant ſa dépenſe utile ;
Le profit en eſt plus clair
Que de tirer ſa poudre en l'air.

Quand on a fait de beaux feux
Il n'en reſte que fumée ;
L'ardeur de nos tendres vœux
Plus durable & plus animée

Produira des monumens,
D'âge en âge toujours vivans.

Vive notre bon Dauphin ;
Son exemple nous convie
A nous appliquer ſans fin
Au ſoutien de notre Patrie ;
Donnons lui des ſerviteurs,
Puiſqu'il leur fait des protecteurs.

Buvons tous à la ſanté
Du Prince qui vient de naître ;
Sa valeur, ſa fermeté
Se ſont deja fait reconnoître
Comme s'il eût ſçu prévoir
Notre empreſſement à le voir.

Nous verrons avant quinze ans
Briller auſſi ſa ſageſſe ;
Ses papas & ſes mamans
Sont de la meilleure nobleſſe ;
De plus, ils ſont en vertus
Cent fois plus riches qu'en écus.

Qu'en lui la bonté de cœur,
Grande Reigne, soit transmise,
Qu'il ait aussi la douceur
Et que chez nous il éternise;
Tu fus un présent des cieux
S'il te ressemble, c'est tant mieux.

La Dauphine en le faisant
A fait le bonheur du monde,
Ce Prince annonce en naissant
Qu'elle doit être aussi féconde
En Héros, en Conquérans,
Comme elle est en agrémens.

De notre cher Gouverneur
Celebrons la bienveillance,
La noblesse de son cœur
Egale sa magnificence,
Son plus agréable emploi
C'est d'aimer le peuple & le Roi.

L'amour que dans notre cœur
Le Dieu de l'Hymen fait naître,
N'affoiblira point l'ardeur
Que nous sentons pour notre maître;

En aimant bien nos maris
Nous en servirons mieux Louis.

Buvons à notre Curé
C'est l'arc-boutan de la fête,
Son zéle a tout préparé,
Il nous promet le tête à tête;
Mais il n'a pas tout fini,
Et nous aurons besoin de lui.

La Ville qui dans son sein
Nous a donné la naissance,
Mettra la derniere main
Aux faveurs qu'elle nous dispense,
Si nous avons pour pareins
Le Prevôt & les Echevins.

C'est avec plaisir, grand Roi,
Que notre zéle s'exhale,
L'avenir verra qu'au Roi
Fut une ame vrayment Royale;
Car notre postérité
Sera l'œuvre de ta bonté.

CHANSON NOUVELLE

Sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Sur l'air : *La bonne avanture au gué.*

A Versailles après minuit,
Le Duc de Bourgogne
Est arrivé cette nuit
Sans appareil & sans bruit ;
La bonne besogne au gué,
La bonne besogne.

Pour boire à ce Nouveau-né
Faut rougir sa trogne ;
Ce Prince est un Dieu donné,
Nous serons tous fortunés ;
La bonne besogne au gué. *bis.*

Buvons donc à sa santé ;
En vin de Bourgogne,
De Champagne & Montraché,
Il faut tout nous ennivrer ;
La bonne besogne, &c.

Ma commere Magdelon,
Allons à Boulogne,
Pour danser un cotillon;
Et manger le saucisson,
La bonne besogne. *bis.*

Il est permis en ce jour
D'être un bon yvrogne,
De danser, & tour à tour,
De boire, & faire l'amour;
La bonne besogne au gué. *bis.*

Vive le Roi, le Dauphin,
Le Duc de Bourgogne;
Et de la Dauphine enfin,
Il nous faut chanter sans fin;
La bonne besogne au gué,
La bonne besogne.



STANISLAO PRIMO,

Polonorum Regi, Duci Lotharingiæ & Barriæ, Sereniſſimo Proavo, Sereniſſimnm Burgundiæ Ducem recèns ortum, relevatamque Partu Delphinam Sereniſſimam

LUCINA GRATULANS.

OLim quæ fueram terris prænuntia Phœbi,
Talem Burgundis ſe protulit altera, Phœbe,
Venturumque Ducem Soror almo dixit ab ortu.
Dixit: & ipſe Fidem revoluto tempore Princeps
Præſtat, Maxime Rex; noſtris en proſilit ulnis,
Ut videt hic Proavum, tua totus in oſcula pendens;
Provocat ore micans roſeo, riſuque laceſſit.
Ergò, quod pietas precibus poſcebat anhelis,
Deduxitque Polo; conceſſum amplectere munus
Deliciàſque omnes florentis carpe Senectæ.
Sano quòd vegetæ conſtent tibi corpore vires,
Hoc dedit Hectoreis exacta laboribus ætas:
Aurea quòd blando Proavi cognomine Proles
Te donet, tecumque pari contendat amore,
Hoc tulis in pretium, quæ vertice ſidera vincit,
Nota Deo Virtus. Tali nam pignore ſummus
Rex idemque hominum Pater optimus ornat &
auget

Quos amat Heroas. Per natos perque nepotes
Gentem hanc æternum producere gaudet in ævum,
Quæ germana Patres animis ut nomine reddit.
Jam sibi gratantes tàm fausta sub omina Gallos,
Et Gallis totam simili circumspice plausu
Europam unanimem. Lætis quàm vultibus omnes
In te conversi Puerum mirantur, amico
Ludentem gremio, manibus curvare tenellis
Pacales oleas; quibus & tua tempora nectit
Et sua jam victor: Firmat qui fœdera nascens,
Quosque bonis crebrò discordia fratribus audet
Subdere, pestiferos jam è cunis proterit angues
Altor ab Alcide. Præsenti numinis aurâ
Nubibus occurrat quantis Infantulus Herôs;
Civibus & jubeat quàm puros currere Soles,
Volvit quisque libens secum: nec lumina possunt
Non à te, non à Puero divellere: mentem
Nec satiant: Puero pariter Proavoque moventur;
Agnoscunt adeò vultus in utroque paternos;
Tantaque pervadit fidissima corda voluptas.
Et mihi quanta redit, quæ laus! Rex optime, donis
Quòd capiare meis; cum vel tibi sufficis unus.
Certant mille pium virtutes cingere pectus,
Grande satellitium! Populis mens nata beandis
Alta præit: Veras animus diademate major
Præstat opes, ludos Fortunæ doctus inanes

Reddere, ut incertas certus ridere procellas.
Qualis & Aula! sibi Pallas quam elegit in arcem
Jam secura; bonas ubi vindice Principis ore
Artes defendi; sanctoque sub auspice puras
Flagitii, ad summos assurgere cernit honores.
Inde tibi pleno dimanant gaudia fonte;
Est tamen in tantis etiam quod forte requiras
Majus deliciis, Lucinæ ni favor adsit:
Ni Sobole in tenerâ patrias splendescere dotes
In speculo veluti mireris; & ipse fidelem
Expressamque tui redames sine crimine formam.
Quis te nobilior testis? Dulcedine captum
Te quantâ referam, grandi cum matris in umbrâ
Virtutumque choro tibi cresceret unica Proles
Filia, quæ celso jam frontis honore probaret
Qualibus & Fatis, qualis & dignanda Marito.
Regia nam Conjux tibi quæ spectacula pandit?
Haud secus ac vitis viridantia brachia latè
Fundit; & Italiam foliis fructuque coronat,
Antiquam propriâ ditans propagine Parmam.
Aspicis ut caro festinat in agmine mater,
Ut sese agglomerant circùm, nova sidera, Natæ;
Hæc Patris; illæ Avi, Proavi Puer æmulus ardet
Se dare in amplexus; hinc inde quot oscula luctans
Hic capit! At nostris relevata laboribus urget
Lætos salva gradus tenero cum Conjuge Conjux;
Ille Ducis Populique animos sub corde recondens;

Postulat hisce tuis ut Natum dotibus affles,
Qui sibi Borboniis addatur spes nova regnis :
Hæc te spectat ovans ; Augusto quanta resignas ;
Isto tanta tibi dono memor ipsa rependit.
Et nova succedent : facilem me experta vocanti,
Dulcia nil metuet posthac discrimina Partûs.
Pacifer at Victor lauroque oleâque revinctus
Tempora, Magnus adest Lodoix, Socero-ne moretur
Prodere lætitiam, pulchros & pectoris æstus ?
Jam fruere aspectu..... jam tecum concipe quid quam
Dulcius in terris. Omnis dum Gallia plausu
Personat & Festis scintillans ignibus æther
Sulphureo pingit lætantum pulvere voces :
Quàm benè fida tuas iterat Lotharingia laudes !
Et tua, quæ sua sunt, quàm grato gaudia cantu
Concelebrat : meritis nam cui non solveris ora
Fallit egestatem pauper, te Principe, dives :
Consule te, clamosa Forum Discordia Pallâ
Deseruit scissâ ; placidis procul exulat oris ;
Te vade damnosos minus expallescere casus
Mercator didicit, solido fundatus in ære :
Quid non Sancta Fides poterit, quid spreta profanis
Relligio Superûm, poterunt te ultore quid artes ?
Hunc fore quem dicam Puerum, cui Regia tantis,
Totque Virûm exemplis fulgent cunabula circùm ?

Ille annis crefcet, crefcent exempla videndo;
Crefcet laudis amor. Populorum gratia crefcet.
Crefcant & Populi, nec fat numerentur: adultum
Et ftupeant Ductorem, & ament fibi Jura ferentem.
Quid tædis Hymenæe domos incendere ceffas?
I, Frater comitetur, Amor, per rura, per urbes;
Noftris incaleant juvenalia pectora flammis;
Mille & mille tuis dextras cohibete catenis
Certatim properent: fancto Concordia vultu
Nexus perpetuet: thalamos tot cafta voluptas
Floribus infpergat: tam certo copia cornu
Fundat opes Sponfis: almos tam læta Parentes
Obfideatque hilaretque fuis hinc lufibus illinc
Progenies; nimio jam ut libertatis amore
Leges nemo tuas odio detrectet iniquo;
Sed Patriæ genitus Regique educere dignos
Cives Civis amet: dulcefque in Conjuge Nati
Dulcis ut in Natis Conjux ambobus & ignes
Duplicet & nodos; utroque beentur uterque:
Idque Deos pofcant tollat vis improba neutrum;
Vel jubeant ambos uno fe funere tolli.

AUGUSTISSIMÆ MAJESTATI

OFFEREBAT

Devotiffimus atque obfervantiffimus Subditus,
FRANCISCUS-NICOLAUS-CAMILLUS LAMBERTI DE TORNIEL, *Nanciacus*, Convictor è Collegio Cardinalitio, in Univerfitate Parifienfi.

ODE

Sur la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Par M. LANCELIN.

Fortes generantur à fortibus.

L'Oiseau qui d'un œil immobile
Soutient les regards du Soleil,
Rempli d'une vigueur fertile
Engendre toujours son pareil.
C'est du coursier plein de courage,
Que naît sur les rives du Tage
Le coursier vainqueur du repos;
De-là par un effort suprême,
Dans son sang se peignant lui-même;
Le Héros produit le Héros.

N'en cherchons point ailleurs les marques
Que dans la race des Bourbons:
L'héroïsme de nos Monarques
A passé dans leurs rejettons;
Ainsi l'Enfant qui vient de naître
A nos yeux fera reparoître

Les fameux Héros de son Sang ;
Toujours aussi vaillant que juste
Il sera l'héritier auguste
De leurs vertus & de leur rang.

✠

De ta vie il lira l'Histoire,
GRAND ROI, pour apprendre à regner ;
S'il cherche le champ de la gloire,
Ton exemple peut l'enseigner.
Ne t'a-t-on pas vû dans l'orage,
De la prudence & du courage
A tes Chefs disputer le prix ?
Ton audace au fort des batailles,
Parmi d'horribles funérailles,
A fixé nos regards surpris.

✠

La Lis de toi seul occupée,
Pour te voir, suspendoit son cours.
Des miracles de ton épée
L'Escaut se souviendra toujours.
Quel pouvoir au sein de la gloire,
T'a fait abjurer la Victoire ?
Tu gémis du sort des humains ;
Leur sang crie & se fait entendre,
Une voix si chere & si tendre
Eteint la foudre dans tes mains.

✠

Tu parles... la paix ressuscite;
Le Ciel fait briller un beau jour.
L'affreuse troupe du Cocyte
Rentre dans l'infernal séjour.
Forcé de respecter nos têtes
Mars n'évoque plus les tempêtes
Des flancs de l'airain embrasé:
Le Citoyen libre & tranquile,
Ne craint plus de voir son azile
Tomber sous la foudre écrasé.

Mais quels noirs objets se découvrent
A mes sens d'horreur suspendus?
Sous mes pas les enfers s'entrouvrent;
Je vois des monstres confondus.
Le bras d'un autre fils d'Alcmene
A dompté l'orgueil & la haine,
A mis la vengeance au tombeau.
Par un nouveau coup terrassée,
Je vois la discorde insensée
Gémir sans glaive & sans flambeau.

Plongée au gouffre du Tartare
Par l'effort d'un Roi triomphant
Cette divinité barbare
Pleure son couroux impuissant;

Sur ses couleuvres étouffées
LOUIS érige des trophées
De sa valeur fruits immortels;
De son sang la source féconde
Fixe enfin le bonheur du monde
Sur des fondemens éternels.

Que vois-je ? quel ordre d'années
Vient se présenter à mes yeux ?
Pour nous les Parques fortunées
Filent des jours délicieux.
Le Héros naissant qu'environne
L'auguste Majesté du Trône
De Trajan aura les vertus:
LOUIS, tu seras son modéle,
S'il t'écoute, il est Marc-Aurele;
Et s'il t'imite, il est Titus.

Du brillant séjour du Tonnerre
Déja la céleste Pallas
Pour lui s'élance sur la Terre:
Les Arts accompagnent ses pas.
Le pinceau sçavant des Apelles
Et le ciseau des Praxitelles
Se ranimeront à sa voix;
Dans les archives de l'histoire;

Clio consacrera sa gloire
Et la justice de ses loix.

D'un chêne dont le vaste ombrage
Met à couvert les arbrisseaux,
Ce rejetton sous son feuillage
S'éleve parmi les rameaux;
Mais bientôt cherchant la lumiere
Il portera sa cime altiere
Plus haut qu'un céd e ambitieux:
Phénomene étonnant & rare,
Ses pieds toucheront le Tenare,
Sa tête sera dans les Cieux.

GRAND ROI, déja d'un nouveau lustre
L'Univers voit briller tes Lis:
Par le fruit d'un Hymen illustre
Tes augustes vœux sont remplis.
Quel tems peut borner ta puissance?
Ta gloire est comme un fleuve immense
Qui coule plein de Majesté,
Inépuisable dans sa source
Elle ne finira sa course
Qu'au sein de l'immortalité.



AU ROI,

Sur la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

GRAND ROI, tes vœux enfin, & les nôtres remplis
Eternisent ton sang, & la gloire des Lys.
Le Ciel qui dans tes mains déposa le Tonnerre,
Qui te soumit la Paix, pour la rendre à la Terre,
Par un dernier bienfait couronne ton bonheur.
Un Fils, de tes vertus fidele imitateur,
Vainqueur à tes côtés, au sortir de l'enfance,
Renfermoit en lui seul toute notre espérance.
Ta sagesse véillant pour ce fils, & pour nous,
Lui choisit un objet digne d'un tel Epoux,
La Vertu, sous les traits d'une jeune Mortelle,
Du Sexe né pour plaire ornement & modele.
Elle acquitte aujourd'hui la gloire de ton choix,
De leurs chastes ardeurs quel doux fruit tu reçois!

Voi tous les yeux trempés de larmes d'allégresse,
Tu peux avec ton Peuple en verser sans foiblesse,
Tes périls, tes combats, tes succès signalés;
Tes jours même, tes jours deux fois renouvellés,
Et le Ciel arrêtant le ciseau de la Parque,
Rien ne put déceler l'homme dans le Monarque.
Tu vis d'un œil égal ces grands évenemens,
Mais ce beau jour permet l'essor aux sentimens.

Quand notre joie éclate & si vive, & si pure;
Laisse éclater aussi la voix de la Nature.

Des rives de la Seine Habitans fortunés,
Et du meilleur des Rois Sujets passionnés,
Sur le marbre & l'airain vous tracez son image;
De ses traits si chéris l'aspect vous dédommage
Des momens que l'on perd éloigné de ses yeux;
Du plus fidel amour ce gage précieux
Annonce les récits réservés à l'Histoire.
Mais tout l'effort des Arts suffit-il pour sa gloire?
Des Vertus du Héros symboles éclatans,
Renfermés dans l'espace, assujettis au Tems.
LOUIS se peindra mieux dans son auguste Race.
Eh! quels seront les tems, les lieux, qu'elle n'embrasse?
Ses Fils commanderont à nos derniers Neveux,
Et ses Filles rendront d'autres Peuples heureux.

Croissez, cher Rejetton d'une Tige immortelle;
Ajoutez à l'éclat que vous recevez d'elle.
Vous avez de l'Amour la douceur, la beauté;
Mais l'Amour est enfant, il l'a toujours été:
Bientôt, grace aux Destins, vous cesserez de l'être,
La foiblesse de l'âge est prête à disparêtre.

Autour de son berceau volez Jeux inocens;
Mais ne vous flattez pas de l'amuser long-tems;

Il va vous échapper, la Gloire le réclame,
La Gloire, seule Amante à captiver son ame.

Muses, déja pour lui vos trésors sont ouverts;
Vous allez à ses yeux offrir tout l'univers,
Tous les climats, où doit voler sa Renommée
Par des progrès constans accrue, & confirmée;
Vous allez de l'Histoire évoquer les Héros,
Qui sçurent des Mortels assurer le repos,
Ses Ayeux couronnés, à qui l'heureuse France
Doit ses Autels, ses loix, ses armes, sa puissance;
Mais parmi tant d'objets, Muses, arrêtez-vous
A l'Exemple vivant, qui les rassemble tous.

Sit tibi consimilis natus.
Ovid Trist. 4.

ROY, *Chevalier de l'Ordre de S. Michel.*



Sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

13 *Septembre* 1751.

O Nuit, qui des jours les plus beaux
Deviendra la source féconde,
Et qui déssechant nos pavots,
Viens de troubler notre repos
Pour assurer celui du monde,
Quel sommeil tranquille & profond
Vaut l'insomnie universelle
Que le bruit heureux du canon,
Que d'une naissance si belle
A causé par tout la nouvelle?

Auguste Enfant, amour de l'Univers,
Sur les biens que tu fais éclore,
Lorsque tous les yeux sont ouverts,
Les tiens seuls sont fermés encore;
Sourd à nos vœux tu les remplis,
Dieux! que ta foiblesse est puissante!
Tu fais déjà l'apui des Lys,
Tu naîs à peine, & leur éclat s'augmente.

Au gré du monde satisfait
Commence une illustre carriere,

Si ta naissance est un bienfait
Que sera donc ta vie entiere ?

ENVOY

A Madame la Duchesse de Tallard.

O vous que la vertu comme le rang appelle
A veiller sur le sang des Rois,
Digne de leur auguste choix,
Cultivez cette fleur nouvelle ;
D'un tel honneur qui ne seroit jaloux !
Ces demi Dieux sur qui notre bonheur se fonde,
Nés pour donner des loix au monde,
Semblent en recevoir de vous.

M. Lemiere.



VERS

Sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

L'Autre jour en ces lieux qu'arrose le Permesse
Guidé par le désir de chanter mes amours,
Du Dieu, qui d'Aroüet regit la douce ivresse
A nos Rimeurs François j'entendis ce discours:
O vous chers Nourissons, qui par d'heureuses veilles
De l'Empire des Lis consacrez les merveilles,
Vous, que j'ornai toujours de mes plus tendres dons,
Pour cet illustre Enfant dont le sang des Bourbons
Dans ces jours si cheris vient d'enrichir la France
De vos doctes transports montrez la violence:
Ranimez vos concerts, redoublez vos chansons
Que votre zèle au monde annonce sa naissance
Le chanter aujourd'hui doit être votre emploi;
Mais lorsque sur les pas de votre auguste Roi
Il ira nouveau Mars, enchaîner la victoire;
Pour célébrer alors ses hauts faits & sa gloire
Ce ne sera pas trop que moi.

AUTRES

Présentés à Madame la Dauphine, sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

FRANCE! voici l'objet de tes vœux les plus
tendres,
De ton espoir le plus charmant.
O Capets! ô Bourbons! vos genereuses cendres
Ont tréssailli de joie en cet heureux moment!
Ce Prince à tout l'Etat si cher, si nécessaire,
Soutiendra de vos noms la gloire héréditaire;
Muses! favorisez un présage si beau!
Ecartez à jamais de ce sacré berceau
La dangereuse flatterie.
Que l'infléxible vérité,
Le tendre amour de la Patrie,
Et la sagesse & l'équité
Réglent le cours heureux de cette auguste vie;
Dites-lui que ces feux, ces concerts enchanteurs,
Ces accens du plaisir, ces vifs transports des
cœurs,
Sont un prix que l'Amour aime à payer d'avance
Aux vertus qui feront le bonheur de la France,
Aux vertus dont son Pere, aux vertus dont Loüis

Donnent l'exemple au Monde & surtout à leur
fils.

O toi! des Souverains l'arbitre & le modele,
Noble esclave des loix que te dicta ton zèle,
Penitent sur le Thrône & grand Roi dans les fers;
Louis! sur cet enfant que tes yeux soient ouverts!
Veille sur les Destins d'une tête si chere;
De l'Etat, comme Toi, qu'il soit un jour le Pere;
Touché de ton exemple, instruit par tes leçons,
Qu'il ait encor l'esprit, les graces de sa Mere,
Et qu'il nous aime autant que nous la cherissons.

GAILLARD.



EPITRE

*De M. V. R. M. L. à M. D***, en Province, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.*

Viens ami, vole au sein des jeux & de l'amour,
Viens partager ma joie & la rendre parfaite ;
Paris à quitter ta retraite,
Par de nouveaux plaisirs, t'invite chaque jour ;
Tu sçais pour quel objet, * la Princesse empressée
Formoit les plus sincéres vœux ;
Le ciel enfin lui donne un enfant précieux,
Armé du même trait dont elle fut blessée.
De la vie en naissant il goûte la douceur,
Sa mere la partage avec lui sans allarmes,
Un Prince né pour le commun bonheur,
Pouvoit-il naître dans les larmes ?
Des graces le trio sacré
Etoit présent à sa naissance ;
L'Hymenée & l'Amour pour lui d'intelligence,
De leurs flambeaux l'ont éclairé ;
Les Nimphes de la Seine arrivant en cadence,
De leurs roseaux l'ont décoré.

* *Madame la Dauphine.*

Des combats la Déesse altiere
Voulut ouvrir, dit-on, sa débile paupiere;
Et rit, en découvrant dans d'aussi foibles yeux;
Le feu noble & sacré qui rendit ses ayeux
Si chéris dans la paix!, & si grands dans la guerre.
Déja par cent Coursiers fougueux
La Renommée instruit toute la terre,
Du présent que nous font les Dieux,
Et ces bouches d'airain, dont l'Anglois fut la proye,
Instrumens meurtriers des guerrieres fureurs;
Ne sont plus que ceux de la joye
Qui regne dans tous les cœurs.
Dans ce séjour d'opulence,
De la corne d'abondance
Je vois les trésors s'écouler;
Chacun par sa magnificence
Veut aujourd'hui se signaler.
La *Bourgogne* en faveur d'un Prince;
Nouvel appui de sa Province,
S'efforçant de briller d'un plus beau coloris,
Rassemble autour du verre & les jeux & les ris.
Six cent Vierges infortunées,
De leurs Amants accompagnées
Vont subir aux Autels une plus douce loi;
Et croiront satisfaire à la reconnoissance

En se hâtant de donner à la France
Des Sujets dignes de leur Roi .... :
Mais cher D * * *, quel nouvel être
Vient tout à coup frapper mes sens ?
Déjà le souffre & le salpêtre
Jusqu'aux cieux portent notre encens,
Et dans l'air agité tracent en traits de flâmme
L'ardeur des sentimens qui ravissent notre ame.
En ce moment la plume échappe de mes mains,
Sans doute tu permets qu'on cesse de t'écrire;
Quand avec tout Paris il faut dire & redire,
Vive le Roi, le pere & l'ami des humains.



COMPLIMENTS

Faits le 26 Septembre 1751, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, par la députation des Dames de la Halle.

AU ROI.

SIRE, les voeux de la France sont exaucés, une éclatante Aurore nous avoit annoncé le plus beau jour, il vient de luire à nos yeux, & ses rayons sont le terme & l'accomplissement de nos plus douces espérances; jusqu'ici le ciel nous laissoit encore des vœux à former; les succès étonnans & rapides de votre Majesté, le nombre de ses conquêtes, sa modération dans ses victoires, sa grandeur & sa générosité dans la paix, tant de traits éclatans qui fourniront aux siécles à venir moins de sujets d'admiration que d'incrédulité, nont contribué à la gloire de votre Majesté & à celle de la France. Il étoit réservé à Monseigneur le Duc de Bourgogne de mettre le comble à son bonheur, sa naissance assurant votre félicité

devient la ſource & le garant de la nôtre. Ce Prince ſera ainſi que vous, Sire, la terreur de ſes ennemis, le Pere de ſes peuples, l'arbitre & le modele des Rois & l'admiration de l'Univers; en marchant ſur vos traces, en ſuivant celles de ſon auguſte pere, il ſera un jour la gloire de la Nation, les délices de nos arriere-neveux & le bonheur de leurs enfans.

Quel avantage pour nous, Sire, dans une occaſion ſi chere, ſi précieuſe à notre amour, de pouvoir porter aux pieds de votre Majeſté, la joye qui nous anime, & les ſentimens vifs & reſpectueux qu'elle nous inſpire!

A LA REINE.

MADAME, le Ciel occupé du bonheur de votre Majeſté, & de celui de ſes peuples, vient d'y mettre le comble par la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne; pénétrées de la joye vive & pure que nous cauſe cet heureux événement, nous oſons la porter aux pieds de votre Majeſté, & la ſuplier d'en agréer le reſpectueux témoignage. L'Europe entiere partage notre allegreſſe, & nous n'y mettons d'autres bornes que celles de notre amour. Tel eſt, Madame, le prix de vos vertus,

le succès de nos vœux & l'accomplissement de nos desirs : il ne nous en reste plus à former ; les bienfaits précieux que Dieu répand sur nous, sont de surs garants de notre bonheur, & le gage le plus assuré de la prospérité de votre Majesté & de toute la Famille Royale.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

MONSEIGNEUR, Nous avons partagé avec vous la vive allégresse que cause à toute l'Europe la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne ; ce gage précieux de la tendresse d'une auguste épouse, nous fait espérer qu'il est des bienfaits que la reconnoissance ne peut jamais égaler, & que les expressions qui pouroient la témoigner ne servent souvent qu'à l'affoiblir. Quelle idée pourrions-nous vous donner, Monseigneur, de la joye dont nous sommes pénétrées, qui pût approcher du sentiment qui nous l'inspire ? Quels vœux nous resteroit-il encore à former, tandis que nous trouvons dans cet événement fortuné, le comble de nos espérances & la source de la félicité publique. La France trouve dans cet auguste enfant, l'appui de son Trône & les délices de ses peuples ; l'Europe trouvera en lui un garant du maintien de la tranquilité que notre incompara-

ble

ble Monarque lui a procuré, & nos derniers neveux goûteront l'heureux avantage de pouvoir comparer leur bonheur à celui de leur ayeux. Que de titres, Monseigneur, qui consacreront à jamais notre zéle, notre amour & notre reconnoissance !

A MADAME LA DAUPHINE.

MADAME, il ne fut jamais d'occasion plus favorable de faire éclater les transports de notre joye, que celle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Jamais la France n'a eû tant de justes sujets de s'y livrer ; vous venez faire briller un soleil né pour le bonheur du monde, & ce bonheur est votre ouvrage : aux vertus de son auguste mere, ce jeune Prince joindra celles qui sont les grands Rois ; il apprendra de Louis le Bien-Aimé & de Monseigneur le Dauphin, l'Art de regner sur les cœurs, né comme eux avec ce désir si marqué & toujours suivi de rendre les peuples heureux, il en aura un jour le pouvoir, & ne croira pas à leur exemple en devoir faire un autre usage. Mais, Madame, ce bonheur n'est réservé qu'aux siécles à venir. Heureuses d'avoir tant de motifs de concevoir des espérances flateuses, dont nos descendans goûteront

tout le fruit; plus heureuses encore de graver dans leurs cœurs notre respectueux amour pour vous, & d'y perpétuer notre reconnoissance.

A MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

MONSEIGNEUR, nous venons vous offrir nos respectueux hommages; mais, la joye que nous inspire votre naissance, nous n'essayerons pas de vous l'exprimer. Vous trouverez un jour dans les services & la fidélité de nos descendans, dont vous ferez les délices, des preuves de l'amour de leurs peres dont vous faites les douces espérances.

A MADAME.

MADAME, votre naissance fut pour nous le présage de nos plus douces espérances, celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne en devient aujourd'hui l'accomplissement, l'une excita toute notre joye, l'autre assure la durée de notre bonheur. Vous ferez, Madame, les délices des peuples sur qui vous regnerez, il fera la félicité de ceux qui vivront sous ses loix. Quelle circonstances plus favorables pour faire éclater les transports de notre allégresse & ceux de notre amour.

A MESDAMES.

MESDAMES, rien ne peut égaler la joye que nous cause la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, nous nous livrons aux justes trasports qu'elle nous inspire, sans pouvoir les contenir, n'y les rendre; l'encens fome sur les Autels, l'air brille de nouveaux feux & retentit de mille cris d'allégresse; tout annonce la nôtre, mais ne l'exprime pas; notre cœur suffit à peine à la sentir, comment pourrions-nous en faire connoître toute l'étendue, mais nous nous flattons que vous en jugez par la vôtre. C'est dans cette confiance, Mesdames, que nous osons la faire éclatter, & vous supplions d'en agréer les respectueux hommages.

A MONSIEUR LE DUC DE GESVRES.

En supliant votre Grandeur d'agréer les respectueux hommages que nous osons lui présenter, c'est remplir le premier de nos devoirs, c'est vous offrir un foible tribut que la reconnoissance exige & que le sentiment nous inspire, notre bonheur est d'éprouver vos bontés, & notre gloire de les publier.

Dépositaire & Ministre de l'autorité

ſacrée que ſa Majeſté vous a confiée, Paris & la premiere Province du Royaume ne connoiſſent votre pouvoir que par leur félicité; leurs habitans moins frappés de l'éclat d'un nom illuſtre depuis tant de ſiécles par les exploits les plus glorieux, que des vertus que vous leur faites paroître, voyent avec autant de plaiſir que d'admiration que vous ayez réuni en vous ſeul toutes celles de vos ayeux. Ils regardent à juſte titre que la confiance & l'amitié du plus grand Roi du monde, les titres honorables & les dignités éminentes de votre Grandeur, ſont moins le prix des ſervices de ſes ancêtres, que la preuve & la récompenſes des vôtres. Vous les régiſſez moins par vôtre autorité que par vos bienfaits; mais c'eſt principalement ſur nous, Monſeigneur, que vous avez pris plaiſir à les répandre: C'eſt vous qui rendez notre très invincible Monarque ſenſible à nos prieres; c'eſt vous qui portez aux pieds de ſon Trône nos reſpects & nos vœux: ſes graces ſeront le gage de ſon amour paternel pour ſes ſujets & le fruit de vos ſoins généreux; c'eſt ſous vos auſpices que nous venons d'avoir l'honneur de témoigner à Madame la Dauphine, la vivre allégreſſe que nous reſſentons de la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne,

& que nous avons le glorieux avantage de publier vos bienfaits & notre reconnoissance.

FÊTES

Données à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

De Paris, le 13 Septembre.

LE Lundi 13 Septembre 1751. Ce jour en comblant les vœux de la Famille Royale, assura le bonheur de la France. Madame la Dauphine lui donna un Duc de Bourgogne dont elle accoucha si heureusement, qu'il ne fut guerre possible de marquer l'intervale des douleurs à la naissance. M. le Duc de Gêvres en qualité de Gouverneur de Paris dépêcha un de ses Pâges pour porter la nouvelle des douleurs au Corps de Ville, il fut suivi du Lieutenant de ses Gardes qui lui annonça la naissance : la Ville, la Bastille & les Invalides firent aussi-tôt tirer le canon : la Ville fit sonner la cloche qui continua jour & nuit jusqu'a la fin de la troisiéme nuit.

Quoiqu'il ne fût qu'une heure du matin, lorsque Madame la Dauphine accoucha, cet événement causa tant joye, qu'en un instaut le plaisir réveilla tous les habitans de Versailles, leur empressement & leurs acclamations réïtérés furent les interprêtes de leur cœur.

On chanta le *Te Deum* dans la Chapelle du Roi sur les cinq heures du matin, en action de graces; la Famille Royale & toute la Cour y assistérent en grand habit; le Roi fit jetter beaucoup d'argent au public.

Le soir du même jour il y eut des illuminations considérables dans Versailles, on tira un feu d'artifice dans la Place d'Armes; la promptitude avec laquelle il fut préparé est inconcevable & ne lui ôta point de sa beauté; on en fut étonné, on en a peu tiré avec autant de succès & qui ayent produit un si bel effet.

A peine le feu d'artifice cessa qu'on vit s'élever une flâme, dont l'éclat étoit admirable & effrayant; tout le comble de la grande Ecurie du Roi s'enflamma dans le même instant, le secours qu'on y apporta fut inutile, le feu dura pendant deux jours & a causé beaucoup de dommage; il prit dans le même instant à la petite écurie & dans deux ou trois endroits à Versailles.

il fut éteint aussi-tôt. Voici quelques vers qu'on fit sur le champ à cette occasion.

Tout lui promet le destin le plus beau ;
Et si la flâme éclaire son berceau,
On n'en doit concevoir qu'un illustre présage ;
De son éclat futur cette époque est le gage ;
De l'Inde le vainqueur fameux,
Le rival du Dieu des batailles,
Alexandre naquit à la clarté des feux
Qui du Temple d'Ephése embrasoient les murailles.

M. le Duc de Gêvres étoit parti l'après-midi de Versailles & étoit arrivé sur les cinq heures à l'Hôtel de Ville, accompagné d'un détachement de ses Gardes, précédé de ses Pages, & jettant de l'argent sur son passage.

Le Corps de Ville vint le recevoir, il fut ensuite prendre sa guirlande de fleurs afin d'aller à la tête de la Ville allumer un feu préparé pour le soir : il y fut escorté par seize de ses Suisses, ses Gardes, ses Courreurs, 30 Valets de pied, ce qui composoit deux files considérables qui formoient presque l'enceinte de la Place : il avoit au tour de lui ses six Gentilhommes, les Principaux Officiers de ses Gardes, ses Pages, ceux de la Chambre du Roi & les trompet-

tes sonnant, le Corps de Ville le suivoit ; elle avoit aussi ses Gardes ; il jetta beaucoup d'argent ; le peuple étoit immense, les acclamations de joye ne cessoient point, on tira ensuite un nombre infini de fusées & d'artifice.

L'Hôtel de Ville fut superbement illuminé & toutes les rues de Paris ; ces fêtes & ces cérémonies durerent trois jours.

La Ville pendant ce tems donna de grands repas à M. le Duc de Gêvres qui y alloit tous les jours suivi de ses Gardes & de ses carrosses & jettant de l'argent dans toutes les ruës.

Il fit donner l'Opera gratis à Paris, le jour suivant la Comédie Françoise & le troisiéme jour la Comédie Italienne, la foule innombrable qui s'y trouva n'empêcha pas le bon ordre.

Le Dimanche suivant jour marqué pour le *Te Deum*, le Roi avec la Famille Royale vint escorté de toute sa Maison à Notre-Dame.

Sa Majesté fit jetter un argent considérable & retourna le soir à Versailles ; M. le Duc de Gêvres, que le Roi avoit dispensé d'aller à Notre-Dame, fut à l'Hôtel de Ville avec un cortége encore plus nombreux que les jours précédens ; on tira un feu d'artifice superbe pour terminer les fêtes.

M. le Duc de Gêvres donna sa loge aux Ambassadeurs & aux Etrangers pour voir.

Paris fut magnifiquement illuminé toute la nuit, M. le Duc de Gêvres fit mettre un orchestre dans sa cour qui étoit remplie de desseins de l'ampions ainsi que sa porte & la facade de son Hôtel, il y fit distribuer du pain & des viandes de toute espece, le vin ne cessa d'y couler, on y dansa toute la nuit; le Prevôt des Marchands, le Lieutenant de Police & beaucoup de Seigneurs en firent autant.

M. le Duc de Gêvres fut passer trois jours à S. Oüen : il donna des fêtes où il invita les Ambassadeurs & Ambassadrices, & les Etrangers à qui il donna de grands repas & des feux d'artifice, il en a fait tirer trois considérables, & plusieurs petits chez lui, il fit illuminer son Château & son Parc; il donna particulierement une fête à Madame l'Ambassadrice de Pologne, il eut tous les Etrangers, il fit tirer encore un feu d'artifice & donna le prix de l'arquebuse.

La Ville de Paris pour ne laisser échapper aucun moyen possible de donner à la Famille Royale des marques de la satisfaction, dont elle est pénétrée par cet événement, joint aux fêtes qu'elle a données

six cens mariages elle dote des filles que l'indigence empêche de trouver un établissement ; la Ville a jugé qu'il en résulteroit un bien réel dont le souvenir se transmettroit à la postérité par de nouveaux Sujets, qui devront unir la reconnoissance aux sentimens que tous les François ont pour leur Roi.

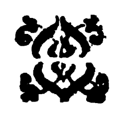
M. le Duc de Gêvres en fait particulierement à ses dépens trois à Saint Oüen, quatre à Mareil, dix à Gêvres, sept à Blérancourt & un dans toutes ses Terres ; les Villes du Royaume suivent son exemple ; le nombre des mariages devient infini, ce projet est un nouvel accroissement pour la France.

Le Dimanche qui fut le dernier jour des fêtes de la Ville de Paris, M. le Duc de Gêvres partit le soir de l'Hôtel de Ville pour aller coucher à Versailles ; le lendemain matin au lever, il vit la Cour Royale remplie de tous les Artisans qui portoient les marques de leur état orné de décorations, elles exprimoient tous les Arts qui vinrent rendre leur hommage ; ils étoient suivis & précédés de tambours, de haubois & de violons, ils vinrent danser sous les fenêtres du Roi, toute la journée se passa de même, ces sortes de réjouissances avoient commencé dès le 13 &

avoient continué tous les jours jusqu'au 20; elles avoient été variées chaque fois, tout le peuple de Versailles vêcut pendant ce tems que de l'argent que le Roi fit distribuer; ils les passerent en danses & en divertissements.

Les Gardes du Corps de Sa Majesté donnerent dans leur Salle un bal paré, superbe, il fut suivi d'un bal masqué.

Toutes les Communautés font chanter tous les jours des *Te Deum* à Versailles & à Paris, on entend sans cesse le bruit du canon, l'air le soir est rempli de fusées, la France ne respire que la joie, tout participe au bonheur général, & chacun en fait le sien particulier.



D'Arpajon le 14 Septembre.

AUssi-tôt que la nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne fut arrivée à Arpajon, elle fut annoncée au peuple par le son de toutes les cloches, & par plusieurs salves d'un grand nombre de boëtes. En même tems, les boutiques furent fermées, & sans attendre les ordres du Magistrat, chacun ne s'occupa que du soin de célébrer un évenement si intéressant. Une Compagnie de cent jeunes gens, lestement vêtus, s'assembla dans la Place, & fit une triple décharge de mousqueterie. De-là, marchant au son des tambours & des fifres, ils se rendirent à la porte de la grande Eglise, où le peuple étoit déja accouru en foule. Après le *Te Deum*, pendant lequel il y eut plusieurs nouvelles salves de boëtes & de mousqueterie, la même Compagnie de jeunes gens retourna sur la Place, & le Magistrat mit le feu au bucher qu'on y avoit préparé. En conséquence des ordres envoyés par le Comte de Noailles, qui est Seigneur d'Arpajon, le Château fut entierement illuminé, ainsi que l'avenue

qui y conduit. Ce Château est situé entre deux bras de la riviere d'Orge, & l'illumination se répétant dans les eaux, forma un coup d'œil également agréable & frappant. Le Comte de Noailles avoit ordonné qu'elle fût accompagnée d'un souper splendide ; ses intentions furent parfaitement remplies, & l'on but les santés du Roi & de la Famille Royale au bruit du canon. La Ville de son côté, suivit avec transport l'exemple du Château. Il y eut des illuminations dans toutes les rues, & un feu devant chaque maison, & tous les Habitans, dans l'yvresse de leur joie, s'empressoient à l'envi de distribuer des rafraîchissemens aux Passans. Pendant la plus grande partie de la nuit on ne vit de tous côtés que des danses, & l'air retentit des acclamations réïtérées de *Vive le Roi.* L'allégresse générale sembla faire de toute la Ville une seule famille. Le Comte de Noailles, indépendamment des autres marques éclatantes qu'il a données de ses sentimens en cette occasion, a dotté plusieurs filles dans les Terres d'Arpajon, de Poix & de Mouchy, & non content des sommes qu'il a données pour cet effet, il s'est chargé de payer pendant cinq ans la Taille des nouveaux mariés.

Du Petit-Châtelet.

Le même jour, & les trois suivans, les prisonniers retenus pour dettes au Petit-Châtelet ont donné, selon leur pouvoir des marques de la part qu'ils prennent à la joie publique. Pendant ces quatre jours, ils ont fait illuminer, du côté de la rue Saint Jacques & du côté du Petit Pont, toutes les tablettes du couronnement du Petit-Châtelet, par un grand nombre de lampions & de pots à feu. Du côté du Petit-Pont étoit cette Inscription en transparent, *Etiam in tenebris* : on lisoit celle-ci du côté de la rue Saint Jacques : *Fidem nec vincula mutant*. Ces prisonniers firent chanter le 17 le *Te Deum* dans la Chapelle de la prison. Le 19 au soir, ils renouvellerent l'illuminatiou des jours précédens, & au lieu de la premiere Inscription, qui étoit en face du Petit-Pont, ils mirent celle-ci : *Gaudet & ipse dolor*. Sur la platte-forme du bâtiment, un orchestre nombreux, composé de timballes, trompettes, cors-de-chasse, violons & autres instrumens, exécuta diverses fanfares, lorsque leurs Majestés passerent, soit mirablement préparés. Rien n'est égal

en allant à l'Eglise Métropolitaine, soit à leur retour.

De Lyon le 15.

Ce fut le Mercredi 15 Septembre à cinq heures du matin, que M. le Marquis de Rochebaron, Commandant pour le Roi dans la Ville de Lyon, & dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, apprit ici par un Courier, que le Lundi précédent vers une heure & un quart après minuit, Madame la Dauphine étoit heureusement accouchée d'un Prince. La joie d'un évenement si important se répandit bientôt par ses ordres dans toute la Ville : elle fut instruite aussi-tôt de cette heureuse nouvelle par le bruit des boëtes & du canon du Château de Pierre-scize, qui furent tirés par les ordres de M. le Commandant, & par le son de toutes les cloches, Son Eminence M. le Cardinal de Tencin, ayant ordonné qu'elles fussent incontinent sonnées. Toute cette journée & les suivantes, se passerent en transports d'allégresse. Les ordres de M. le Commandant & les Ordonnances de nos Magistrats, à qui l'amour du peuple Lyonnois pour le Roi est si connu, étoient moins des commandemens que des invitations qui trouverent tous les cœurs ad-

à l'impatience avec laquelle on a attendu les ordres nécessaires pour rendre tous ensemble à Dieu de solemnelles actions de graces pour un bienfait si signalé. Le Mandement de M. le Cardinal de Tencin, que nous avons le bonheur d'avoir au milieu de nous, annonça enfin l'arrivée de ces ordres tant desirés, & le Dimanche, troisiéme jour du mois d'Octobre, le *Te Deum* fut chanté après la grande Messe. Toutes les cloches de la Ville sonnerent à cet instant, comme elles avoient fait la veille au soir, le jour, le matin & à midi par plusieurs décharges de boëtes, suivant les ordres de M. le Commandant. Après le *Te Deum*, M. le Cardinal donna un grand repas à la Noblesse & à tous les Corps de la Ville. La table qui formoit un fer à cheval de près de cent couverts, étoit dressée dans la grande Salle de l'Archevêché; elle fut servie avec toute la délicatesse, toute la profusion & tout l'ordre imaginable. Il y eut pendant tout le repas une belle symphonie, & l'on y but la santé du Roi, de la Reine & de toute la famille Royale, au bruit des boëtes, des tymbales & des trompettes. Le dîné fini, on passa dans les appartemens du Palais Archiepiscopal, qui ont vûe sur

la Saône. Ils étoient déja remplis de toutes les Dames de la Ville, à qui l'on fit servir des rafraîchissemens. Elles étoient venues pour jouir du spectacle de la Joûte, exercice extrêmement amusant, & dans lequel nos Bateliers excellent. Les Quais, les Ponts & les fenêtres, tout étoit plein de monde. Sur la Riviere même il s'étoit formé un grand cercle, composé de coches & de grands bateaux attachés ensemble sans aucune interruption, sur lesquels il y avoit un peuple infini. Le coup d'œil étoit aussi charmant que singulier. Au milieu de cette grande enceinte se fit la Joûte, dont le succès fut parfait. M. le Cardinal couronna ces divertissemens par une œuvre de charité qui fut généralement applaudie, en distribuant quinze ou vingt dots à de pauvres filles qui doivent être mariées dans l'année, en mémoire du bonheur public que l'on célébroit ce jour-là.

Il y eut des danses publiques dans des loges dressées exprès sur la Place de Louis le Grand, & sur celle des Terreaux, Messieurs du Consulat avoient aussi fait placer des Fontaines de vin dans toutes les Places.

Lorsque la nuit fut venue, le Consulat fit tirer successivement deux beaux feux

d'artifice, l'un sur le Pont de pierre de Saône, & l'autre vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville. Tous deux réussirent, malgré le tems qui n'étoit pas favorable. Toutes les maisons furent illuminées, & l'Hôtel-de-Ville en particulier l'étoit d'un dessein & d'un goût qui firent grand honneur aux zélés Magistrats qui avoient ordonné cette décoration. Le lendemain Lundi, M. le Marquis de Rochebaron, Commandant pour le Roi, donna un splendide repas à une Compagnie de près de cent personnes des plus distinguées, & le sur-lendemain Mardi, il y eut chez M. l'Intendant un Bal où rien ne manqua de ce qui pouvoit rendre la fête complette. Ainsi furent terminées des rejouissances, dont l'objet restera éternellement gravé dans le fond de nos cœurs.

DESCRIPTION des illuminations faites à Lyon, le 15 Septembre & 3 Octobre 1751, & jours suivans, pour célébrer la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins firent élever sur le Pont de pierre de la Riviere de Saône un édifice en charpente, qui représentoit un grand Portique soutenant un Temple, & qui étoit

surmonté par un nuage, sur lequel étoit une Renommée qui paroissoit voler dans toutes les extrêmités de la terre. Le Génie de la France étoit à l'entrée du Temple, tenant en ses mains un enfant; & on lisoit au bas cette inscription :

Magna quidem Patrisque fui, Matrisque voluptas, nostra tamen major....

Il y avoit près de-là un dépôt d'artifice en fusées, feux volans, serpenteaux & étoiles, ausquels on mit le feu sur les sept heures du soir; cet artifice réussit parfaitement, & on admira en particulier la variété des objets qu'il produisit; en soleils, tourbillons & gerbes de feu. On laissa consumer entierement la machine par les flammes.

On avoit élevé sur la Place des Terreaux une pyramide, toute couverte de chandelles ardentes; on fit sortir de la base du pied-d'estal un feu d'artifice d'exécution pyrique, accompagné d'une grande quantité de fusées volantes; on fut charmé principalement de celles d'où sortoient des étoiles de feu.

La façade de l'Hôtel de-Ville étoit flanquée d'un ouvrage d'architecture d'ordre Ionique complet; le portrait de Monseigneur le Dauphin se voyoit dans un trans-

parent à droite, sous lequel étoit un autre transparent qui représentoit le Soleil, un Aigle & un Aiglon, avec ces mots ;

Vim promovebit insitam.

Il est aisé de voir que le Soleil désignoit le Roi, que l'Aigle représentoit Monseigneur le Dauphin, l'Aiglon Monseigneur le Duc de Bourgogne, & que les mots Latins exprimoient, que Monseigneur le Dauphin enflammera par son exemple, l'ardeur naturelle qu'aura Monseigneur le Duc de Bourgogne, de s'élever jusqu'aux vertus héroïques de Sa Majesté.

A gauche étoit le portrait de Madame la Dauphine, sous lequel étoit un transparent, qui représentoit une nacre ouverte, au-dedans de laquelle étoit une perle, avec ces mots :

Una prole dives.

Faisant allusion au bonheur de la France, qui paroît consommé par un évenement si favorable pour elle.

Au milieu étoit le portrait de Monseigneur le Duc de Bourgogne, enveloppé dans des langes très-riches : sous ce portrait étoit peint un nid d'Alcyon, flottant sur une mer tranquille, avec ces mots :

Nascor pacis amans.

Donnant à entendre que ce Prince est né dans un tems où toute l'Europe étoit en paix, & qu'il est pour elle une espérance de la voir à jamais durable. Sur la frise regnoit cette inscription :

Stat Fortuna Domus.

Ces lettres étoient formées par une prodigieuse quantité de lumiere : le reste de toute cette vaste architecture étoit éclairé par environ seize mille lampions, qui représentoient des fleurs-de-lys, & differens compartimens extrêmement ingénieux.

Toute la Ville étoit éclairée, & l'on peut dire que la joie générale éclatoit de toutes parts, par l'empressement avec lequel chaque Citoyen s'efforçoit de donner des preuves publiques de son contentement, & de son amour pour Sa Majesté.

La façade de l'Hôtel de M. le Commandant étoit éclairée d'un nombre prodigieux de lampions, placés avec tout l'art imaginable.

Le portail de l'Hôtel de l'Intendance étoit également orné de compartimens en lampions.

Le devant de l'Hôtel de M. le Prévôt

des Marchands étoit garni de deux colonnes d'ordre corinthien, chargées de lampions, rangés en compartimens; elles servoient à soutenir un grand transparent, sur lequel étoit peint une ancre entrelacée de lys des vallées, avec ces mots :

Æternitati nominis Borbonii.

Les maisons, où demeurent Messieurs les Echevins, & celle de M. le Receveur de la Ville, étoient illuminées par une grande quantité de lampions. Toute la Place de Louis-le-Grand étoit extrêmement éclairée.

On admira entr'autres, l'illumination que le Directeur du Domaine du Roi avoit fait placer aux fenêtres de son appartement, dont voici le détail,

Autour des trois fenêtres de cet appartement, situé Place de Louis-le-Grand, on voyoit une illumination particuliere, indépendante de celle de la maison où est la Direction; elle consistoit en un ceintre de lampions autour des trois fenêtres; dans les entre-deux des croisées des Fleurs de Lys en lampions au-dessus, & au-dessous des étoiles.

Du milieu de chaque fenêtre en haut, un transparent; chaque transparent représentoit un Firmament, fond bleu, avec

des nuages en blanc, ornés de differentes ombres dans les bordures. Dans les trois transparens, sur le fond bleu, des étoiles d'argent en bas, & en haut des Fleurs de Lys d'or.

Dans le premier transparent, un cartouche composé par deux LL. d'or, ornées d'agrémens, enlacées à la base du cartouche, de façon qu'elles partageoient le Firmament en deux parties inégales : dans la supérieure, qui étoit la plus grande, des Fleurs de Lys d'or sans nombre : dans la partie inférieure, des étoiles en argent, semées çà & là ; ce cartouche étoit surmonté de la Couronne de France. Dans la partie supérieure, trois Fleurs de Lys en or ; dans l'inférieure, trois étoiles en argent ; dans le milieu,

> Sur les astres voyez les Lys
> Avoir ici pleine victoire ;
> Ils méritent bien cette gloire ;
> Ils sont l'attribut de LOUIS.

Pour confirmer cette idée, on s'est rappellé deux anciens vers Latins, que l'on a ajoutés dans le même cartouche ; les voici :

> *Seu venere solo, seu sunt hac edita coelo*
> *Lilia, digna solo, sunt quoque digna polo.*

Dans le second transparent, pareil cartouche, également formé par deux LL. d'or, ornées & enlacées, environné d'un pareil Firmament avec Fleurs de Lys en or au-dessus, étoiles en argent au-dessous. Le cartouche surmonté de la Couronne du Dauphin, contenoit dans la partie supérieure trois Fleurs de Lys, dans l'inférieure un double Dauphin, dont la queue tortillée jettoit à droite & à gauche des Lys de jardin épanouis ou en boutons, le groupe portoit sur la base du cartouche; dans le milieu on lisoit les vers suivans;

Vive le bien-aimé Monarque
Qui fait le bonheur des François;
Que son cher Fils oublié de la Parque,
Vive & sur nous regne à jamais.

Dans le troisiéme transparent, également formé, pareil cartouche surmonté de la Couronne du Duc de Bourgogne, trois Fleurs de Lys dans le haut, trois étoiles dans le bas : dans le milieu,

Célébrons l'heureuse Naissance
D'un nouveau Prince de Bourbon;
Il comble les vœux de la France,
Et nous donne grande esperance
De voir long-tems cette auguste Maison
Sur nous avoir toute puissance.

Dans

Dans la base de l'illumination, pour faire connoître de qui elle venoit, (attendu que la Direction est dans une maison extrêmement respectable), on a mis sous les trois fenêtres qui la composent, un grand quadre ceintré par les bouts, dans l'une des moitiés duquel on a écrit :

Par cette Illumination
On voit que du Roi le Domaine,
Pour Sa Majesté Souveraine,
Prouve son zéle & sa soumission.

Pour remplir l'autre moitié du quadre, on y a mis le passage d'un ancien Auteur Latin.

Frivola hac fortassis & nimis etiam brevia videbuntur, sed tamen honesta curiositas ea non respuit.

Le tout a été éclairé pendant trois nuits par cinq cens lampions : s'il y avoit eu d'autres illuminations dans la ville pendant les jours suivans, on auroit continué celle-là ; quoiqu'il n'y en ait pas eu, on a laissé tout en place pendant huit jours, & pendant huit nuits éclairé derriere les transparents, assez pour les rendre lisibles.

Sur ce qu'on sçut que dans la Ville on devoit illuminer en quelques endroits, on fit encore illuminer le tout par cinq

cens lampions le Dimanche 10 Octobre.

Le même jour, des violons & hautbois ont fait danser tout le monde devant les fenêtres de la direction, depuis deux heures après-midy, jusqu'à deux heures après-minuit.

Pour terminer l'illumination & relativement à la dépense qu'elle a coûté, on a mis la devise suivante :

Pour corps, une couronne d'or chargée de beaucoup de pierreries :

Pour ame, ces mots :

Onerosa, sed gloriosa.

Le Portail de la Chapelle des Pénitens de la Royale Compagnie de Notre-Dame des Confalons, étoit garni d'un grand nombre de lampions; on lisoit en lettres de feu cette inscription :

Nos Vota.

Faisant connoître par là que comme l'institution principale de cette Compagnie est de prier spécialement pour la personne sacrée de S. M. & pour la famille Royale, la part qu'elle prenoit à la joie publique par les transports de son allégresse s'accordoit aussi avec son devoir. Cette Compagnie chanta avec beaucoup de solemnité & de pompe un *Te Deum*, en actions de graces, le Dimanche 10 Octobre.

Les RR. PP. Céleſtins firent une très-belle illumination le dixiéme d'Octobre ; toute la façade de leur ſuperbe bâtiment étoit illuminée par un nombre prodigieux de lampions diſpoſés avec beaucoup de goût & d'agrément.

L'illumination de la maiſon du Bureau de la Communauté des Fabriquans en étoffes d'or, d'argent & de ſoie, ſituée dans la rue S. Dominique, étoit ſuperbe & bien ingénieuſe.

La façade étoit illuminée d'environ quatre mille lampions qui formoient des Fleurs de lys, des Etoiles & des deſſeins d'architecture, qui accompagnoient trois pyramides ; il y avoit ſur la maiſon un fronton en tranſparent aux armes de Bourgogne, de quatorze pieds de hauteur, accompagnés de deux urnes en tranſparent de huit pieds de haut.

Au balcon qui remplit le milieu de la façade, il y avoit un tranſparent qui repréſentoit un Soleil levant, avec ces mots :

Simul exoritur, ſimul excitat artes.

A la croiſée du côté droit du grand balcon, un autre tranſparent repréſentant un Lys, dont la principale fleur étoit épanouie,

la seconde à moitié ouverte, & la troisiéme en boutons, avec ces mots :

Splendida Domus jucundo risit odore.

A la croisée à gauche le transparent présentoit une grenade ouverte & couronnée d'une Couronne Royale, avec ces mots :

Regali splendida fructu.

On a voulu faire entendre par ces inscriptions que cette auguste Naissance est un présage pour le Royaume, que ses Manufactures & tous les Arts vont ranimer leur zéle & seront plus que jamais occupés à attirer dans nos Ports les richesses de l'un & l'autre monde.

La Messagerie de Strasbourg, dont le Bureau est établi sur la place des Terreaux, fit une illumination aussi ingénieuse qu'élégante. Sur un grand transparent étoit peint un char de triomphe, auquel étoit attelé un grand nombre de chevaux, & conduits par le Génie de la France, avec ces mots :

Centum quadrijugos agitabo ad nuntia currus.

Ce transparent étoit surmonté d'un Dauphin d'azur, & formé par des lampions;

de chaque côté étoient des Fleurs de Lys en lumiéres.

Le Bureau des Diligences du Rhône, des Messageries de Provence & de Languedoc, établi sur le quai de St. Antoine, présentoit une illumination extrêmement ingénieuse : la principale piéce étoit un transparent sur lequel étoient peints deux Dauphins entrelacés soutenant une couronne, avec ces mots :

His nixa stabit.

L'Illumination chez le sieur Lorget, Caffetier aux Terreaux, consistoit en un tableau transparent, représentant Monseigneur le Duc de Bourgogne, nouveau-né, avec ce vers de la quatriéme églogue de Virgile :

Cara Deûm soboles, Magnum jovis incrementum.

Tous les étages de sa maison étoient ornés de pyramides & Fleurs de Lys, garnis en lampions & guirlandes de verdure, en orangers, par des globes de verre de différentes couleurs, jettant leur reverbération sur la place en forme de soleils, dans le goût d'Italie.

Le sieur Mignard, Marchand, rue Lanterne, fit aussi une illumination particuliére; elle consistoit en un Globe en forme de soleil, qu'il avoit placé & suspendu dans le milieu de la rue; on voyoit sur les deux faces une Fleur de Lys d'or, sur laquelle s'élevoit une petite éminence, d'où sortoit un jeune olivier qui poussoit vers la tige un tendre rejeton; le tout étoit entourré par ces mots:

Triumphali è stipite surgens.

Il y a eu dans la Ville bien d'autres Illuminations particuliéres, elles étoient un témoignage de la sincérité de la joie des Citoyens, & une marque de leur bon goût; si on ne les rappelle pas ici, c'est pour se conformer à l'intention de ceux dont la modestie nous oblige de nous taire.

On s'est efforcé dans les Villes de la Province d'exécuter les ordres que Monseigneur le Commandant a donnés pour les Réjouissances publiques, & dans les Maisons de campagne aux environs de Lyon, il y a eu des Illuminations particuliéres.

Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Tencin fit chanter dans la Chapelle de son Château d'Ullins, un *Te Deum*, avec

beaucoup de pompe; & le soir le Château fut illuminé.

MM. Charet, pere & fils, empressés de donner des marques particulieres de leur joie sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, firent le Dimanche 10 Octobre une Illumination des plus jolies dans leur Château de Grangeblanche.

Les cours & avant-cours étoient toutes illuminées, & plus particuliérement encore la façade du Château; toutes les fenêtres étoient garnies de lampions, & ceux qui avoient été placés dans les intervalles formoient des Fleurs de Lys, des pyramides ou divers autres desseins d'architecture les plus convenables au bâtiment, & les plus avantageux pour le coup d'œil; on avoit placé sur le balcon principal un Tableau transparent, représentant Monseigneur le Duc de Bourgogne; on lisoit au bas ce Vers d'Horace :

Serus in cœlum redeas, diuque latus intersis populo.

1e Liv. des Odes, Ode 2.

Le Parterre formant un quarré parfait, étoit décoré d'un millier de pots-à-feu de différentes grosseurs, & l'on voyoit s'élever dans le milieu douze girandoles de

fer-blanc de six à sept pieds de hauteur, toutes garnies d'un nombre très considérable de lampions qui finissoient en pyramides, & faisoient un effet merveilleux.

Au milieu de ce parterre on avoit dressé un Théatre sur lequel étoient placées toutes sortes de fusées, moulinets, serpenteaux & autres artifices des plus particuliers. Le feu y fut mis par un dragon qui partit du Château, & l'on vit à l'instant tout le Ciel en feu, plein d'étoiles artificielles qui sembloient faire disparoître la nuit.

Ce premier Artifice fut suivi de deux autres également beaux, pendant lesquels on fit plusieurs décharges successives de boëtes; le temps favorable qui regnoit, contribua beaucoup à faire briller cette fête, conduite avec autant d'ordre que de goût; & on ne sçauroit trop regretter que l'éloignement du Château ait empêché toute la Ville d'y prendre part.

Du 18.

M. le Marquis de la Tour Maubourg Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & Inspecteur Général de l'Infanterie, voulant faire éclater ses sentimens par des démonstrations publiques, donna le 18 une fête magnifique, & fit tirer un

feu d'artifice dans son Château de Maubourg, près la Ville de S. Etienne, en Forez.

Du 21.

La Reine, accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, se rendit le 21 à l'Eglise de la paroisse du Château de Versailles, & sa Majesté y assista au *Te Deum* que le Corps de Musique de la Chapelle du Roi y fit chanter, en action de graces de la nouvelle marque que Dieu vient de donner au Roi, de sa protection. L'Evêque de Bayeux, premier Aumônier de Madame la Dauphine y officia pontificalement.

La Musique du Motet étoit de l'Abbé Blanchare, Maître de Musique de la Chapelle du Roi, en quartier.

De Soleure le 22 Septembre.

Un Courier arriva de Versailles le 16 de ce mois, pour annoncer au Marquis de Paulmy, Ambassadeur du Roi de France, la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Cet évenement a causé ici une joye générale. Le Conseil de ce Canton, & le Chapitre de l'Eglise Collégiale de cette Ville, sont allés complimenter le Marquis de Paulmy, & il s'est rendu

chez lui un concours extraordinaire de personnes de tous les Ordres, pour lui témoigner la part qu'elles prenoient au bonheur de la France. Dès que cet Ambassadeur a reçu la nouvelle des couches de Madame la Dauphine, il s'est empressé de faire éclater son zéle, en faisant chanter, dans l'Eglise des Cordeliers, le *Te Deum* au bruit d'un grand nombre de boëtes ; en faisant illuminer toutes les nuits son Hôtel, devant lequel des fontaines de vin ont coulé presque continuellement, & en tenant matin & soir table ouverte. Non content de ces premieres démonstrations de ses sentimens, il donna hier au Conseil de ce Canton, au Chapitre de l'Eglise Collégiale, & à tous les habitans les plus considérables, soit de cette Ville, soit des environs, un dîner splendide, auquel se sont trouvées plus de cent cinquante personnes. A chaque santé du Roi & de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame, & de Mesdames de France, il y a eu une salve de toute l'artillerie de la Ville, & plus de six cens coups de canon ont été tirés à cette occasion. L'Après-midi, outre les fontaines de vin placée près de l'Hôtel du Marquis de Paulmy,

on en fit couler six autres par l'ordre de cet Ambassadeur, en différens endroits. Il fit jetter au peuple, dans ces mêmes endroits, une grande quantité de médailles, sur lesquelles on lisoit d'un côté, *Gallia fit partu felix*, & de l'autre, *Lætantur Amici.* Au commencement de la nuit, l'Hôtel du Marquis de Paulmy, par une illumination qui dessinoit l'ordre d'Architecture du bâtiment, offrit un des plus beaux spectacles qu'on puisse voir en ce genre. Le repas qu'on a servi le soir chez cet Ambassadeur, n'a point cédé, ni pour la profusion, ni pour la délicatesse, à celui du matin. Un magnifique Bal, qui a duré jusqu'au jour, & pendant lequel on a distribué une abondance prodigieuse de rafraichissemens, a terminé cette fête, dont l'éclat a d'autant plus frappé, que le Marquis de Paulmy, étant obligé de faire un voyage à Paris, n'a eu que très-peu de tems pour la faire préparer.

Voici le Discours que cet Ambassadeur prononça, lorsqu'il se rendit à l'Hôtel de Ville, pour donner part au Conseil de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. » Magnifiques Seigneurs, les vœux » de la France sont comblés ; l'attente » de l'Europe entiere est remplie. La nais- » sance de Monseigneur le Duc de Bour-

» gogne assure la tranquilité d'une Mo-
» narchie, dont la prospérité aura tou-
» jours la plus grande influence sur le
» maintien de votre liberté. Vous parta-
» gez la joye vive & pure, dont tous les
» Sujets du Roi mon Maître, sont pénétrés
» dans ce moment. Vous prenez à l'heu-
» reux évenement, que je vous annonce,
» le même intérêt qu'eux; & s'il peut y
» avoir quelque différence dans la manie-
» re, dont on doit envisager votre zéle
» & le nôtre, elle est toute à votre avan-
» tage, puisque nous ne faisons que rem-
» plir dans toute leur étendue, envers le
» meilleur des Peres & le plus aimable des
» Maîtres de l'Univers, des devoirs aux-
» quels nous serions coupables de man-
» quer; au lieu que Vous, Magnifiques
» Seigneurs, étrangers pour ainsi dire dans
» notre famille, vous avez le mérite d'a-
» dopter librement tous nos sentimens,
» & de vous les rendre propres. Quel
» bonheur pour moi de pouvoir offrir
» à Sa Majesté le tableau touchant de vos
» dispositions pour elle, & de pouvoir ain-
» si lui faire connoître jusqu'où s'étend son
» empire sur les cœurs; genre de domi-
» nation, dont elle a si constament mon-
» tré qu'elle étoit uniquement flattée. Je
» vous invite, Magnifiques Seigneurs, à

» venir encore aux pieds des Autels, renou-
» veller de concert nos Actions de graces.
» Continuez d'unir vos cœurs aux nôtres.
» Que le zéle, que vous montrez aujour-
» d'hui, soit le présage & le modéle de la
» conduite que vous tiendrez dans tous les
» tems & dans toutes les occasions. Que
» notre prospérité vous soit toujours éga-
» lement chére. Votre bonheur fera tou-
» jours partie du nôtre. Puissent nos deux
» Nations reconnoître, pendant une longue
» suite de siécles, dans l'Auguste Maison qui
» donne des Maîtres à la France ; nous,
» des Souverains aussi glorieux que justes,
» aussi dignes de notre amour que de nos
» hommages ; vous, Magnifiques Sei-
» gneurs, de puissans Défenseurs de votre
» liberté, & de constans Amis de votre
» République.

Après ce discours, le Conseil se rendit avec le Marquis de Paulmy, à l'Eglise Collégiale, où le *Te Deum* fut chanté avec encore plus d'apareil & de pompe, qu'il ne l'avoit été dans l'Eglise des Cordeliers.

La naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne a produit la même impression sur tous les Cantons, soit Catholiques soit Protestans, & ils se disposent à célébrer cet événement par toutes les démonstrations

qui peuvent prouver l'attachement du Corps Helvétique pour la Maison de France.

De Metz le 26.

M. Le Maréchal de Bellè-Isle a célébré, d'une maniere vraiment digne de lui, l'heureux événement qui comble les vœux des François. Les Regimens de Navarre, d'Alsace, de Touraine, de Cambis & de Séédorf, & un Bataillon d'Artillerie, sont en garnison dans la Ville de Metz. Outre ces troupes, qui composent quinze Bataillons, il se trouve dans la même Ville le Régiment de Cavalerie d'Orléans, les Volontaires Royaux, & deux Compagnies de Mineurs & d'Ouvriers. Le Maréchal Duc de Belle-Isle s'est proposé de donner à dîner à tous les Soldats de ces Corps, formant ensemble huit mille hommes effectifs. Le 26, jour fixé pour cette Fête, elle fut annoncée à la pointe du jour par une salve générale de l'artillerie des remparts. Lorsque les Détachemens, commandés pour porter le pain & les viandes, eurent couvert les tables, les Soldats sortirent des Cazernes. Les tables de chaque Régiment étoient en fer à cheval, & les Soldats s'y placerent en dedans & en dehors sur des Ban-

quettes, qui régnoient des deux côtés. Il avoit été ordonné une livre & demie de viande, autant de pain, & une pinte de vin pour chaque Soldat. Dans l'intérieur du fer à cheval de chaque table, étoit une table pour les Sergens, auxquels on servit de plus qu'aux Soldats, plusieurs pâtés froids. Vis-à-vis du milieu & aux deux extrêmités de chaque fer à cheval, on avoit construit des Orchestres, où différens Instrumens de Musique, pendant tout le dîner, exécuterent des symphonies mêlées de fanfares. Le Maréchal & la Maréchale de Belle-Isle se rendirent à l'endroit où les tables étoient dressées, & ils bûrent à chaque table la santé du Roi.

A quatre heures après midi, l'on chanta dans l'Eglise Cathédrale de Metz, au bruit d'une nouvelle salve de l'artillerie, le *Te Deum* auquel l'Evêque de Metz officia pontificalement. Toutes les Dames de la Ville s'assemblerent ensuite sur la terrasse de l'Hôtel du Gouverneur, pour voir tirer le feu d'artifice qui avoit été préparé sur l'Esplanade. Il commença à sept heures, & il fut allumé par une Colombe, à laquelle la Princesse de Wirtemberg mit le feu. En comprenant le tems des trois salves des canons des remparts, & des trois décharges de la mousqueterie de toutes les

troupes qui étoient sous les armes tant sur l'Esplanade que dans la Citadelle, il dura une heure. Vers les huit heures du soir, on servit les tables destinées pour les personnes qui avoient été invitées à souper à l'Hôtel du Gouvernement. La principale table à laquelle étoit la Princesse de Wirtemberg, étoit en fer à cheval, & étoit de soixante-dix couverts. La Maréchale Duchesse de Belle-Isle en fit les honneurs : cinquante-trois Dames souperent à cette table, & le reste des couverts fut rempli par l'Evêque de Metz, par M. de Creil, Intendant de la Province, par M. de Montholon, premier Président du Parlement de Metz, par le Doyen de la Cathédrale, & par quelques Etrangers de distinction. Il y eut onze autres tables, dont une de trente couverts, trois de vingt-cinq, & sept chacune de douze, servies avec la même délicatesse & la même profusion que la premiere. Quelque considérable que fût le nombre des couverts, le nombre des Convives l'excéda de beaucoup, & tous les Officiers de la Garnison, à l'exception de ceux qui étoient à leurs postes, souperent au Gouvernement. Pendant tout le repas, des fontaines de vin coulerent pour le Peuple, on lui distribua de la viande & du pain.

On ſe leva de table à onze heures du ſoir, & l'on commença le Bal paré, qui dura juſqu'au lendemain matin. L'Hôtel du Gouvernement fut illuminé avec autant de goût que de magnificence. Indépendamment de cinq autres Bals qui furent donnés au Peuple dans les places publiques, le Maréchal Duc de Belle-Iſle avoit donné ordre qu'il y eût dans la Salle de la Comédie, un Bal pour la Bourgeoiſie.

L'Evêque de Metz a ſignalé auſſi ſon zéle, en donnant à dîner à quinze cens pauvres dans les cours de ſon Palais Epiſcopal, & la Ville, pour ſe conformer aux ſages vûes du Roi, a réſolu de donner des dots à cinquante filles.

RELATION de la fête donnée par S. A. Monſeigneur le Prince de Monaco, le 26 au ſujet de la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

Le Prince de Monaco, qui étoit à ſa Maiſon de Plaiſance de Carnolez, lorſqu'il apprit la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, envoya ſur le champ ſes ordres à Monaco pour qu'on annonçât aux habitans cette intéreſſante nouvelle par une ſalve de 25 coups de canon; il ordon-

na en même-tems les préparatifs de réjouiſſances dignes du zéle qui l'anime, & ſe rendit dans ſa Capitale pour les célébrer le 26 du mois dernier, jour indiqué pour la fête. Sa Compagnie de Cadets & un détachement de ſes Grenadiers, ainſi que les troupes de France, ſe mirent ſous les armes à quatre heures après midi; le Prince accompagné de la Nobleſſe & des Magiſtrats, aſſiſta dans la Chapelle du Palais, ornée avec la plus grande magnificence, au *Te Deum* qui fut chanté au bruit de toute l'artillerie; il fit enſuite jetter de l'argent au peuple & tous les environs du Palais retentirent des acclamations réïtérées de vive le Roi de France & notre Prince. A l'entrée de la nuit les troupes défilerent le long des remparts & l'on fit trois ſalves générales du canon de la Place auſquelles les troupes répondirent par un pareil nombre de ſalves de toute leur mouſqueterie; à ce ſignal toute la Ville fut illuminée, on tira en même tems un très-beau feu d'artifice : les troupes s'étant rendues ſous des tentes qui avoient été dreſſées exprès, elles y trouverent des tables ſervies avec autant de propreté que d'abondance.

Le Prince de Monaco alla les voir ſouper, & après être retourné au Palais dont

l'illumination offroit un coup d'œil également magnifique & varié par l'intelligence dans le dessein & par les devises adoptées au sujet ; il soupa avec les Dames, les principaux Officiers des troupes & plusieurs autres personnes de distinction. Outre sa table il y en eut deux autres dans lesquelles brillerent la même profusion & la même délicatesse ; les santés du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & de Mesdames de France, furent saluées chacune de vingt-cinq coups de canon. Les trois tables, ayant demandé la permission de boire à la santé du Prince de Monaco, il ne voulut point y consentir, & il répondit que tous les honneurs du jour devoient être pour le Roi & pour la Famille Royale. Le repas fut suivit d'un Bal, qui dura jusqu'à six heures du matin & qui soit par le nombre prodigieux de bougie dont il fut éclairé, soit par l'abondance des rafraichissements & confitures de toutes especes qu'on y distribua, ne céda point en magnificence au reste de la fête.

De Genèves le même jour.

Aussi-tôt que M. de Montpeyroux, Résident de France en cette Ville, eut reçu la

nouvelle de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine, il en donna part aux Magiſtrats, & l'un de ſes principaux ſoins a été de rendre à Dieu de ſolemnelles actions de graces d'un événement déſiré avec tant d'ardeur par tous les François. Le 26, il fit chanter le *Te Deum* dans ſa Chapelle, qui étoit éclairée & ornée avec une extrême magnificence. Après cette cérémonie, à laquelle il aſſiſta un ſi grand nombre de perſonnes, ſoit de France, ſoit de Suiſſe & de Savoye, que non ſeulement la Chapelle & les Salles voiſines, mais encore la cour de la Maiſon, étoient remplies, M. de Montpeyroux donna un repas ſomptueux. Le 30, il donna un ſecond repas dans l'Hôtel de Ville, & il y invita les Magiſtrats, les Officiers qui ont été ou qui ſont au ſervice de France, & toutes les perſonnes de conſidération, tant de la Ville que des environs. La table étoit de cent dix couverts, & il y eut quatre ſervices, chacun de cent douze plats. On ſalua les ſantés du Roi, & de la Reine de France, de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, de cent un coups de canon; celles de Madame, & de Meſdames de France, de ſoixante & un, & celle de la République, de quarante.

Vers les sept heures du soir, l'Hôtel de M. de Montpeyroux fut illuminé. Un Ordre feint d'Architecture, de cinquante pieds de haut, en masquoit la façade. De chaque côté étoit une pyramide, du pied d'estal de la laquelle il couloit une fontaine de vin pour le peuple. Sur la frise, on lisoit cette inscription, *Jam nova Progenies cœlo dimittitur alto.* Chaque partie de la maison, ainsi que la façade, étoit éclairée par une quantité innombrable de lampions & de pots à feu. Presque tous les habitans de cette Ville, en faisant illuminer aussi leurs maisons, & en les ornant d'emblêmes relatifs à la circonstance, ont montré la part qu'ils prenoient au bonheur de la France. Le bal, que le sieur de Montpeyroux avoit fait préparer, commença à onze heures du soir. La Salle destinée pour ce bal, & qui est celle où le Conseil des Deux Cens s'assemble dans l'Hôtel de Ville, étoit richement décorée, il s'y trouva trois cens Dames & quatre cens Cavaliers. Pendant toute la nuit on ne cessa de distribuer des rafraîchissemens de toute espéce. A sept heures du matin, le bal finit, & la Compagnie se retira également satisfaite de la beauté de la fête, & de la maniere dont M. de Montpeyroux en a fait les honneurs.

Le même jour, l'Archi-Confrairie Royale des Chevaliers-Voyageurs & Palmiers du Saint Sepulchre de Jerusalem, érigée en l'Eglise des RR. PP. Cordeliers du Grand Couvent à Paris, fit célébrer solemnellement la Messe, & chanter le *Te Deum* en musique, en action de graces de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine, & la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Le 2 Octobre suivant, elle députa Messieurs Boivin, Syndic; Marigaux, de la Riviere, le Fevre Dergny & de Varenne, Administrateurs, pour complimenter Leurs Majestés, & Monseigneur le Dauphin.

Ils y furent conduits par M. le Duc de Gesvres, Pair de France, & Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & ils eurent l'honneur de prononcer leurs complimens, en demandant la permission de présenter la palme à Monseigneur le Duc de Bourgogne, ce qui leur fut accordé.

Madame la Duchesse de Tallard, Gouvernante des Enfans de France, les ayant fait approcher de Monseigneur le Duc de Bourgogne, M. Boivin eut l'honneur de le complimenter dans les termes suivans;

» MONSEIGNEUR,

» Le cœur plus que l'usage, enhardit » les Confreres de Jerusalem à vous pré- » senter la palme, que n'ont point rejettée » les illustres Auteurs de votre naissance. » Ce signe en votre enfance annonce les » lauriers que vous aurez à cueillir sur » leurs traces dans un âge plus avancé.

Ensuite il eut l'honneur de présenter la palme de l'Archi-Confrairie, elle fut acceptée par Madame la Duchesse de Tallard qui signa pour le Prince.

Le 30.

On chanta le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de Bordeaux, avec toute la solemnité possible, en action de graces de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine. Après cette cérémonie, les Jurats, ayant à leur tête M. de Tourny, Intendant de la Province, & la Milice Bourgeoise étant sous les armes, allerent au milieu des acclamations du peuple & au bruit de l'artillerie, tant de la Ville que des Vaisseaux, poser la premiere pierre d'une nouvelle Porte que la Ville fait construire, & à laquelle les Bordelois, avec la permission du Roi, donneront le nom de *Porte du Duc de Bourgogne*. Il y eut ensuite un feu devant l'Hôtel-de-

Ville, & des illuminations dans toutes les rues; & l'on tira une quantité prodigieuse de fusées; le Corps-de-Ville de Bordeaux a résolu de doter cent soixante-dix filles, & à cet Acte de liberalité, si avantageux au bien public, il joindra plusieurs autres largesses considérables, qui seront distribuées dans toutes les Paroisses de la Ville & de sa Jurisdiction.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite par un Citoyen de Marseille, à un de ses amis à Paris, au sujet des rejouissances, faites par le Corps de la Marine, & les fêtes données par M. de Charron, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

M. le Chevalier de Piles, Chef d'Escadre, Commandant la Marine à Marseille, & M. de Charron, Commissaire Général Ordonnateur, avoient reçu des ordres pour faire chanter le *Te Deum* sur le Vaisseau portant Pavillon Amiral, & faire des rejouissances publiques à l'occasion de la naissance de Monseignenr le Duc de Bourgogne.

Le Samedi au soir 9 Octobre, après le coucher du Soleil, le Vaisseau portant Pavillon

villon Amiral, tira vingt-un coup de canon, tout l'extérieur de l'Arsenal & les portes des maisons, habitées par Messieurs de Piles & de Charron, furent illuminées.

Le lendemain Dimanche, M. le Chevalier de Piles donna un grand dîné à tout le Corps de la Marine, après lequel il se rendit au Vaisseau Amiral, où le *Te Deum* fut chanté par les Musiciens du Concert de la Ville: les troupes de la Marine firent à la suite du *Te Deum* une décharge de mousqueterie, le Vaisseau Amiral tira vingt-un coup de canon, & dix-huit Vaisseaux Marchands, rangés exprès au milieu du Port, firent feu de toute leur artillerie, ces décharges furent répetées trois fois; les illuminations de l'extérieur de l'Arsenal furent les mêmes que le jour précédent. M. de la Croix de Marraguais, Major de la Marine, fit couler à ses frais une fontaine de vin à la porte des Casernes, on y lisoit cette inscription: *Quantos effundit in usus.*

A dix heures du soir les fêtes données par M. de Charron commencerent. Les portes de l'Hôtel de l'Intendance de la Marine qu'il occupe, furent ouvertes à six mille personnes qu'il avoit invitées par billets; cette maison devint alors le palais

de la joie & de la magnificence; tous les appartemens étoient destinés à des rejouissances particulieres, le jardin somptueusement illuminé, offroit le spectacle le plus noble & le plus brillant du monde; deux rangs de portiques, pratiqués de chaque côté du jardin, dans l'intervalle de deux allées de marroniers, taillés en évantail, étoient garnis de lampions; au centre de chaque portique étoit suspendu un lustre en goblets de cristal, cette architecture artificielle, répondoit à celle de la façade des appartemens qui étoit parfaitement bien éclairée. Le côté opposé étoit terminé par un temple de lumiere, dont l'architecture tracée par des lampions répandus avec autant d'art que de profusion, formoit l'aspect le plus surprenant & le plus agréable; au faîte de ce Temple paroissoit un Soleil couronné, ayant deux étoiles à ses côtés, au dessous on lisoit l'inscription suivante:

Fulgens & proprio simul & splendore paterno.

Les berceaux qui regnent tout autour de ce vaste jardin, étoient aussi éclairés en-dedans par deux cordons de lumiere en lampions.

Ce spectacle étoit animé par les danses

d'un peuple innombrable, qui au son de plusieurs tambourins, distribués dans differens endroits de ces nouveaux champs élisées, témoignoient l'allégresse la plus vive. Des cors-de-chasse, placés aux fenêtres des appartemens, se firent entendre pendant toute la nuit. La variété des déguisemens, dont les Habitans de Marseille avoient pris soin de se parer, ajoutoit un nouvel agrément à la fête; des millions de fusées partirent aussi jusqu'au jour, du milieu de ce jardin enchanté.

Les appartemens du rez-de-chaussée étoient destinés à réprésenter le théâtre de la Fortune: cette Déesse partagea l'agrément de la fête, & ne chercha qu'à amuser ceux qui sacrifioient sur ses Autels sans faire de mécontens.

Je devrois, cher ami, garder le silence sur la somptuosité du bal, ce sont-là de ces beautés inexprimables: imaginez-vous tout ce que le Dieu Momus dirigé par le bon goût & inspiré par la décence, pourroit inventer de plus noble & de plus amusant: voilà l'idée la plus juste que je puisse vous donner de ce spectacle. La Noblesse la plus qualifiée des deux sexes s'y trouva réunie; car vous sçaurez que M. de Charron, l'homme du monde le plus attentif & le plus galant, avoit invité les

Dames par des billets particuliers, les Citoyens les plus distingués y parurent sans être déguisés, & tous les Officiers de la Marine en habit uniforme. L'heure de la fête ne permit pas à M. le Chevalier de Piles, leur Commandant, de s'y trouver. Plusieurs corps nombreux de symphonie étoient placés dans differentes chambres. C'est au son de tous ces instrumens qu'une foule, aussi charmante que joyeuse formoit mille Ballets agréables. Tous les Dieux sembloient présider à cette fête, Comus voulut en partager les honneurs, il ordonna chez M. de Charron un ambigu délicieux, tout ce que la libéralité & la délicatesse pouvoit imaginer d'agréable, y fut servi des mains de l'Abondance; les vins, les liqueurs, les glaces, les rafraîchissemens de toute espéce & des mets plus solides y furent distribués jusqu'au jour avec profusion, & sans distinction à tout le monde: on ne vit jamais donner & reçevoir de meilleur cœur. Ce qui vous étonnera, cher ami, c'est d'apprendre que le bon ordre présidoit particulierement à cette Fête: plusieurs corps-de-garde & des sentinelles semées avec intelligence prévinrent tout désordre, on eût dit que la sagesse & la décence marchoit partout avec la gayeté.

Vous comprenez que l'intention de M. de Charron n'étoit pas d'exclure des réjouissances publiques les personnes ausquelles il n'avoit pas envoyé de billets, aussi vit-il avec un plaisir infini que plus de vingt mille y assisterent, & tout le monde convint que l'on n'avoit jamais vû une fête plus belle, plus goûtée, & plus généralement applaudie.

Quand le peuple rassasié de plaisir commença à se retirer, M. de Charron rassembla dans un salon séparé les Dames les plus distinguées qui formerent alors un bal dont l'arrangement & la parure presenterent un spectacle nouveau. Je ne vous rends qu'imparfaitement le détail de ces réjouissances qui furent terminées le Lundi par l'illumination generale de l'Arsenal & par des décharges de canon & de Mousqueterie, pareilles à celles qui avoient été faites la veille, &c.

Des Chevaliers de l'Arbalête.

Le Samedi 9 Octobre, jour & fête de Saint Denis, la Compagnie Royale des Chevaliers de l'Arbalête & de l'Arquebuze de Paris, fit chanter dans l'Eglise de la Maison Professe des Jésuites, une messe & un *Te Deum* de la composition de M. Corette, qui fut très-bien exécuté; en

action de graces de l'heureux accouchement de *Madame la Dauphine*, & de la naissance *de Monseigneur le Duc de Bourgogne*. MM. le Prevôt des Marchands, Echevins & Corps de Ville, qui y avoient été invités, s'y rendirent précédés d'un détachement de leurs Gardes : on tira à leur entrée, à leur sortie, & au commencement du *Te Deum*, une salve de boëtes.

Le Dimanche 24, cette même Compagnie tira par extraordinaire, un oiseau dans son hôtel hors la Porte Saint Antoine, en réjouissance du même sujet. Le Dimanche précédent, quatre de ses principaux Officiers avoient été à Versailles pour suplier *Sa Majesté* d'honorer la Compagnie de sa présence le jour du tirage de cet oiseau, ou de nommer un Seigneur pour représenter sa personne & tirer en son nom. Ces Officiers ayant à leur tête M. le Comte de Tresmes, Lieutenant Général des Armées du Roi, & leur Colonel eurent l'honneur d'être présentés *à sa Majesté* par M. de Gêvres, premier Gentilhomme de la Chambre & Gouverneur de Paris ; le Roi les reçut avec une très-grande bonté & leur dit : *j'accorde ce qu'on me demande, & je nomme M. le Comte de Tresmes pour me représenter*. Le jour du tirage de l'oiseau ayant été fixé au 24 Octobre, Messieurs

les Prevôt des Marchands, Echevins & Corps de Ville qui avoient été pareillement invités, arriverent à l'Hôtel de l'Arquebuse à une heure après-midy, precédés d'un détachement de leurs Gardes. Ils y furent reçus par les principaux Officiers de la Compagnie qui étoit en uniforme, sous les armes, tambours battans, drapeau déployé, & au bruit d'une salve de boëtes : ils furent conduits en une galerie en face de la butte qui leur étoit destinée, & qui étoit toute tapissée de damas cramoisi avec des crépines d'or & les fauteuils pareils. Peu de tems après M. le Comte de Tresmes arriva accompagné de plusieurs autres Seigneurs ; il fut reçu avec quelques cérémonies de plus. MM. les Prevôt des Marchands & Echevins descendirent de la galerie où ils étoient placés pour le recevoir : il fut conduit à la butte où étoit placé l'oiseau, & sur le coté de laquelle étoit une estrade de quatre degrés couverts d'un tapis, sur laquelle il y avoit un fauteuil & au dessus un dais, le tout de velours relevé en or : aux côtés du fauteuil en bas de l'estrade étoient deux Chevaliers sous les armes pour garder la place de *Sa Majesté*. M. le Comte de Tresmes n'ayant point occupé ce fauteuil, il monta à la galerie & s'y placa à la droite

de M. le Prevôt des Marchands. Quelque tems après, la Compagnie sous les armes, & ses Officiers à la tête, vinrent prendre M. le Comte de Tresmes, le conduisirent à la Salle du tirage tambours battans, & là, il tira deux très-beaux coups d'Arquebuse sur l'oiseau, le premier pour & au nom de *Sa Majesté*, & le second, pour lui en sa qualité de Colonel de la Compagnie, après quoi il fut de même reconduit dans la galerie. Les Officiers & Chevaliers commencerent ensuite à tirer suivant l'ordre du numéro qui leur étoit échu pour ce tirage & l'oiseau fut abbatu au dix-huitiéme coup avant la fin de la halte, par le sieur *Vaucher* qui gagna le premier prix.

L'oiseau abbatu l'on posa un autre Panton pour tirer le second prix. M. le Comte de Tresmes, tira le premier, comme Colonel & toute la Compagnie ensuite dans le même ordre que la premiere fois. Le sieur *Brosset* ayant fait le plus près coup de la broche, gagna ce second prix.

Ces prix consistent en deux très-belles & grandes médailles d'argent que Messieurs le Prevôt des Marchands & Echevins donnent tous les ans au nom de la Ville le jour du tirage de l'oiseau, qu'ils honorent de leurs présences ; elles ont d'un côté les

De Parme, le 14 Octobre.

M. le Marquis de Crussol, Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Infant Don Philippe, Duc de Parme, célébra Jeudi 14 Octobre, la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, par une fête qu'il donna dans sa Maison à Colorno : il y avoit invité la Cour, & la Noblesse du Pays, qui s'y rendit vers les six heures du soir ; leurs Altesses Royales lui firent aussi l'honneur d'y venir. On commença par un feu d'artifice, après lequel, pendant qu'on illuminoit la décoration & le jardin, les personnes invitées passerent dans une gallerie bien décorée, à l'extrêmité de laquelle étoit un orchestre : on exécuta plusieurs morceaux de musique, & le Concert finit par une Ode allégorique au sujet, qui y fut chantée : un Bal masqué, & un ambigu succéderent à la musique. Le Bal, ainsi que l'illumination durerent jusqu'au jour. Il y a eu grande profusion de rafraîchissemens de toute espéce, & on distribua pendant toute la nuit au peuple quantité de viande & de vin devant sa maison qui étoit illuminée.

La décoration du feu d'artifice représentoit une masse de rochers ceintrée en plan, de l'étendue de cent pieds, dont la

partie du milieu ouverte, en forme de grotte rustique, laissoit voir la campagne qui étoit derriere; sur ces rochers s'élevoit une terrasse ornée d'une balustrade, sur laquelle étoit fondé un Arc-de-triomphe d'ordre Corinthien, qui faisoit le sujet principal de l'allégorie; on voyoit au plus haut de cet Arc, Lucine appuyée sur un globe d'azur aux armes de France; à la droite de cette Déesse, qui étoit assise sur un groupe de nuée, étoit la Felicité publique couronnée de fleurs, tenant un caducée d'or. & à sa gauche étoit la Fécondité; sur les flancs de la corniche de l'arc, du côté droit, étoient placées en perspective les Armes de Monseigneur le Dauphin, & du côté gauche celles de Madame la Dauphine, éclairées de lumieres transparentes, & entourées de rayons lumineux, ainsi que celle des Armes de France, qui étoient au sommet de l'édifice. A quatre-vingt pieds de hauteur, entre les colonnes au niveau de leur base, étoient représentées douze fontaines en niche, dont l'eau jettée par des dauphins formoient une cascade. Sur deux piéd'estaux, posés au bas des gradins de l'arc, on voyoit les fleuves de Seine & d'Elbe, appuyés sur leur urne: cet arc étoit environné de portiques en loges d'ordre Ionique; au-dessus

du couronnement de la face principale de ces portiques étoit à la droite la statue de Mars, se reposant sur ses armes, avec cette inscription sur la frise de l'entablement.

Belli & pacis artibus.

Du côté gauche, en parallele à la statue de Mars, étoit celle de la Paix, tenant une corne d'abondance ; au-dessous étoit écrite cette inscription :

Gallia felicitati nato.

Au-dessus de la grotte rustique, paroissoit la Renommée, les aîles étendues, tenant de la main droite une trompette, & de la gauche déployant une banderole, sur laquelle on lisoit ce vers de Virgile :

En nova progenies coelo demittitur alto.

Deux avenues de pyramides en lumiere conduisoient à cet édifice, qui étoit construit dans le milieu d'un jardin, au fond duquel est un paysage qu'on avoit illuminé, & qu'on voyoit dans le lointain ; à travers les portiques, toute la machine étoit illuminée, comme les décorations de Théatre, & ornée de lustres dans les arcades de chacun des portiques.

L'Ode suivante est allégorique au sujet représenté par la décoration, & fut chantée à la fin de la musique, avant que d'entrer dans la salle du bal.

CANZONE

Da Cantarsi a voce sola interrotta dal Coro.

Voce sola. PIANTA feconda
Ne' Germi tuoi
Di tanti EROI,
Di tanti RE,
Come tornasti
Al primo onore!
Come il timore
Gioja si fè!

Il tuo SOSTEGNO
E' NATO, è NATO;
Ben sospirato
Per lunghi dì.
Come Felice,
Alteramente
Impaziente
Nell' aure usci!

Vanne, ò LUCINA;
Vanne orgogliosa,
Avventurosa
FECONDITA'.
Nacque con questo
FRUTTO immortale

L'universale
FELICITA.

Gracie, mirate,
Mirate, Amori;
I suoi tesori
PACE versar:
Mirate l'Arti
Liete fra loro
Il Secol d' oro
Ricominciar.

Il Mondo a i Geni
Tranquilli in seno
Bello, e sereno
Tutto divien:
Muse, vincete
L'usato suono:
Tropp' alto DONO
Cantar convien.

Coro. Almo, BORBONIO
PEGNO adorabile;
Un DONO sei,
Che ugual non à.
FRANCIA Magnanima;
L'alta tua Gloria
Dei sommi Dei
Pensier si fa.

Voce sola. Ridente volge
Al nobil FIGLIO
Il fiero ciglio
IL DIO GUERRIER;
E in Lui gli sembra
Fra mille squadre
Già l'AVO, e il PADRE
Vivo veder.

Posa sull'Armi
Ma in quel sembiante,
Che trionfante
Di là portò,
Dove le Rocche
Vinte non anco
Il VALOR FRANCO
Primo espugnò.

Duo PARGOLETTO
Augusto in CUNA
Vede Fortuna
Già, serva al piè;
Vede il suo grande
Destino in cielo,
Che sotto il velo
Tutto ancor è.

Nemiche fronti
Più volte dome

Vede al ſuo NOME
Già impallidir ;
Che un SANGUE invitto
Di gloria impreſſo
Giammai ſe ſteſſo
Non può mentir.

RE GIUSTI, e PRODI
Col braccio eterno
FAVOR ſuperno
Così ſoſtien :
Muſe, vincete
L'uſato ſuono :
Tropp' alto DONO
Cantar convien.

Coro: De i Forti l'Indole,
LA STIRPE EROICA
Del GRAN LUIGI
Rigermogliò.
Vadan men celebri
Alcmena, e Tetide :
Maggior prodigi
GALLIA dar può.

Voce ſola. ELBA, che udiſti
Là ſul tuo lido

Il fausto grido
Del gran NATAL.
Mira per esso
La GENITRICE
Fatta felice,
Fatta immortal.

Senti la SENNA
Sonanti, e liete
L'onde inquiete,
Tutte agitar,
Ed affrettarsi
Per incontrarti,
Per abbracciarti
In grembo al Mar.

Muse, il SUGGETTO
D'Omero degno
Vince l'ingegno,
Forza è tacer.
Vengan le Danze
Portando in viso
L'amico riso,
Ed il piacer.

Coro. Le Danze amabili
Guida, o Tersicore:

Gioja

Gioja più giusta
Qual mai sarà ?
Voti più teneri,
Cure più fervide
Qual CUNA AUGUSTA
Intorno avrà ?

De Bourges, le 17 Octobre.

Le *Te Deum* odonné par Sa Majesté a été célébré par son Eminence Monseigneur le Cardinal de la Rochefoucault dans l'Eglise Cathédrale de Bourges. M. l'Intendant & tous les Corps y ont assisté. La milice bourgeoise étoit sous les armes, le canon a tiré : le Corps de Ville a fait un feu de joie dans le lieu accoutumé, & la Maison de Ville & toutes les maisons des particuliers étoient illuminées. Le Palais de l'Archevêché & celui du Roi où loge M. l'Intendant l'étoient pareillement, & il a été tiré dans chacun un feu d'artifice. Nous voudrions qu'il nous fût permis de rendre compte au Public de toutes les charités & libéralités que son Eminence M. le Cardinal de la Rochefoucault a déjà répandües, & s'est proposéé de répandre à l'occasion de cet heureux événement.

Nous avons appris depuis, que le Lundi 22. de Novembre, M. Dodart Intendant de Bourges, avoit donné un bal à toute la Ville, où il avoit été servi toutes sortes de rafraîchissemens, & qui n'avoit pu s'exécuter lors des premieres réjouissances à cause de l'absence de presque tous ceux qui pouvoient y être invités. La Ville de

Bourges a marié quatorze filles : celle de Châteauroux six : celle d'Yssoudun quatre : celle de la Chaché deux : celle de Saint-Amand une : celle de Dieu-le-Roi une : celle de Chatillon une : celle de la Charité deux ; outre dix filles de campagne qui ont été mariées soit par M. l'Intendant, soit par Messieurs les Receveurs-Généraux de la Province : ce qui fait en tout trente-neuf mariages dans la Généralité de Bourges.

De l'Orient.

Le 17. d'Octobre la Compagnie des Indes fit faire des réjouissances pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne La fête qu'elle a donnée à cette occasion étoit proportionnée à la joie qu'elle a ressentie de cet heureux évenement. Elle fut annonçée le matin par une *salve* de quatre-vingt coups de canon. A quatre heures du soir on chanta le *Te Deum* pendant lequel il y eut deux autres *salves* d'Artillerie, & trois décharges de Mousquetterie par les troupes de la Compagnie qui étoient sous les armes. Il y avoit sur la place d'armes quatre fontaines de vin ; & l'on distribua au peuple une grande quantité de pain & de viande. Le soir il y eut une magnifique illumination à l'Hôtel des ventes, à la machine à Mâter, & à deux vaisseaux qui étoient en rade. La variété qui regnoit dans ces différentes parties formoit un spectacle très-agréable. La Comédie fut donnée *gratis*, & la Compagnie en fit les frais.

M. Godeheu Directeur, commandant au port de l'Orient, qui cherche toujours les occasions de se distinguer dans la place qu'il occupe, voulut aussi donner des preuves de son zele, & termina la fête par un grand repas suivi du bal. Il

avoit fait construire une salle de cent pieds de long sur l'endroit appellé le parterre. Ceux qu'il avoit invités à souper s'y rendirent après la Comédie : on trouva cinq tables de vingt-cinq couverts magnifiquement servies dont les places furent presque toutes remplies par les Dames de l'Orient. Il n'y avoit à chaque table que le nombre de Cavaliers nécessaires pour en faire les honneurs ; le reste étoit occupé à servir les Dames. Après le repas qui dura jusqu'à minuit, on entra dans une salle de bal très-bien éclairée : les orchestres étoient nombreux, & on y servit pendant toute la nuit des rafraîchissemens de toute espéce. A six heures du matin chacun se retira également satisfait de la beauté de la fête, & de la façon dont M. le Commandant en avoit fait les honneurs.

De Perpignan le 17. Octobre.

La Province du Roussillon a donné les plus grandes marques de joie à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Il y a eu à Perpignan de brillantes fêtes pendant huit jours, elles avoient attiré dans cette Ville un grand nombre d'Etrangers : les Espagnols surtout y ont accouru en foule.

Les réjouissances y commencerent le 17. Octobre par un *Te Deum* qui fut chanté dans l'Eglise Cathédrale avec la plus grande pompe. M. le Comte de Mailly Lieutenant Général & Commandant de la Province y assista à la tête de tous les Corps, celui de la Noblesse & du Militaire étoit très-nombreux. Il y eut ensuite un feu devant l'Hôtel de Ville, toutes les maisons furent illuminées, & les fontaines de vin

coulerent en abondance. On fit le lendemain quarante mariages ; & le jour d'après, l'Hôtel de Ville termina sa fête par un fort beau feu d'artifice.

Le 20. M. le Comte de Mailly commença une fête particuliere. On avoit formé une salle en décoration qui occupoit toute la place d'armes. Il y avoit quatre arcs de triomphe dans les coins, ils étoient unis par une colonade suivie & entrecoupée de deux autres arcs de triomphe intérieurs qui étoient remplis de toute sorte de Musiciens. On avoit élevé à l'un des deux bouts une décoration de plus de soixante pieds de hauteur, elle étoit d'un goût exquis, & ornée de différentes emblêmes, cette décoration formoit l'établissement d'un feu d'artifice. On avoit élevé en face un amphithéâtre couvert, où plus de quatre cent personnes furent placées : il y avoit aussi divers autres établissemens pour contenir les différens Etats & le peuple. Cette fête fut annonçée par trois décharges de toute l'Artillerie des ramparts : une quantité prodigieuse de tambours, de tymballes, de trompettes, & toute sorte d'instrumens y répondirent successivement. On tira ensuite le feu d'artifice qui fut aussi heureusement qu'agréablement composé, Aussi tôt toute la place fut illuminée, & les Dames, au nombre de plus de cent, en habits de masques de différens caracteres, descendirent de l'amphithéâtre avec leurs danseurs habillés de même ; elles entrerent par les quatre arcs de triomphe formant différens cadrilles, & ouvrirent les danses au bruit de tous les instrumens, elles remonterent ensuite à l'amphithéâtre, & la place fut laissée libre à tout le peuple qui y entra de même par différentes danses, & y trouva des

fontaines de vin qui n'ont cessé de couler pendant trois jours : les danses & les illuminations ont aussi duré tout ce tems. Après le premier coup d'œil, toutes les Dames se rendirent chez M. le Comte de Mailly, où l'on servit cinq tables avec la plus grande somptuosité. On y admit plus de quatre cens personnes. On ouvrit ensuite un bal qui dura jusqu'à huit heures du matin. Le jour d'après les Dames, reparurent à la place d'armes avec les mêmes habillemens, & revinrent ensuite chez M. le Comte de Mailly terminer cette grande fête par un bal, où l'on n'oublia rien pour satisfaire tout le monde.

M. Bertin, Intendant de la Province, donna le lendemain une fête tout à fait galante & de fort bon goût; les Dames reparurent sur la place comme les jours précedens : le peuple s'y rendit ensuite, les fontaines de vin coulerent encore; on distribua un chariot de viandes de différentes sortes. On se rendit ensuite à l'Intendance où l'on tira un feu d'artifice qui fut trouvé très-beau. On servit aussi-tôt un souper où la profusion ne nuisit pas à la délicatesse. Un bal qui dura jusqu'à huit heures du matin termina le Lundi 25. toutes ces fêtes commencées depuis le 17. du même mois. Tout le monde, & les Espagnols surtout, ont paru extrêmement satisfaits de la magnificence & du bon ordre avec lequel toutes ces fêtes ont été célébrées.

De Trelon près d'Avesnes.

Le 17. du même mois Mademoiselle la Comtesse de Merode, voulant aussi donner des démonstrations publiques de son zéle, fit chanter, dans la Chapelle de son Château de Trelon près

Avesnes, le *Te Deum* auquel l'Abbé de l'Abbaye réguliere de Liessies officia pontificalement. Elle donna le même jour un souper splendide & un grand bal, & son Château, tant à l'extérieur que dans l'intérieur, fut magnifiquement illuminé.

LE TEMPLE de la felicité publique, figuré par le feu de joie élevé par les soins de Messieurs les Lieutenant, Gens du Conseil, Echevins, Gouverneurs de la Ville de Reims, & tiré devant l'Hôtel de Ville, pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, en présence de M. le Comte de Grand Pré, Lieutenant Général de la Province, qui mit le feu avec M. le Lieutenant des Habitans, le Lundi 18. Octobre.

Jam nova progenies cœlo demittitur alto,
Jam redit & virgo, redeunt Saturnia regna,

Virg. Eglog. IV.

LA naissance de Monseigneur le DUC DE BOURGOGNE, est un événement qui met tout à la fois le comble aux vœux de Sa Majesté, à ceux de Monseigneur le Dauphin, & au bonheur des Peuples.

La Ville de Reims, toujours distinguée par son empressement à signaler son zele dans les circonstances qui intéressent Sa Majesté & la fé-

licité de son Royaume, a voulu donner un spectacle digne de l'amour & de la reconnoissance dont elle est si vivement pénétrée pour les bienfaits dont Sa Majesté vient de la combler, & qui lui fournissent les moyens de hâter l'éxécution des fontaines amenées dans l'enceinte de ses murs. Elle a cru devoir profiter des circonstances de la joie publique pour reconnoître une faveur aussi honorable; & au plaisir de se conformer aux intentions de Sa Majesté, sur l'objet des dots, elle a joint la satisfaction de faire éclater les mouvemens de sa gratitude. *

Le Temple de la félicité publique, par une imitation de celui qui fut élevé dans Rome sous le plus grand & le meilleur des Empereurs, † est le monument qui a paru au Conseil de Ville le plus propre à exprimer ses sentimens pour un Prince qui fait revivre les vertus d'Auguste.

Cet édifice d'ordre Corinthien, a cinquante-cinq pieds d'élévation & vingt pieds de face, sur un plan octogone, élevé sur cinq dégrés de marbre; les pilastres, aussi de marbre, sont posés sur des pieds-d'estaux couronnés de leur entablement : dans les grandes faces s'ouvrent quatre portiques en plein ceintre, ornés de leur imposte & archivolte, chargés de caducées, de carquois, & des armes de France & de Bourgogne : ces portiques découvrent l'intérieur du Temple.

Dans les pans coupés de l'édifice du Temple,

* *Sa Majesté a accordé à la Ville de Reims, pour remplir cet objet, la somme de cent quatre-vingt mille livres.*

† *Ce Temple fut bâti par les soins de Lepidus. Dion. Livre 44.*

sont placées quatre figures héroïques posées sur leurs pied-d'estaux, au bas de chacun desquels on lit dans un cartouche quatre vers, qui ont rapport à la figure. Au dessus sont des médaillons en camaïeux, rehaussés d'or, suspendus par des mascarons.

Une balustrade aussi octogone, surmonte l'entablement; dans les pans coupés sont des bas-reliefs, & les inscriptions qui y ont rapport sont placées dans la frise: sur les tablettes des piéd-d'estaux sont posés des groupes d'Amours & des vases.

Au niveau de la corniche s'éleve un attique, sur lequel est appuyé un dôme de figure octogone, enrichi de guirlandes; au sommet du dôme est un amortissement qui porte la figure de la Renommée terminant l'edifice du Temple.

Chaque figure placée dans les pans coupés devient, par le caractere qui lui est propre, la Divinité tutélaire du Temple; ces figures sont la Paix, Minerve, la Force, & l'Abondance.

La Paix tenant d'une main un rameau d'olivier, & de l'autre un flambeau avec lequel elle brule un trophée d'armes, pour annoncer que son regne est plus que jamais assuré par la naissance du jeune Prince.

A jamais sous mes pieds que la discorde expire;
L'Amour qui vient de naître écarte ses forfaits,
Et de LOUIS l'heureux empire
Deviendra pour toujours celui de mes bienfaits.

L'Abondance, caractérisée par la corne d'Amalthée qu'elle tient dans ses bras, promet au peuple ses bienfaits.

Peuples, un fils du sang des Dieux,
De mes faveurs pour vous est la douce espérance ;
Mes dons versés à sa naissance,
Par les mains de LOUIS combleront tous vos vœux.

Minerve portant d'une main le livre de ses loix, & de l'autre des desseins d'Architecture & de Mathématique, semble exprimer que le DUC DE BOURGOGNE, instruit par les leçons de la Sagesse, sera un jour la gloire & le protecteur des beaux Arts.

Un Eléve nouveau, formé par mes oracles,
De ce Temple sacré sera le ferme appui ;
Il croîtra pour sa gloire, & deux Héros en lui,
Verront de leurs vertus retracer les miracles.

La Force, armée d'une massue, terrasse à ses pieds une Hydre representant la Discorde.

France, qu'à tes regards mes armes, mon courage,
N'annoncent désormais la crainte ni l'horreur ;
Sous les yeux de LOUIS elles n'ont d'autre usage,
Que d'affermir la paix, ta gloire & ton bonheur.



Explications des devises & des emblêmes peints sur les médaillons placés au-dessus de chaque Figure.

Au dessus de la Paix une Aurore dont l'éclat prompt & lumineux dissipe en un moment les ténébres de la nuit, & ramene le Soleil, pour exprimer le moment imprévu où naquit Monseigneur le Duc de Bourgogne, dont la naissance éveilla la Cour & tout Paris, & pressa le retour du Roi à Versailles.

Luce fugat somnos, Solemque reducit.

Je parois dans les airs, & soudain ma lumiere
Des mortels assoupis écarte le sommeil;
A peine j'ouvre ma carriere
Que je ramene le Soleil.

Le Signe de la Balance, sous lequel est né Monseigneur le Duc de Bourgogne, dont l'heureuse naissance assure plus que jamais l'ordre de la succession dans la branche regnante.

Ex me invariabilis ordo.

De cet ordre immortel qui mésure les temps,
J'annonce la marche assurée;
Et mon retour d'éternelle durée,
Doit triompher & du sort & des ans.

Une figure de Dauphin d'où sort une eau jaillissante avec ces mots;

Ex me utile, dulce fluit.

De moi, signe toujours aimable,
Pour vous coule un nouveau présent
Goutez-en à longs traits le charme bienfaisant,
Peuples, il réunit l'utile & l'agréable.

Au dessus de la Force, dans un brillant parterre, un myrthe & un olivier entourés d'un jeune lys, qui semble les unir plus étroitement

Fortiùs ac meliùs.

Rameaux sacrés qu'aujourd'hui j'environne,
Plus que jamais vous serez precieux;
Et la force que je vous donne,
En m'unissant à vous, embellira vos nœuds.

Un Trône d'or, chargé des Armes de France, sur lequel s'appuye de chaque côté, un Amour qui en assûre la stabilité.

Fulcitur utrinque.

Trône, que de LOUIS la Famille féconde
Affranchira de l'Empire des ans,
A jamais tu verras sur toi ses descendans
Servir d'exemple aux Rois & d'ornement au monde.

Une Couronne d'or, à laquelle un Amour attache un diamant, qui sert à l'affermir & à augmenter son éclat.

Et robur & decus addit.

Enfant de la Félicité,
Quel éclat en naissant t'annonce & t'environne!

Ta main donne à cette Couronne
D'un ornement nouveau la solide beauté.

Au-dessus de Minerve, on voit autour du berceau du jeune Prince Mars, Apollon & Minerve. Ces Divinités se félicitent d'un Eleve si propre à honorer les bienfaits, dont elles s'empressent de le combler.

Quisque suo se jactat alumno.

Sur ce nouvel Eleve, à l'envi, sans mesure,
Divinités, répandez vos bienfaits;
Il sçaura tour à tour les rendre avec usure,
Et toujours les Bourbons surpassent vos souhaits.

Deux grands Palmiers, au bas desquels est un jeune Palmier, qui sort de leur tige commune.

Reddet origo parem.

Sorti d'une Tige immortelle,
Mon sort est d'égaler les Arbres les plus beaux;
Dans peu je serai digne d'elle,
Par la hauteur de mes rameaux.

Le Chef d'un essain d'abeilles leur montre un jeune rejetton, auquel il vient de donner le jour; il abandonne à la République cet héritier destiné à la gouverner, pour faire allusion au sentiment noble & généreux de Monseigneur le Dauphin, qui, à la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, dit que ce Prince étoit l'enfant de toute la France.

Genti, non mihi nascitur Hæres.

Cet héritier, qui de moi tient le jour,
Peuple, est à vous plus qu'à moi-même;

Vous l'instruirez par votre amour
A vous chérir autant que je vous aime.

Au-dessus de l'Abondance, un aigle portant son jeune aiglon, & volant entre le Soleil & son parélie, pour exprimer la joie qu'à la Naissance de Monseigneur le DUC DE BOURGOGNE, Madame la Dauphine fit éclater, en présence du Roi & de Monseigneur le Dauphin.

Ut Nato, inter utrumque, superbit.

Ces feux éblouissans qui frappent l'Univers,
Superbe Aiglon, n'ont rien, dont tes regards s'étonnent,
Et le double éclat qu'ils te donnent,
Dit que mon Sang est fait pour l'Empire des airs.

Un Oranger couvert de fleurs, au bas de sa tige, une orange que la maturité a fait tomber, & que le tems a rendu plus douce & plus agréable.

Tempore dulcior exit.

Le fruit que je viens de répandre,
Par sa beauté charme les yeux,
Et le tems qui l'a fait attendre,
Le rend encor plus précieux.

Pour marquer la joie générale que les peuples témoignent par les Feux & les Illuminations à l'occasion de la Naissance du Prince. Une main tenant un verre ardent, exposé aux rayons du Soleil; & au-dessous plusieurs feux qui s'allument.

Fœcundus calor excitat Ignes.

Par mes feux j'anime le monde ;
Mes ardeurs le rendent heureux ,
Et c'est à ma chaleur féconde
Que s'allument mille autres feux.

Description des Bas-reliefs, placés dans les Pans coupés de la Ballustrade.

Le premier Bas-relief offre, à côté de l'Histoire, le Destin qui montre au jeune Prince le Portrait de Monseigneur le DUC DE BOURGOGNE, Pere de Sa Majesté. Pour annoncer qu'un jour cet Enfant ; que la France tient dans ses bras, aura les rares vertus de son Bisayeul ; il lui adresse par allusion à ces mots de Virgile, *Tu Marcellus eris*, ces paroles :

Tu Burgundus eris.

Sous ce nom qui promit à des Peuples heureux
Un Sage sur le Trône, & dans un Maître un Pere ;
Croissez, beau Rejetton, d'une Tige si chere,
Vous aurez ses vertus & des jours plus nombreux.

Dans le second Bas-relief, Lucine appuyée sur un berceau d'or, où est le Prince nouveau né, invite le Tems, les Heures, les Parques & la Santé, à conserver les jours du jeune Prince, à la Naissance duquel elle vient de s'intéresser d'une façon si marquée : pour les y engager, elle leur adresse ces mots :

Magnum Jovis incrementum. Virg. Eclog. IV.

Des mortels en naissant, vous qui réglez le sort,

Sur celui, dont mes soins ont hâté la Naissance,
Signalez votre bienfaisance :
Le plus pur sang des Dieux est le sang dont il sort.

Le troisiéme Bas-relief présente Jupiter sur un trône de nues : l'Amour & l'Hymen prenant leur essor croisent leurs flambeaux allumés ; & sur la terre on voit des Autels où Jupiter veut qu'ils unissent les cœurs des mortels, hommage pour lui plus touchant que toutes les autres offrandes : pour marquer la volonté de Sa Majesté, qui toujours attentive au bonheur de ses peuples, a ordonné qu'on consacrât à former des alliances, les dépenses que le zéle public destinoit à célébrer la Naissance de Monseigneur le DUC DE BOURGOGNE.

Ferte citi flammas, date tela & jungite dextras.

Volez, Amour ; Hymen, descendez sur la terre :
Que vos flambeaux unis brillent pour les mortels :
Peu jaloux des respects qu'attire le tonnerre,
Je ne veux que l'encens offert sur vos Autels.

Le quatriéme Bas-relief, fait voir la Déesse de la Peinture, accompagnée de Vénus ; elle montre au jeune Prince, soutenu dans les bras d'une des trois Graces, le Portrait de Madame la Dauphine, avec ces mots de Virgile :

Incipe, parve Puer, risu cognoscere Matrem.
Virg. Egl. 4.

Aimable Enfant, qui vient de naître,
Contemple celle à qui tu dois le jour ;

Par son sourire elle te fait connoître,
Qu'elle est la Mere de l'Amour.

Sur les Angles de la Balustrade sont posés quatre Groupes de Génies.

Le premier représente deux Amours couronnés de Pampres & de Lierre, mêlant dans des Coupes rehaussées d'or, le vin de Champagne avec celui de Bourgogne.

Jungite Burgundo Campani pocula Cives.

Le second offre deux autres Enfans couronnés de fleurs, tenant des corbeilles remplies de roses & de lys qu'ils répandent à pleines mains, avec ces mots :

Manibus date Lilia plenis. Virg. Liv. 6.

Le troisiéme montre un Groupe d'Amours, avec des Couronnes de Myrte & d'Olivier, armés de Carquois, & tenant en main des Arcs tendus.

Nec vim tela ferunt. Virg. Liv. 7.

Le quatriéme retrace le Génie de la France & celui de la Bourgogne, unissant tendrement des Boucliers, sur lesquels sont peintes les Armes de France & de Bourgogne. Autrefois ces Boucliers ne se rapprochoient que pour les combats, aujourd'hui l'Amour & l'Hymen les confondent.

Non ut olim.

Au-dessus du Dôme s'éleve une Renommée, prenant son essor dans les airs ; sur la Bandelette de sa Trompette, on lit ces mots : *Felicitas Publica.*

L'intérieur du Temple découvre au milieu l'Autel de la Félicité publique, élevé sur trois degrés de marbre, sur lequel est un Foyer destiné à recevoir les parfums que brûle un jeune Amour,

Autour du ceintre de l'Autel on lit ces vers de Tibulle :

Dicamus bona verba, venit natalis ad aras ;
Urantur pia thura focis, urantur odores.

Les Parois du Temple offre une nouvelle Architecture d'Ordre Corinthien ; sur la bordure sont répandues les Armes de France & de Bourgogne, les Flambeaux de l'Amour & de l'Hymen ; & dans des Cartouches rehaussés d'or on lit les Inscriptions suivantes, qui annoncent la joie publique.

I.

Ipse suos adsit Genius visurus honores
Cui decorent sanctas mollia serta genas. Tib.

II.

Bacche veni, dulcisque tuis è cornibus uva
Pendeat, & spicis tempora cinge Ceres. Tib.

III.

At tu natalis multos celebrande per annos
Candidior semper, candidiorque veni ! Tib.

IV.

Dum festiva novis fumant altaria flammis,
Urat vestra, Remi, pectora vivus amor.

L'intérieur du Temple n'étoit éclairé que par la lueur du Foyer de l'Autel, & cette foible lumiere répandoit dans le Temple une obscurité mystérieuse qui en augmentoit la majesté.

A chaque côté de l'Hôtel de-Ville sont placées deux Figures, l'une représentant la Ville de Reims couronnée de Tours, contemplant l'Image du

jeune Prince, préferablement aux Monumens qui lui restent de Jules César,

Arcs superbes, des ans qui bravez les outrages,
Vos Héros n'ont plus rien qui flate mes regards;
L'Amour que je contemple a seul tous mes hommages:
Un Bourbon m'est plus cher que Rome & ses Césars.

De l'autre côté la Nymphe de Vesle engage ses Naïades à s'unir à la joie publique, en reconnoissance des nouveaux bienfaits de Sa Majesté; elle veut qu'elles renouvellent en l'honneur du Roi, ces Fêtes * anciennes, où l'on couvroit de fleurs les Urnes des Fontaines rendues célebres par quelqu'événement qui éternisolt leur gloire.

Vous que Louis fixe en ces lieux,
Naïades, à l'envie que votre onde jaillisse;
Et que son murmure s'unisse
Aux accens d'un Peuple joyeux.
De ce Peuple heureux & fidele
Imitez, s'il se peut, l'amour & les transports.
Du plus puissant des Rois la bonté paternelle
Assûre pour jamais la gloire de vos bords:
Nymphes, soyez reconnoissantes;
Pour célébrer sa générosité,
Que vos Urnes obéissantes,

* *Ces fêtes s'appelloient* Fontanilia.

En épanchant ici leurs Ondes bienfaisantes,
Y versent la félicité ;
Que leurs cours ne soit arrêté,
Que lors qu'au Temble de Mémoire
De Louis finira la gloire,
Le nom & la postérité.

Au dessus de la Porte de l'Hôtel de Ville, on lit dans un cartouche, l'Inscription suivante :

LUDOVICO DECIMO QUINTO
Regi maximo & optimo,
Pacis reparatori,
Suorum amori,
Et Ludovico Delphino ejus Filio dilectissimo,
Paternarum virtutum æmulatori ;
Ob recens Natum Burgundiæ Ducem ;
Galliæ votorum summam, spem, delicias :
Pacis pignus fidissimum ;
In impotenti exundantis lætitiæ impetu,
Et solemni æternæ gratiarum actionis protestatione ;
Hoc
Felicitatis publicæ monumentum.
S. P. Q. R.
D. V. C.
Anno M. DCCL I.

TRADUCTION DE L'INSCRIPTION.

Le Conseil & le Peuple de la Ville de Reims, dans les effusions de la Joie la plus vive, & les té-

moignages solemnels de leur éternelle reconnoissance, dédient, vouent, & consacrent ce Temple de la Félicité publique à LOUIS, Roi très-grand & très-bon, le Restaurateur de la Paix, l'amour de son peuple; & à LOUIS, Dauphin, son fils Bien-Aimé, en réjouissance de l'heureuse naissance du DUC DE BOURGOGNE, objet des vœux de la France, son espérance, & ses délices. L'an du Seigneur mil sept cens cinquante & un.

La Façade de l'Hôtel de Ville présentoit par son Illumination un autre Spectacle. Au dessus du balcon s'élevoit une estrade de six dégrés, où l'on voyoit les portraits du Roi & de la Reine, sous un dais enrichi de broderies & des Chiffres de leurs Majestés.

La fête fut annoncée dès le matin par le bruit du canon des remparts. L'Illumination commença vers les sept heures du soir, au son des trompettes, des fifres, des hautbois, des tambours, & des tymbales, suivi des décharges du canon & de la mousquéterie des Chevaliers de l'Arquebuse: cette Compagnie, par l'éclat de son uniforme, & la legéreté de ses évolutions, ajoutoit à la fête un nouvel embélissement.

L'illumination, l'artifice & les Fusées volantes, semblerent donner une espece de vie aux figures symboliques dont le bâtiment du Temple étoit décoré; & pour donner un nouvel agrément à ce spectacle, on avoit placé au balcon de l'Hôtel de Ville, un chœur nombreux de symphonistes, dont les airs exprimoient la joie universelle. Une joie vive annonçoit le zéle, l'amour, & la reconnoissance de tous les Citoyens pour notre auguste Monarque, & ces sentimens étoient élo-

quemment exprimés par leurs acclamations, & par les cris redoublés de leurs vœux pour Sa Majesté & la Famille Royale.

Le même jour, le Palais Archiépiscopal de M. le Prince de Rohan fut magnifiquement illuminé: le bon goût & l'arrangement de cette illumination attira un grand nombre de Spectateurs.

M. Rogier, Lieutenant des habitans, si distingué par son zéle pour la gloire & les Intérêts de la Ville, a voulu dans cette occasion se rendre le Ministre de l'allégresse publique, & l'interprête de l'amour du Peuple pour son Roi, par une fête magnifique qu'il a donnée à laquelle ont été invités M. le Comte de Grand Pré, le Corps de Ville, les Capitaines de la Bourgeoisie. & différentes autres personnes. Plusieurs tables ont été servies avec autant d'ordre que de délicatesse & de magnificence. La façade & l'intérieur de son Hôtel, offroient une illumination charmante, par le nombre & la disposition des lumieres qui formoient sur la terrasse un spectacle nouveau, en feu figurant des arcades, des portiques, & différens ornemens d'Architecture.

La Ville de Reims, pour se conformer aux intentions de Sa Majesté, a conclu qu'il seroit pris sur les deniers dont l'administration lui est confiée, la somme de quatre mille livres, pour doter vingt filles.

Chacun s'empressa de seconder le zéle du Conseil de Ville par des Illuminations, qui furent générales dans toute la Ville.

Le dessein du Temple, les devises & les emblêmes, ont été imaginés, & les Inscriptions en vers, composées par M. de Saulx, Chanoine de l'Eglise de Reims, Chancelier de l'Université, & Principal du Collége.

De Rochefort, le 20.

Un nouveau Vaisseau de quatre-vingt canons fut lancé à l'eau le 20, dans le Port de Rochefort, & il a été nommé *le Duc de Bourgogne.* Il arriva dans cette occasion un hazard, qui auroit été regardé par les anciens Romains, comme un augure digne de remarque. On avoit orné ce Vaisseau de quelques branches d'arbre : un oiseau, qu'un faucon poursuivoit à tire d'aîle, s'y refugia, & il y trouva un asile qui lui sauva la vie. Le lendemain, on annonça par une salve de vingt & une piéce de canon les rejouissances pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. A midi, tout le Corps des Officiers de la Marine se rendit chez M. de Macnemara, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi, & Commandant à Rochefort, qui avoit invité à cette fête les principales Dames de la Ville, & tous les Etrangers que la curiosité y avoit attirés. On servit plusieurs tables, dont quatre étoient de trente couverts, & une de vingt. Les santés du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Monseigneur le Duc de Bourgogne, furent saluées chacune de vingt & un coup de canon. Sur les cinq heures du soir, le *Te Deum* fut chanté dans la Chapelle du Roi, & tout le Clergé Séculier & Régulier de la Ville y assista. Lorsque la nuit fut venue, on tira un feu d'artifice dans la Prairie de Rhône. En même tems, toutes les maisons de la Ville furent illuminées, ainsi que le Château, l'Intendance & le Contrôle, & plusieurs fontaines de vin coulerent par ordre de M. de Macnemara dans la Place du Château. Le souper, que ce Commandant donna, ne céda

point au dîner en magnificence. Toute la Compagnie se rendit vers les onze heures à l'Hôtel des Gardes de la Marine, qui étoit illuminé avec beaucoup de goût & d'élégance, & où M. de Macnemara ouvrit le Bal avec Madame le Normant de Mezy, épouse de l'Intendant de Rochefort. L'éclat de cette fête a répondu parfaitement aux soins que M. de Macnemara a pris, & à l'ardeur avec laquelle tout le Corps de la Marine de Rochefort l'a secondé, pour rendre ces rejouissances dignes de l'évenement qui en étoit l'occasion.

De Sion, en Vallais, le 21.

Un Courier dépêché de Soleure, par M. le Marquis de Paulmy, ayant apporté ici la nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, les Habitans de cette Ville ont montré la même joie que s'ils avoient été François. L'Evêque & le Chapitre de la Cathédrale ont été des premiers à faire éclater leurs sentimens, en chantant solemnellement le *Te Deum*, après lequel l'Evêque donna un somptueux repas au Résident de France, ainsi qu'au Chapitre & au Conseil. Le 3 de ce mois, le Conseil en donna un qui ne fut pas moins magnifique, & le 17 il assista au *Te Deum*, que le Résident de France fit chanter en musique dans la Cathédrale. Après cette cérémonie, le Résident de France fit servir une table de cent couverts. Deux fontaines de vin coulerent en même tems par son ordre pour le peuple, à qui il fit abandonner un bœuf rôti. Le soir il y eut Bal chez le Résident, & sa maison illuminée avec magnificence, offrit un spectacle qu'on n'avoit point encore vû dans cette Ville.

musique. Le Marquis de Crillon, & le Marquis d'Aulan, n'ont rien épargné pour marquer leur joie, & ils se sont distingués surtout par la beauté des illuminations de leurs Hôtels.

Du Havre le 28.

Je ne prends point, Monsieur, en mauvaise part les reproches que vous me faites de mon silence; vous les assaisonnez de termes si obligeans, que je ne sçaurois vous en faire un crime. Je me persuade que vous me pardonnerez à votre tour ma négligence, puisqu'elle n'a été occasionnée que par un voyage, que j'ai fait au Havre de Grace, où j'ai resté jusqu'au 29 du mois passé.

Je ne comptois pas m'y arrêter si long tems; mais j'ai différé mon retour de quelques jours, pour me trouver aux réjouissances qui s'y sont faites le 28 à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Comme j'en ai été satisfait, je crois que vous me sçaurez bon gré de vous faire part de ce qui s'y est passé.

Cette Ville, pour se conformer aux désirs de Sa Majesté, a doté 21 pauvres filles nées de ladite Ville, ou du Fauxbourg, ausquelles elle a donné à chacune quatre cens livres. Afin de rendre cet événement plus mémorable, les réjouissances avoient été différées jusqu'au jour de leurs mariages, pour n'en faire qu'une même fête.

A huit heures du matin on battit la générale, & à 9 heures la Garnison & la Bourgeoisie étoient sous les armes, ils se rangerent en bataille sur la Place d'Armes, à côté de l'Hôtel de Ville. A 10 heures tout le cortége partit pour se rendre à l'Eglise; un détachement de 50 Grenadiers ouvrit

la marche, la Bourgeoisie les suivit les drapeaux déployés, en bordant les rues depuis l'Hôtel de Ville, jusques dans la Cour de l'Eglise N. Dame. M. le Comte de Beauvoir Lieutenant de Roi & Commandant de la Place à la tête de Corps de Ville, marchoit au milieu. Les 21 filles accompagnées de leurs affidés, les suivoient, & la marche étoit fermée par les Gardes de M. le Duc de Saint Aignan Gouverneur de la Place, & par les tambours, les trompettes, les hautbois, les fiffres & les violons. Arrivez à l'Eglise, le Curé de la Paroisse célébra les mariages avec les cérémonies ordinaires, & après la messe on chanta le *Te Deum* & l'*Exaudiat*, qui furent suivis d'une infinité d'acclamations, de *vive le Roi*, réitérées à plusieurs reprises.

On retourna à l'Hôtel de Ville dans le même ordre, qu'on en étoit parti : les nouveaux mariés y trouverent 2 tables, l'une de 20, & l'autre de 22 couverts, où on leur servit à diner. Après le repas on les fit passer dans un autre appartement, où la dot leur fut payée.

Sur les cinq heures du soir on mit le feu au bucher, & peu après, les canons de la Citadelle, & des ramparts de la Ville, tirerent chacun trois décharges, qui furent répétées par la mousqueterie de la Garnison & des Bourgeois, qui bordoient les courtines des fortifications. Ce spectacle faisoit un fort bon effet, & représentoit une Ville assiégée qui se deffendoit contre l'ennemi.

A six heures toute la Ville fut illuminée avec beaucoup d'ordre & de bon goût, chacun s'étoit distingué à l'envi à encherir les uns sur les autres, soit par la quantité de lampions, soit par l'élégance de l'arrangement, ou par des emblêmes, qui

avoient rapport à la fête que l'on célébroit. En voici entre autres trois que j'ai retenues, parce qu'elles m'ont frappé davantage.

L'une représentoit le soleil levant, qui dardoit ses rayons sur une Campagne émaillée de fleurs. On lisoit au bas ces mots.

Fœcundat ab ortu.

Cette premiere étoit placée au milieu des deux suivantes.

Celle de la droite représentoit la couronne de France soutenue par trois colonnes. Et elle avoit pour devise.

Firma tribus.

Celle de la gauche étoit un lys qui portoit des tiges inégales, dont une étoit encore naissante. Et il y avoit au bas.

Nec erit surculus impar.

Cette fête a été terminée par un bal que M. le Comte de Beauvoir a donné à l'Hôtel de Ville, où il avoit fait inviter toutes les personnes distinguées de la Ville & des environs. Je vous avoue que j'ai été satisfait au de là de mon attente de cette réjouissance, & du bon ordre avec lequel elle a été exécutée, &c.

De Fontainebleau le 11 Novembre.

L'espérance de pouvoir, à l'exemple des Grands & des Riches, célébrer par quelque solemnité religieuse & magnifique la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, sembloit être interdite aux Pauvres de la Ville de Fontainebleau.

Il s'est trouvé à la Cour quelques personnes charitables, qui sçachant combien la voix de l'indigent vertueux, est agréable à Dieu & capable d'attirer de nouvelles Bénédictions sur la Famille Royale, ont mis ces infortunés en état de donner l'essor à leur zéle par un *Te Deum* chanté avec pompe. L'Abbé de la Chategneraye, Comte de Lyon, & Aumônier du Roi, y a officié, & le motet fut exécuté par les Musiciens du Roi, qui se sont fait honneur de servir d'Organes aux Pauvres dans cette cérémonie remarquable. La Reine, Monseigneur le Dauphin, & Mesdames de France; en assistant à une cérémonie si touchante par elle même, ont contribué à la rendre encore plus intéressante.

De Paris le 13.

La célébration des six cens mariages, déterminés par la Ville avec l'agrément de Sa Majesté, ayant été fixée au 9 de ce mois, cette fête fut annoncée la veille par les cloches de toutes les Paroisses, & le 6 à six heures du matin par une salve générale de l'artillerie de la Ville. Il y eut une seconde salve à midi, lorsque ces mariages furent célébrés. Le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, assista à ceux de l'Eglise de Saint Roch, sa Paroisse. Ceux de Saint Nicolas des Champs, Paroisse de M. de Bernage, Prevôt des Marchands, se firent en présence de ce Magistrat. Messieurs Bontems, Gillet & Mirey, Echevins; M. Moriau Procureur & Avocat du Roi & de la Ville, & M. Taitbout, Greffier en chef furent pésens chacun dans leurs Paroisses, aux mariages qu'on y célébra, & M. Boucot, Receveur de la Ville, se trouva à ceux de Saint Germain-l'Auxerrois. On avoit député des Conseillers de

la Ville & des Quartiniers, pour faire les honneurs des mariages des autres Paroisses. Dans cet Acte mémorable a régné une majesté, vraiment digne de la cérémonie & de l'événement qui en étoit l'occasion. Toutes les Eglises étoient ornées de la même maniere qu'elles ont coutume de l'être dans les jours de la plus grande solemnité, & l'on ne peut trop louer les soins pris par les Curés pour la décence & pour la commodité générale. La Ville, non contente d'avoir doté & habillé les Mariés, a pourvu à la dépense des festins & des nôces auxquels les Mariés ont été conduits dans des carosses fournis par la Ville, & ces festins ont été servis dans des Salles particulieres pour chaque Paroisse. Une affluence prodigieuse de personnes de toutes les conditions s'est présentée, soit dans les Eglises, soit dans ces Salles, afin de jouir d'un spectacle si plein de charmes pour les Amateurs de l'humanité & du bien public. Il auroit été impossible de compter le nombre des Spectateurs : il ne le seroit pas moins d'exprimer les sentimens de joie, d'amour & de reconnoissance, des Mariés & de leurs familles, pour le Roi & pour la Famille Royale, & la satisfaction dont tous les cœurs ont paru pénétrés.

Le même jour le Prevôt des Marchands & Echevins donnerent dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville un dîner splendide, auquel le Duc de Gêvres fut invité, ainsi que les députés qui avoient assisté de la part de la Ville à la célébration des mariages. A la fin du repas on but au bruit des fanfares, les santés de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France, & lorsque la santé du Roi fut portée, il fut fait une salve générale d'artillerie.

Sur les six heures du soir, le Corps de Ville, ayant à sa tête le Duc de Gêvres, se rendit à l'E-

glise de Saint Jean en Grêve, qui étoit éclairée & décorée avec une magnificeence extraordinaire, & il assista au *Te Deum* qu'il fit chanter en Musique. Le Motet étoit de la composition du Sieur Calviere. Au *Sanctus*, les canons de la Ville firent une nouvelle salve. Après le *Te Deum*, la façade de l'Hôtel de Ville fut illuminée, ainsi que les Hôtels du Duc de Gêvres & du Prevôt des Marchands, & les maisons des autres Officiers du Bureau de la Ville. Il y eut aussi des illuminations chez les Députés de la Ville dans chaque Paroisse.

RELATION

Des Fêtes données à Rome pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, par son Excellence M. le Duc de Nivernois.

LE Duc de Nivernois Ambassadeur extraordinaire de France auprès du Saint Siege, ayant fixé au 22. 23. & 24. de Novembre les fêtes qu'il devoit donner pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, elles commencerent Lundi matin 22. par un *Te Deum* solemnel qui fut chanté dans l'Eglise Françoise de Saint Louis. Son Excellence reçut avant de partir les complimens d'un grand nombre de Prélats, qui s'étoient rendus au Palais de France, & ceux des Cardinaux, & des Princes Romains qui envoyerent leurs Gentilshommes. On distribua en abondance à tous avant de partir des glaces & des fruits gelés.

M. l'Ambassadeur se rendit à l'Eglise de S. Louis avec son train ordinaire composé de quatorze carosses qui étoient remplis de trente Prélats & d'un cortége nombreux formé par les François, & la Maison de son Excellence. L'Eglise de Saint Louis étoit ornée avec beaucoup de goût & de magnificence, & préparée pour tenir la chapelle cardinalitienne intimée par Sa Sainteté. Vingt-cinq Cardinaux s'y rendirent & toute la Prélature. M. Vicentini Archevêque, célebra pontificalement la messe qui fut suivie d'un *Te Deum* chanté par la Musique du Pape, pendant lequel on fit une triple salve de boëtes.

A trois heures après midi Son Excellence suivie seulement de trois carosses, se rendit au cours, où la course de Barbes indiquée pour ces fêtes avoit attiré une foule prodigieuse de Noblesse & de peuple, & après y avoir fait deux tours, elle entra dans le Palais de l'Académie de France pour y recevoir les Cardinaux, les Prélats & la Noblesse qui avoient été invités à s'y rendre pour y voir la course. L'assemblée étoit aussi nombreuse & aussi brillante qu'elle pouvoit l'être, & l'on servit, en attendant la course, un superbe rafraîchissement. Dix sept chevaux coururent, dont quatorze appartenoient à des Seigneurs Romains, & trois étoient venus de différentes Villes d'Italie, & ce fut un cheval du Prince Dom Camillo Rospigliosi qui fut vainqueur. Le prix étoit une piéce d'une des plus belles étoffes de Lyon fond d'argent à fleurs d'or.

Le sacré Collége, la Prélature & la Noblesse étoient invités le même jour à une cantate, ou Dame en deux Actes & en musique qui devoit s'exécuter dans un salon du Palais Farnése. Ce

sallon avoit été orné pour cet effet en maniere de décoration théâtrale, sur les desseins & sous la direction du Cavalier Jean Paul Panini, Peintre & Architecte, dont le nom est célebre en Europe. Le sallon étoit éclairé par trente-neuf lustres, plus de sept cens autres grosses bougies, & environ cent cinquante flambeaux de cinq livres. Il a été trouvé généralement du plus grand goût, & de la plus grande magnificence, & l'on a dit unanimement qu'on n'avoit jamais rien vu de plus beau ni de plus brillant. Comme il seroit difficile de donner une idée de ce spectacle, on renvoie à la description détaillée qui suit cette relation.

Madame la Princesse Borghese faisoit les honneurs aux Dames qui se placerent sur une espece d'amphitheâtre pratiqué à ce dessein, & M. l'Ambassadeur reçut les Cardinaux qui vinrent au nombre de vingt-un. Les Acteurs de la cantate étoient vétus d'habits brodés fort riches & de très bon goût, conformes aux personnages qu'ils représentoient. Tout l'Orchestre qui étoit disposé en forme d'amphithéâtre composé de plus de quatre vingt joueurs d'instrumens, vêtus d'habits de théâtre très-bien entendus, & ayant chacun une couronne de fleurs sur la tête, formoient un coup d'œil qui augmentoit encore l'agrément & l'éclat de ce spectacle aussi brillant qu'il pouvoit l'être. La musique de la cantate qui est de la composition du Signor Rinaldo de Capouë, fut trouvée fort belle. Dans l'intervalle de la premiere partie à la seconde, on distribua des glaces, des eaux fraîches & des fruits glacés à tout le monde. Aprés la fin de la cantate, & le départ des Cardinaux, les Dames passerent dans la gallerie du Palais appellé la *gallerie des Caraches*,

où elles trouverent une table de quatre-vingt couverts, très-bien illuminée, & couverte d'un magnifique ambigu. Dans les chambres voisines étoient des tables volantes & des détachemens de valets-de-chambre destinés à les servir & à les couvrir de viandes froides ou chaudes, suivant le goût de ceux qui s'y rassembloient, de façon que chacun fut servi comme il vouloit l'être, ce qui parut plaire & surprendre également. Pendant le temps du souper on avoit préparé le sallon pour y danser. Les Dames y étant repassées, M. le Duc de Nivernois ouvrit le bal avec Madame l'Ambassadrice de Venise. La fête ne finit qu'au jour, & tant qu'elle dura, les Officiers de M. l'Ambassadeur ne cesserent de porter & de presenter dans tous les rangs des rafraîchissemens soit de fruits glacés, soit de vin, soit de ratafiat. Le lendemain Mardi M. l'Ambassadeur se rendit comme la veille, à l'Académie de France, où il y eut le même concours de Cardinaux, de Prélats & de Noblesse. La troupe des chevaux qui disputoient le prix étoit composée de seize, & ce fut encore un cheval de Dom Camillo Rospigliosi qui remporta ce prix consistant, comme celui de la veille, en une piéce d'étoffes de Lyon des plus riches.

Le Mercredi étoit destiné à un Bal public, fait non seulement pour la Noblesse, mais pour toute la Ville, & pour cet effet le grand Appartement du Palais Farnese avoit été meublé, & éclairé superbement; le Sallon, dont on vient de parler au sujet de la Cantate, devoit servir à la Noblesse, & les douze autres piéces, dont l'appartement est composé, à tous les masques indifféremment. Outre ces salles, on avoit meublé des plus belles tapisseries de Flandres & des Gobelins, les

trois grands portiques ou galleries ouvertes qui occupent trois côtés du Palais. Deux de ces galleries servoient aux Masques, & s'unissoient au reste de l'appartement. Dans le troisiéme on avoit dressé une longue table, au bout de laquelle étoit un buffet en forme d'amphithéâtre richement décoré, très-bien illuminé & chargé de toutes sorte de viandes, pâtés, pâtisseries, vins, liqueurs, & toutes sortes de rafraîchissemens. Tous ceux qui vinrent se présenter à cette table y trouverent abondamment pendant toute la nuit tout ce qu'ils pouvoient demander soit en glaces & fruits glacés, soit en viandes, vins & ratafiats. On ne cessa, comme au premier bal, de porter des rafraîchissemens dans la salle de la Noblesse, & vers une heure après minuit, on vit paroître dans le milieu de cette salle, six tables volantes qui furent aussi-tôt couvertes de viandes froides, & les Cavaliers servant eux-mêmes les Dames, & portant à manger à celles qui ne s'étoient point approchées des tables; tout le monde fit une espéce de souper dont la confusion & le désordre parut ajouter à l'agrément de la fête. Ceux qui demanderent des mets chauds furent servis sur le champ, comme le jour de l'ambigu: on a compté qu'il pouvoit y avoir au moins huit à neuf cens personnes dans la salle de la Noblesse, & que dans le cours de la nuit il pouvoit être venu trente mille personnes dans les autres. Toutes les différentes parties de ces fêtes ont été exécutées & servies avec un ordre qu'il est aussi rare que difficile d'observer dans une si grande confusion, & l'abondance des préparatifs a fait que rien n'a manqué, malgré le concours prodigieux des Masques. Pendant les trois jours qu'a duré la fête, l'Architecture extérieure

du Palais Farnese, & tout le tour de la place a été illuminé de flambeaux de cire blanche & de lampions, suivant l'usage du Pays. Cette place étoit ornée d'espece de portiques, formés par des branches de laurier qui faisoient un spectacle fort agréable. Aux deux côtés étoient deux fontaines de vin destinées au peuple. Le Palais de M. l'Ambassadeur, ainsi que ceux des Cardinaux & des Ministres, ont aussi été illuminés pendant ces trois jours. Les maisons françoises l'étoient aussi, & M. l'Ambassadeur avoit fait distribuer pour cet effet vingt-cinq mille lumieres.

Le Jeudi, M. l'Ambassadeur se rendit avec son cortége, & en habit de cérémonie, au Palais Farnese où devoit venir Sa Sainteté pour donner un coup d'œil au spectacle du sallon. Tous les Acteurs de la cantate étoient disposés à leurs places, & dès que le Pape parut, on leva la toile, & on commença l'ouverture. Sa Sainteté entendit chanter trois ariettes & un chœur, & eut la bonté de témoigner à M l'Ambassadeur qu'elle étoit fort satisfaite de ce qu'elle avoit vu.

Lorsque le Pape fut parti, on se hâta de défaire le thrône qui avoit été préparé pour sa Sainteté, & on remit la salle dans son premier état cette soirée étant destinée à faire entendre la cantate à ceux qui n'avoient pas pu être admis à la fête, où la Noblesse seule & la Prélature pouvoient être admises; & pour donner une satisfaction plus entiere à cet Ordre de personnes, le Samedi suivant, il fut donné encore une représentation pour elles, de façon qu'en y comprenant deux répétitions qui ont été faites avec la salle illuminée, & pour lesquelles, ainsi que pour les deux dernieres fois, on avoit distribué

des billets, il y a eu quatre répréſentations, indépendamment de celle du Lundi. On donne ici les plus grands éloges à la magnificence & au bon goût de ces fêtes, ainſi qu'à l'abondance & à la ſomptuoſité qui y ont regné. On dit généralement qu'on n'a jamais rien vu de plus beau ni de mieux entendu, & où il y ait eu un plus grand air de magnificence. La Nobleſſe Romaine s'eſt empreſſée dans cette circonſtance de donner à M. le Duc de Nivernois des marques très-flatteuſes de l'eſtime & de la prévention favorable qu'on a pour lui. Tous les Ordres ſe ſont raſſemblés, & jamais la Nobleſſe Romaine n'avoit paru avec plus d'éclat. Un grand nombre de Dames ſurtout ont fait voir dans cette occaſion des habits de maſques du goût le plus recherché, & de la plus grande richeſſe. Il y avoit auſſi un concours nombreux d'Etrangers de diſtinction qui contribuerent beaucoup au ſuccès de ces fêtes, en aſſurant qu'ils n'en ont point vu dans les différentes Cours où ils ſe ſont trouvés, de comparables à ces dernieres, & pour tout dire en un mot, les Habitans de cette Capitale du Monde la trouverent digne d'eux & de leur Ville.

Deſcription du Sallon décoré pour la Cantate, & le Bal de la Nobleſſe.

En entrant, on voyoit en face l'orcheſtre deſtiné à placer les Muſiciens; il étoit formé par un amphitéatre circulaire de ſix gradins, qui rempliſſoit toute la largeur de la ſalle; au bas étoit un banc, feint de velours cramoiſy, brodé d'or, ſur lequel étoient aſſis les perſonnages chantans. L'ouvertare de cette eſpéce de Théatre, étoit

formée par quatre colonnes isolées d'ordre Composite, surmontées d'un attique. Ces colonnes étoient bleu-clair, & torse-canelées en or, dans les deux tiers; le dernier tiers, qui étoit celui d'en bas, étoit orné de festons de fleurs naturelles, Les chapiteaux étoient ornés de dauphins, de lys, &c. exécutés en relief & en argent. Le long de l'architecture regnoient des guirlandes de fleurs, supportées chacune par deux amours, exécutés en relief & en argent; la frise de cet entablement étoit ornée de coquilles en relief, travaillées en or & en argent alternativement; à la plus grande élevation de l'ouverture de l'orchestre, on voyoit les armes de France portées par deux Génies, & surmontées par la Renommée. Ces figures exécutées en relief, étoient de douze palmes de hauteur, un pavillon bleu, semé de fleurs-de-lys d'or, accompagnoit le tout. Les côtés du Théatre représentoient un Temple ouvert, formé par des colonnes d'ordre Composite, qui s'accordoient avec les quatre colonnes, par lesquelles étoit formée l'ouverture. Le fond représentoit un Soleil brillant, qui répandoit sa lumiere sur un groupe de cinquante figures, lesquelles représentoient la France, ayant d'un côté la Religion & la Paix, de l'autre la Justice & l'Abondance. Cette décoration du fond fut cachée, jusqu'au commencement de la Cantate, par un rideau fond blanc, semé de lys d'argent, distribués avec beaucoup d'élégance. Les deux côtés de la salle, étoient occupés par un ordre Composite de pilastres, de cinquante palmes de hauteur. Cet ordre étoit surmonté d'un attique de quatorze palmes; les colonnes étoient feintes de lapis-lazuli, & les entre-colonnes formées par une toile bleu & argent. Au milieu de chacune de ces

dernieres étoient des dauphins en relief & en argent, qui portoient des guirlandes pour des lumieres. Entre chaque pilastre étoit un trumeau de vingt palmes de hauteur, le reste de l'élevation étoit occupé par deux cartouches, ornés tous les deux, dans le goût de la décoration, dans l'un desquels étoient peints deux amours, jouant avec un lys, & dans le second les armes de France, & le chiffre du Roi, alternativement sur un fond de toile bleu & argent. Les ornemens des deux ordres Composite & Attique, les chapiteaux, & tous les attributs qui les accompagnoient, étoient exécutés en relief d'or ou d'argent, & parés de guirlandes & fleurs naturelles, disposées avec beaucoup d'élegance. Le côté opposé à celui du Théatre, étoit formé d'une architecture semblable à celle des deux côtés correspondans. On voyoit au milieu deux Renommées en relief or & argent, qui portoient les armes du Roi, & trois Genies qui étoient au-dessus supportoient un manteau bleu, semé de fleurs-de-lys d'or, & doublé d'hermine, qui s'étendoit sous l'écusson; au-dessous des armes de France, quatre petits Genies portoient les écussons de Monseigneur le Dauphin, & de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

On avoit élevé de ce côté, à la hauteur de douze palmes, un amphithéatre dont la convéxité étoit de quatre-vingt-six palmes, & la moindre profondeur de quinze. A huit palmes & demie au-dessus, étoit un balcon orné, ainsi que l'amphithéatre, d'une riche balustrade. Le plafond s'accordoit avec l'Attique, qui regnoit dans les quatre côtés de la salle, & paroissoit en être la suite, & le milieu étoit formé par des festons de fleurs, dont les Peintres Italiens entendent si bien la disposition.

Quoique la réputation du Cavalier Jean-Paul Panini soit faite depuis long-tems, & que son nom soit célébre même chez les Etrangers, on a trouvé que ce sallon surpassoit encore ce qu'on se croyoit en droit d'attendre de lui, & on convient unanimement qu'on n'a jamais vû de décoration plus brillante, plus riche, & mieux entendue. Le dessein de cette salle, s'il étoit réellement exécuté, seroit, de l'aveu de tous les Connoisseurs, un morceau d'architecture comparable à tout. Cet ouvrage acquiert un nouveau mérite pour ceux qui peuvent juger des difficultés qu'il y a eu à vaincre, l'Architecte ayant dû s'accommoder à la situation qu'il avoit, & ayant été bien gêné par beaucoup de statues, dont le sallon est plein, & qu'il n'étoit pas pratiquable de déranger. Ce sallon étoit éclairé d'une lumiere douce & égale, & en même tems aussi brillante qu'elle pouvoit l'être, & égale à celle du jour.

Relation des Fêtes données à Vienne, par M. le Marquis d'Hautefort, Ambassadeur de France, le 23 & 24 Novembre, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

M. le Marquis d'Hautefort n'eut pas plutôt reçu l'heureuse nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qu'il fit toutes ses dispositions pour célébrer, par des fêtes publiques & solemnelles, un évenement si desiré.

L'Hôtel d'Harrach que Son Excellence occupe, tout spacieux qu'il est, manque de plusieurs commodités essencielles en pareilles circonstances, & la Place des Ecossois, sur laquelle regne la façade

principale de cet Hôtel, n'offre à la vûe que des objets peu agréables ou par leur usage, ou par leur irrégularité.

Il falloit remédier à ce double inconvénient, en construisant une salle dans le jardin de cet Hôtel, & en décorant la Place des Ecossois, comme on le dira ci-après.

On donna à cette salle les proportions les plus regulieres, & elle réussit d'autant mieux, qu'elle joignoit un ancien sallon fort orné, accompagné de deux cabinets, qui étoient devenus des piéces utiles pour servir de décharge.

La longueur de cette salle étoit de soixante-treize pieds, sur quarante-huit de largeur & trente de hauteur, le tout dans œuvre. Sa décoration consistoit dans une suite de Pilastres d'ordre Composite, peints en marbre sur toile; les canelures, les bases & les chapiteaux étoient dorés. Les entre-deux des Pilastres étoient remplis par des vases de fleurs, portés sur des consoles dorées, & au-dessus étoient des trophées de Musique, attachés par des festons de fleurs. L'intervalle, depuis la corniche qui couronnoit cette architecture, jusqu'au cordon du plafond, étoit en calote circulaire, formée par des courbes en anses de panier, & il étoit rempli par des modillons, portant d'aplomb sur les Pilastres, enrichis d'ornemens dorés & de festons de fleurs.

La partie du plafond qui étoit peinte, & qui occupoit le milieu, avoit trente pieds de long sur vingt-deux de large. Elle étoit renfermée dans un cartouche, en or entrelacé de fleurs. Quatre medaillons répondoient aux quatre angles de ce plafond. Ils contenoient des Genies, représentans les beaux Arts, sçavoir la Peinture, la Sculpture, la Musique & la Poësie. On voyoit au milieu de

la partie peinte, la Déesse Lucine, invitant Mercure à aller annoncer au monde la naissance du Prince qui faisoit le sujet de la fête. D'un côté étoient plusieurs figures de femmes, préparant des guirlandes de fleurs, & de l'autre d'autres femmes, qui paroissoient se livrer aux transports de la joie la plus vive. Plus bas étoit un groupe d'enfans sur un nuage, tenans les uns l'Ecusson des armes du Roi, d'autres une corne d'abondance renversée d'où sortoient des Couronnes, des Sceptres, des Médailles d'or, &c. des Amours voltigeans au-dessus de la figure principale, s'occupoient à former des Couronnes de fleurs.

Sur les trois portes, qui donnoient entrée dans cette belle Salle, étoient peints des groupes d'enfans, s'amusant à couper des bleds, & à cueillir des fruits & des raisins.

Sur chacune des faces les plus longues de cette Salle, on avoit placé deux glaces qui par le moyen des deux châssis dorés dont on les avoit couvertes, paroissoient former autant de fenêtres. Au dessus de chacune étoient peints des jeux d'enfans, & en général le dessein, l'ordre & le coloris de tous ces tableaux, répondoient parfaitement au sujet & au brillant du reste de la Salle.

En face de la principale entrée qui avoit été pratiquée nécessairement au milieu de sa largeur, étoit une tribune fort profonde destinée à placer les Musiciens ; elle avançoit sur la Salle en forme circulaire d'environ quatre pieds dans sa plus grande saillie, & on l'avoit renfermée par une balustrade dorée. Sa décoration étoit aussi composée d'ornemens dorés, sur un fond blanc avec des guirlandes de fleurs.

On avoit posé aux quatre angles de cette Salle qui avoit été arrondis, quatre beaux poëles dont

la chaleur entretenue avec soin & jointe à celle d'un autre poële placé dans le Sallon contigu, rendoit l'une & l'autre piéce parfaitement habitable au milieu du plus grand froid de la saison. Ces différentes piéces étoient éclairées par près de 500 bougies.

L'édifice construit en charpente en face & à 26 toises du milieu de l'Hôtel de Son Excellence, avoit la forme d'un amphithéâtre. La hauteur étoit de 36 pieds, & sa longueur en demi ceintre de 136. Il étoit orné de colomnes & de pilastres d'ordre Ionique entre lesquels on voyoit des panaux de toile transparente de hauteur proportionnée sur lesquels étoient peints des trophées. On avoit rempli les ouvertures des fenêtres de cet édifice, au nombre de six, d'un pareil nombre de tableaux peints de même sur des toiles transparentes, contenant différentes allégories ingénieuses rélatives à la naissance du Prince.

On remarquoit dans le premier à main gauche, la Déesse Lucine présentant à la France un enfant; au dessus étoit le Signe de la balance sous lequel il est né, présage heureux de sa justice; au dessous paroissoit l'Automne avec tous ses attributs. On lisoit immédatement sous le ceintre de ce tableau ces mots, *Divini favoris pignus.*

Dans le tableau suivant, étoient représentées les trois Parques, l'une filant les jours du Prince nouveau-né, l'autre tournant le fuseau & la troisiéme jettant son ciseau, pour montrer par cette action, combien elle étoit éloignée de vouloir trancher le fil d'une vie si précieuse: au dessous du ceintre étoient ces mots, *Abhorret munere fungi.*

On voyoit dans le troisiéme la Déesse Astrée

portée sur un nuage d'où sortoit un soleil levant ; Saturne ou le Tems avec sa faulx & Janus remarquable par son double visage, étoient plus bas & sembloient applaudir à la devise *Aurea condet secula*, qu'on lisoit au dessous du ceintre.

Le quatriéme tableau représentoit Jupiter ordonnant à Vulcain de cesser de forger des armes dans un moment où la naissance d'un Prince si désiré, venoit encore affermir la paix de l'Europe. On voyoit dans le lointain, les forges de Vulcain & des Ciclopes animés au travail. Au dessous du ceintre étoient ces mot, *Cœptos auferte labores.*

Sur le cinquiéme étoient représentés le Dieu de l'Hymen assis sur un nuage & au dessous la France & la Pologne sous la figure de deux femmes assisses, tenant un cœur avec ces mots, *Secundo conjugio.*

Le sixiéme représentoit la France debout sur une espece d'estrade, soutenant un Enfant qu'elle montroit à l'Europe. On lisoit sous le ceintre de ce tableau les mots suivants, *Felicitati regni & orbis.*

Au milieu de ce vaste édifice paroissoit une porte entiérement ouverte & au dessus étoit un tableau sur toile transparente comme les précédens, qui représentoit le génie de la France assis sur un Trône, & à ses côtés la Justice & la Prudence avec tous leurs attributs. On lisoit au haut ces mots, *Consiliis Industria compar.*

Sur l'entablement des deux bouts de l'édifice en place de fronton, on voyoit en transparens, d'un côté les Armes du Roi, de la Reine, & de l'autre celles de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, surmontées de leurs couronnes avec leurs supports & les trophées, qui les accom-

pagnoient. Ces trophées surpassoient la balustrade dont tout le reste de l'édifice étoit couronné. Ces balustrades, percées à jour en transparens, étoient interrompues par des pieds-d'estaux qui portoient à l'aplomp de toutes les colonnes, des grands vases destinés à porter eux-mêmes des pots à feu. Au devant de l'édifice étoit une gallerie élevée à huit pieds de hauteur du rez de chaussée fermée sur toute sa longueur d'une balustrade, sur les pieds-d'estaux de laquelle on avoit posé des vases d'une très-belle proportion. Cette gallerie étoit accessible au moyen d'un large escalier, pratiqué à chacune de ses extrémités.

C'étoit au milieu de cette Place qu'on avoit élevé un grand pied-d'estal de forme hexagone. Sur les socdillons des angles étoient assises quatre figures colossales de relief entiérement dorées, représentant la richesse, la valeur, la renommée & la noblesse. Sur ce pied-d'estal s'élevoit une base de même forme qui portoit une pyramide de 62 pieds de hauteur dont toutes les faces jusqu'à la pointe, étoient en transparens; on y avoit peint les chiffres du Roi, des dauphins & des fleurs de lys. On remarquoit au pied de la face principale de cette pyramide le grand écusson des Armes de France, & sur la pointe, un globe transparent surmonté d'une fleur de lys de grandeur convenable; tous les angles étoient marqués par un nombre prodigieux de lumieres.

La façade du pied-d'estal du côté de l'Hôtel de Son Excellence étoit chargée d'une Inscription Latine peinte sur une toile transparente; elle annonçoit le sujet de la fête & de la joie publique. Les deux faces latérales du même pied-d'estal avoient été décorées en fontaines, quatre dauphins placés aux quatre coins à hauteur de corni

niche, jettoient du vin en abondance.

Tous ces différens corps étoient éclairés d'une infinité de lampions & de terrines dont la lumiere ajoûtoit à la beauté de leur forme & à la richesse de leurs décorations.

Afin que l'amphithéatre fit tout son effet, on avoit joint ce superbe édifice à l'Hôtel, par un rang d'arcades de chaque côté, qui, décrivant une ligne circulaire, donnoient à la Place des Ecossois une forme ronde, & en apparence beaucoup plus spatieuse. Ces arcades avoient une hauteur & des ouvertures proportionnées. Elles étoient figurées par des lampions depuis le socle jusqu'à la tablétte.

A l'egard de la façade de l'Hôtel, du côté de la Place, on avoit suivi pour son illumination l'ordre de son architecture, qui est des plus regulieres. Les trois rangs de fenêtres qui l'éclairent, les Pilastres qui décorent les trumeaux, depuis le socle jusqu'à la corniche servant d'entablement & la corniche même, avoient été figurés en lampions. Le grand balcon, au-dessus de la porte-cochere & les colonnes qui les soutiennent, étoient pareillement chargés de lumieres. On en avoit entouré les deux niches aux côtés de la porte, dans lesquelles on avoit placé deux figures de relief, imitant le marbre blanc, représentant Themis & Minerve. En tout, on pouvoit compter pour l'illumination de cette façade des arcades de l'amphithéatre, & de la pyramide, onze mille lampions, & plus de quatre mille terrines.

Toutes ces dispositions étant achevées, M. l'Ambassadeur jugea à propos de faire précéder ces fêtes par un repas splendide qu'il donna aux Ambassadeurs, & à tous les Ministres & Grands Officiers de la Cour.

Quelques jours auparavant, S. Exc avoit fait porter des billets d'invitation aux mêmes personnes, & à tout ce que la Cour & la Ville renferment de plus distingué par le rang & la naissance, pour se trouver, le Mardi 23 Novembre, à une assemblée dans son Hôtel, pendant laquelle il y auroit Concert, & le lendemain 24, au Bal paré, & au souper qui devoit le suivre.

L'assemblée se tint dans la nouvelle Salle, dont la description vient d'être faite. Plus de cinq cens personnes, de l'un & l'autre sexe, s'y rendirent en habit de grand gala; on peut se représenter leur magnificence par celle, dont la haute Noblesse de Vienne fait toujours montre dans les occasions d'éclat; & ce qui en rehaussoit le prix, étoit un nombre prodigieux de diamans, dont elle est en usage de donner en même tems le brillant spectacle.

Pendant l'assemblée, & peu après que chacun eut pris place à des tables de jeu disposées dans la salle & le sallon voisin, un Orchestre composé de Musiciens choisis, & dirigé par le célébre Siani, connu en France, sous le nom de Desplanes, depuis long-tems Directeur de la Musique de la Cour Impériale, fit entendre successivement de la Tribune, où il avoit été placé, les morceaux les plus agréables de symphonie Françoise & Italienne; ils furent entremêlés de Concerto, exécutés par le Sieur Ferrari, célébre Violon d'Italie, & qui justifia bien dans cette occasion la réputation dont il jouit. On distribua pendant cette assemblée toutes sortes de rafraichissemens avec profusion.

A cet amusement qui dura jusqu'à onze heures du soir, & dont on sortit très satisfait, succéda le lendemain celui du Bal paré & du repas, par lequel les fêtes devoient être terminées.

On se rendit ce jour-là, vers les six heures du soir, dans la même salle où l'assemblée s'étoit tenue la veille, & avec même affluence. Tout s'y trouvant préparé pour le Bal, il fut ouvert au son d'une brillante symphonie, composée de plus de trente instrumens, par M. l'Ambassadeur, & par Madame la Comtesse d'Harrach, qu'il avoit prié de vouloir bien en faire les honneurs.

Bientôt après, six Chambellans choisis parmi ce qu'il y a de plus distingué à la Cour, ayant partagé, en quelque sorte, entr'eux le terrain de la salle, prirent à danser les principales Dames du Bal, chacune suivant son rang, ensorte qu'insensiblement le plaisir de la danse devint le plaisir général. Celui du jeu eut aussi ses partisans. Vingt tables au moins placées, tant dans la salle même du Bal que dans le sallon, furent continuellement occupées jusqu'au moment du souper.

Lorsqu'on eut servi, chacun s'empressa de se rendre aux tables qui avoient été distribuées pour cet effet dans les appartemens de l'Hôtel. Plus de deux cent cinquante personnes trouverent à s'y placer. Le soin que l'on prit de servir toutes ces tables également, l'ordre & l'intelligence qui y furent apportés, le choix & l'abondance des mets, la délicatesse & la diversité des vins, ne laisserent rien à désirer.

Les attentions de M. l'Ambassadeur pendant ce somptueux repas, s'étendirent à tous les objets. Il ne prit place à aucune table pour avoir la liberté de se porter à toutes, & pour pouvoir communiquer à ses illustres convives la joye dont il étoit lui-même pénétré.

A une heure après minuit, on se leva de table, & l'on courut vers la salle du bal, où déjà la simphonie se faisoit entendre. Les menuets recom-

recommencerent, on leur fit succeder des danses allemandes, dont les pas & les mouvemens beaucoup plus vifs & plus animés, redoublerent encore la gaieté qui s'étoit déjà répandue. Le jeu reprit aussi de tous côtés, & c'est dans ces plaisirs que se passa le reste de la nuit jusqu'à cinq heures du matin que la plupart des Dames se retirerent.

Il reste présentement à parler de l'illumination générale de la place des Ecossois & de la façade de l'Hôtel de son Excellence, qui eut lieu le Mardi 23, & qui fut repetée le lendemain 24.

La nuit venue, on vit tous les différens corps qui composoient cette illumination, répandre insensiblement la lumiere, & se couvrir enfin des feux les plus brillans. Les tableaux d'emblêmes, & tout ce qui dans la façade de l'amphithéâtre & dans la pyramide étoit peint sur toile transparente, semblerent s'animer. L'Architecture de ces corps dessinée en lampions, en parut plus saillante ; bientôt la pyramide dont on a dit que les angles avoient été pareillement dessinés en lampions depuis sa base jusqu'à la fleur de lys qui la terminoit, ne fut plus qu'une colomne de feu. On illumina en même tems la façade de l'Hôtel depuis le socle jusqu'au faîte, & les arcades qui formoient l'enceinte de la place, de sorte que toutes ces parties se prêtant mutuellement un grand éclat, on vit longtems la nuit ceder la place au jour.

Ce fut-là le moment que l'on choisit pour faire couler le vin en abondance. Le peuple qui l'attendoit avec impatience, s'étoit muni, comme il arrive en pareil cas, de toutes sortes de vases pour s'en procurer d'amples provisions,

& tous les efforts qu'on lui vit faire pour y parvenir, donnerent pendant les deux jours un spectacle assez amusant.

Deux Chœurs de trompettes & de tymbales placés aux deux bouts de la gallerie de l'amphithéâtre, & qui se répondoient sans interruption, augmentoient par leurs fanfares l'émulation de ce même peuple, & concouroient à ses plaisirs. Son Excellence auroit désiré, pour les varier davantage, pouvoir donner un feu d'artifice; mais ces sortes de spectacles ne sont pas pas permis dans Vienne, à cause du danger presqu'inévitable du feu, la plupart des maisons étant couvertes en bois.

Les constructions & les décorations tant de l'édifice en forme d'amphithéâtre & de la pyramide, que de la salle du bal, avoient été inventées & dirigées par le Sieur Gaetan Fanti, Architecte & Inspecteur de la gallerie des Peintures de M. le Prince de Lichtenstein, & les sujets des tableaux du même amphithéâtre & des peintures de la salle avoient été exécutés sur les desseins du Sieur Vincent Fanti son fils.



RELATION

Des réjouissances que le College de Belsunce & la Maison des Pensionnaires du même College, ont faites à l'occasion de la naissance de MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE, le 24. Novembre, &c.

LA joie que la naissance de MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE à causée dans toute la France, & que l'Europe entiere a partagée, ne devoit point être bornée au court espace de quelques semaines. On parle, & on parlera encore long temps de cet heureux évenement avec les mêmes transports que fit naître dans tous les cœurs la premiere nouvelle qui s'en répandit. Ces transports & cette joie si juste & si vive, les Jesuites de Marseille n'ont pas cru devoir les renfermer dans le secret de leur maison ; & ils n'ont pas voulu en borner le témoignage à quelques pieces de poësie composées à ce sujet. Le bonheur étoit trop grand, & ils le partageoient avec trop de monde, pour ne pas s'empresser à rendre publiques leur allegresse & leurs actions de graces ; & s'ils se sont vu obligés de différer leurs fêtes à cause du long séjour que l'on fait dans ce Païs plus qu'ailleurs à la campagne pendant l'Automne, ils n'en ont été que plus attentifs à ne rien oublier pour signaler leur zéle & leurs sentimens. Ils

ont eu la satisfaction de voir que tout ce qui rappelle au peuple le souvenir du bienfait qu'il a reçu du Ciel, renouvelle toute la vivacité de ses transports & l'ardeur de ses empressemens.

Ces fêtes commencerent le Mercredi 24. Novembre par un discours latin fort applaudi, prononcé par le Pere Abbressevin, Professeur de Rhétorique en présence de Monseigneur l'Evêque, Fondateur du College & de Messieurs les Echevins, qui furent reçus au bruit des fanfares. L'Orateur ne crut pas devoir séparer le bonheur du Prince de celui des François. Il fit voir dans son premier Point tout ce que la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne a d'heureux pour la France, & tout ce que nous devons nous en promettre. Dans le second Point adressé au Prince lui-même, il lui assure par un juste retour de la part du Peuple François (celui de *tous les peuples qui par ses sentimens & ses qualités peut le plus contribuer au bonheur de ses Souverains*) une félicité qui repond à celle que sa naissance nous a apportée. La cour du College étoit entierement tapissée; & on y voyoit un très-grand nombre d'emblêmes & des devises dont les connoisseurs parurent fort satisfaits. La journée fut terminée par une belle illumination.

Le lendemain Jeudi 25. *Messieurs les Pensionnaires* qui en attendant que la partie du College qu'ils habitoient auparavant soit rebâtie, occupent la maison de Sainte-Croix, dont la situation est des plus avantageuses, & où se trouve un des plus beaux Observatoires de France, commencerent leurs réjouissances par un *Te Deum* qui fut exécuté par l'Academie Royale de Musique, & auquel Messieurs les Echevins assisterent. Monseigneur l'Evêque y officia. Le

zéle de cet Illustre Prélat pour la prospérité de la maison Royale & le bien des peuples, est trop connu pour avoir besoin du témoignage public que la justice jointe à la reconnoissance semble exiger qu'on lui rende ici. Il avoit déja éclaté d'une maniere digne de lui par la part qu'il avoit prise aux fêtes que la Ville donna, & par la distribution qu'il fit faire d'une très-grande quantité de pains aux Pauvres de toutes les Paroisses. Mais a-t-il jamais sçu prescrire des bornes à son zéle ou à sa complaisance ? Le *Te Deum* fut suivi d'une salve d'un grand nombre de boëtes, & dès l'entrée de la nuit toutes les fenêtres de la Maison furent illuminées en lampions. Il y eut une grande quantité de caisses de fusées, & un feu d'artifice tiré de dessus la terrasse de l'Observatoire, dont l'illumination qui étoit composée de plusieurs grandes pyramides chargées de lampions, se faisoit surtout remarquer. Le tems qui ne pouvoit être plus beau, ne la favorisa pas moins que la situation du lieu, l'un des plus propres qu'on puisse imaginer pour cet effet ; aussi présenta-t'elle à tous ceux qui s'étoient rendus en foule du côté du Port, un coup d'œil des plus satisfaisans.

Le Vendredi 26, les Jesuites célébrerent eux-mêmes une grande Messe, qui fut accompagnée d'un Discours Chrétien. M. l'Evêque & Messieurs les Echevins y assisterent ; & l'Assemblée fut également nombreuse & brillante. L'Eglise de Sainte Croix, l'une des plus belles de la Ville, étoit tapissée en Damas Cramoisy. On avoit eu soin, pour que rien ne manquât à la décoration, de l'orner de quantité de miroirs & de lustres en cristal. A l'issue de la Grand-Messe, qui ainsi que le *Te Deum* de la veille, avoit été chantée par

la Musique du Concert, il y eut une seconde décharge de Boëtes.

Ces paroles, tirées du Cantique de la Vierge, *la misericorde du Seigneur s'étend de génération en génération*, servirent de texte au Discours. Après avoir montré que c'est le Seigneur qui accorde les bons Rois aux peuples & les grands bienfaits aux bons Rois, qu'il perpetue leur gloire en perpétuant leur nom, & récompense leurs vertus en étendant leur postérité : » Le don, disoit l'Orateur, que le Seigneur vient de faire à LOUIS » & à ses peuples, présente un double motif à » notre reconnoissance. Elle se doit également, » & à ce que le Seigneur fait pour nous, en nous » donnant un Prince, l'objet de nos vœux, & à » ce qu'il s'est engagé à faire pour ce Prince l'ob» jet de notre tendresse. Ce qu'il fait pour nous, » égale nos desirs : Ce qu'il s'engage à faire pour » lui, doit égaler nos espérances. L'un est la » mesure de notre joie : l'autre sera le comble de » notre félicité.

» Premiere Partie. Ce que le Seigneur fait » pour nous dans la Naissance de ce Prince, & » qui remplit nos desirs dans toute leur étendue, » c'est de flatter toute la délicatesse de nos senti» mens pour la Maison Royale, & d'assurer la » tranquillité de l'Eglise & de l'Etat.

» Seconde Partie. Ce que le Seigneur s'est en» gagé à faire pour ce Prince, & qui doit égaler » nos espérances, c'est 1°. En le faisant naître » du sang des Bourbons, de lui assurer de grands » sentimens pour élever son cœur, & de grands » exemples pour le former. 2°. En le faisant naî» tre pour les destinées des Bourbons, d'attacher » un grand nom à sa personne, & de grands in» térêts à ses jours. Je n'ajouterai pas, dit l'Ora-

» teur, qu'il promet par-là des grands évenemens
» à son Regne. Regne heureux! le Ciel qui le
» prépare pour nos neveux, nous aimera sans
» doute assez pour ne pas nous en faire jouir nous-
» mêmes.

Dans la Peroraison l'Orateur adresse au Ciel des actions de graces pour la Naissance du Prince, & des vœux pour la conservation de ses jours, » Conservez, Seigneur, dit-il, des jours qui nous » sont si précieux, &c. Mais conservez surtout » son innocence. Prenez son cœur entre vos » mains, puisque vous devez mettre un jour nos » destinées dans les siennes. Faites-en un Prince » selon votre cœur, & il sera toujours un Prince » selon le nôtre. Pour remplir, en un mot, nos » esperances & nos desirs, prenez, grand Dieu! » prenez pour lui nos sentimens, &c.

On avoit annoncé pour l'après-midi, la représentation d'une Piéce intitulée: *Les Fêtes Provençales, &c.* Mais, malgré toutes les mesures que l'on avoit prises, la trop grande affluence de monde, attirée par la réputation de l'Auteur, le Pere Regis, en empêcha l'exécution, & l'on se vit obligé de renvoyer la représentation à un autre jour, & de chercher pour cet effet une salle plus vaste, que ne l'étoit celle où le Théatre étoit dressé selon la coûtume. Dans l'embarras où on se trouvoit, on eut recours à M. de Charron, Commissaire Général de la Marine, Ordonnateur à Marseille, lequel avec cette bonté & cette politesse, qui lui sont ordinaires & qui lui gagnent tous les cœurs, offrit une salle des plus vastes qui soient dans le Parc. Son zéle s'étoit déja signalé de la maniere la plus éclatante, par une fête brillante, dont on n'a pas moins admiré l'ordre & le goût, que la magnificence & la somptuosité. C'est ce même zéle qui

l'a porté à favoriser en tout la représentation d'une piéce, dont l'heureuse naissance qui vient de combler les vœux de la France, étoit l'occasion & le sujet. Sa complaisance alla même jusqu'à faciliter, par les moyens qu'il fournit & les ordres qu'il donna, l'exécution du projet qu'on avoit formé de transporter le Théatre dans la nouvelle salle, de sorte que tout se trouvant prêt pour le Mardi 30, Messieurs les Pensionnaires y représenterent leur Piéce, qu'ils répeterent le lendemain. On ne s'est point lassé d'admirer l'ordre & le silence qui y regnerent, malgré le concours extraordinaire de monde qui s'y rendit l'un & l'autre jour. M. l'Evêque présida à l'une des représentations; & Messieurs les Echevins honorerent l'autre de leur présence. Ces Messieurs, dont la voix publique ne cesse de faire l'éloge, ont bien voulu confondre en cette occasion la complaisance avec leur zéle. On ne pourroit jamais assez loüer leur politesse, & leur attention qu'ils ont portées jusqu'à l'empressement, & presque au-delà de ce qu'on auroit pû souhaiter. Ils s'étoient delà distingués dans les fêtes de la Ville. Empressés à seconder les pieuses intentions de Sa Majesté, ils avoient relevé leurs rejouissances par la célébration du Mariage de soixante-dix filles qu'ils avoient dotées, & par un festin donné dans l'Hôtel de-Ville, auquel se trouverent tous les nouveaux époux avec leurs parens. Les Villes sont heureuses, lorsqu'elles ont à leur tête des personnes qui sçavent porter leur attention à tout ce qui peut favoriser & animer le zéle des bons Citoyens.

L'ouverture de la Piéce, dont on n'entreprend de donner ici qu'une légere idée, se faisoit par le genie de la France & par celui de la Provence. Le

., après avoir parcouru les differentes Pro-
..es du puissant Etat auquel il préside, & avoir
.épandu par tout la nouvelle, qui après avoir été si long-tems l'objet de tous les vœux, est devenue celui de tous les transports, étoit arrêté par le genie de la Provence. Celui-ci vouloit à son tour se rendre témoin de la joie & des empressemens d'une Province, qui par sa fidélité & son amour pour ses Princes, ne le cede à aucune autre; & sur ce que le genie de la France lui représentoit qu'il devoit encore ce jour-là même se transporter au Palais des Destins, pour les consulter sur le sort du jeune Prince & le leur recommander, le Génie de la Provence, après avoir redoublé ses instances, ajoûtoit :

Et n'est-ce pas dans la Provence
Qu'a paru cet homme divin,
Qui lui-même régla les Arrêts du destin,
Le Grand Nostradamus, si connu dans le monde,
Pour la connoissance profonde
Qu'il avoit de tous les secrets,
Que le Ciel tient encor cachés dans ses décrets!

Je m'offre à le faire paroître;
Bien mieux que les destins il vous satisfera
Sur ce que vous voulez connoître, &c.

Le Génie François gagné par cette promesse, consentoit à s'arrêter pour le reste du jour. Les ordres sont aussi-tôt donnés. On annonce les fêtes. Elles commencent, elles se succédent. Chacun s'empresse à y prendre part. On en omet le détail, pour ne pas trop charger cette description.

On croit seulement devoir remarquer qu'on s'[est] étudié à les caractériser, de sorte qu'on ne pou[voit] pas y méconnoître le goût, les usages & le genie des Provençaux. Elles étoient accompagnées d'une Cantate, de quelques Vaudevilles, & de plusieurs danses, dont l'exécution fut extrêmement applaudie. Après une longue suite de divertissemens, le Génie de Provence invitoit son hôte à voir l'illumination des Galéres & des Vaisseaux, telle qu'elle s'est faite bien des fois dans les Ports de cette Province, & lui annonçoit pour le lendemain un nouvel ordre de rejouissances; mais celui ci empressé de se trouver à son terme, lui rappelloit sa promesse. Le Génie Provençal évoquoit alors l'ombre du célébre *Nostradamus* qui sortoit du tombeau, & faisoit voir qu'il avoit prédit dans ses Quatrains la Naissance du Prince. Il en commençoit l'horoscope, que venoient achever à son invitation, & avec moins d'obscurité, quatre Troubadours. On sçait que c'est ainsi que l'on nommoit les anciens Poëtes Provençaux. Les Troubadours paroissoient, tenant chacun à la main un Rameau symbolique, pris de quatre arbres differens, mais qui tous ou sont particuliers à la Provence, ou du moins y viennent plus aisément qu'ailleurs. Ces Rameaux, qui devoient servir de présent au Prince, & qui étoient un présage de ce qu'il seroit un *jour*, étoient des rameaux d'oranger, de grenadier, d'olivier & de laurier. On s'est laissé persuader qu'on ne *seroit* pas fâché de voir ici en langage moderne des Troubadours, la façon dont ils s'expriment sur la qualité de leur présens & sur leur symbole :

1. *Tr.* Conneissez l'Aurengier & sabez quinte audour

Porte pertout eme sei flour ;
Vaqui de sei vertus la plus fidelle eimagi.

2. *Tr.* Aqueu Laurier de sa valour
Deou vous douna l'idée & vous servi de gagi.

3. *Tr.* L'Aulivier de la Pax es lou signe parfait ;
La Pax sera toujou sei plus arden souhait.

4. *Tr.* Lou Migranié marque l'Empire ;
Soun fruit es courouna : regarda de sei gran
Et lou nombre & l'ordre charman ;
Coumprenez ce qu'aco vaou dire.

1. *Tr.* Prenez aquelei brou ; seran noustre present.

2. *Tr.* Tenez de tout aco fasez une Couroune
Et pourtaleis & nostrei couers encen
A sa polidètte Persoune, &c.

Enfin, le Génie de la France satisfait, se dispose à partir ; & celui de la Provence finit ses adieux, en lui disant :

...... Allez, portez de notre hommage
Le sincere tribut à cet auguste Enfant,
Et s'il se peut, à son pere en passant,
Dites un mot de notre zéle,
De nos tendres respects, de notre ardeur fidelle ;

Et n'oubliez pas la Maman ;
Tout notre bonheur nous vient d'elle.

Que votre sort est doux que vous êtes heureux,
De pouvoir à leurs pieds porter vos justes vœux !
Volez où le devoir, où l'amour vous appelle ;
Sous les yeux de LOUIS & de son digne fils,
Voyez croître le nombre & l'éclat de nos Lys ;
Que formé sur ce grand modelle
Cet Enfant soit un jour leur fidelle portrait.
Je n'ajoute plus rien à cet ardent souhait.

Et si nous avons eu le bonheur de vous plaire,
Allez, vantez par tout, non pas ce qu'on a fait,
Mais ce qu'on auroit voulu faire.

L'une & l'autre représentation fut terminée par un Feu d'artifice, exécuté sur le Théatre avec beaucoup de succès. Puisqu'on s'est enhardi à inserer dans cette description quelques vers Provençaux, & que dans une Piéce du caractére de celle-ci, on a dû s'accommoder au goût du Pays, décidé pour le langage qui lui est particulier, on va terminer cette Relation par un couplet Provençal, qui fut chanté à la suite de quelques autres par un Berger. Sur l'air : *Lou beou Tirsis se proumenave, &c.*

Tout es charman din sa Persoune ;
Et tout près d'eou
Les flous que lou printemps nous donne
N'an ren de beou

Lei plus doux presen de Poumoune
Nous toquoun piu,
Est lou plus beou fruit de l'Autoune
Quaguen agu.

De Warsovie le 29 Novembre.

Il n'y a presque aucun Seigneur Polonois, qui n'ait marqué par des fêtes la joie que lui inspiroit la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Une circonstance, non moins remarquable est que le Courier, chargé de porter la nouvelle de cette naissance, au Comte Desalleurs, Ambassadeur du Roi Très-Chrétien à Constantinople, ayant passé à Choczin, & ayant donné part de cet événement, le Pacha ordonna qu'on fit une salve générale de l'artillerie de la Place. Le même Pacha envoya des exprès aux Pachas des Villes voisines, ainsi qu'aux Kans de Crimée & de Budziack, pour les informer du bonheur arrivé à la France. Le Hospodar de Moldavie à fait aussy des réjouissances publiques à la même occasion.

De Versailles le 19 Décembre.

Leurs Majestés tinrent appartement dans la grande Gallerie, qui recevoit un nouvel éclat de la multitude des lustres & des girandoles dont elle étoit éclairée. Les Seigneurs & les Dames de la Cour, ainsi que tous les Etrangers de distinction, y parurent avec des habits d'une extrême magnificence. Le Roi joua au lansquenet, & la Reine au cavagnole, & il y eut plusieurs autres tables de jeu. Vers les onze heures du soir, Leurs Majestés souperent avec Monseigneur le Dauphin,

Madame la Dauphine & Mesdames de France. Le même jour la décoration du feu d'artifice que le Roi avoit ordonné de préparer vis-à-vis du bassin de Latone, & qui fut tiré le 30, fut entierement illuminé. La variété des couleurs de cette illumination, qui étoit toute en transparens, l'élégance de chacune des parties dont elle étoit composée, & leur parfait accord, formerent pour la Gallerie une des plus belles perspectives.

De Versailles le 30.

Le feu d'artifice que le Roi avoit ordonné de préparer dans les Jardins du Château, vis à-vis de la grande Gallerie, fut tiré le trente. L'édifice, construit pour ce feu, s'étendoit depuis l'allée de *Saturne* jusqu'à celle du Dragon, sur un plan circulaire de cent quarante-deux toises. Il étoit composé de trois Corps d'Architecture, dont le principal étoit d'Ordre Corinthien, & représentoit un Arc de Triomphe, consacré à la *Félicité*.

Au devant des massifs, qui séparoient les 3 portiques de l'arc de triomphe, étoient accouplées des colonnes de lapis, ornées de guirlandes de lys & de roses. Deux bas reliefs en or décoroient le dessus des portes latérales, qui accompagnoient la grande arcade. Dans l'un paroissoit *Appollon* distribuant aux Muses les différens attributs des Sciences & des Beaux Arts. On voyoit, dans l'autre, *Cerès* sur son char, répandant l'abondance. La corniche portoit les Statues de la *Justice*, de la *Prudence*, de la *Tempérance* & de la *Magnanimité*, entre lesquelles étoit, sur un pied d'estal, le Globe des Armes de France, soutenu par la *Force* & par différens Génies. La *Victoire* & la *Paix* le présentoient à la *Félicité*. Cette derniere

figure dominoit le Groupe ; elle tenoit un Caducée, Symbole de l'union, & selon les Egyptiens, le hierogliphe de la naissance des Grands-Hommes. D'une corne d'abondance, qui étoit à ses pieds, sortoient des fruits mêlés de fleurs. Près de la *Félicité*, la *Renommée* prenoit son vol pour aller annoncer à l'Univers la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne & ses heureux destins.

Les deux autres Corps d'Architecture étoient d'ordre Composite, & formoient des deux côtés de l'arc de Triomphe, une continuité d'arcades en niches, séparées par des pilastres revêtus de trophés en or & de camayeux en azur. Les médaillons représentoient tous les Arts qui contribuent au bonheur, & ils étoient entourés de guirlandes de roses lesquelles se réunissoient en festons au dessus des ceintres & des pilastres.

Des avant-corps, aussi d'ordre Composite, terminoient les aîles. Ils étoient ornés de Statues de différentes Divinités. Des Faunes & des Tritons, supportant des vases de Lapis surchargés de girandoles, interrompoient la balustrade, qui couronnoit ces avant-corps.

On avoit distribué des girandoles tout le long de l'édifice. Plusieurs lustres pendoient du sein des archivoltes, & toutes les niches étoient garnies d'orangers dans des vases d'or, au tour desquels jouoient des guirlandes de fleurs naturelles. A travers les portiques de l'arc de Triomphe on découvroit dans le lointain le Temple de la *Félicité*.

Ce fut cette vaste & magnifique décoration, qui fut illuminée le 19 par des transparens. Divers cordons de feu dessinoient l'Architecture, & l'on avoit placé sur la terrasse différens groupes de lumieres, dont les effets s'accordoient avec l'objet principal.

Le feu d'artifice, fut annoncé pra un bruit

de boëtes & de fusées d'honneur, & il à été divisé en trois parties. La premiere fut composée de feu brillans, qui représenterent successivement différentes formes, & qui furent accompagnées de jets, d'ifs, de bombes, & d'une grande multitude de fusées variées. Le second changement offrit des cascades, qui occuperent toute l'étendue de l'édifice, & dont la principale, en achevant de se précipiter, se métamorphosa en plusieurs jets; ce coup de feu fut soutenu par des fusées formant en l'air des berceaux de lumiere. Dans le troisiéme changement, toute l'Architecture se trouva représentée en feu clair. Une girande de plus de huit mille fusées, couronnée de bombes brillantes, termina l'artifice. Les intervalles, qu'on fut obligé de mettre entre les divers changemens pour donner le tems à la fumée de se dissiper, furent remplis par le tirage de cent caisses de fusées, placées derriere l'arc de Triomphe & les aîles. Le Roi ayant passé sur les dix heures du soir dans l'appartement de la Reine, on tira au bout de la piéce d'eau des Suisses, cinq bombes d'artifices, qui firent un effet extraordinaire.

Le même jour, Leurs Majestés tinrent grand appartement; & la Cour, tant par l'extrême richesse des habits que par l'éclat & le nombre des pierreries, surpassa encore la magnificence qu'elle avoit fait paroître le jour de l'illumination. La Gallerie étoit éclairée, ainsi qu'elle l'avoit été le 19, par trois rangs de lustres, suspendus à des festons de gaze bouillonnée, qu'entouroient des guirlandes de fleurs. Il y avoit des deux côtés une grande quantité de girandoles sur des Torcheres, les unes d'argent, les autres d'or; & l'art, avec lequel les lumieres étoient distribuées, produisoit un coup d'œil des plus frappans.



FETES

Donnèes dans différentes villes Maritimes de l'Europe par les Consuls François.

De Cadix le 27 Novembre.

M. Des Varennes, Consul de France à Cadix, ayant reçu le 27 Septembre une lettre de M. Rouillié, qui lui apprenoit l'heureuse naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, il en fit part à toute la Nation Françoise, qui en témoigna la plus vive joye. On prit aussi-tôt les arrangemens nécessaires pour la faire éclatter par des fêtes publiques. On choisit six Commissaires parmi les plus anciens Négocians, & la Nation les autorisa à faire toutes les dépenses nécessaires qui leur seroient remboursées par le produit d'une cottisation, qu'on feroit proportionnellement aux facultés de chaque particulier de la Nation : on forma ensuite le projet des Fêtes. M. Tamievot, dont le pere est membre de l'Académie d'Architecture de Paris, en fit le plan; elles commencerent le 24 Novembre par une décharge du canon de tous les vaisseaux & autres bâtimens François, qui se trouverent dans la baye de Cadix, au nombre de 34.

Le lendemain on chanta le *Te Deum* en musique dans l'Eglise des Cordeliers. M. l'Evêque de Cadix l'entonna, & il célébra ensuite pontificalement la Messe. M. le Gouverneur & toutes les personnes de distinction de la Ville y assisterent. Le canon ne

cessa pas de tirer pendant toute la cérémonie.

L'après-midi, un grand nombre de Dames, & toutes les personnes les plus distinguées se rendirent dans la maison de M. des Varennes; il leur fit servir ce qu'on appelle en Espagne le *Refresco*, c'est-à-dire, toutes sortes d'eaux glacées, du lait, des confitures, du chocolat, &c. M. l'Evêque, qui est Religieux de l'Ordre de *Saint* Dominique, s'étant excusé à cause de son état de paroître à une Fête publique, M. le Consul fit porter dans son Palais toutes sortes de rafraîchissemens. Le *Refresco* étant fini, on alla se placer sur les balcons & sur l'Amphithéatre, qu'on avoit dressé devant la maison du Consul, situé sur la Place Saint Antoine, la plus belle & la plus spacieuse de Cadix. On y tira un fort beau feu d'artifice, qui dura pendant trois quarts d'heure; tout le monde en parut extrêmement satisfait: il y eut ensuite un grand souper, pour 200 personnes; il fut suivi d'un bal qui dura jusqu'au matin.

Toute la Place étoit illuminée par de grands flambeaux de cire blanche; il y eut aussi des illuminations devant toutes les maisons des Négocians François. On avoit pratiqué des amphithéatres dans différens endroits de la Place, & on y avoit mis des Musiciens qui ne cesserent de jouer de divers instrumens pendant une grande partie de la nuit. Le Temple sur lequel le feu d'artifice étoit placé, étoit composé de quatre faces égales, représentant chacune trois portiques d'Ordre Dorique; l'entablement étoit couronné par une balustrade, dont les pieds-d'estaux supportoient aux quatre coins chacun une statue, & les autres des vases. Chaque façade avoit quarante-deux pieds & demi de largeur, les arcades onze pieds d'ouverture, & dix-sept & demi de hauteur. L'élévation du

Temple, en y comprenant la baluſtrade, étoit de vingt-huit pieds. L'intérieur du Temple formoit en tous ſens trois nefs d'égale élévation ; le milieu étoit ſoutenu par quatre colonnes iſolées, l'entre-deux des arcades par des demi-colonnes, & les angles par des quarts de colonne ; toute cette ordonnance intérieure étoit d'Ordre Ionique, à la maniere de Scamozzi.

Au milieu du Temple s'élevoit ſur un pied-d'eſtal rond & d'Ordre Ionique, une ſtatue de marbre blanc & de grandeur naturelle, repréſentant le Génie protecteur de la France, avec ſes attributs, couronnée de lauriers, tenant un lys à la main droite : ſur ſa baſe étoit cette inſcription :

Genio
Galliarum Protectori ;
Ob fauſtum
Sereniſſimæ Delphinæ
Partum,
Id. Sept. anno
M. DCC. LI.

Le Temple étoit éclairé par 24 luſtres de criſtal, dont 12 pendoient aux fleurons des architraves, & les 12 autres aux clefs des arcades.

L'appui de la baluſtrade & le deſſus de l'entablement avoient chacun un cordon de lumiere, & la frize étoit éclairée en dedans. Les pilliers des arcades étoient illuminés par 120 bras, dont 72 de criſtal ; & les autres de fer contourné & peint.

Comme ce Temple ſe fermoit pendant le jour pour éviter le déſordre, les arcades étoient bou-

chées par de grandes toiles peintes, & ornées de figures en relief ; les arcades du milieu avoient une porte de bronze, au dessus des trois dégrés de marbre, & le dessous des portes avoit chacun un grand médaillon avec des figures emblématiques.

Le premier représentoit un Dauphin, entortillant une ancre avec sa queue, & pour légende,

Ad spem spes addita.

Le second, un Aiglon auprès de sa mere,

Prolem dedit Jove dignam.

Le troisiéme, un vase avec un lys naissant.

Crescent illa crescentis amore.

Le quatriéme, un laurier naissant

Nascitur ad coronas.

Les huit autres toiles des arcades représentoient une Renommée, portant un bouclier aux armes de Bourgogne, & sur la base cette inscription,

Nomina magna loquor.

La Religion près d'un autel, où elle acheve un Sacrifice.

Vota Galliæ adimpleta.

L'Espérance à genoux, les yeux & les mains élevées au Ciel, & recevant un enfant qui sort d'une nuée.

Cœli munus optatum.

Pallas tenant dans ses bras un jeune enfant qu'elle regarde avec complaisance,

Læta Deûm partu.

Le Génie de la France, habillé en Mars, montrant au jeune Prince qui badine avec son armure le Temple de la Gloire,

Huc mecum Borbonides.

Mercure montrant au jeune Prince le symbole des Arts & des Sciences.

Futura infantiæ otia.

Le Tems rompant sa faulx,

Perennitas stirpis Borbonidum.

La France sous la figure d'un jeune guerrier, recevant des armes de Junon,

Dono Deæ invictus.

Ce Temple fut illuminé par 1376 lumiéres; le jour que l'on tira le feu d'artifice & le lendemain, il fut décoré par une statue de marbre blanc, haute de 8 pieds, représentant le Roi en Empereur Romain, la tête découverte & les cheveux flottans : le pied-d'estal étoit chargé de trophées d'armes avec cette inscription.

L UD. X V.

Regi amantissimo, patri patriæ, hanc statuam in culmine Templi Genio Galliarum consecra-

vit, erexit, vovit, dedicavit Gadibus Francorum Natio, cum celebraret natalia Serenissimi Ducis Burgundiæ.

Les quatre statues qui lui servoient d'accompagnement étoient la Force, la Prudence, la Modération, & un groupe emblématique, représentant un Génie qui offre le jeune Duc de Bourgogne à la France.

Le 26 & le 27. la Place de Saint Antoine fut illuminée comme le jour précédent, de même que la maison de M. le Consul, & celles de tous les François. Les Musiciens au nombre de 60, furent placés dans l'intérieur du Temple; ils jouerent ensemble de differens instrumens pendant plusieurs heures, ce qui faisoit un effet admirable. Tout le monde a paru extrêmement satisfait de la maniere brillante dont se sont passées ces Fêtes, & du bon ordre qu'il y a eu; on ne cessoit de donner des louanges aux François, & de faire des vœux pour l'illustre famille des Bourbons. Les François établis à Seville & au Port Sainte Marie, quoiqu'ils ne soient pas à beaucoup près ni en si grand nombre, ni aussi riches que ceux de Cadix, ont aussi donné dans cette occasion des preuves de leur zéle; ceux de Seville ont fait chanter un *Te Deum* avec beaucoup de pompe, & ils ont fait bien des aumônes aux François pauvres; ceux du Port Sainte-Marie ont fait de même, & ils ont fait tirer un fort joli feu d'artifice.

De Palerme le 8 Octobre.

Aussi-tôt que M. Gamelin, Vice-Consul de France à Palerme, eut appris l'heureuse nouvelle

de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, il en fit part aux Négocians François qui sont dans cette ville, & aux Capitaines de Bâtimens qui se trouvoient dans le Port; ils donnerent tous des marques d'une joye inexprimable, & ils s'efforcerent de signaler leur zéle à l'occasion d'un si glorieux évenement. Ils ont illuminé leurs maisons pendant 3 jours avec des flambeaux de cire, & leurs Bâtimens ont arboré leur pavillon. Le 7 M. Gamelin accompagné de toute la Nation, fit chanter un Motet & le *Te Deum* en musique dans l'Eglise des RR. PP. de la Trinité au Mole, il fut suivi de la Bénédiction du très-Saint Sacrement, & pendant cette cérémonie les Bâtimens firent une décharge de leurs canons & de leurs pierriers.

De Messine le 10 Octobre.

M. d'Evant, Vice-Consul de France à Messine, ayant appris l'agréable nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, a fait illuminer sa maison pendant trois jours avec des flambeaux de cire. Le 5, il fit chanter un *Te Deum* qui fut suivi d'une grande Messe en musique, l'Etat Major, & tous les Principaux de la ville y assisterent. Il y eut ensuite un diner de 72 couverts dans la maison de M. le Vice-Consul. On y but à la santé du Roi & de la Famille Royale, au bruit de mille boëtes & de onze canons. On témoigna les plus grands transports de joye pendant tout le repas, & les cristaux partirent comme le canon. Il y eut le soir un grand bal, le Prince de Montfort, & l'épouse de M. le Vice-Consul en firent l'ouverture.

De Barcelonne le 10 Octobre.

M. de Puyabry, Consul de la Nation Françoise à Barcelone, ayant appris le 19 Septembre à 5 heures du matin, la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, il se rendit à la pointe du jour chez M. le Marquis de Lamina pour lui communiquer cette agréable nouvelle : ce Commandant en témoigna une joye infinie, & en fit part à tous les Officiers de la Garnison. Ce Consul apprit ensuite à tous les Négocians & aux autres François résidens à Barcelonne cet évenement. Ils se rendirent tous chez lui avec empressement pour le complimenter à cette occasion, & cette heureuse naissance fut célébrée avec toute sorte d'allégresse.

De Lisbonne le 26 Octobre.

La Nation Françoise a fait chanter une grande Messe & un *Te Deum* en musique dans l'Eglise de Saint Louis, & tous les François établis ici ont fait illuminer leurs maisons à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. M. du Verney Consul de France, donna le même jour à diner à Messieurs les Sécrétaires d'Etat, aux Ministres étrangers, & à plusieurs des principaux Seigneurs de cette Cour ; il fit illuminer sa maison, & il donna un bal qui ne finit qu'avec la nuit ; il fut précédé de rafraîchissemens, & interrompu par un souper pour 80 personnes.

De Malaga le 9 Novembre.

M. de Mortemard, Consul de France à Malaga, a donné deux fêtes pour célébrer la naissance de

De Cagliary le 29. Novembre.

M. le Grand . Consul de France , a commencé les Fêtes qu'il a données ici à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne par les Quarante-heures & les Indulgences qu'il avoit obtenues de M. l'Archevêque de cette Ville : l'Eglise de Saint Louis fut choisie pour cela , le grand-Autel , illuminé en piramide , étoit surmonté par la Statue de Saint Louis sous un dais , orné des armoiries du Roi , de Monseigneur le Dauphin , & de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Ces Fêtes furent annoncées le matin au lever du Soleil par une salve d'artillerie en arborant le pavillon au haut de la façade de l'Egise. La Grande-Messe & le *Te Deum* à grand Chœur furent chantés par tout ce qu'il y a de meilleurs Musiciens dans le Royaume , & il y eut un discours prononcé par le R. P. Simon , Jesuite. La clôture des Quarante-Heures se fit le troisiéme jour au soir par la Procession du Saint Sacrement , M. le Consul y assista accompagné des Consuls Etrangers & de tous les François qui habitent cette Ville. Le premier jour de ces Fêtes , M. le Consul donna à dîner à cinquante personnes des plus distinguées de cette Ville , il fit tirer le soir un fort beau feu d'artifice , & pendant les trois jours , sa Maison fut illuminée par des flambeaux de cire-vierge , pésant quatre livres chacun.



1411

De Senigaglia le 2. Décembre.

Mr le Comte de Bèliandi, Consul de France, a fait chanter ici une Grande Messe & un *Te Deum*, en actions de graces de l'heureuse naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Il avoit fait choix des meilleurs Musiciens de la Chapelle de Loretto : il y eut pendant la cérémonie une double décharge des mortiers.

D'Alicant le 8. Décembre.

La Nation françoise, établie dans cette Ville, a commencé le 14. du mois passé ses Fêtes pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Elles ont duré pendant trois jours qui se sont passés avec toute la décence possible ; il n'y a aucun François qui n'ait donné de respectueux témoignages de sa joie, de son zéle & de ses vœux pour la prospérité du Roi & de la Famille Royale.

La Nation Françoise, établie à Valence, a pareillement fait sa fête le 29. du mois passé avec beaucoup d'éclat.

De Carthagene le 15. Décembre.

Les Fêtes de la Nation à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, commencerent le 16. Novembre au soir dans l'Eglise des Réligieux de Saint François de cette Ville, par un *Te Deum* chanté par les meilleurs Musiciens du Pays, & une infinité de feux

de poudre volans ; après quoi la Nation, le Gouverneur & tous les Gens en place & Principaux de la Ville s'étant rendus chez M. Marconier, Consul de la Nation Françoise, on leur servit avec abondance des rafraîchissemens.

Le lendemain on célébra dans la même Eglise un Service divin accompagné de la même musique, & il y fut prononcé par un très habile Prédicateur du Pays un Sermon sur l'heureux événement de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Le 28. la Nation fit tirer un beau feu d'artifice.

Les Députés & Négocians François établis à Murcie, ont donné des marques de leur joie dans un évenement aussi interessant, par des fêtes semblables à celles qui ont été données à Carthagene.

d'Ancône le 16 Décembre.

M. le Marquis de Benincasa, Consul de France a fait chanter ici le 13 un *Te Deum* en action de graces de l'heureuse Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. M. l'Evêque, le Chapitre, le Gouverneur, les Magistrats & la Noblesse y ont assisté en Corps : pendant cette cérémonie les Bâtimens qui se sont trouvés dans ce Port n'ont pas cessé de tirer.

M. le Consul fit distribuer ce même jour, à sa porte, du pain & de l'argent à environ deux mille Pauvres. Ensuite il fit exécuter une Cantate, & le soir la Maison fut illuminée.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier; le second volume du *Mercure de France* du présent mois. A Paris, le 26 Janvier 1752.

LAVIROTTE.

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

FEVRIER. 1752.



A PARIS,

Chez
- La Veuve PISSOT, Quai de Conty à la descente du Pont-Neuf.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN, *Commis au Mercure, rue de l'Echelle Saint Honoré, à l'Hôtel de la Roche-sur-Yon, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.*

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

Les personnes qui voudront d'autres Mercures que ceux du mois courant, les trouveront chez la veuve Pissot, Quai de Conti.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

FEVRIER. 1752.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

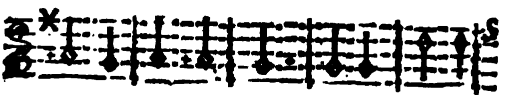
HISTOIRE D'ANAXARETE ET D'IPHIS,

Tirée des Métamorphoses d'Ovide.

Romance nouvelle.



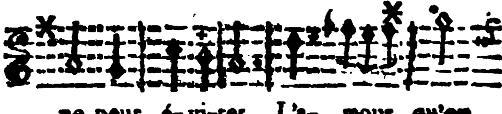
VOus qui faites gloire De fuir les

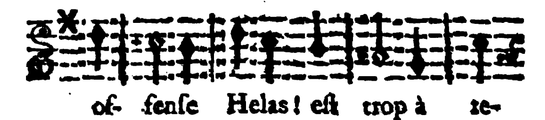


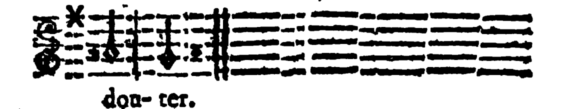
Amants & l'Amour : Lisez cette Hist











Prés d'Anaxareté
Iphis perdit la liberté,
Sa flâme parfaite
S'augmentoit par sa cruauté.

La belle invincible
Dédaignoit l'offre de ses vœux,
Et plus insensible
De ses tourmens se fit des jeux.

Si ta main presente
Du Myrthe arrosé de tes pleurs;
Iphis ton amante,
Préfére au Myrthe d'autres fleurs.
Plus ton cœur fidele
De ses charmes se sent épris,
Et plus la cruelle
Aime à t'accabler de mépris.

L'Univers repose
Privé de la clarté du jour;
Et d'un doigt de rose
L'Aurore en marque le retour.
Mais Iphis, sans cesse,
Languit sans trouver de repos.
Plein de sa tendresse,
Il cherit même encore ses maux.

Image des songes,
Espoir fragile & séduisant;
Vos rians mensonges
Sont des plaisirs pour un Amant;

Mais Anaxarete,
Iphis t'envioit ce bonheur ;
Elle est satisfaite
De pouvoir déchirer ton cœur.

Privé d'espérance
Iphis se livre à la douleur;
Toute sa constance
Cede à l'excès de son malheur.
Beauté trop chérie,
Dit-il, prêt à quitter le jour ;
Je perdrai la vie
Avant de perdre mon amour.

Oui, belle inhumaine,
Vous triomphez à votre gré.
Et ma mort certaine
Rendra ce triomphe assuré.
De vous satisfaire
Je trouve un moyen dans la mort;
Puisque c'est vous plaire
Je meurs content, & sans effort.

Mais cessez de croire
Que loin de vous j'aille mourir;

De votre victoire
Jusqu'au bout vous pourrez jouir.
Voilà le Ministre
De mon Arrêt par vous dicté,
Ce lacet sinistre
Remplira votre volonté.

Puisse cette offrande
Comme à vous être chére aux Dieux!
Je ne leur demande
Que d'exaucer mes derniers vœux.
Que leur loi suprême
Qui, par vous, me prive du jour,
Donne à ce que j'aime
Les jours que m'ôta mon amour.

A ces mots sa tête
Reste suspendue au lacet,
Son ame s'arrête
Par l'effort d'un instinct secret.
Il paroît encore
Dire à l'objet de ses malheurs,
C'est vous que j'adore
Je ne vois que vous . . . & je meurs.

Cette affreuse ſcene
Que venoit de donner l'amour,
D'une erreur ſoudaine
Remplit tous les lieux d'alentour ;
Mais Anaxarete
La voit avec tranquillité,
Et fort ſatisfaite
Du triomphe de ſa beauté.

Au Dieu de Cythere
Ce jour même étoit conſacré
Ce Dieu ſans colere
Ne vit point ſon culte abjuré.
Superbe mortelle,
Dit-il, que rien n'a pu toucher ;
Vous étiez trop belle
Pour n'avoir qu'un cœur de rocher.

C'étoit la nature
Qui ſe trompoit en vous formant.
Mais ma main plus ſûre
Va vous rendre à votre Element.
Sa taille parfaite
Soudain commence à ſe changer,
Toute Anaxarete
N'étoit déja plus qu'un rocher.

Vous qui faites gloire
De fuir les Amans & l'Amour,
Lisez cette Histoire
Et profitez-en quelque jour.
Craignez la vengeance
D'un Dieu qu'on ne peut éviter;
L'Amour qu'on offense,
Hélas! est trop à redouter.



HISTOIRE

Ou Romance, d'Aucassin & de Nicolette; tirée d'un ancien Manuscrit.

AVERTISSEMENT.

CEt Ouvrage se trouve dans un Manuscrit qui a près de 500 ans d'ancienneté. Il fut composé vers le tems de S. Louis pour être recité & chanté dans les Cours des Rois, des Princes & des Seigneurs. Le Trouverre ou Jongleur qui faisoit le premier rôle, récitoit à voix haute & sonore l'histoire ou la fable en prose qui est toujours précédée par ces mots, *On dit, on conte, on fabloye.* Ce qui est en vers, précédé des mots *on chante*, étoit mis en musique, & se chantoit sans doute en chœur par la troupe des Chanteurs à qui le chef donnoit le ton. Un nombre infini d'instrumens de toutes espéces joués par les Jongleurs & les Menestriers de la même bande, formoit l'accompagnement. Tous les vers d'un même chant ou d'une même suite rimoient ensemble, hormis le dernier vers; mais les rimes n'en seroient pas de mise aujourd'hui : outre que la prononciation étoit fort differente de la nôtre, (car Aucassin rimoit à is, & se prononçoit Aucassin ou Aucassis) nos Peres se contentoient des assonances, ou de la plus legere ressemblance dans la finale des mots.

L'attention de ne point faire rimer le dernier vers de chaque reprise avec les précédens, semble indiquer un dessein formel d'avertir le Trouverre qu'il devoit se préparer à commencer son récit en prose; c'étoit une espéce de réclame pour le Déclamateur qui avoit à reprendre son rôle lorsque le chanteur alloit finir le sien.

Le Traducteur n'a fait que mettre dans un François intelligible le texte original qui ne pourroit être entendu que d'un petit nombre de personnes qui ont pris la peine de se rendre celangage familier. Il a rendu scrupuleusement dans la Prose la simplicité & la naïveté du dialogue; mais à l'égard de la versification, il n'en a pas toujours conservé aussi exactement la mesure & les rimes.

On a long-tems délibéré s'il ne seroit pas à propos de faire quelques retranchemens dans cet ouvrage, & si, par menagement pour la délicatesse des Lecteurs, il ne falloit pas supprimer l'épisode du Bouvier, & celle du Roi de Torelore; mais enfin on s'est déterminé à conserver l'un & l'autre. Il ne s'agit pas de donner un ouvrage sans défaut, celui ci en a beaucoup qu'on ne prétend pas dissimuler; il est question de faire connoître au vrai nos anciennes mœurs; & comme rien n'est plus

propre à les représenter au naturel que cette composition, on a cru ne pouvoir conserver avec trop de fidelité, dans la copie, tous les traits de l'original.

Une autre raison, peut-être plus importante, s'est jointe à celle-là pour déterminer le traducteur à prendre ce parti ; il a lû avec satisfaction dans le dix-septiéme volume du recueil de l'Académie des Belles-Lettres, un Mémoire sur l'utilité de la lecture des anciens Romans de Chevalerie où l'Auteur prétend qu'il y a presque toujours un but moral dans tous les ouvrages de ce genre. Le Roman d'Aucassin & de Nicolette vient à merveille à l'appui de son sentiment ; le traducteur croit y voir d'un bout à l'autre une intention sensible d'y repandre d'utiles moralités. L'Amour, tant recommandé par tous nos anciens Auteurs, n'est presque jamais presenté ici que comme une passion, qui, renfermée dans de justes bornes, peut être le principe des plus éclatantes vertus & des plus grandes actions ; mais qui en même tems, peut être aussi la source d'une infinité de désordres & de calamités lorsqu'on s'y laisse tellement asservir que l'on oublie tout ce qu'on doit à sa naissance, à sa famille, à son état & à sa Patrie. Le discours du Berger, qui daigne à peine répondre au jeune Aucassin, quoique son Damoiseau, c'est-à dire,

au fils de son Seigneur, parceque la division du Pere & du fils les met l'un & l'autre hors d'état de lui faire sentir leur autorité, ce discours insolent n'a pas fait d'impression sur Aucassin, toujours aveuglé par son amour; le Bouvier revient à la charge. Pouvoit-on encore rien imaginer de plus touchant pour faire rentrer en lui même ce fils dénaturé, que les tendres sentimens de cet homme grossier qui compte pour peu tous ses maux, en comparaison de l'état où est réduite sa malheureuse mere? La valeur recommandée dans tout le roman, est une leçon continuelle aux Seigneurs de Fiefs pour leur apprendre qu'ils se doivent à la défense de leurs Sujets, que se montrer seulement à leur tête dans les Guerres qu'ils ont à soutenir, c'est en assurer le succès, & qu'il n'est pour eux d'autre moyen de conserver leur bien, leur fief, & leur honneur. L'épisode du Roi de Torelore est une correction encore plus forte pour les Princes & les Seigneurs de Fiefs: si elle se sent de la dureté du siécle, elle sert à leur montrer tout l'opprobre attaché à une vie molle & effeminée; elle les avertit que dans le besoin il faut qu'ils se chargent du poids de la guerre, & que quand ils l'ont entreprise une fois, il ne faut pas y perdre du tems, mais la poursuivre à toute outrance. Telle est la morale qu'on a

crû voir dans cette piéce, & qui a fait conserver deux Episodes que, sans cela, il eût été aisé de retrancher.

COMMENCEMENT DE LA ROMANCE,

C'est d'Aucassin & de Nicolette.

Qui de vous veut bon vers ouir
De vieux & d'antiques déduits
De deux enfans beaux & petits
C'est Nicolette & Aucassis?
Des grands peines qu'il souffrit
Et des prouesses qu'il fit
Pour sa mie au teint de *lis*.
D'eux fut ce chant & ce recit
Qui courtois est & bien assis.
Nul homme n'est si esbahi
Tant dolant ni tant entrepris
De grand mal & malade au lit
Qui de l'ouir ne fut gueri
Et de joye regaillardi
Tant doux il est....

Ici l'on dit, l'on conte, & l'on fabloie.

Le Comte Bongars de Valens faisoit une si cruelle guerre au Comte Garins de Beaucaire qu'il ne passoit pas un jour sans être aux portes, aux murs, & aux barrieres de sa Ville avec cent Chevaliers & avec mille Sergens, tant à pied qu'à cheval, brulant sa terre, ravageant son Pays, & tuant ses

hommes. Garins vieux & foible avoit fait son tems, & n'avoit pour héritier ni fils ni fille, hormis un jeune enfant beau, grand, bien fait, & en tout point proportionné à merveille, ayant cheveux blonds, & frisés en petites boucles, les yeux *vairs* & rians, la physionomie ouverte & prévenante, & enfin si rempli d'excellentes qualités & de perfections qu'en lui n'y avoit rien à reprendre, sinon que tant estoit épris d'amour, qui tout surmonte, qu'il ne vouloit point être chevalier, prendre les armes, aller aux Tournois, ni faire ce qui convenoit à sa naissance.

Son pere & sa mere lui disoient, cher fils, prens tes armes, monte à cheval, défends ta terre & secoure tes hommes : s'ils te voyent parmi eux, ils en deffendront mieux leur vie, leurs biens, leurs terres, & leurs murailles.

De quoi me parlez vous, mon pere, dit Aucassin (c'étoit le nom de l'enfant) que Dieu ne m'accorde jamais rien de ce que je lui demande, si l'on me voit armer Chevalier, monter à cheval & me mêler dans aucun Tournoi, ni combat où je fasse sentir la vigueur de mes bras aux Chevaliers, & où j'éprouve la force des leurs, avant que vous m'ayez donné Nicolette ma douce amie que tant j'aime. Cher fils, dit le

pere, cela ne se peut, laissez-là cette chetive créature; c'est une esclave tirée de terre étrangere que le Vicomte de cette ville acheta des Sarrazins, qu'il amena ici, qu'il a élevée & baptisée, & dont il a fait sa filleule: il lui donnera quelqu'un de ces jours un jeune garçon qui gagnera sa vie à labourer; sa tienne est toute gagnée, & si tu veux prendre femme, je te donnerai fille de Roi, ou de Comte; car il n'y a en France si riche Seigneur dont tu voulusses avoir la fille, que tu ne l'ayes aussitôt pour femme.

Mon Pere, dit Aucassin, est-il au monde tant belle Seigneurie qui ne fût bien occupée, si Nicolette ma douce amie la possedoit. Ce seroit peu pour elle d'être Impératrice de Constantinople ou d'Allemagne, ou Reine de France ou d'Angleterre, tant elle est franche, courtoise, debonnaire & de toutes vertus accomplie.

On chante.

Aucassin fut de Beaucaire
D'un Château de belle retraite;
Quoique son pere fasse,
De Nicolette la bien faite
Il ne se peut qu'il le détache;
Et qu'épouser ne la lui laisse;
Sa mere ainsi le menace,

Méchant que veux-tu faire ?
Aucassin répond tout en rage,
Ma Nicolette est gente & gaye.
Ta Nicole esclave à Carthage
Fut d'un Sarazin achetée,
Lui dit sa mere irritée :
Si tu veux femme épouser,
Prens femme de haut parage.
Mere ; je n'y puis que faire,
Nicolette est debonnaire ;
Son gentil corps, son visage ;
Sa beauté ont surpris mon ame ;
Il est juste que son amour j'aye.

Ici l'on dit, l'on conte & l'on fabloie.

Quand le Comte Garins de Beaucaire vit qu'il ne pourroit détourner Aucassin son fils de l'amour de Nicolette, il alla trouver le Vicomte de la Ville son Vassal ; il l'appella, & lui dit, Seigneur Comte, chassez Nicolette votre filleule ; que maudite soit la Terre d'où elle fut amenée en ce Pays ; par elle je perds Aucassin, il ne veut point être chevalier, ni rien faire de ce qu'il doit faire ; sçachez que si je puis la tenir, je la ferai jetter au feu, & bruler, & à vous-même je ferai du pis que je pourrai. Sire, fait le Vicomte, je suis bien fâché s'il va & vient la voir & lui

parler. Je l'avois achetée de mes deniers ; élevée, baptisée, & fait ma filleule. Je lui aurois donné un jeune garçon qui auroit gagné sa vie à labourer. Votre fils n'a que faire de gagner la sienne ; mais puisque c'est votre plaisir & votre volonté, j'enverrai Nicolette en telle Terre & en tel Pays que jamais de ses yeux il ne la verra.

Prenez-y bien garde, fait le Comte Garins, grand mal pourroit vous en arriver. Ils se séparent.

Le Vicomte étoit très riche homme, & avoit un riche Palais. Dans une chambre vers le jardin il fit mettre Nicolette au plus haut étage, & lui laissa une vieille pour compagne, qui devoit la garder à vue. Il leur donna pain, viande, vin, & tout ce qu'il leur falloit, & fit la porte si bien murer qu'on ne pouvoit entrer ni sortir ; Un seul petit jour y venoit du jardin par une étroite fenêtre.

Ici on chante.

Nicolette est en prison mise
En une chambre à voûte grise
Bâtie par grand artifice
Peinte à la Mosaïque ;
A la fenestre marbrine
S'appuya la Mesquine.
Chevelure blonde & poupine

Elle avoit, & la rose au matin
N'étoit si fraische que son teint.
Jamais plus belle on ne vit.
Elle regarde par la grille
Et voit la rose épanouie
Et les Oiseaux qui se dégoisent;
Lors se plaint ainsi l'orfeline:
Helas, malheureuse que je suis
Et pourquoi suis-je en prison mise?
Aucassin Damoiseau Sire,
Je suis votre fidele amie
Et de vous ne suis point haïe;
Pour vous je suis en prison mise,
En cette chambre à voûte grise
Où je trainerai ma malheureuse vie
Sans que jamais mon cœur varie;
Car toujours serai-je sa mie.

Ici on dit, on conte & on fabloye.

Nicolette fut en prison dans la chambre, ainsi que vous l'avez oüi. Le bruit se répandit dans toute la terre & par tout le Pays que Nicolette étoit perdue. Les uns disent qu'elle est en fuite, & d'autres, que le Comte Garins de Beaucaire l'a fait tuer. Qui qu'en put avoir joie, Aucassin n'en eut point; il alla au Vicomte de la Ville, & l'appella: Sire Vicomte, demanda-t-il, qu'avez-vous fait de Nicolette ma très-

douce amie, la chose du monde que plus j'aimois? me l'avez-vous ôtée & enlevée? Sçachez que si j'en meure, la faute en retombera sur vous, & vous en répondrez. Pour le seur, ce sera vous qui de vos mains m'aurez arraché la vie, puisque c'est vous qui m'avez enlevé ce que dans tout le monde j'aimois le plus. Beau Sire, fait le Vi-Comte, laissez-là cette Nicolette, cette Esclave que j'amenai de terre étrangere, que j'achetai de mes deniers, des Sarrazins, que j'ai élevée, baptisée, fait ma filleule; je l'ai nourrie, & je lui donnerai l'un de ces jours un jeune garçon qui gagnera son pain à labourer. Vous n'avez que faire de travailler; mais prenez la fille d'un Roi, ou pour le moins d'un Comte. Que croiriez-vous avoir gagné si vous en aviez fait une Dame, & l'aviez mise dans votre lict? vous seriez bien avancé. Aucassin eut beau repliquer, jurer & tempester dans des termes qu'il *n'est pas permis de repeter* ici....

Cessez, fait le Vicomte, tout *ce que* vous direz ne servira de rien, jamais vous ne la reverrez; si vous en parlez davantage, & que votre pere le sçache, il nous fera jetter dans le feu, & bruler elle & moi; vous même devez vous attendre à tout dans la fureur qui le transporte. J'en

suis au désespoir, dit Aucassin, en quittant le Vicomte qui n'étoit guére moins affligé que lui.

Ici on chante.

Aucassin s'en est retourné
De douleur abîmé,
Pour l'absence de sa mie
On ne peut le consoler
Et nulle assistance lui donner;
Vers le Palais s'en est allés
Dont il monte les degrez;
Dans une chambre est entré
Et de pleurer a commencé
Grand'douleur a demenée
De sa mie s'est lamenté;
Nicolette ma toute belle,
Belle debout, assise encore plus belle;
Allant & venant toujours belle;
Belle à repondre & à parler,
Belle à rire & à jouer,
Belle à baiser & embrasser,
Pour vous je suis désolé
Et si cruellement mené
Que j'en suis près d'expirer
Ma sœur, ma douce amie.

Ici on dit, on conte & on fabloie.

Tandis qu'Aucassin étoit en la chambre à regretter Nicolette sa mie, le Com-

te Bongars de Valence qui avoit sa guerre à terminer ne s'y oublia point. Il avoit mandé ses hommes à pied & à cheval, & s'étoit avancé vers le Château pour y donner l'assaut. Aux bruits mêlés de cris qui s'élevent partout aux environs, les Chevaliers & les Ecuyers du Château prennent les armes, & accourent aux portes & aux murs pour les defendre. Les Bourgeois montent aux galeries & aux créneaux, d'où ils lancent dards & pieux aiguisés ; tandis que l'assaut se donne de toutes parts avec la derniere violence, le Comte Garins de Beaucaire vient dans la chambre, où Aucassin se livroit à ses regrets & à ses gémissemens pour Nicolette sa très-douce amie que tant aimoit.

Malheureux, que fais-tu là ? dit-il, lâche que tu es ! tu vois qu'on attaque ton Château, le meilleur & le plus fort qui soit : sache que si tu le *perds*, *il ne* te reste plus rien dont tu ne sois dépouillé : prens les armes, mon fils, monte à *cheval*, défens ta terre, & va joindre tes sujets au combat. Quand tu n'y ferois rien, il suffit de ta présence : qu'ils te voyent seulement parmi eux, ils en défendront mieux, & leurs biens & leurs vies, & la terre & toi-même ; grand & fort comme tu es, tu le peux, & tu le dois.

Mon pere, fait Aucaſſin, à quoi ſert de m'en parler encore : que Dieu ne m'accorde rien de ce que je lui demande, ſi je deviens Chevalier, ſi je monte à cheval, & ſi je vais au combat donner ni recevoir un ſeul coup, à moins que vous ne me donniez Nicolette ma douce amie que tant j'aime.

Cela ne ſe peut, mon fils, dit le pére ; je ſouffrirois plûtôt la perte de tous mes biens que de conſentir à la voir ta femme & ton épouſe : il le laiſſe en diſant ces mots.

Quand Aucaſſin vit ſon pere qui s'en alloit, il le rapella ; mon pere, dit Aucaſſin, revenez ; je ferai un marché avec vous : quel marché, beau-fils ? Je prendrai les armes, & j'irai au combat ; mais je mets dans mon marché, que ſi Dieu me ramene ſain & ſauf, vous me laiſſerez voir Nicolette ma douce amie que tant j'aime ; je ne vous demande que le temps de lui dire deux ou trois paroles & de la baiſer une fois. Le pere accorde ſa demande, lui en donne ſa foi, & Aucaſſin part auſſi tôt.

Ici l'on chante.

Aucaſſin tranſporté du baiſer
Qui l'attend au retourner,

Pour cent marcs d'or qu'il eût gagné
N'eût pas été aussi enchanté.
Belles armûres d'acier
On lui a appareillées :
Il vestit un double aubert ;
Lace son heaume dans son chef ;
Epée d'or met à son côté,
Et monte sur son destrier.
L'Ecu & la lance empoignée
Il se regarde à ses deux pieds
Si bien lui vont ses estriers,
Et se trouve ainsi à merveilles.
De sa mie alors lui souvient,
Il esperonne son destrier
Qui court moult volontiers
Tout droit à la porte il vient
A la Bataille.

Ici on dit & on conte.

Aucassin fut armé sur son cheval, comme vous avez oüi & entendu. Dieu, que l'Escu au col lui sied bien, le heaume au chef, & l'épée sur la hanche gauche. Le jeune homme étoit grand, fort, beau, gentil, & bien conformé : son cheval leger, ardent & impetueux, il le pousse droit à la porte.

Ne croyez pas qu'il songe à prendre ni bœufs

bœufs, ni vaches, ni chévres, & qu'il porte aucun coup aux Chevaliers, ni qu'il en reçoive: nenni; onques il ne s'en avisa, mais tant resva à Nicolette sa douce amie qu'il oublia de tenir ses resnes; il ne songeoit à rien moins qu'à ce qu'il devoit faire.

Le cheval qui avoit senti l'éperon l'emporte dans la foule tout au milieu des ennemis qui l'envelopent de toutes parts. Ils le prennent, se saisissent de son écu & de sa lance, & l'emmenant prisonnier sans résistance, parloient déja entr'eux de quel genre de mort ils le feroient périr.

Ah Dieu! fait il, entendant ces mots, où suis-je? mes ennemis m'enmenent ainsi; ils vont donc me couper la tête; & puis quand j'aurai la tête coupée, je ne parlerai plus jamais à Nicolette ma douce amie que tant j'aime. J'ay encore, dit-il, une bonne épée, & je monte un bon destrier frais & sejourné, s'il ne me deffend en ce jour, qu'à jamais soit-il maudit.

L'enfant étoit grand & fort, monté sur un cheval, qui n'étoit pas moins souple & agile, il met l'épée à la main, & le voilà qui commence à frapper à droite & à gauche; il tranche, taille, fait voler têtes, bras & jambes, & fait la place vuide ou sanglante tout autour de lui, comme un San-

glier que les chiens assaillent dans la forêt : dix Chevaliers ennemis resterent estendus morts & 7 blessez : il se tire de la meslée & revient au galop, toujours son épée à la main.

Le Vicomte Bongars de Valence qui avoit oui dire qu'on pendroit Aucassin son ennemi, accouroit de ce côté. Aucassin le reconnoissant, & levant aussi-tôt son épée, lui en porta sur le heaume un si furieux coup, qu'il lui entâma la tête, & le jetta par terre tout étourdi. Aucassin tend la main, le prend, & le tirant par le nés de son heaume, le livre prisonnier à son pere.

Mon Pere, dit Aucassin, voici votre ennemi qui tant vous a fait de maux & de tourmens depuis dix ans que dure cette guerre sans que personne ait pû en venir à bout.

Beau fils, dit le Pere, ce sont là de ces tours de jeunesse qui conviennent à votre âge sans songer *davantage à vos folles* amours. N'allez vous pas encore me prescher, mon Pere ? dit Aucassin, songez plustot à me tenir la parole que vous m'avez donnée. Quelle parole, beau fils ! Quoi, mon pere, l'auriez-vous deja oubliée ? Par mon chef l'oubliera qui voudra, pour moi je ne la veux pas oublier, mais je l'ai fort à cœur. Comment ne m'avez-vous pas

promis, quand je pris les armes & quand j'allai au combat, que si Dieu me ramenoit sain & sauf, vous me laisseriez voir Nicolette ma douce amie, que j'aime tant, tant voir que je pourrois lui dire deux ou trois paroles, & la baiser une fois. Ainsi me l'avez vous promis, & je veux que vous la teniez.

Dieu me punisse, dit le Pere, si j'en fais rien, & si elle étoit ici, je la brulerois dans un feu, & vous même auriez tout à craindre de moi. Est-ce là tout, dit Aucassin. Oui par Dieu, oui, fait le pere. Certes, répond Aucassin, je suis fâché de voir mentir un homme de votre âge. Puis, s'adressant au Comte de Valence, n'estes vous pas mon prisonnier, lui dit-il ? oui certes, fait le Comte. Donnez-moi donc votre main, dit Aucassin. Très volontiers, fait le Comte, en mettant sa main dans celle d'Aucassin qui exige sa foi d'accomplir tout ce qu'il lui dira de faire. Jurez moi, dit Aucassin, que toutes les fois qu'il vous prendra envie, ou que vous serez en pouvoir de faire honte ou dommage à mon pere, soit en sa personne, soit dans ses biens, vous ne vous y épargnerez pas. Cessez de vous mocquer de moi, Sire, dit-il, imposez-moi telle rançon qu'il vous plaira, vous ne sçauriez me demander or ; argent,

chevaux, paleſtois, fourures de vair ou de gris, chiens & oiſeaux, que je ne vous les donne. Comment, fait Aucaſſin, ne vous reconnoiſſez vous donc pas pour mon priſonnier? Je l'avoue, fait le Comte Bongars. Dieu me damne, fait Aucaſſin, vous me donnerez votre foi, ou je vous fais ſauter la cervelle. Je vous jurerai par Dieu tout ce qu'il vous plaira, repond-il, & lui en donne ſa parole. Aucaſſin alors le fait monter ſur un cheval, en monte un autre, & le conduit en lieu de ſureté.

Ici l'on chante.

Quand le Comte Garins
Voit que ſon enfant Aucaſſin
Il ne peut détacher pour rien
De Nicolette au joli minois,
En priſon il l'a mis
Dans un caveau ſouterrain
Fait de marbre gris.
Quand Aucaſſin s'y vit,
Jamais ne fut ſi marri
A lamenter alors ſe prit,
Comme ici vous pourrez l'ouir.
Nicolette fleur de lis,
Douce amie au clair vis,
Plus êtes douce que raiſin
Et que ſoupe en vin.

L'autre jour vis un Pelerin
Natif de Limousin
Couché dedans son lit
Du mal de l'esvertin.
Fortement estoit entrepris
Du mal que je dis,
Tu passas devant son lit
Et tout aussi-tôt fut gueri
Plus que jamais le Pelerin;
Aussi sauta-t-il de son lit,
S'en retourna dans son Pays
Tout sain & tout gueri.
Douce amie, Fleur de lis,
Belle à voir aller & venir,
Se jouer & se divertir,
Converser & s'entretenir,
Belle à baiser & à sentir,
Nul ne vous pourroit haïr;
En prison pour vous suis mis
Dans ce caveau souterrain
Où je fais si triste fin
Qu'il m'y faudra mourir
Pour vous ma douce amie.

Ici on dit, on conte, ou fabloie.

Aucassin fut mis en prison, comme vous avez oui & entendu, & d'autre part Nicolette étoit dans sa chambre étroitement

Or elle dit sa pensée :
Aucassin gentil Bachelier,
Franc Damoiseau honoré,
Que vous sert de lamenter
De vous plaindre & de pleurer ?
Quand point de moi ne joüirez ;
Puisque votre pere me hait,
Et toute votre parenté
Pour vous je passerai les mers
J'irai en autre contrée.
De ses cheveux elle a coupez
Là dedans les a jettez.
Aucassin le Bachelier
Les a pris & caressez,
Embrassez & baisez,
Et dans son sein les a cachez.
Si recommence à pleurer
Tout pour sa mie.

Ici l'on dit, l'on conte & l'on fabloye.

Quand Aucassin à Nicolette entendit dire qu'elle s'en vouloit aller en lointaine contrée, il se livre à son désespoir. Belle douce amie, fait-il, non, vous ne vous en irez point ; aussi tôt vous m'auriez donné la mort. Le premier venu qui vous verroit, & qui le pourroit, vous prendroit sur le champ, dans son lit il vous mettroit, & de vous se satisferoit ; & si-tost que vous auriez couché en lit d'autre homme que le

mien, n'imaginez pas que j'attendisse un cousteau pour me le plonger dans le cœur & me tuer, nenni vrayment, je ne l'attendrois point; mais de si loin que je verrois une muraille ou une pierre dure, je prendrois mon escousse pour m'élancer, & j'yrois si rudement me heurter la teste que j'en ferois sortir les yeux & la cervelle. Encore aimerois-je mieux une telle mort que de sçavoir que vous eussiez couché dans le lit d'un autre homme que moi.

Ah! fait-elle, je ne crois pas que vous m'aimiez autant que vous dites; c'est moi qui vous aime plus que vous ne m'aimez. Non, belle douce amie, fait Aucassin, il ne se peut pas que vous m'aimiez autant que je vous aime. Nulle femme ne sçauroit aimer un homme autant qu'un homme sçait l'aimer. L'amour de la femme n'est que dans ses yeux, dans l'extrémité de son sein, & au bout de ses pieds; mais l'amour de l'homme est enfoncé au beau milieu de son cœur, de façon que rien ne peut l'en arracher.

Tandis qu'Aucassin & Nicolette parloient ensemble, voici venir le long de la rue les Soldats du Guet de la Ville qui avoient leurs épées nues cachées sous leurs capotes. Le Comte Garins leur avoit bien recommandé, s'ils pouvoient prendre Ni-

colette, de ne pas manquer à la tuer. Le Sentinelle placé au haut de la Tour les vit venir, & les entendit parler d'elle, disant entr'eux, qu'ils la mettroient à mort. Ha Dieu! fait-il, quel dommage s'ils tuoient une si gentille pucelle! Et que ce seroit une belle charité si je pouvois, sans qu'ils s'en apperçussent, l'avertir de prendre garde à eux. Ils ne l'auront pas tuée, qu'Aucassin mon Damoiseau en mourra sans faute, & ce seroit grand dommage.

Ici l'on chante.

Le Sentinelle fut vaillant
Preux, courtois & prudent.
Si a commencé un chant
Qui beau fut & avenant.
Pucelle avec un cœur franc,
Un cors tu as gentil, plaisant,
Les cheveux blonds & avenans,
Les yeux & vairs & rians,
Bien voit-on à ton semblant
Que parlé tu as à ton Amant
Qui pour toi s'en va mourant.
Je te le dis, & tu m'entens;
Garde toi de ces Soldats méchans
Qui sous leurs capes vont cachans
Leurs glaives nuds & trenchans
Et qui te vont menaçant

D'un tour cruel & sanglant,
Si garde tu n'y prens.

Ici l'on dit, l'on conte & l'on sabloie.

Helas! fait Nicolette, que l'ame de ton pere & de ta mere soient en doux repos, puisque si charitablement & si courtoisement tu m'as avertie. S'il plaît à Dieu je me garderai bien d'eux. Que Dieu me soit en aide. Elle se resserre dans son manteau à l'ombre du pillier jusqu'à ce qu'ils fussent passez bien loin, & prend congé d'Aucassin. Tant chemina qu'elle vint aux murs du Chateau. Le mur estoit percé & fendu: elle grimpa dessus & fit si bien, qu'elle arriva entre le mur & le fossé. Elle regarde à ses pieds, & fremit de voir combien il étoit profond & escarpé. Ah Dieu, fait-elle, doux Créateur, si je me laisse tomber je me casserai le col; cependant si je reste ici, on me prendra, & l'on me fera bruler dans un feu ardent: encore vaut il mieux mourir ici que d'estre en spectacle à tout un peuple. Elle fait le signe de la croix & se laisse couler au fonds du fossé. Quand elle y fut descendue, ses beaux petits pieds, & ses belles mains qui n'avoient appris à être blessés, furent tous meurtris & escorchés, tant que le sang en

ruisseloit en douze endroits, mais l'extrême frayeur qu'elle avoit fit qu'elle ne sentit ni mal ni douleur.

Ce n'étoit pas tout que d'y être entrée, il falloit en sortir, & sa peine redoubloit; mais elle pensa qu'il n'y faisoit pas bon pour elle. De bonne fortune, elle trouva un des pieux aiguisez que ceux du dedans avoient jettez en deffendant le Château; elle s'en aida pour y monter pied-à-pied, faisant un pas, puis un autre, non sans grande peine, enfin elle en fit tant qu'elle parvint jusqu'en haut.

La Forest n'étoit éloignée que de deux portées d'arbalestre; elle avoit vingt-une lieues en long & en large, & elle étoit si farcie de bestes feroces & de serpens de toute espece, que Nicolette tremble d'y entrer dans la crainte d'y perdre la vie, ou d'estre remenée dans la Ville si on la rencontroit, & d'y être bruslée toute vive.

Ici l'on chante.

Nicolette au visage clair
Estant au haut du fossé
Se met à lamenter,
Et Jesus Dieu implorer,
Pere Roi de Majesté
Je ne sçai plus où aller;
Si je vais au Bois feuillé,

Des vilains Lions & Sangliers,
Dont il y a si grande quantité,
Je serai tantôt dévorée.
Si j'attens à la matinée,
Qu'ici je sois trouvée,
Le feu sera allumé
Dont je serai embrasée.
Mais par le Dieu de Majesté
Encore mieux j'aimerai.
Qu'affreux Lions & Sangliers
De moi soient rassasiés
Que de retourner à la Cité.
Non je n'irai jamais.

Ici l'on dit, l'on conte & l'on fableye.

Nicolette douloureusement se lamentoit comme vous avez oui, & se recommandoit à Dieu. Tant alla qu'elle vint à la forest; mais elle n'osa trop s'avancer dans la frayeur qu'elle avoit des bestes féroces & des serpens. Elle se tapit sous un buisson épais, & à force d'accablement s'y endormit jusqu'au lendemain à la premiere heure du jour lorsque les Pastres sortoient de la Ville, & menoient leurs bestes aux champs entre le bois & la riviere.

Les Pastoureaux se retirerent à l'écart au bord d'une claire fontaine qui couloit le long de la forest. Là ils étendirent une de

Une loge elle en fit
Plus gente que jamais on n'en vit.
Jure Dieu qui point ne mentit
Que si par-là vint Aucassin
Et qu'il ne s'y reposât un petit:
Pour l'amour d'elle, point ne sera son ami,
Ni elle son amie.

Ici l'on dit, l'on conte & l'on fabloye.

Nicolette ayant fait sa loge, comme vous avez oui & entendu, très-belle & très-gentille, la garnit par dehors & par dedans de fleurs & de feuilles, puis s'écarte sous un épais buisson pour observer ce que feroit Aucassin.

Le bruit & les cris se répandirent dans toute la terre & la contrée de la perte de Nicolette. Les uns disoient qu'elle s'étoit enfuie, les autres, que le Comte Garins l'avoit fait mourir. Qui qui en fut bien aise, Aucassin ne le fut point du tout. Le Comte Garins son Pere (*delivré de ses craintes*) le fit mettre hors de prison, manda tous les Chevaliers de sa terre, & les Damoiseaux. Il tint une feste somptueuse dans l'intention de consoler Aucassin son fils. Au moment où la Cour étoit la plus nombreuse, le triste Aucassin se tenoit appuyé à un pilier, dolent, plongé dans la douleur & dans la mélancolie; quel-

que fust la joie d'un chacun, il n'en étoit nulle pour Aucassin, il n'y voyoit rien de ce qu'il aimoit.

Un Chevalier l'ayant considéré s'approcha de lui, l'appella : Aucassin, fait-il, de pareil mal que vous avez j'ai aussi été malade : aussi je vous donnerai un bon conseil si vous m'en voulez croire. Sire, grand merci, dit Aucassin, de bon conseil j'aurois grand besoin. Montez à cheval, fait le Chevalier, allez vous promener le long de cette forest, vous verrez ces fleurs, & ces herbages, vous entendrez ces oisillons chanter ; peut-estre entendrez vous choses qui vous soulageront. Sire grand merci, dit Aucassin. Aussi-tost se dérobant de la salle, il descend les degrés, va dans l'écurie où estoit son cheval, il le fait seller & brider, met le pied à l'estrier, monte, & le voilà parti du chasteau.

Tant chemina qu'il arriva dans la forest, & tant il courut qu'il se trouva à la fontaine où il rencontra les Pastoureaux sur le midi qui avoient estendu leurs capotes sur l'herbe, mangeoient leur pain, & demenoient grande joie.

Ici l'on chante.

Or les Pasteurs sont assemblés
Esmeret & Martinet

Fruelins & Johannès.
Lucas dit, compagnons guais
Dieu garde Aucassinet:
Vraiment oui le gentil valet,
Et la pucelle au corps bien fait
Qui chevelure blonde avoit,
Et nous donna de ses deniers
Dont gasteaux avons achetés.
Avec guimes & coustelets,
Et flutes & cornets,
Pipeaux & petits maillets,
Dieu le garde.

Ici l'on dit, l'on conte & l'on fabloye.

Quand Aucassin entendit les Pastoureaux, il lui souvint de Nicolette sa très-douce amie que tant aimoit, & il pensoit que là elle avoit été; il piqua des deux, & s'avança vers les Pastoureaux.

Dieu vous soit en aide, beaux enfans, leur dit-il; Dieu vous benisse, répond celui qui avoit plus que les autres le talent de parler. Beaux enfans, reprend Aucassin, par grace, repetez-moi la chanson que vous venez de dire. Nous n'en ferons rien, répondit celui qui parloit toujours pour les autres, maudit soit qui vous chantera, beau Sire. Ne me connoissez-vous pas, mes enfans, repliqua Aucassin? vraiment oui, nous sçavons bien que vous êtes Aucassin notre Damoi-

ſeau. Nous ne ſommes point à vous, mais au Comte (votre pere). Accordez moi ma demande, Enfans, je vous en prie; Oui parbleu, oui, & pourquoi chanterois-je pour vous s'il ne le me plaiſoit pas. Il n'y a ſi riche homme dans le Pays à la verité que le Comte Garins, mais que nous importe? S'il trouvoit mes bœufs, mes vaches, mes berbis dans ſes prez & dans ſes fromens, il ne ſeroit pas ſi hardi de les ſaiſir, & il n'oſeroit les en chaſſer. A quoi bon chanterois-je pour vous s'il ne me plaiſoit pas de chanter. Pour l'amour de Dieu, bel enfant, vous ne me refuſerez pas: tenez, voilà dix ſols que j'ai dans ma bourſe. Pour les deniers, Sire, nous ne les refuſerons pas, mais je ne chanterai pas, car j'en ai fait ſerment; je vous conterai ſi vous voulez. Par Dieu, fait Aucaſſin, encore aime-je mieux entendre conter que de ne rien ſçavoir.

Sire, nous eſtions ici tantôt entre Prime & None, à peu près comme vous nous voyez à manger notre pain au bord de cette fontaine, quand une Pucelle vint à nous la plus belle du monde, tant que nous croyions que ce fût une Fée, & que tout le bois en fut éclairé. Elle nous donna tant de ſes deniers, que nous lui promiſmes ſi vous veniez ici, de vous dire d'aller chaſſer dans cette foreſt, & qu'il y avoit

une beste telle que si vous pouviez la prendre, vous n'en donneriez pas un quartier pour 500 marcs d'argent, ni pour tout l'or du monde : car elle a une si merveilleuse proprieté que si vous la pouviez prendre, vous seriez gueri de votre mal ; il faut que dans trois jours vous l'ayez prise, sans cela vous ne la reverrez jamais. Allez donc la chasser si vous voulez, sinon n'y allez pas. Ma commission est faite. C'est assez, enfans, dit Aucassin, Dieu me la fasse rencontrer.

Ici l'on chante.

Aucassin oüit les mots
De son amie au gentil corps
Qui le percent jusqu'au cœur,
Il entre au fond du bois.
Le Destrier au trot
L'emporte & au galop :
Or il a dit ces trois mots.
Nicolette au gentil cors,
Pour vous suis venu au bois ;
Je ne chasse ni cerf ni porc,
Mais je suis sur vos talons
Pour voir vos yeux & votre cors.
Votre doux rire, vos doux mots
Ont mon cœur blessé à mort.
S'il plaist à Dieu le Seigneur fort

Je vous reverrai encore,
Douce sœur, m'amour.

Ici l'on dit, l'on conte, & l'on fabloye.

Aucassin par la forest alla, son destrier grand train l'emportoit. Ne vous imaginez pas que les ronces & les espines l'espargnassent, point du tout. Ses habits en furent tous déchirés, & il n'en restoit pas un morceau à recoudre l'un par dessus l'autre. Le sang lui coule des bras, des côtés & des jambes en vingt ou trente endroits, & l'on auroit pu le suivre à la trace du sang, dont il couvroit l'herbe où il passoit : mais de Nicolette il étoit tant occupé, de Nicolette sa douce amie, qu'il ne sentoit ni mal ni douleur. Il erra ainsi dans la forest toute la journée sans en avoir aucune nouvelle. Quand il vit la nuit approcher, il se prit à pleurer de ce qu'il ne la trouvoit point.

Comme il suivoit une ancienne route où l'herbe étoit haute, il voit dans le milieu un homme tel que je vais vous le despeindre. Il estoit grand, terrible, laid & hideux ; il avoit une face large, plus noire qu'un charbon, l'entre-deux de ses yeux avoit une pleine paume de travers : avec cela il avoit des jouës d'une grandeur énorme, le nez prodigieusement gros &

écrasé, d'amples narines tout ouvertes, de grosses levres plus rouges qu'une escarboucle, de grandes dents jaunes & affreuses. Sa chaussure estoit des souliers de cuir de bœuf avec des bottes de bois de tilleul qui lui montoient jusqu'au dessus du genouil. Il étoit vestu d'une capotte à deux envers, & appuyoit son corps hideux sur une grande massue.

Aucassin l'ayant rencontré fut saisi d'effroy. Dieu t'assiste, beau frere, lui dit-il. Dieu vous benisse, respondit le Monstre. Que fais-tu ici, dit Aucassin? que vous importe, fait l'autre? rien, dit Aucassin, je ne vous le demande qu'à bonne intention. Qu'avez-vous à pleurer, dit l'homme, & de quoi vous affligez-vous tant? Certes, si j'estois aussi riche que vous estes, tout le monde ne seroit capable de me faire pleurer. Et comment me connoissez-vous si bien, fait Aucassin? Oui; je sçais que vous estes Aucassin le fils du Comte, & si vous me dites pourquoi vous pleurez, je vous dirai ce que je fais ici. Certes, fait Aucassin, je vous le dirai très-volontiers. Je suis venu ce matin chasser dans cette forest avec un levrier blanc le plus beau du monde, j'ai eu le malheur de le perdre, c'est le sujet de mes pleurs. Oui vraiment, & l'on dit mesme que c'est

pour un vilain chien puant que vous pleurez ainsi. Maudit soit qui ne se mocquera de vous, puisque votre pere est si grand Seigneur, que s'il en demandoit dix, quinze ou vingt autres, on se feroit un plaisir de les lui donner. J'ai bien un autre sujet de pleurer, & de m'affliger, quoi donc, frere ; Je vous le dirai, Sire.

Je servois un riche Paysan, qui m'avoit loué pour mener sa charrue, & me confia quatre bœufs ; il y a trois jours que j'ai perdu le meilleur Roger, le meilleur bœuf de ma charrue. Je vais par tout le cherchant depuis trois jours sans boire ni manger, & je n'ose rentrer dans le village, de crainte qu'on ne me fourre en prison, car je n'ai pas un sol pour le payer : je n'ai vaillant dans le monde que ce que vous voyez sur moi : ma pauvre mere n'avoit aussi qu'une meschante cotte, on la lui a arrachée de dessus le dos, actuellement elle est sur la paille, & son estat m'afflige encore plus que le mien. L'argent va & vient ; si j'ai perdu cette fois-ci, un autre jour je regagnerai, & je recouvrerai mon bœuf quand je pourrai. Ce n'est pas pour cela que je pleurerois : mais quoi, vous, c'est pour un chien que vous pleurez depuis si long-tems ? maudit soit qui de vous ne se mocqueroit, & qui

seroit assez sot pour vous plaindre. Beau frere, Dieu vous benisse ; que pouvoit valoir ton bœuf? On en veut avoir vingt sols ; & je n'en puis faire rabbatre une seule maille. Tiens, dit Aucassin, les voici dans ma bourse, va payer ton bœuf. Grand merci, Seigneur : le bon Dieu vous fasse trouver ce que vous cherchez. Le Bouvier s'en va, & Aucassin continue de marcher.

La nuit estoit belle & sereine, & tant il chemina qu'il arriva à la feuillée de Nicolette si bien tapissée de fleurs, & par dedans & par dehors, qu'on ne pouvoit rien de plus beau. Aucassin en la voyant, s'arresta tout court. Ah! Dieu, dit-il, il faut que Nicolette ait surement été ici ; c'est ma douce amie, ce ne peut estre une autre, qui de ses belles mains a tissu cette loge. Je veux pour l'amour d'elle descendre ici, & y passer la nuit. Comme il mettoit le pied hors de *l'estrier* pour descendre du cheval qui étoit grand & haut, il vint à penser à Nicolette sa très-douce amie, & se laissa tomber si rudement sur une roche, qu'il se desmit l'espaule. Quoiqu'il se sentît bien blessé, il fit tant que de l'autre main il attacha son cheval à un buisson d'espines du mieux qu'il put ; ensuite se destournant un peu, il entra en se baissant

ſant dans la loge. Il conſidera les eſtoiles qui luiſoient au Firmament, & dont une brilloit ſur toutes les autres : à l'inſtant il commence à dire.

Ici l'on chante.

Eſtoile qu'ici j'apperçois,
Que la Lune tire après toi,
Ma Nicolette eſt avec toi ;
Nicolette celle au blond poil.

(Lacune.)

Qu'à la diſtance où je te voi
Là haut je fuſſe près de toi !
Ah ! combien je te baiſerois !
Quand je ſerois fils de Roi,
Tu ſerois trop bonne pour moi,
Ma ſœur, ma douce amie.

Quand Nicolette, qui n'eſtoit pas loin, eut entendu Aucaſſin, elle courut à la loge les bras ouverts, ſe jetta à ſon col, le baiſa, & l'embraſſa. Beau doux ami, ſoyez le bien retrouvé ; & vous, belle douce amie, ſoyez la bien retrouvée ; & tout en diſant ces mots, de ſe baiſer & de s'embraſſer. Rien de ſi beau que de voir la joye qu'ils ſe faiſoient. Ah ! douce amie, fait Aucaſſin, tout à l'heure j'eſtois bien bleſſé à l'eſpaule, je ne ſens plus ni mal ni

douleur depuis que je vous tiens. Elle le taste par tout, & trouve qu'il a l'espaule déboëtée. Elle le mania tant avec ses belles mains, & fit tant, avec l'aide de Dieu, qui assiste toujours les Amans, que l'espaule fut remise à sa place; puis prenant des fleurs & de l'herbe fraîche, & des feuilles vertes qu'elle enveloppa, & attacha avec un pan de sa chemise, elle le guerit parfaitement. Aucassin, beau doux ami, fait-elle alors, il faut songer maintenant à ce que vous ferez. Si demain votre pere fait visiter cette forest, & qu'on m'y trouve, quoique de vous on fasse, il n'est pas douteux que pour moi on me fera mourir. Certes, belle douce amie, j'en serois au desespoir; mais si je puis, ils ne vous attraperont pas. Il monte sur son cheval, prend sa mie devant lui en la baisant & l'embrassant, & ils s'en vont à travers champs.

Ici l'on chante.

Aucassin le beau, le blond,
Rempli de sa passion,
Sort du bois profond
Tenant dans ses bras ses amours
Devant lui sur son arçon.
Les yeux lui baise & le front,
La bouche & le menton.

Aucassin, mon ami doux,
En quelle terre irons-nous,
Dit la Belle ; Aucassin respond,
Que m'importe où nous irons,
Puisqu'ensemble nous allons ?
Tant vont par vaux & par monts
Traversant les villes & les bourgs,
Qu'à la mer ils arrivent au jour,
Et descendent sur sablon
Près du rivage.

Ici l'on dit, l'on conte & l'on fabloie.

Aucassin lui & sa mie au rivage sont descendus, comme vous l'avez oüi & entendu ; il tient son cheval par la bride, & sa mie par la main : ils vont ainsi suivant le rivage, tant qu'ils apperçoivent des Marchands qui naviguoient. Aucassin leur fit signe d'approcher, & la barque vint à lui, il fit tant par ses prieres qu'ils l'y receurent.

A peine avoient-ils gagné la haute mer, qu'ils furent accueillis d'une horrible tempeste, qui, les jettant d'une coste en une autre, les poussa enfin dans une terre estrangere, & les mit dans le Port du Chasteau de Torelore. Ils demanderent en quelle terre ils estoient, & on leur repondit que c'estoit la terre du Roi de Torelore. Quel homme est-ce, demanda en-

core Aucassin ? Seroit-il en guerre ? vraiment oui, respondit-on, & très-cruelle. A l'instant il prend congé des Marchands qui le recommanderent à Dieu : il monte sur son cheval, l'espée sur le flanc, sa mie devant lui, & tant chemina qu'il arriva au Château. Où est le Roi, demanda-t-il ? il est en couche, respondit-on, & sa femme à la guerre, elle y a mené tous les gens du pays, respondit-on. Aucassin à ce propos fut dans le plus grand estonnement : il vient au Palais, descend de cheval avec sa mie qui tient son cheval, monte au Palais l'espée au costé, & traversant les appartemens, arrive à la chambre où le Roy estoit en couche.

Ici l'on chante.

Dans la chambre entre Aucassin ;
Le courtois, le gentil.
Il est venu jusqu'au lit,
Au lit où le Roy gist.
Devant lui s'arreste surpris ;
Or escoutez ce qu'il lui dit.
Faux Roy, que fais-tu ici ?
Je suis en couche d'un fils,
Dit le Roy, quand j'aurai accompli
Mon terme, je serai gueri,
Puis j'irai la messe ouir,
Et après contre mes ennemis

J'irai en guerre me divertir,
Je n'y manquerai pas.

Ici l'on conte, l'on dit, & l'on fabloie.

Quand Aucassin entendit le Roy ainsi parler, il prit toutes les couvertures qui sur lui estoient, les éparpilla au milieu de la chambre, & trouvant derriere le lit un baston, le prit, se retourna, & rossa le Roy de façon à le laisser mort sur la place. Ah! beau Sire, dit le Roy, que voulez vous de moi? Avez-vous perdu l'esprit de venir me battre dans ma maison? Ce que je veux, dit Aucassin! Je vous tuerai parbleu, mauvais fils de P. si vous ne me jurez que jamais homme dans votre terre ne sera plus en couche d'enfant. Quand le Roy le lui eut promis; maintenant dit Aucassin, menez moi à l'armée où est votre femme: volontiers, fait le Roy, qui monte aussi-tost sur son cheval: Aucassin va sur le sien avec lui, laissant Nicolette dans la chambre de la Reyne. Tant cheminerent le Roy & Aucassin, qu'ils arriverent où la Reyne estoit, & la trouverent au fort de la bataille qui se donnoit à coups de pommes, d'oeufs frais, & de fromages: Aucassin regarde, & ne revient pas d'estonnement.

une escadre de Sarrazins qui fondent sur le Château, l'attaquent de toutes parts, & l'emportent de vive force ; ils pillerent tout ce qui se trouva, firent tout prisonnier, & prirent Nicolette & Aucassin. Ils lierent Aucassin par les mains & par les pieds, le jetterent dans une barque : Nicolette dans une autre fut aussi enlevée.

Une horrible tourmente les surprit en chemin. La barque qui portoit Aucassin, après avoir long-tems vogué çà & là à travers les mers, fut enfin poussée contre le Château de Baucaire. Tout le pays accourt sur la rive, & reconnoit Aucassin. Les peuples à la vue de leur Damoiseau furent transportés de joye, car il avoit bien séjourné trois ans au Château de Torelore. Son pere & sa mere estoient morts pendant tout ce tems-là : c'est à qui le meneroit au Château de Baucaire ! Tous le reconnurent pour leur maître, & il tint sa terre en bonne paix.

Ici l'on chante.

Aucassin s'en est allé
A Beaucaire sa cité.
Le pays & la Comté
Gouverna par franche autorité,
Il jure le Dieu de majesté,

Que beaucoup plus il est fâché
De sa Nicolette au teint clair,
Que de toute sa parentée,
Si elle est de mort trépassée:
Douce amie au teint si clair,
Je ne sçais où vous chercher;
Il n'est pays de Dieu créé,
Que par terre & par marée
Tantost pour te retrouver
Je ne parcourusse,

Ici l'on dit, l'on conte, & l'on fabloye.

Nous laisserons là Aucassin, & nous parlerons de Nicolette. La nef sur laquelle on l'avoit enlevée, estoit celle la même que montoit le Roi de Carthage, pays de Nicolette qu'elle ne connoissoit point, & qui avoit douze freres tous Rois ou Princes. Quand ils virent Nicolette si belle, ils lui porterent tous grand respect, lui firent grande fête, & lui demanderent qui elle estoit, car elle leur paroissoit bien très-noble Dame, & de haut estat; elle ne sçut que leur dire, sinon qu'elle avoit esté enlevée enfant en très-bas âge. Tant navigerent qu'ils arriverent dans la Cité de Carthage. A la vûe des murs du Château, & à la vûe du pays, Nicolette se reconnut, & se ressouvint qu'elle y avoit été nourrie en

fant, toute petite, & qu'elle y avoit esté prise & enmenée. Elle sçavoit bien aussi que fille au Roy de Carthage elle avoit esté, & que nourrie dans la cité elle avoit esté autrefois.

Ici l'on chante.

Nicolette la bonne, la sage
Est abordée au rivage,
Voit les murs & les estages,
Les Palais & les salles.
Elle fait de grands helas:
Fille au Roy de Carthage,
Moi de si haut parentage,
Estre ainsi dans l'esclavage
Traisnée par gent sauvage!
Aucassin gentil & sage,
Franc Damoiseau & honorable,
Votre amour m'encourage,
Et nuit & jour me travaille.
Qu'encore un coup je t'embrasse,
Et qu'un doux baiser il me fasse
A ma bouche & à mon visage
Le gentil sire Damoiseau.

Ici l'on dit, l'on conte, & l'on fabloye.

Quand le Roi de Carthage entendit Nicolette ainsi parler, & pleurer, ses deux bras il lui jette au col: Qui estes-vous,

dites-le moi, fait-il? belle douce amie, n'ayez pas peur de moi : Sire, fait-elle, fille au Roy de Carthage je suis. Je fus prise enfant, il y a bien quinze ans passés. Quand ils l'entendirent ainsi parler, ils virent bien qu'elle disoit vrai; ils l'accablerent de caresses, lui firent feste, & la menerent au Palais en grande cérémonie, comme fille de Roi qu'elle estoit. Ils voulurent lui donner pour espoux le fils du Roy d'une Nation payenne, mais d'estre mariée elle n'avoit nul souci.

Après avoir passé trois ou quatre jours dans ce lieu & dans cette situation, elle pensa en elle-mesme par quel moyen elle pourroit aller chercher Aucassin. Elle prit un violon, apprit à en jouer, & voyant qu'on vouloit un jour la marier à un riche Roy payen, elle se desroba la nuit, vint à un port de mer, & se logea chez une pauvre femme sur le rivage. Là, prenant d'une herbe, elle s'en frotta la teste & le visage, si bien qu'elle se rendit toute noire, ayant ensuite fait faire cotte, manteau, chemise, & brayes, elle s'ajusta en guise de Jongleur, prit son violon, vint à un Marinier, & le pria tant qu'il la mit dans sa nef. Les voiles sont tendues; on navigue tant par haute mer, qu'on aborde en terre de Provence. Nicolette débarque,

prend son violon, & s'en va par le pays en violonnant, tant qu'enfin elle arrive au Château où Aucassin estoit.

Ici l'en chante.

A Baucaire sur la tour
Estoit Aucassin un jour
Assis sur le perron,
Environné de ses Barons.
Il voit les herbes & les flours,
Entend chanter les oisillons,
Il lui souvient de ses amours
De Nicolette la douce;
Qu'il a aimé tant de jours.
Lors jette soupirs & pleurs.
Voici que Nicole au perron
Tire du sac son violon,
Or parle & dit sa leçon.
Ecoutez-moi, Seigneurs Barons,
Ceux d'aval & d'amont
Vous plairoit-il ouir chanson
D'Aucassin le franc Baron,
Et de Nicolette sa bonne r
Tant durerent leurs amours,
Qu'il la chercha au bois profond,
A Torelore au donjon,
Les prirent des Payens un jour.
D'Aucassin rien ne savons.

Mais de Nicolette la bonne,
Elle est à Carthage au donjon.
Son pere Roi du canton,
Pour elle a le cœur si bon,
Qu'il lui veut faire don
D'un Roi, mais payen & felon:
Elle lui en dit toujours non,
Et ne veut d'autre Baron
Qu'un damoiseau, qui Aucassin a nom:
Et mille fois la tueroit-on,
Elle n'aura d'autre Baron.
Sinon ce tant-joli garçon,
Son amoureux que tant desire.

Ici l'on dit, l'on conte, & l'on fabloye.

Quand Aucassin entendit ainsi parler de Nicolette, il fut joyeux tant que rien plus; il se retira à l'écart, & lui demanda, beau doux ami, fait-il, de cette Nicolette ne sçavez vous rien? de cette Nicolette dont vous avez oüi conter. Oui Sire, ce que j'en sçais, c'est que c'est bien la plus franche & la plus loyale créature, la plus gentille & la plus sage qui oncques fut née. C'est la fille au Roi de Carthage qui la prit dans le mesme tems qu'Aucassin fut enlevé, & qui l'amena dans la cité de Carthage; quand il sceut que c'estoit sa

fille il en fit grande feste. A present il ne cesse de la presser tous les jours d'accepter pour mari un des plus hauts Roys de toute l'Espagne; mais elle se laisseroit plutot bruler toute vive que d'en prendre aucun, tant riche fut-il. Ha! beau doux ami, fait le Comte Aucassin, si vous vouliez retourner dans cette terre, & dire à Nicolette de venir me parler, je vous donnerois tant d'argent que vous oseriez m'en demander & en prendre. Sçachez que pour l'amour d'elle je ne veux prendre femme de tant haut parage que ce soit, mais je l'attend toujours, & je n'aurai point de femme si ce n'est elle. Si je sçavois où la trouver je ne serois pas à présent à la chercher. Sire, fait elle si vous aviez réellement cette envie j'irois la chercher pour vous, & pour elle que j'aime tendrement; il l'en conjure & lui fait délivrer 20 marcs d'argent. Elle part & le laisse en pleurs, tout pour la douceur de Nicolette: puis le voyant pleurer, Sire fait elle, revenant sur ses pas, ne vous desesperez pas encore, dans peu je vous l'aurai amenée dans cette ville, & je vous la ferai voir. Aucassin à ces douces promesses fut attendri & transporté de joye; elle le quitte & va à la ville dans la maison de la Vicomtesse, car le Vicomte son

parrain estoit mort ; elle logea chez elle, eut avec elle quelques entretiens ; enfin lui declara ce qui l'y avoit amenée. La Vicomtesse la reconnut, sçut que c'estoit cette mesme Nicolette qu'elle avoit élevée, elle la fit baigner, laver, & reposer huit jours durant. Nicolette prit une herbe qu'on appelle esclaire, s'en frotta, & redevint aussi belle qu'elle avoit jamais été dans aucun tems de sa vie. Elle s'affubla de belles & riches étoffes de soie, dont la Dame avoit profusion, puis s'estant assise dans la chambre sur un lit de repos d'une étoffe toute de soie ; elle appella la Dame, & la pria d'aller trouver Aucassin son ami, ce qu'elle executa sur le champ.

La Vicomtesse étant arrivée au palais, trouva Aucassin pleurant & regrettant Nicolette sa mie, qui tant tardoit à venir. La Dame l'appella, & lui dit Aucassin, cessez de vous désoler davantage ; venez-vous en avec moi, & je vous montrerai la chose du monde que vous aimez le mieux ; c'est Nicolette votre douce amie, qui des lointaines terres est venue vous chercher. Aucassin en saute d'aise.

Ici l'on chante,

Quand Aucassinet eut oui
Que Nicolette au teint de lys,

Estoit de retour au pays ;
Jamais il ne fut si ravi.
Avec elle en chemin se mit
Jusqu'à l'hostel cesse ne fit.
Dedans la chambre se sont mis.
Aucassin, qui tous ses plaisirs
Avoit dans Nicolette assis,
D'aise avoit son cœur tout saisi ;
Elle qui tient son doux ami
Telle joye onques ne sentit.
Vers lui saute en pieds & bondit ;
Et contemple son Aucassis.
Ses deux bras elle lui tendit,
Et doucettement l'accueillit,
Les yeux lui baise & lui sourit.
La nuit les trouve encore ainsi,
Jusqu'au matin que le jour luit,
Et qu'elle épouse son ami,
Qui de Baucaire *Dame en fit.*
Ainsi tous deux estant unis
Passerent des tems infinis
Dans les transports & les plaisirs.
De son bien Aucassin jouit,
Et du sien Nicolette aussi.
Ce joli chant & ce recit
Finissent en cet endroit-ci :
Plus je ne sçais que vous en dire.

VERS

Sur le rétablissement de la santé de M. le Lieutenant Civil.

J'Ai vû Themis en proye aux plus vives allarmes,
Paris dans la terreur & Fleuri dans les larmes ;
Au Palais d'Atropos tous les cœurs éperdus
Portoient leur désespoir & leurs vœux confondus ;
L'Orphelin y pleuroit un pere,
L'innocence un vengeur, le foible son appui ;
Les Dieux de tout pays & de tout caractere,
D'Helicon, & d'Olympe & même de Cithere,
Sans le sçavoir, conspiroient tous pour lui.
Les Vertus demandoient la vie inestimable
Du Mortel le plus révéré,
Les Muses du plus éclairé,
Et les Graces du plus aimable ;
Non, non, disoit Thémis, c'est le plus équitable
Qui des Dieux de l'Enfer doit fléchir le courroux,
Ainsi par des transports opposez & jaloux
Leur erreur divisant leurs désirs unanimes
Sembloit vouloir au Stix ravir mille victimes,
Mais d'Argouge nommé réunit tous les cœurs :
A ce nom un seul cri par tout se fit entendre
(Cri du cœur, vif accent de l'amour le plus tendre)

C'eſt d'Argouge, c'eſt lui que demandent nos
pleurs.
Mais l'horrible Atropos, ſavourant leur triſteſſe,
Déployant ſur ſon front ſa barbare allegreſſe
Des mains de Lacheſis arrachoit le fuſeau ;
Soudain.... ô doux ſpectacle ! ô prodige nouveau !
Un Dieu Liberateur vole aux ordres d'Hygie,
De l'impitoyable Furie
Il déſarme la rage, il briſe le Ciſeau ;
Dieux ! avec quel tranſport tous les cœurs applau-
dirent ;
De quels concerts flatteurs tous les airs retenti-
rent.....
» La Mort a reſpecté l'ouvrage de mes mains,
» Dit Pallas, & le Ciel rend d'Argouge aux hu-
» mains ;
» Parques ! recommencez une trame nouvelle ;
» A ſes nobles travaux, à ſa gloire immortelle
» Egalez ſes honneurs & ſes heureux deſtins :
» Magiſtrat, Orateur, Bel-Eſprit & Grand'homme,
» Digne des plus beaux jours de la Grece & de
» Rome ;
» Il a tous les talens & toutes les vertus ;
Ah ! dit l'Amour, il a bien plus,
» Des injuſtes Mortels Juge intégre & ſévère,
» Même en les condamnant il ſçait l'art de leur
» plaire.

Par M. GAILLARD, Avocat au Parlement.

LETTRE

A l'Auteur du Mercure.

LE hazard m'a fait tomber, Monsieur, sur cette question proposée dans le dernier Mercure de Décembre de l'année 1750. *Quel est le Personnage intéressant dans la Tragédie de Phédre, & quel est le genre d'intérêt qu'il inspire ?* La question est singuliere, en ce qu'elle paroît blesser l'opinion reçue, que la pitié est le genre d'intérêt dominant dans cette Tragédie, & le Personnage de Phédre l'objet de cet intérêt. En effet, si vous aviez pensé que cette opinion fût fondée, vous ne l'auriez pas mise en question : mais si votre sentiment differe de celui du Public à cet égard, comment avez-vous pu souffrir le silence qu'il a gardé jusqu'ici ? Auriez-vous craint de l'offenser en lui faisant voir qu'il s'est trompé ? Mais le devoir d'un Journaliste n'est-il pas de chercher à éclairer ses Contemporains, & de tâcher à détruire les préjugés littéraires, qui s'opposent aux progrès des Sciences & des Arts.

Après ce petit reproche que je crois fondé, & que je me flatte que vous vou-

drez bien prendre en bonne part, je passe à l'examen de la question. Je dis, à l'examen, car je ne prétends point la décider : je ne veux que mettre le Public à portée de juger en connoissance de cause.

Phédre brûle d'un amour incestueux, qu'elle déclare à l'objet de sa passion. Le vertueux Hipolyte recule d'horreur. Phédre saisit son épée, & veut s'en percer : on l'en empêche. Envain après cette démarche Oenone l'exhorte-t-elle à vaincre une passion criminelle, envain lui rapelle-t-elle tout ce que l'honneur, la gloire & la vertu exigent d'elle :

De l'austere pudeur les bornes sont passées ;

répond Phédre,

Et l'espoir s'est glissé dans mon cœur.

Livrée à toute sa passion sans pudeur & sans remords, mere dénaturée, elle charge Oenone de tenter Hipolyte par la cession du Thrône d'Athenes, le patrimoine de son fils.

Le retour imprevu de Thésée fait craindre à Phédre qu'Hypolite n'instruise son pere de tous les crimes de sa coupable Epouse. Oenone propose de prévenir cette accusation par une autre ; elle fait voir tous les moyens dont on peut se servir pour rendre vraisemblable celle qu'elle

médite. Phédre y donne son consentement.

Fais ce que tu voudras, je m'abandonne à toi.

Il se passe un temps fort considérable entre le projet de cette accusation & l'action. Oenone vient accuser Hypolite à son pere. Il n'est pas possible de penser que ces deux femmes coupables ne se soient entretenues de ce grand intérêt pendant cet intervale, & que le consentement de Phédre ne soit entier. L'Abbé Pelegrin a fort adroitement sauvé ce défaut, qui est tout à la charge de Phédre, dans son Opera d'Hypolite & Aricie. Il fait surprendre Phédre par Théfée, lorsqu'elle tient encore à sa main l'épée d'Hypolite, elle ne peut soutenir la vue de son Epoux, & se retire. Oenone accuse sur le champ Hypolite, & Théfée dans le premier mouvement condamne son fils.

Je viens à l'examen de la Tragédie de Racine. Phédre effrayée du danger que court Hypolite, est ramenée par sa passion incestueuse aux pieds de son Epoux pour lui demander la grace de ce jeune Prince. Elle apprend qu'il aime Aricie; alors n'écoutant que les transports de sa passion outragée, elle forme les projets de vengeance les plus odieux.

Et je me chargerois du soin de le défendre.

. . . .

Il faut perdre Aricie, il faut de mon *Epoux*
Contre un sang odieux réveiller le *courroux*.

Le remords qui suit cet emportement n'est point occasionné par un retour vers la vertu. En voici la preuve :

Moi jalouse, & Thésée est celui que j'implore,

. . . .

Hélas! Du crime affreux dont la honte me suit,
Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit.

Je ne ferai point de commentaire sur ces deux vers. Le sentiment qu'ils renferment n'est que trop bien expliqué.

Si les prétendus remords de Phédre dans cette Scene sont sinceres, pourquoi ne va-t-elle point découvrir à Thésée l'innocence d'Hypolite ? Il en est encore temps. Il y a tout un autre Acte qu'elle peut employer à la justification de ce jeune Prince, qui paroît encore dans le cinquiéme Acte, & que Thésée même apperçoit parlant à Aricie.

Phédre enfin après la mort d'Hypolite apparemment desésperée d'avoir perdu son Amant, prend du poison, & vient découvrir ses crimes à son mari. Je crois qu'en examinant sans prévention la con-

duite de Phédre sur cet exposé, on ne peut pas s'empêcher de la trouver la plus criminelle de toutes les femmes.

Voyons maintenant de quels moyens s'est servi l'Auteur pour excuser les crimes de Phédre, & pour en faire, comme il le dit lui-même dans sa Préface, une femme ni tout à fait criminelle, ni tout-à-fait innocente. Examinons enfin si ces moyens sont suffisans.

Le premier, & celui sur lequel il me paroît que les Partisans du caractere de Phédre appuyent davantage, est la vengeance supposée de Vénus. C'est une femme, disent-ils, poursuivie par une Divinité cruelle, c'est Vénus toute entiere à sa proie attachée. Mais c'est une absurdité à M. Racine de s'être servi de ce moyen. Je conviens qu'il est indispensable à un Poëte-Dramatique de peindre les mœurs des peuples & des temps dont il emprunte son sujet, & je suis bien éloigné de condamner les reproches que l'on peut faire à ce séduisant Auteur sur ce défaut. Mais c'en est un beaucoup plus inexcusable de nous donner des opinions absurdes pour des vérités incontestables, & de prétendre établir l'intérêt, que l'on doit prendre à un Personnage tragique, sur l'erreur la plus monstrueuse qui soit entrée

dans la tête des hommes de l'Antiquité. Ce sujet pouvoit être bon pour les Athéniens, imbus de l'idée que leurs Dieux avoient toutes les foiblesses des *hommes*. Mais je suis toujours surpris que les Spectateurs de la Phédre Françoise n'*éclatent* pas de rire, lorsqu'ils entendent Phédre s'excuser de l'impossibilité de vaincre sa passion sur la puissance de Vénus occupée à la poursuivre. Je suppose une femme étrangere transplantée au milieu de Paris, & imbue encore de toutes les opinions du Paganisme, seroit-elle excusable à nos yeux, si elle commettoit des crimes sur le principe qu'une Puissance invincible l'y force? Et ne la verroit-on pas supplicier sans autre pitié que celle que *la simple* humanité inspire même pour les plus grands criminels?

Le second moyen, dont s'est servi M. Racine pour tâcher de rendre sa Phédre excusable, c'est de mettre *dans la* bouche d'Oenone tous les conseils qui *tendent* aux actions criminelles que commet cette Princesse. Mais n'est-on pas également criminel, quand on adhere aux crimes qui nous sont suggérés, que quand on en conçoit soi-même le projet? La connoissance du bien & du mal, & la liberté de choisir peut-elle laisser aucun doute sur

ce

te principe ? D'ailleurs, Oenone ne se résout à lui donner de mauvais conseils, que lorsque les bons ont été inutiles. Qu'on lise toute la premiere Scene du troisiéme Acte.

Enfin on prétend excuser Phédre par ses remords ; mais les remords qui précédent le crime, ne sont que le rendre plus atroce, puisqu'ils ne laissent pas douter que le criminel ne connoisse toute l'étendue de son crime. Il n'en est pas de même de ceux qui le suivent, ils prouvent un repentir sincere, & supposent que dans la même circonstance on ne le commettroit plus, & que quand on l'a commis, on n'en sentoit pas toute l'atrocité. Dans le Personnage de Phédre les remords précedent toujours, & ne suivent que rarement l'action. Ceux qu'elle ressent dans la Scene sixiéme du quatriéme Acte ne peuvent point être regardés (& je l'ai déja remarqué) comme produits par un retour de vertu, mais comme une suite de sa passion pour Hypolite, & l'effet de la crainte qu'elle a que le vœu de Thésée ne soit exaucé. Ce n'est point la femme repentante qui s'exprime, mais l'Amante effraiée.

Phédre est criminelle, & persiste dans ses crimes, rien ne peut l'excuser : voilà

ce que je crois avoir démontré. Phédre ne peut donc pas inſpirer la pitié. L'Auteur n'a donc point atteint à ſon but, lorſqu'il a voulu nous intereſſer pour elle. Je crois qu'il auroit dû ſe propoſer de la rendre odieuſe, & de jetter l'intérêt ſur Hypolite, qui vertueux & condamné, eſt véritablement digne de pitié. En prenant ce parti, il rendoit ſon cinquiéme Acte très-intereſſant, & rempliſſoit l'objet moral du Poëme dramatique, où l'on doit ſe propoſer de faire haïr le crime, & de faire aimer la vertu.

Il me reſte à chercher les raiſons de l'intérêt qu'un nombre de Spectateurs, & même le plus grand nombre, prend au Perſonnage de Phédre, & quel genre d'intérêt il y prend. Il en eſt de générales & de particulieres, de priſes dans la maniere dont l'Auteur a traité ſon ſujet, & d'autres dont il ne faut chercher la cauſe que dans nos mœurs.

Celles dont le mérite eſt tout à *M.* Racine, ſont 1°. l'art avec lequel il a préſenté ſon caractere. Phédre, dans la premiere Scene eſt une femme parfaitement vertueuſe. Elle brûle d'un amour involontaire; mais la vertu en triomphe. Elle eſt réſolue de mourir, & d'enſevelir avec elle ſon funeſte ſecret, elle veut le cacher mê-

me à sa plus chere Confidente. Oenone lui fait violence pour en être dépositaire. Phédre lui dit, pour se défendre de le lui révéler.

Quand tu sçauras mon crime & le sort qui m'accable,
Je n'en mourrai pas moins, j'en mourrai plus coupable.

Lorsqu'enfin vaincue par les larmes d'Oenone, elle lui fait l'aveu de sa passion, elle termine cette confidence par ces vers si touchans :

J'ai pris la vie en haine & ma flâme en horreur.
Je voulois en mourant prendre soin de ma gloire.
. . . .
Je n'ai pu soutenir tes larmes, tes combats,
Je t'ai tout avoué, je ne m'en repens pas,
Pourvû que de ma mort respectant les approches,
Tu ne m'affliges plus par d'injustes reproches,
Et que tes vains secours cessent de rapeller
Un reste de chaleur qui cherche à s'exhaler.

Dans cette admirable Scene d'exposition, tout ce que l'art a de ressort est employé pour rendre Phédre interessante; & l'intérêt est si vif qu'il ne peut être détruit de long-temps. Sans cette illusion, comment pourroit-on supporter cette maxime d'Oenone dans la Scene suivante ?

Votre flâme devient une flâme ordinaire,
Thésée en expirant vient de rompre les nœuds
Qui faisoient tout le crime & l'horreur de vos feux.
Hypolite pour vous devient moins redoutable,
Et vous pouvez l'aimer sans vous trouver coupable.

Je voudrois sçavoir où M. Racine a pris qu'une femme peut aimer légitimement le fils de son mari, & chez quel peuple il a trouvé que l'inceste ne subsistât plus dans le cas dont il est question.

Et ce conseil.

Détrompez son erreur, fléchissez son courage.

Enfin le consentement que donne Phédre par ce vers.

Eh bien! A tes conseils je me laisse entraîner.

2°. L'habileté avec laquelle M. Racine a filé les Scenes où paroît *Phédre*, dont chacune prise en particulier est un *chef-d'œuvre*, & fait une si vive impression sur le Spectateur qu'elle le distrait du plan général de l'Ouvrage, & l'empêche de réfléchir sur l'atrocité de la conduite de Phédre.

3°. La délicatesse de l'expression, la beauté des images, & la pompe de la

versification, en un mot l'art des détails, où triomphe M. Racine, qu'il a porté plus loin peut-être dans le rôle de Phédre que par-tout ailleurs, & qui nous force de l'admirer comme Poëte presque à chaque couplet de ce rôle.

4°. Le sacrifice que M. Racine a fait des autres rôles de sa Piece à celui de Phédre qu'il semble avoir entouré d'ombres pour le faire paroître plus lumineux. Voilà, je crois, tout le mérite qui appartient à M. Racine dans la Tragédie que je viens d'examiner. D'autres causes prises de nos mœurs, comme je l'ai annoncé, ont contribué & contribuent encore au succès de cet Ouvrage. Je vais tâcher de les développer.

Lorsque la Phédre parut, le luxe & le faste avoient déja corrompu les mœurs des femmes qui composoient la plus brillante Cour qu'il y eût alors en Europe. Les femmes de Paris, imitatrices constantes de celles de la Cour, commençoient à secouer le joug de la pudeur. Un grand nombre, au remord près, trouvoient dans la passion de Phédre l'histoire de leur cœur, & dans l'impossibilité de vaincre cette passion, une excuse de leur conduite. Pouvoient-elles se défendre d'y prendre intérêt ? Pouvoient-elles même

avouer qu'elles n'en prenoient point. Bientôt les hommes entraînés par le Sexe, dans un Pays où il donne le ton, se rangerent du parti de la Phedre. *Une autre* raison dépendante de celle-ci y contribua. Le rôle de Phédre a toujours été joué par des Actrices, dont le talent, & quelquefois la figure faisoient & font l'enchantement de leur temps. Habiles à remuer les passions, & sçavantes à les faire naître, elles ont trouvé dans ce rôle des situations qu'elles se sont rendues personnelles, & dans lesquelles elles peuvent développer tous les secrets de leur art. Qu'on se donne la peine de le remarquer. Ce n'est point *Phédre* que l'on voit dans la Tragédie de ce nom, c'est l'Actrice ; mais une Actrice qui vous enchante. Ce n'est point une Reine qui se reproche sa passion, & que la présence d'un objet adoré force malgré elle à en faire l'aveu ; mais une *femme emportée* que l'amour dévore, & qui brûle *d'un* feu qu'elle a l'art de communiquer.



JANUS,

ALLE'GORIE.

A M. de Vaumale, Commissaire des Guerres.
Par M. l'Abbé Clément, Chanoine de St. Louis du Louvre.

Voici le tems où la cérémonie,
Renouvellant son antique manie,
Va cajoler la Ville & les Fauxbourgs
Par l'art caché qui regne en ses discours:
Vous la verrez fertile en fariboles
Vous amorcer par miéleuses paroles,
Et débiter pour métal précieux
Tout le clinquant qu'elle étale à vos yeux:
Amour coquet, préside à sa toilette,
Et les couleurs qu'en secret elle achette,
D'un teint ridé remplissant les fossés,
Font refleurir ses attraits effacés.
Galans atours composent sa parure,
Robbe garnie & brillante guipure,
Fine dentelle & scarboucles de Stras *.
Lui tiennent lieu de jeunesse & d'appas.
Sa voix flatteuse, organe de la feinte,
De la candeur a si bien pris l'empreinte
Que les plus fins se verroient attrapés

* Fameux Compositeur de fausses pierres.

A ses propos de louanges jaspés,
S'ils ne sçavoient qu'en ces jours hypocrites
Avec la fraude elle fait ses visites,
Et que ses vœux ne sont qu'un compliment
Que l'esprit dicte & que le cœur dément.
Du vieux Janus qui l'a tient à ses gages
Avec le ton elle a les deux visages;
L'un gracieux vous fera les yeux doux,
L'autre sournois se mocquera de vous:
Tout est masqué dans ce qui la compose;
Pointe au-dedans, au-dehors tout est rose:
Dans tous les lieux où l'orgueil l'introduit,
Vieux Ecuyer, l'usage la conduit.
Fatuité la précéde & l'annonce,
Patelinage apprête sa réponse,
L'ennui secret, l'embarras, le dédain;
Vont à sa suite & grossissent son train.
A ses côtés marche la courtoisie
Qui distillant l'insipide ambroisie
Dont l'Italie inventa le secret,
A tout venant en fait boire à long trait;
Malheur à ceux que séduit son yvresse,
Ils seront pris aux piéges qu'elle dresse:
Défiez vous, ami, de sa boisson
Sous la douceur est caché le poison.
La Déité dont elle est le cortége
De longue main la fit à ce manége:
Sous un tel maître on n'apprend que trop bien

A déguiſer ſa voix & ſon maintien.
Ses favoris qu'elle traite en eſclaves
Lui ſont ſoumis & portent ſes entraves ;
Polis comme elle & comme elle menteurs,
De ſon jargon parfaits imitateurs
Aux complimens ils joignent les careſſes,
Et le ſerment garantit leurs promeſſes ;
Mais au beſoin éprouvez ces amis,
Ils ne font rien de ce qu'ils ont promis.
De telles gens ce monde ici fourmille,
Et moins d'épics tombent ſous la faucille,
Lorſque Cerés ordonne la Moiſſon ;
Grands & petits parlent à l'uniſſon.
Quoy ! direz-vous, ce temps périodique
N'eſt-il donc fait que pour la politique ?
Et l'artifice animant les Mortels
Les force-t-il d'abattre tes Autels,
Sincérité ? non, la bonté céleſte
N'a pas permis cet attentat funeſte :
Sous ſes parvis la naïve candeur
D'un peu d'encens reçoit encore l'odeur ;
S'il eſt des cœurs couverts d'enluminure
Tous ne ſont pas livrés à l'impoſture :
Nous poſſedons de ſes hommes ſans fard
Dont la vertu ne connoît point d'écart,
Qui Sectateurs du vrai qui les maîtriſe
Sont révoltés au ſeul nom de ſurpriſe,
Et des humains une foible moitié

Marche soumise aux loix de l'amitié ;
On lit encor dans ses courtes annales
Les tendres noms des C. . . . des Vaumales ;
Dont la franchise & la sincérité
Font le procès à la duplicité.
Depuis long-temps ses plus saintes maximes
De leur esprit ont passé dans leurs rimes ;
La vérité simple dans leurs discours
En a banni les obliques détours :
Aujourd'hui même & leur voix & leur plume
Suivent le cœur & non pas la coûtume :
De leurs souhaits le Ciel même est garant,
L'estime en eux les reçoit & les rend :
Avec le vrai toujours d'intelligence
Leur bouche dit ce que leur esprit pense.
Dès leur jeunesse un illustre Pasteur *
Par ses bontés avoit gagné leur cœur ;
De l'écouter se faisant une étude,
Ils nourrissoient pour lui leur gratitude ;
Le Ciel jaloux vient de les désunir,
Vacon n'est plus : leurs plaisirs vont finir.
Dans ce Prelat ils regrettent un Pere,
Un ami tendre, un Conseiller sincere,
Leur ame entiere en proie au sentiment
Dans les soupirs cherche un soulagement :
Leur triste voix que la douleur rend tendre
Par ses accens va réveiller sa cendre.

* *M. de Vacon, Evêque d'Apt mort au mois de Decembre 1751.*

Que maint ingrat dans sa fourbe nourri,
Qui du vivant de ce Prélat chéri
Préconisoit ses bienfaits & sa gloire,
Lors qu'il est mort, attaque sa memoire!
L'horreur publique & nos justes mépris
De sa noirceur doivent être le prix:
Tant de vertus, un zèle si sublime
Dans ses progrès arrêtoient trop le crime;
Vacon expire, ah! l'obstacle est levé
Le vice éclate, il n'est plus observé.
Tristes climats, ô ma chere Patrie,
Dont sa tendresse excitoit l'industrie
Par les secours que sa prodigue main
Sécretement répandoit dans ton sein.
Qui désormais touché de ta misere
Dans tes besoins te tiendra lieu de Pere?
En attendant qu'un digne Successeur
Dans ses vertus nous retrace son cœur,
Par l'amitié rassemblés l'un & l'autre,
Sur le tombeau de ce nouvel Apôtre
Qui de la mort vient de subir les loix,
A la douleur consacrons notre voix.



DISCOURS

Prononcé le 28 Juillet 1751. par M. le Chevalier Basquiat de la Houze, dans une assemblée extraordinaire de l'Académie Royale d'Histoire d'Espagne, en lui présentant le Parnasse François de M. Titon du Tillet.

LE motif qui me conduisit l'année derniere dans le Sanctuaire des Muses, m'ouvre aujourd'hui le Temple de la Vérité. Il restoit à M. Titon du Tillet de vous offrir ce magnifique monument qu'il a élevé à la gloire de la France, & de ses illustres Poëtes. J'ai l'honneur, pour la seconde fois, d'être l'interprête de ses sentimens auprès de votre Nation, & rien ne me flatte davantage que de vous faire connoître un Citoyen si recommandable dans le Monde littéraire. Il unit aux talens les plus distingués la plus rare modestie ; à son goût pour la retraite les délices de la société ; au caractere de Philosophe, le véritable amour de la Patrie ; à l'âge de Nestor, le jugement d'Horace, & les graces d'Anacreon. Tous ces traits sont peints, Messieurs, dans l'Histoire du Parnasse François que

Je suis chargé de vous remettre de sa part. Outre les Médaillons qu'il a fait frapper à la mémoire des Génies de sa Nation qui en occupent les premiers rangs, il y joint un essai qu'il a composé sur les honneurs accordés aux Sçavans pendant la suite des Siecles. Ces généreux travaux ont été couronnez par son association aux plus célebres Académies de l'Europe ; & ne puis-je pas déja regarder comme votre Confrere un Auteur dont les Ouvrages font une partie de l'immortalité du Regne de Louis le Grand. Je le conjecture ainsi, sçachant combien la memoire de ce Heros vous interesse. Qui mieux que vous pourroit donner une idée de ses sublimes vertus ? Sa grande ame a regné après lui dans le Monarque votre Fondateur.

Que ne pensera pas la Posterité en lisant vos fastes, & voyant que votre seul attachement à la Vérité, votre amour pour la Patrie, & votre goût pour l'Etude ont pour ainsi-dire guidé la main de Philippe, qui en immortalisant son nom a rendu autant de justice à votre mérite qu'il a augmenté la Majesté de son Trône. Quelle doit donc être ma satisfaction en admirant ce grand ouvrage, de penser que j'ai l'honneur de parler devant ceux mêmes qui en sont les Auteurs ; qui ouvrant une carriere

aussi utile que glorieuse à leurs Concitoyens, vont découvrir à toutes les Nations les Trésors que renferme l'Espagne; qui mettant au grand jour son premier âge, sa premiere grandeur, ses differentes Revolutions, les Guerres cruelles qu'a porté dans son sein la rivalité de Rome & de Carthage, feront connoître que la conquête de ce Royaume décide entre ces deux Républiques de l'Empire du monde. Combien d'évenemens à ce sujet ne regrettons-nous pas en admirant les précieux débris des Decades de *Tite-Live?* Les monnoyes *Gaditanes* & *Celtiberiques* ne nous presentent que des caracteres inconnus sans jetter le plus petit jour sur ces respectables Monumens.

C'est à vous, Messieurs, à remplir les vuides des premiers tems de votre Monarchie : Vous peindrez ces grandes Scenes aussi glorieuses à la valeur Espagnole, qu'aux Armes *Puniques* & *Romaines.* L'inebranlable *Sagunte* ne laissa que des cendres au triomphe d'*Annibal*, & la célebre *Numance* fut nommée par le fier Senat *la terreur de l'Empire.* Depuis la décadence de l'ancienne *Rome*, vos recherches ne seront pas moins importantes : La transmigration des Peuples du Nord attirez par les richesses de l'Espagne, & retenus par la dou-

ceur de son climat : celle des Africains, qui profitant du crime d'un de ses Rois, servirent par un plus grand crime la vengeance d'un sujet révolté. Sa délivrance enfin opérée par la valeur de la Nation, qui a étendu son empire de l'un à l'autre Hémisphére, convaincront l'Univers, que semblable à l'astre du jour, elle n'a souffert quelque éclipse que pour reparoître avec plus d'éclat. L'Histoire ne nous apprend presque rien du Gouvernement des Mores depuis leur irruption en Espagne. La barbarie avoit alors répandu son voile sur toute l'Europe, quand l'Orient voyoit refleurir les beaux Arts, sous le Califat d'Almamon : c'est de-là que dans le dixiéme siécle ces superbes conquerans les transporterent à Cordouë, qui devint le nouveau portique de toutes les Nations. Quels beaux monumens ne doit-on pas espérer de vous, Messieurs, par le dépôt de tant de manuscrits Arabes que vous possedez, & qui attendent le jour de vos sçavantes veilles. Ce seroit ici le moment de vous donner toutes les louanges dûes à une entreprise aussi généreuse : mais que pourrois-je vous dire qui pût approcher de la joie intérieure que vous devez sentir à chaque pas que vous faites pour la perfection de

votre ouvrage, il n'en est pas un qui ne vous conduise à l'immortalité. L'idée d'un si utile établissement vous étoit réservée, * Monsieur : quel autre pouvoit présider avec plus de dignité dans cette assemblée ? Vous qui, livré au service de votre patrie dans la portion la plus délicate & la plus importante au maintien de sa gloire, partagiez vos momens entre le soin de la faire connoître au dehors, & celui de la rendre immuable dans ses fondemens : il me semble pénétrer vos vûes pour le bien de l'Etat. C'est dans les Archives des Nations, que ceux qui se destinent à devenir un jour le soutien de leur patrie, s'instruiront de ce que les Puissances se doivent entr'elles, qu'ils balanceront leurs intérêts avec justesse, qu'ils connoîtront leurs titres & leurs engagemens réciproques. C'est-là qu'en suivant le fil des affaires conduites par de grands génies, ils apprendront à leur tour à les manier : c'est-là qu'ils appercevront les différens ressorts des passions, la complication des obstacles, & qu'ils trouveront le secours de l'exemple pour les surmonter. L'étude de l'Histoire enfin leur inspirera le goût de voyager, & dans cette brillante carriére ils deviendront maîtres dans l'art de développer

* M. de Montiano.

avec discernement les génies des peuples. Cette étude sérieuse ne vous occupe pas entierement, Monsieur, vous rendez utile à votre nation les larcins que vous faites à vos plaisirs. Vos précieuses découvertes sur l'origine & le progrès du Théatre Espagnol, ont commencé à lui rendre son ancien lustre : vos ouvrages finiront d'y ramener le sentiment & le bon goût. Que n'aurois-je pas à dire de chacun de vous en particulier, Messieurs, si le concours de tant de lumieres réunies ne me présentoit un nouvel objet qui doit ranimer votre zéle pour la postérité. Les plus grands Princes, les Généraux les plus fameux, les Ministres les plus habiles dont les noms remplissent les annales du monde, auroient-ils échappé à la durée des siécles multipliés, sans les généreux travaux de ces hommes illustres, uniquement appliqués à nous en transmettre la mémoire ? Et que deviendroient ceux que le Ciel réserve à l'Univers, s'ils ne suscitoit dans la même distance des tems ces mêmes génies qui excitent leurs semblables à imiter les vertus dont ils nous conservent les modéles.

C'est ainsi que le nom de Philippe V. sera porté par votre reconnoissance dans les siécles à venir. Héritier du sang d'Henri IV. il en montra toutes les vertus. Com-

me lui, fut adoré de ses sujets, essuya de grands périls, surmonta de grands obstacles, & triompha des rivaux de sa couronne. Il est cependant un trait dans la vie de ce dernier Heros, qui en s'éloignant de nos jours rendroit un *Historien incroyable*, s'il n'etoit guidé par des témoignages aussi respectables que les vôtres. Vous l'avez vu, Messieurs, à l'âge de 37 ans abdiquer une couronne, que l'Europe conjurée n'avoit pu lui enlever.

Déja Philippe regnoit sur lui-même dans sa solitude de Saint Ildephonse, & Louis I. devenu l'objet de votre amour & de vos espérances, étoit à vos yeux l'image du Roi son pere. La fleur de sa jeunesse vous annonçoit un long regne, mais que les décrets du Ciel sont incomprehensibles! Tout, dit un Auteur, fut précoce dans cet aimable Prince, le mérite, le thrône, le tombeau. Un deuil imprevu couvrit l'Espagne. *Les* plaintes de tant de fideles sujets se font *entendre* dans la retraite du pere de la Patrie : Philippe reprend les rênes du Gouvernement, & comme si ses hauts faits étoient déja effacés de la mémoire des hommes, il signale son nouveau regne par la conquête d'Oran, & donne aux peuples des deux Siciles un Souverain capable de

captiver leurs cœurs & de remplir leurs desirs.

Cette suite d'événemens suffit, Messieurs, pour avancer qu'il est presqu'impossible à un seul Ecrivain d'en remplir la vaste carriere, quelque talent & quelque impartialité qu'on lui suppose. On reconnoît encore la nécessité de votre fondation quand on voit le peu de chronologie des Historiens Grecs ou Romains, & les contrariétés étonnantes dans lesquelles ils sont tombés. Quoiqu'on lise avec plaisir ceux qu'a produit votre nation, ils laissent cependant bien des choses à désirer. Si *Garibai*, *Zurita*, *Morales*, *Mariana*, *Solis*, *Ferreras*, avoient pu vous devancer dans les places que vous occupez aujourd'hui, quelle simplicité, quel ordre, quelle majesté n'admirerions-nous pas dans leurs Ouvrages ? L'intérêt de leur union auroit perfectionné leurs connoissances : amis & rivaux tout à la fois, ils se seroient communiqués leurs talens par une critique judicieuse & polie, ils auroient fixé dans leurs assemblées les loix du goût dont on s'écarte aisément dans l'obscurité du cabinet. C'est toujours aux yeux étrangers à nous faire appercevoir nos défauts. L'expérience nous démontre combien l'aveuglement de l'amour

propre est funeste au progrès de l'esprit humain. Voilà, Messieurs, comment les glorieux efforts de vos aînés vous ont découvert les véritables routes : leurs écrits annoncent & promettent des modeles dans les vôtres.

Ne bornons pas à la gloire de la littérature les obligations que nous avons à l'Antiquité. Le passé me devient présent quand je considere dans l'Histoire Romaïne l'esprit politique de nos deux Monarchies. L'avenir s'étoit-il dévoilé à ces premiers Maîtres du Monde ? Semblable à un Roi puissant qui, sur le bord du tombeau, partage ses nombreux Etats à ses enfans, & leur découvre en même temps leurs véritables intérêts, l'ancienne Rome nous a laissé un monument de cette union si essentielle à l'avantage des deux Couronnes sur plusieurs médailles de Galba Auguste exposées à vos yeux dans le cabinet du Roi votre maître ; on voit la France & l'Espagne se donner la *main* : alliance, pour ainsi dire, éternelle qui subsista jusqu'à Philippe I. Il étoit réservé à un autre Philippe de la ressusciter. Epoque mémorable qui fixa votre bonheur, & maintient l'unité de votre Monarchie. De-là ces solides maximes si religieusement suivies par Louis XV. & par Fer-

dinand VI. plus unis encore par les liens de l'amitié que par ceux du sang. Ces deux Princes sont également occupés de la félicité de leurs sujets. La victoire a donné à Louis le surnom de Grand, les peuples celui de Bien-aimé. Un intérêt aussi cher attache tous les cœurs à Ferdinand, & lui a déja acquis le titre de Juste.

Quelle gloire, Messieurs, pour votre Académie d'écrire un jour l'Histoire du Monarque votre protecteur ! Quel honneur pour moi de parler dès aujourd'hui le langage de la postérité ! Mais en vous témoignant mes sentimens d'admiration, permettez que j'y joigne mes justes regrets de ne pouvoir profiter plus longtemps de la douceur de votre Société ; elle va m'être ravie par des ordres supérieurs. Je quitte avec peine ces agréables entretiens qui me familiarisoient avec l'idée de vous appartenir, & ce qui me rend cette séparation plus sensible, je m'éloigne d'un Ministre qui, profond dans la science de connoître les hommes, m'apprit le premier à vous aimer & vous estimer. Si quelque chose peut répondre au souvenir que je conserverai toute ma vie des bontés de votre nation, c'est de penser que je vais travailler & m'instruire à être utile à la mienne auprès d'une au-

tre qui ne vous est point étrangere. Je verrai à Naples un Prince né & élevé en Espagne uni au vôtre par le sang & l'amitié, un Prince comme lui le bonheur & l'amour de ses sujets. Je vous aurai donc toujours présens à l'esprit dans les nouveaux objets qui s'offriront à ma vue. Mon cœur d'accord avec mes sentimens ne s'éloignera jamais de vous. J'ose vous demander, Messieurs, la grace d'en être bien assurés. Puis-je être assez heureux pour que de tels motifs me conservent parmi vous un souvenir dont la moindre marque me sera toujours précieuse.

Traduction de la Réponse que M. de Montiano, Directeur de l'Académie Royale d'Histoire d'Espagne, a faite au discours précédent.

On ne pouvoit, Monsieur, présenter à cette Académie Royale un objet qui fût plus digne de sa reconnoissance que les marques du généreux souvenir de M. Titon Dutillet que vous lui remettez aujourd'hui ; mais en même temps elle ne pouvoit trouver un Interprête moins propre que moi à exprimer l'étendue de ses sentimens & à les proportionner au mé-

rite d'un tel bienfait. Tous les membres qui composent aujourd'hui son assemblée voudroient que je pusse me servir d'expressions particulieres & capables de faire connoître non-seulement combien elle estime cet illustre Auteur & ses Ouvrages, mais encore la main de qui elle reçoit une aussi grande satisfaction. Je considere la force de mon engagement; j'en sens toutes les difficultés; je sçais que je ne puis les éviter.

Si le sçavant Auteur du Parnasse François n'étoit déja connu dans toute l'Europe, si les compagnies les plus célebres d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne & de France ne l'avoient déja tant admiré, on pourroit sans peine entreprendre l'éloge qu'il mérite; mais après les louanges tant de fois répetées, & qui ont déja placé cette excellente plume au Temple de la Renommée, que pourois-je dire qui ne parût trop foible au monde entier, à l'Académie & à moi-même.

L'Antiquité nous a laissé peu d'exemples, & pour parler plus vrai, elle ne nous en fournit aucun que l'on puisse comparer à cet homme illustre. Nous y lisons de grandes actions entreprises pour l'amour de la Patrie. Nous voyons à chaque pas dans l'Histoire l'attention des

Auteurs à exagérer les hauts faits de leurs Concitoyens ; mais nous y remarquons aussi souvent le peu de fruits que les uns & les autres ont retiré de leurs travaux: soit parce que la raison ne *justifioit* pas les faits, soit parce que la *passion* en a accumulé les louanges. C'est à M. Titon Dutillet seul, & pour sa gloire, que de pareils succès étoient réservés. Quel autre particulier immortalisa jamais à ses propres dépens le mérite de ses plus habiles Compatriotes? & quels sont les génies les plus jaloux d'une si grande gloire qui se soient présentés pour remplir l'objet d'une si noble entreprise?

Cette réflexion que fait l'Académie, ainsi que je vous la rends, vous confirmera, Monsieur, la vénération sincere que nous avons pour M. Titon Dutillet, & combien nous sont agréables les marques qu'il nous donne de son amitié. Elles vivront éternellement dans ses Archives, comme dans le cœur de chacun de ses membres. Elles seront célébrées par ceux qui nous succederont, & peut-être la mémoire en sera-t-elle renouvellée dans les siécles à venir, quand nos productions, fruit de nos études, passeront dans toute l'étendue de la postérité : en attendant, elles auront toujours l'accueil qui est dû à l'amitié

mitié que nous témoigne M. Titon Dutillet.

Vous ne vous êtes pas trompé, Monsieur, en avançant qu'on pouvoit regarder M. Titon Dutillet Coadémicien de l'Histoire. Notre inclination ne peut refuser cet honneur à un Auteur qui en a embrassé une partie si éminente. Il a donc pû se regarder comme tel dès l'instant que ses ouvrages ont touché le portique de l'Académie ; il le peut encore par les louanges multipliées qui les suivent, la générosité avec laquelle il nous les offre, & notre empressement à les recevoir.

Nous n'y sommes pas moins portés ; (ce qui caractérise particulierement le nom immortel de *Philippe V.* notre Fondateur) en découvrant à l'inspection du Parnasse François combien les Lettres ont fleuri sous le Regne de Louis XIV. Circonstance dont vous faites, Monsieur, une juste application à la protection déclarée que leur accorda, & à l'amour qu'a eu pour elles le Prince son petit-fils, qui furent la source de cette noble émulation qu'il eut toujours de suivre les sages maximes du grand Roi son Ayeul.

Le tendre souvenir que nous en conservons rend encore plus vif le desir que nous avons de le publier, & d'en orner nos

Statuts ; c'eſt un tribut que nous payons à la protection Royale & aux bontés dont cet Auguſte Souverain a bien voulu les honorer. C'eſt auſſi par la même raiſon que nous croyons devoir inſcrire dans nos faſtes un homme qui a particulierement travaillé à éterniſer le luſtre des plus dignes Enfans de cet âge d'or, ſoutenu par le plus illuſtre des Princes de ſon temps. Un homme qui contribue aujourd'hui par l'honneur qu'il rend à l'Académie, & les louanges dont vous relevez ſon établiſſement, à la gloire que nous devons au Monarque bien faiſant qui en a poſé les fondemens.

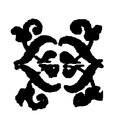
Outre les vœux & la ſatisfaction que M. Titon Dutillet a ſçu ſe concilier par des motifs auſſi juſtes, il a encore en ſa faveur, celui de vous avoir donné occaſion, Monſieur, de penſer comme penſent heureuſement les ſujets de notre très-religieux Roi & notre Protecteur *Ferdinand VI*. La juſtice que vous rendez à ſes vertus, la verité avec laquelle vous manifeſtez l'amour de ſes peuples, en même temps qu'elles flattent notre joie & notre félicité, nous excitent à publier auſſi de notre côté de la maniere la plus expreſſive, l'obligation que nous avons au Ciel qui nous a donné un Monarque

si digne du Trône qu'il occupe. Il n'y a quasi pas un seul Académicien qui n'ait éprouvé des marques convaincantes de la douceur d'un si aimable Maître. Tous le connoissent, tous l'aiment. Peut-il y avoir des preuves plus fortes de la sincérité de notre reconnoissance, que de sçavoir distinguer le mobile auquel on donne tant d'applaudissemens.

Je vous ai dit, Monsieur, suivant les pouvoirs que m'en avoit donné l'Académie, & je vous le confirme, que, quant à ce qui regarde M. Titon Dutillet, & la juste rétribution que mérite son attention, elle est resolue de lui prouver dès-à-présent l'estime particuliere qu'elle a de sa personne, pour suppléer à tout ce que je puis oublier dans mes expressions : je voudrois pouvoir vous peindre encore tout ce que je lis dans le cœur de mes confreres, vous y verriez, Monsieur, la distinction particuliere que l'Académie fait de votre mérite, & combien elle se félicite d'en avoir reçu des preuves réelles. Je vous dirai enfin qu'elle espere obtenir du temps une occasion favorable de pouvoir franchir les bornes étroites où sa volonté se trouve renfermée aujourd'hui.

Quant à ce qui me regarde en particulier, je ne sçai comment vous répon-

dre, Monsieur. Si je vous remercie des louanges que vous me prodiguez, ce sera donner une espéce de consentement à un honneur si peu mérité. Si je les dissimule en les couvrant d'un silence affecté, on interprétera ce silence comme une impolitesse. Je me sens incapable de tomber dans aucun de ces deux égaremens, & pour éviter l'un & l'autre, quelqu'inexcusable que je puisse vous paroître, je vous laisse le juge, Monsieur, des justes motifs qui m'engagent à ne plus parler d'une matiere où je suis le seul interessé, & où mes remercimens ne peuvent rien ajoûter à votre gloire.



A MADAME DE ***

LA LINOTE ET LA FAUVETTE.

FABLE.

L'Emulation & la gloire
Echauffent les talens, encouragent les arts :
Du public intraitable on soutient les regards
Dans l'espoir d'être inscrit au Temple de Mémoire;
Le Nautonier hardi, pour vivre dans l'Histoire,
D'un Element perfide affronte les hazards,
Et les palmes de la victoire
Font des Bourbons & des Césars.
Quelque vaine que soit cette folle chimere,
On l'aime, on s'en saisit avec avidité :
C'est une ombre, une erreur : mais cette erreur est chere,
Et ce grand rien souvent produit à la lumiere
Des œuvres qu'on consacre à l'immortalité.
Peut être nous devons à Mélite applaudie
Du Prince de la Tragédie
Les succès éclatans, les écrits immortels :
Et peut-être N * * sans l'heureuse victoire
Qui couronna d'abord sa jeunesse de gloire,
Ne fût pas devenu digne de nos Autels.
O vous dont l'esprit adorable

De ma muse enhardie assure le succès :
Vous qui d'une main favorable
Couronnez de foibles essais ;
Recevez avec cette fable
Le tribut que mon cœur doit à tant de bienfaits.

Une Linote avoit sa cage
Auprès d'un parterre de fleurs :
C'étoit le plus joli langage,
C'étoit les sons les plus flatteurs,
C'étoit enfin la Reine du bocage,
Du moins par la douceur de son charmant ramage
Elle regnoit sur tous les cœurs.
Les oiseaux d'alentour venoient lui rendre hommage ;
On n'entendoit que des concerts
En son honneur dans tout le voisinage.
Une Fauvette errant sous le prochain ombrage
Admiroit ses charmes divers ;
Un mouvement secret l'inspire & l'encourage,
Elle ose aussi pour elle essayer quelques airs.
Ce coup lui réussit : on la flatte, on la vante :
Même la Linote charmante
Daigna répéter sa chanson.
Voilà la pauvrette imprudente
Déja prête à hausser le ton,
Le prix qu'elle a reçu l'enchante ;
Elle se croit dans son ardeur naissante

Le Phénix du sacré vallon.
Fauvette modérez le zèle qui vous tente,
Et retenez cette leçon,
Que la sagesse vous présente.
Un succès flatteur quelquefois
N'est pas un Conseiller trop sage.
Déja vous esperez enchanter tous les bois,
N'en étant qu'à l'apprentissage ;
Laissez se former votre voix,
Peut-être quelque jour vous plairez davantage.

Le mot de l'Enigme du premier volume de Janvier, est *le compliment.* Celui du premier Logogriphe, est *courage* ; dans lequel on trouve *cage*, *roue*, *orage*, *rage*, *cure*, *Cure*, *auge* & *or*. Celui du second Logogriphe, est *Potage* ; dans lequel on trouve, *or*, *rot*, *pet*, *got*, *Page*, *pot*, *age*, *aire*, *Goa*, *potage*, *pâté*, *Pô fleuve*, *rage*, *Ogre*, *&c.* Celui du troisiéme est *Mercure*, dans lequel on trouve, *rue*, *mur*, *verre*, *mere*, *Mer*, *recrue*, *crême*, *créme*, *rève*, *cure*, *meure* & *Eve.*



ENIGME.

J'Altere la délicateſſe
D'un lieu dont je fais l'ornement;
Je viens toujours très doucement,
Et l'on me chaſſe avec vîteſſe.
On ſeroit fort fâché de ne me point avoir,
On me traite avec violence.
Dans l'endroit où j'ai pris naiſſance
On ne peut pas ſe réſoudre à me voir.
Quand je parois, on veut paroître ſage,
Sans pour cela qu'on le ſoit davantage.
J'embellis, j'enlaidis, on m'aime, l'on me hait;
Et l'on me fait lorſque l'on me défait.
Des gens de piété profonde
Pour me garder quittent le monde.
Tout le reſte du genre humain
Me traite tour à tour d'une façon ſevere.
Mais malgré tout ce qu'on peut faire,
Aujourd'hui l'on me chaſſe, & je reviens demain.

Par Mademoiſelle le Mercier.

AUTRE.

JE ſuis unique de mon ſort;
Admirez la bizarrerie,
On m'enterre pendant ma vie,
On ne le peut après ma mort.

LOGOGRIPHE.

JE suis un Etre d'importance
Qu'où j'habite, on fuit avec soin;
Ennemi de l'air de la France,
Comme la femme forte, on ne me voit qu'au loin.
A mes côtés les Parques veillent:
Je conduis l'homme chez les morts;
Si du sommeil dont je t'endors,
Des airs bruïans ne le reveillent.
Ami Lecteur, sur ces trois traits
Tu perces déja le mistere:
Mais si tu veux te satisfaire,
En me décomposant, tu me verras de près:
Je marche sur dix pieds fertiles
Qui t'offrent d'abord quatre villes:
Une dans les vieux tems où, fils du Saint Amour;
Le plus grand Patriarche a vû naître le jour.
Une, changeante en sa fortune,
Que bâtit un fils de Neptune
Dont le nom lui resta toujours:
Une autre où, presque de nos jours;
D'un Concile fameux a brillé la puissance:
Une autre assez connue en France.
Je t'offre encore un bon oiseau:

E v

Une Déesse d'imposture :
Le beau rival de la nature :
Un Astre qui paroît de tems en tems nouveau :
Un marais dans Argos : un antique exercice :
Un Roi, connu par sa fureur
Dont le seul nom remplit d'horreur :
Un autre le pere d'Ulysse :
Un chemin où le pied nous glisse :
Ce qui sert à marquer les grands événemens :
Une saison de l'an, un insecte, un saint tems,
Qui fait enrager bien des filles ;
Trente jours de tourment ne sont point des vétilles :
Un promontoire, un Mont, un nombre, un animal,
Un autre moins rusé, dont un Auteur pour rire
A dit que son nom seul comprend une satire :
Ce qui fait sur la mer ou du bien ou du mal ;
Une maison d'Armée, une parente en mille,
Une Nymphe changée en isle :
Ce qui fait le marchand : ce qui fait le Seigneur :
Un lieu qui n'est pas en honneur :
A bâtir une chose utile :
Le siége enfin de la raison.
Mais, cher Lecteur, je te chagrine ;
Je suis. . . te dirai je mon nom ?
Je suis quelque chose. Devine.

Par M. D. L.

AUTRE.

JE fus jadis, Lecteur, très-florissante à Rome,
Mes usages, mes loix donnent la liberté ;
Mais celles d'aujourd'hui, sans trop de dignité
De celles d'autres fois, ne sont qu'un vrai fantôme.
Ce début aisément me fera deviner,
Cela ne suffit point, il faut me combiner.
Dans les dix pieds, Lecteur, qui forment mon essence,
Tu peux sans peine voir ce qu'avec révérence
On porte quelquefois à la Procession,
Ou m'encense, on me baise avec dévotion... :
Un Réglement Anglois... & cette humeur amére,
Qui te rend fort souvent sujet à la colére...
Le noble amusement des Sçavans curieux ;
L'instrument consacré pour rendre hommage aux Dieux ;
Un Prophéte vanté dans la Sainte Ecriture ;
Ce long vaisseau de-bois, dont le séjour fâcheux
De ton corps sçaura faire aux vers une pâture ;
Un plaisir ; un oiseau, plus une passion,
Habillement de femmes ; une bonne boisson.
Cette terre en carreaux, qui dans un cadre cuite
A bien servi peut-être à bâtir la maison,
Et dont même la Tour de Babel fut construite ;
Ce qui sert d'aliment à tous le genre humain.

Un illustre Ministre ; un Empereur Romain ;
L'arme qui rompt l'effort de la Cavalerie ;
Le dépôt de tout vin ; Ville de l'Italie ;
Une Province en France ; & quatre mots Latins ;
La Riviere qu'on sçait utile aux Gobelins.
Poursuis, ami Lecteur, tu trouveras sans peine ;
Un petit animal qu'on chasse dans la plaine ;
Le fleuve, dont les eaux mouillent les Hambourgeois ;
Grande Ville qui fut en Espagne autrefois ;
Une Isle ; un de ses Forts ; note de la musique ;
Ce que porte d'un Prince un Page, un domestique ;
Un reptile qui mord, & cause de grands maux ;
Un très-simple instrument pour lever les fardeaux ;
Le nom d'un Patriarche ; une Tribu choisie ;
Par les pieds dénommés six, quatre, huit, neuf & dix.
Devine enfin, Lecteur, Ville de l'Italie,
Si tu sçais ce qu'elle est, tu sçais ce que je suis.

Par M. de Montpellier.



AUTRE.

Je suis le jour, Lecteur, j'aime l'obscurité,
Je ne suis presque rien, ou du moins peu de
chose,
Cependant ton esprit, lorsque l'on me propose,
Ne me connoît à fond qu'avec difficulté.
Je suis comme un filet, quand on me dévelope,
Qu'on me tourne, ou retourne, ou bien qu'on
me syncope,
Sitôt que je suis reconnu,
De mille sens divers on me trouve pourvû:
Dix pieds comparent ma structure;
Ils offrent à tes yeux la triste couverture,
Qu'on sera sur la biere étendre à ton trépas,
Ou ce qu'on fait porter pour les Rois ou Pré-
lats.
Ce qu'on voit dans les corps de toute la Nature;
L'oiseau qui fait donner son nom à des chevaux;
Ce que toute liqueur laisse dans les tonneaux;
Un instrument de fer utile à la cuisine;
Un péché dangereux; le plus cher des métaux.
Lecteur, tu dois trouver la sçavante machine,
Qui sert dans l'univers à mesurer le tems,
Et fait entendre à tous les heures, les momens;
Ce qu'un Prince ou Héros, de laurier trop avide
Gagne plus par exploits, que par vertu solide;

Un grain qui, quoique bon, differe du froment;
Du sexe feminin le plus bel agrément;
Grande riviere d'Italie.
Ce réduit dans lequel on voit la Comédie;
Ce que sur le Théatre un Acteur pour charmer,
Se pique tous les jours de sçavoir déclamer;
L'instrument d'Apollon, plus un petit Prophéte;
L'ancien nom que portoient la Ville & Port
d'Alger;
La Maitresse de Jupiter,
Dont Junon fut jalouse & long-tems inquiéte;
Enfin ce fameux point sur lequel on peut voir
A son aise, Lecteur, la sphére se mouvoir.

Par le même.



NOUVELLES LITTERAIRES.

JOURNAL du voyage fait par ordre du Roi à l'Equateur, servant d'introduction historique à la mesure des trois premiers degrés du Méridien. Par M. de la Condamine. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale, 1751, *in*-4°. Un volume avec des Cartes & des plans.

Le voyage & les travaux de Messieurs Godin, Bouguer & de la Condamine, ont fait tant de bruit dans le monde sçavant, & même dans celui qui ne l'est pas, qu'un Livre qui en rend compte, n'a besoin que d'être annoncé pour être recherché. Si notre jugement particulier pouvoit ajoûter quelque chose à l'idée qu'on s'est formée d'avance de cette importante Relation, nous dirions qu'on y trouve tout ce qui peut rendre précieux un Livre de cette nature : des découvertes Geographiques, Physiques & Astronomiques ; des observations sur les mœurs, sur les Arts & sur le Commerce ; des détails militaires & politiques, &c. Cependant ce qui frappe le plus dans cet ouvrage, c'est le courage & la constance des

trois célébres Académiciens dans les peines inséparables de leur entreprise, & dans les traverses qu'on ne pouvoit manquer de leur susciter. M. de la Condamine narre tout cela naïvement, vivement, ingénieusement. Les choses agréables deviennent très-agréables sous sa plume ; & celles qui sont naturellement séches, sont écrites avec tant de clarté, d'ordre & de précision, qu'on a encore du plaisir à les lire. L'Histoire des Pyramides élevées à Quito pour immortaliser les travaux des trois Académiciens, & pour fixer les termes de la base fondamentale de leurs opérations, est très curieuse & très-bien contée : nous parlerons en particulier de ce morceau, parce qu'il peut amuser jusqu'aux gens les plus frivoles.

La vie de M. de Rossillon de Bernex, Evêque & Prince de Genève. *A Paris*, chez Michel *Lambert*, rue Saint Jacques, 1751, *in*-12. Un volume.

On trouvera dans la vie de ce saint Evêque, mort en 1734, tout ce qui peut entretenir la piété : des vertus, des actions miraculeuses, des entrepises utiles au salut des ames, beaucoup de zéle, un grand désintéressement, & une constance à toute épreuve. L'Auteur, M. Boudet,

Chanoine Régulier de Saint Antoine, a écrit tant de choses édifiantes, avec le naturel & l'onction convenables à ces sortes d'ouvrages. On jugera de son style par le portrait qu'il fait du respectable Prélat.

Il avoit la taille haute & déliée, la physionomie noble, les yeux vifs & le teint vermeil. Les traits de son visage étoient assez réguliers, excepté qu'il avoit le nés un peu relevé, & même une narine plus ouverte que l'autre, d'où il prenoit quelquefois occasion de s'humilier. Il se tenoit toujours fort droit, ce qui lui donnoit un air grave & majestueux, quoiqu'éloigné de toute affectation.

Un tempérament fort & robuste le mettoit en état de résister aux plus grands travaux, mais son extrême vivacité l'auroit rendu sujet à la colére, s'il ne s'étoit fait des violences continuelles pour se corriger de ce défaut. Cette impétuosité naturelle ne venoit point chez lui d'un fond d'orgueil & d'amour propre, comme il arrive ordinairement; il étoit au contraire humble & modeste. L'élevation de ses sentimens lui faisoient regarder l'estime de soi-même, & l'enflure du cœur, comme une véritable bassesse. C'étoit l'amour de l'ordre & le zéle, qui produisoient en lui un empressement & une inquiétude

ſurprenante, lorſque quelques obſtacles s'oppoſoient à ſes bons deſſeins. C'eſt de quoi il eſt aiſé de ſe convaincre, ſi l'on fait attention que M. Bernex *n'a jamais* été ſenſible aux injures perſonnelles. La multiplicité des affaires, & les contretems qui ſurvenoient, étoient la ſeule cauſe de ſon chagrin.

De-là vient qu'il trouvoit ſouvent de la difficulté à garder une régle fixe dans ſes occupations journalieres, rien n'étant plus oppoſé à ſon caractére, que l'inconſtance & la legereté, dont quelques perſonnes peu équitables ont voulu le taxer : il doit paſſer pour conſtant que cette irrégularité apparente étoit l'effet de l'application qu'il apportoit à tout ce qu'il faiſoit, & de l'envie qu'il avoit de remplir par lui-même tous ſes devoirs dans la plus grande perfection. Il quittoit avec peine un ouvrage commencé, parce qu'il craignoit qu'en le differant, il ne fût obligé d'entamer le tems deſtiné à d'autres opérations. Ainſi c'étoit moins M. de Bernex qui manquoit au tems & à l'heure, que le tems même qui lui manquoit, & qui ne pouvoit ſuffire au détail immenſe de ſa Charge.

Son eſprit auſſi élevé que ſolide, aimoit à former de grandes entrepriſes. Les

difficultés, loin de l'étonner, ne servoient qu'à enflammer son courage. Il trouvoit des ressources dans son génie & dans ses manieres pleines de franchise & de politesse, qui lui gagnoient le cœur de ceux avec qui il avoit à traiter; mais comme l'intérêt de la gloire de Dieu étoit le seul objet qu'il eût en vûe, il comptoit plus sur le secours d'en haut, que sur les moyens que la prudence lui suggeroit : l'expérience lui avoit appris qu'on n'espére jamais envain au Seigneur.

Cette confiance en Dieu le rendoit constant & intrépide dans les circonstances les plus critiques. Le devoir étoit son unique régle; nulles considérations humaines ne pouvoient l'engager à mollir, quand il s'agissoit de l'observation de la loi. Il a souvent montré, en luttant contre le crédit & l'autorité, & en méprisant les menaces des Grands qui vouloient l'intimider, qu'il étoit incapable de trahir sa conscience & l'honneur de son ministére. Au reste la fermeté de M. Bernex n'étoit point ennemie de la complaisance & des ménagemens, lorsque la nature des affaires paroissoit l'exiger. Naturellement porté à la condescendance, il n'étoit severe que par nécessité, & personne n'a porté plus loin que lui l'esprit & le talent de la conciliation.

Il avoit le ſens droit & la conception aiſée. Sa mémoire n'étoit pas ſi heureuſe, mais l'application & l'aſſiduité au travail en firent un Théologien profond, & un ſçavant Canoniſte. Ses diſcours & ſes Lettres Paſtorales, dont j'ai rapporté quelques morceaux dans le cours de cette Hiſtoire, ſont une preuve de ſon éloquence & de ſon érudition. On voit qu'il faiſoit moins de cas des graces du ſtyle que de la ſolidité du raiſonnement. La multitude & la continuité de ſes autres occupations, l'empêchoient de polir la plûpart de ſes ouvrages, ſurtout ceux qui n'étoient pas deſtinés à l'impreſſion ; de-là vient la difference qui ſe trouve entre les uns & les autres. M. de Bernex recueilloit avec ſoin tout ce qu'il rencontroit de remarquable dans ſes lectures, pour s'en ſervir dans l'occaſion ; c'eſt ce qui a produit ces volumes immenſes que l'on a trouvé dans ſon Cabinet écrit de ſa main. Il eſt étonnant qu'il ait pû tant lire & tant écrire, malgré l'attention exacte qu'il apportoit à remplir tous ſes devoirs. On ne peut expliquer cette énigme, qu'en ſe rappellant que ce Prélat mettoit à profit tous les inſtans, ſans jamais ſe permettre aucun autre délaſſement, que celui qui ſe trouve dans les changemens d'occupation.

M. de Bernex étoit aussi recommandable par les qualités du cœur, que par celles de l'esprit. Sensible aux douleurs de l'amitié, il en observoit fidélement tous les devoirs. Il avoit beaucoup de tendresse pour ses proches, & mettoit tous ses soins à conserver entr'eux la paix & l'union. Ses domestiques le regardoient plutôt comme un pere, que comme un maître. Il traitoit ses Aumôniers, & en général tous les Ecclésiastiques, avec une bonté qui les charmoit. Affable & prévenant, il se croyoit assez récompensé par le seul plaisir de faire du bien. Lorsqu'on recouroit à lui, on étoit assuré d'y trouver des secours prompts & efficaces. Il n'a jamais souhaité des richesses, que pour en faire part aux malheureux, en faveur desquels il se privoit souvent du nécessaire. Quand on l'avoit obligé, & qu'il pouvoit en témoigner sa reconnoissance, elle alloit toujours au-delà des bienfaits. Tous ses procédés étoient nobles & généreux, ses manieres douces & polies, sa conversation, quoique sérieuse & grave, ne laissoit pas de devenir aussi amusante qu'utile, par les traits curieux & édifians que lui fournissoient ses lectures.

L'assemblage de tant de belles qualités,

n'est pas ce qui fait la principale gloire de M. de Bernex. Les vertus chrétiennes qu'il a constamment pratiquées pendant le cours d'une longue vie, lui donnent incomparablement plus de droit à notre estime. Né avec un goût décidé pour la piété, soutenu & perfectionné par les leçons & par les exemples de sa mere & de son ayeule, il se forma dans la retraite aux fonctions du ministére sacré, auquel Dieu l'appella par une suite de prodiges. Il apprit à commander, en observant fidélement les loix de l'obéissance, dans l'état de Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint Antoine. C'est là que partageant son loisir entre l'étude des saintes Lettres & l'exercice de la priere, il se fit un fond de science & de vertu, capable de fournir aux besoins d'un Diocése très-vaste & très-difficile à gouverner. Pénétré de la grandeur & de l'étendue de ses devoirs, il s'appliqua à les remplir, en imitant la conduite de ses Prédécesseurs, *surtout de* Saint François de Sales, & du *célébre* Jean d'Arenthon d'Alex. Le succès de cette application a été tel, qu'on ne croit pas qu'il y ait de la témérité à le proposer à son tour, comme un modéle à suivre dans les differens états où il a vécu.

Il seroit difficile à décider quelle est

la vertu qui a le plus brillé dans sa conduite & dans ses mœurs ; car il possédoit dans un haut degré toutes celles qui composent la justice chrétienne. Il avoit un zéle universel & également vif à s'acquitter de toutes ses obligations en général, & de chacun d'elles en particulier. Il n'est aucun trait de sa vie qui ne soit édifiant, & qui ne concoure à justifier l'idée que je donne de ce grand Prélat.

Le Livre dont nous venons de parler, nous en rappelle un autre, intitulé : *Mémoires pour servir à l'éloge de Jean de Pins, Evêque de Rieux*, célébre par ses Ambassades, avec un Recueil de plusieurs de ses Lettres. *A Avignon*, chez *Chabrier*. Un volume *in*-12.

Il n'y a proprement ni recherches, ni discussions, ni style dans cet ouvrage ; on y parle des négociations de Jean de Pins, sans avoir étudié le siécle où vivoit cet homme célébre, & de ses travaux littéraires, sans aucune connoissance des Livres. Si cette production pouvoit inspirer de la curiosité, on devineroit au ton qui y regne, les inclinations & les occupations de l'Auteur, qui nous est tout-à-fait inconnu. Ce que nous venons de dire, suffira pour constater l'existence des Mémoires pour servir à l'éloge de Jean de Pins,

si quelqu'un s'avisoit un jour de la contester.

AUGUSTIS *parentibus Delphino & Delphinæ gratulatio, habita in Regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu. Die Mercurii vigesimâ quarta mensis Novembris* 1751. *A Joanne Baptista* Geoffroi, *ejusdem Societatis Sacerdote.* Parisiis, *ex Typographia* Thibouſt 1751.

L'Auteur de ce beau Discours représente la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, comme un avantage qui manquoit seul au bonheur de la Famille Royale, qui suffit seul au bonheur de la Nation. Ce plan qui a paru heureux est exécuté hardiment, fortement & agréablement. L'ouvrage entier est semé de pensées saillantes, de sentimens tendres, de contrastes ingénieux, d'images alternativement vives & gracieuses. Le morceau qu'on va lire suffira pour faire juger du style du Pere Geoffroy.

Quod si haredem sibi non deesse tanti Ducum hi etiam quibus vix quidquam hereditatis est, quanti erat illo ut non careret augustissima toto terrarum orbe familia, quæ quidquid commendationis affert antiquitas, quidqnid admirationis habet celebritas, quæcumque jura dominatûs amplitudo colligit, quoscumque

quoscumque titulos meritorum copia complectitur; illud omne ab elapsis ætatibus intactum recipit, ad auctum transmisit sequentibus, & majorem laudibus inchoatum nepotum virtutibus cumulavit.

Antiquitatem dico splendoris: cedo enim familiam hac ipsâ pluribus ætatibus nobilitatam; quæ duodecim jam indè à sæculis exorsa, esse vix incepit priùs quàm regnaret, regnare non destitit ex quo incepit esse; quæ enixa semper, numquam exhausta, penè tot Heroum mater fuit quot Principum; & postquam parentes habuisset quos à nepotibus adæquandos esse non crederet, nepotes peperit quos ipsis parentibus invidendos esse fateretur. Visæ sunt stirpes aliæ Regales titubare cum soliis quibus inhærebant; hæc stetit. Adulterata propagine degeneri livorem duxere & squallorem; hæc floruit: debilitatæ ramorum multitudine & inimitiâ emarcuere aliquandò & defecere; hæc pullulavit; viduatæ fœtu adoptivos surculos recepere; hæc dedit. At, puto, in hanc, ut in alias, non sæviit vis tempestatum? Imo atrociùs: inclinatæ sunt, hæc firmata. Ad hanc, veluti ad reliquas, ferrum atque ignem non admovit inimicus furor? Imò propiùs: resectæ sunt, & ambustæ; intacta hæc & inoffensa. Contra illam, sicuti contrà cæteras non structæ sunt arcanæ molitiones? Imò insidiosiùs: cogi-

F

dere, permansit. Permansit autem non aliena ope, sed vi propriâ; non inflectendo seipsam, & cedendo ventis, sed illorum frangendo impetus; non damno aliquot partium, sed cum singulorum incremento: ut cùm desævirent procellosi spiritus, cùm vibrarent tempestatum ignes, cùm orbis conjunctus in hanc omnis rueret, staret hæc una in orbe omni, vigeret, germinaret, radice permearet terram, floreret vertice & dominaretur.

Celebritatem dico gloriæ: cedo ullum laudis genus quod illi defuerit: quacunque patet orbis, nomen ejus fama subvexit præconiis, victoria insignivit triumphis, subacta invidia coluit obsequiis, barbaries emollita fovit studiis, gloria horum nominibus adjunxit, Religio sanctorum fastis inscripsit; ut gens eadem terris ac cœlo donata, decorum excelsitate superaverit id quod humanum est, facinorum magnitudine adæquaverit id quod heroicum est, imperii majestate collegerit id quod Regium est, id etiam quod divinum est virtutum immensitate attigerit.

Dominatûs dico amplitudinem: cedo gentem ullam cui alia pluris obsecuta sunt? Reges ab illâ procreatos sibi gratulata est Hispania; ab illâ oriundos Italia & Sicilia venerantur; ab illâ Cæsares accepit Germania, Regio plurima Principes, Europa omnis Arbitros; Galliam fortunat legibus, Ame-

vicam permeavit navibus, Asiam tremefecit armis, orbem utrumque junxit commerciis; Reges dedit ubi non regnavit; reverentiam obtinuit ubi non exercuit imperium; subditos fermè habet ubicumque homines natura; ut quod Romanâ gente dictum est dici de illâ debeat, nil nisi *Borbonium* quod tueatur, *habere, & quocumque spectet, seipsam sibi esse ad spectaculum.*

Titulorum dico multitudinem: facessant verò illa ostentationis plena & invidiæ nomina, quæ suis aliquot heroïbus ad perennem verum ab ipsis gestarum commendationem imponebat Roma, ut quæ hæredum pravitate descivissent in Republicâ familiæ, majorum revocatâ famâ se quodam modo repararent; essetque avorum gloriosa recordatio appellatus ab illorum cognomento nepos etiam ab illorum virtute degeneret... qui mos si apud nos vigeret, opinor, cognomentis ejusmodi careret Borbonia gens? cui suam appellationem pacata vel domita Germania, suam subacta toties Batavia, suam victa non semel Anglia, suam Europa sæpiùs composita; suam plaga omnis vel lustrata victoriis, vel beneficiis devincta imponeret? Harum vero appellationum in locum, nomen posuit sanctitas verendum cœlo, nomen justitia horrendum fraudibus, nomen magnanimitas timendum hostibus, nomen amor ipse adorandum popu-

lis; ut omnis virtus suum toties appellatum audiat, quoties Borbonium appellatur.

DISCOURS prononcé à l'ouverture des leçons publiques de Langue & de Belles-Lettres Françoises. *A Copenhague*, de l'Imprimerie Royale, & se trouve *à Paris*, chez *Pissot*, Quai des Augustins, au coin de la rue Gillecœur.

Le but de ce Discours est d'examiner si un Empire se rend plus respectable par les Arts qu'il crée que par ceux qu'il adopte. Ce sujet très bien choisi par M. Angliviel de la Beaumelle, appellé en Dannemarck pour y enseigner les Belles Lettres Françoises, est traité avec beaucoup d'esprit, & tourné d'une maniere convenable à la circonstance où se trouvoit l'Auteur. Voyons, dit-il, ce qui peut rendre un Empire respectable. C'est sans doute la grandeur, & dans le Prince & dans le peuple. C'est de cet accord, & de cette harmonie que résulte la gloire d'un Etat. Or il me semble que l'adoption des Arts procure ce double titre de puissance au degré le plus éminent; qu'elle dévelope avec plus d'éclat la grandeur du Prince, & qu'elle éleve le peuple au plus haut point de gloire: double objet qui formera les deux branches de ce Discours.

Le morceau suivant suffira pour faire connoître le style de M. de la Beaumelle.

' A considérer les choses dans un point de vûe abstrait, on pourroit peut-être comparer la gloire du peuple qui adopte les Arts, à la gloire du peuple qui les crée.

Les créer, est d'ordinaire le fruit d'un hazard aveugle, qui semble s'être réservé le droit de présider à toutes les belles découvertes : les adopter, est toujours le fruit d'une raison éclairée. Le premier est quelquefois l'effet des talens, le second est toujours l'ouvrage du goût. Les créer, c'est, si l'on veut, avoir la supériorité du génie ; les adopter, c'est s'assurer la supériorité du bon sens, supériorité moins brillante, moins flatteuse, mais plus réelle & plus solide.

Pour créer les Arts, il ne faut que copier la Nature ; le modéle est tracé, tout y conduit, besoins, inaction, curiosité, desirs, instinct, rapports, tout ouvre à l'avanture le sanctuaire de la vérité. Pour les adopter, il faut lutter contre mille obstacles : jalousies, préjugé, ignorance, paresse, orgueil, tout concourt à leur fermer l'entrée d'un Etat.

La création des Arts rend un peuple célébre : l'adoption des Arts rend un peu-

pre florissant ; les grands hommes alloient chercher les Arts en Egypte, & revenoient donner des loix à la Gréce ; les Romains se formoient à Athénes, & revenoient à Rome pour gouverner l'Univers.

Les Arts sont créés imparfaits, *les* premiéres productions de la Nature sont presque toutes informes, les ouvrages du génie sont marqués à ce caractére de grandeur & de négligence, de force & d'imperfection, dont le bizarre mélange produit également l'admiration & la surprise ; mais le génie qui adopte, est le même génie qui perfectionne ; les Arts sont, dans les mains industrieuses de ce peuple, ce que des pierres précieuses sont entre les mains d'un Lapidaire habile, qui en fait sortir tous les feux & l'éclat.

La gloire d'une découverte appartient en propre à celui qui l'a faite ; que sa Partie la réclame, qu'elle fasse valoir ses droits de mere ; qu'elle emprunte la voix d'un préjugé consacré ; vains efforts ! aux yeux du Sage elle ne pourra ravir à l'Inventeur un seul fleuron de sa couronne. Mais la gloire de l'adoption des Arts rejaillit sur une Nation entiere. Que le Prince la propose, il en est l'ame du corps politique, & tous les membres de ce corps

ont part à la gloire du dépositaire de leur volonté ; qu'un particulier la fasse goûter, tous ses Concitoyens en recevant ses idées, lui en disputent l'honneur ; il a autant de rivaux de sa gloire, qu'il a de compatriotes qui favorisent ses desseins, ou qui partagent ses travaux. En un mot, c'est un petit nombre d'hommes qui créent ; c'est un peuple entier qui adopte.

Je pourrois donc avancer avec quelque fondement, qu'il n'y a pas moins de gloire à adopter les Arts qu'à les créer ; mais il ne s'agit pas ici d'une gloire stérile : il s'agit d'une gloire, qui féconde en avantages, & se déployant au-dehors, s'y confond avec l'utilité publique ; d'une gloire intérieure, qui tire sa source des lumieres & du bonheur, d'une gloire extérieure qui est fondée sur la puissance ; double avantage que procurent les Arts adoptés.

SCULPTURA, *carmen, authore Ludovico Doissin. S. J.*

Il est à souhaiter qu'il y ait toujours dans la république des Lettres une succession d'hommes zélés & laborieux, qui prouvent par leurs écrits l'estime qu'ils font de la Langue des anciens Romains, & qui fassent renaître parmi nous ces

beaux jours du siécle passé trop tôt éclipsés, où lon voyoit les Rapin & les Commire disputer à Virgile & Horace la gloire de parler cette langue aussi-bien qu'eux. Nous annonçons un Poëme sur la Sculpture, qui peut trouver place parmi ceux qui nous restent de ces grands Poëtes. L'Auteur paroît avoir voulu le diviser en deux parties. Dans la premiere il prescrit au jeune Sculpteur, qu'il se propose d'instruire, les régles qu'il faut suivre, & les défauts qu'il doit éviter; mais il ôte aux préceptes ce qu'ils ont naturellement de sec & d'austere, & sçait les embellir des agrémens du style, & de toutes les graces de la Poësie. Nous citerons un morceau qui sera comme la preuve de cet éloge. C'est celui où le Poëte après avoir exhorté à l'imitation de la nature, conclut de ce principe général la nécessité de représenter avec force les passions sur le marbre & sur l'airain : il s'adresse au Sculpteur.

Hinc adeò occultos motus, internaque mentis
Prælia pinge mihi vultuque oculoque loquaci.
Turbatam ostendat frontem timor, ira minacem,
Dejectam luctus, blandam spes, alma serenam
Lætitia, & marmor, quanquam sine voce, loquatur.

Fœmineum exhibeat Dido decepta furorem,
Alcione luctum, rabiem Medea, dolorem
Andromache, furias Pentheus, Cassandra pavorem.

Si l'Auteur s'en étoit tenu aux préceptes, quelque talent qu'il ait pour orner les objets, la Poësie ne lui auroit jamais prêté assez d'images, & les fleurs n'auroient pu faire disparoître les épines. Il a corrigé habilement les unes par les autres, & a sçu mêler les exemples aux préceptes. Myron entendroit avec plaisir l'éloge que l'on fait ici de cette vache si vantée dans l'antiquité, & qu'Ovide & Properce n'ont pas cru indigne de leur pinceau. L'Auteur a fait voir qu'on peut présenter les mêmes choses sous différentes faces, & que chaque Peintre a sa maniere : voici la sienne.

Ecquid opus docti vaccam laudare Myronis
Arte laboratam ? pendent palearia mento,
Grande caput, patulæ nares, frons aspera, cauda
Mobilis, hirsutum pectus : spirare putares.
Si videat taurus, solitos meditetur amores ;
Mugitum tollat vitulus ; delusus arator
Ad stabulum impellat, premat inscius ubera pastos.

Ce Poëme ayant été recité, comme la

Fu

note le témoigne, quelques semaines après la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, devoit naturellement contenir un éloge du Prince naissant. C'est sur tout au lever du soleil que les oiseaux font entendre leur ramage, & *jamais* le rossignol ne forme des sons plus agréables qu'à la naissance de cet astre brillant. Le Poëte qui voudroit faire à l'auguste enfant un berceau digne de lui, regrette de n'avoir pas consacré ses premieres années à l'Art dont il est le panegyriste, & de n'avoir pas manié le ciseau dès son enfance, comme il a manié la plume ; mais un pareil vœu, s'il eut eu son effet, nous eût sans doute privé d'un très-beau Poëme. Il n'est pas ordinaire de voir des gens joindre le talent heureux de faire d'excellens vers, à celui de faire de belles statues. Les meilleurs Sculpteurs seroient, je crois, d'assez mauvais Poëtes. On n'est pas éleve de Pallas & d'Apollon tout à la fois : il est rare qu'une seule tête puisse porter deux couronnes. Nous avons tout lieu de croire qu'on sera satisfait de ce morceau, & de ce que le Poëte dit des draperies, de la coupe du marbre, des figures colossales, des attitudes, des proportions, des groupes, &c. mais je crois ne pas remplir l'objet que je me suis proposé, de faire con-

noître le talent de l'Auteur, si je ne rapportois ces beaux vers, où le Poëte après avoir décrit d'une maniere courte & précise les préparatifs nécessaires pour jetter en fonte une statue, finit ainsi ce morceau, un des plus beaux de tout le Poëme.

Intereà rigidum vastâ fornace metallum
Excoquitur, crassosque eructat ad æthera fumos.
Dum loquor, impatiens vinclis & carcere solvi,
Quà data porta, ruit; non sic fracto obice torrens
Præcipitat: fluit æs rivis, formamque typorum
Accipit impressam; crescunt humerique manusque,
Aurea luxuriant graciles per colla capilli,
Turget inane caput, digitorum nascitur ordo,
Crura tument, surgit cervix, protuberat alvus;
Natus homo est. Mediâ spirat redivivus in urbe
Henricus, &c.

Les bas-reliefs sur le marbre & sur les métaux servent comme de seconde division à cette premiere partie. Les paysages, l'équilibre, l'unité, les ombres & les jours, en forment le plan, & y sont traités de maniere à satisfaire tout Lecteur, pour qui la langue latine n'est pas une langue barbare & qui n'a pas encore entierement fait divorce avec les Muses.

Si vous voulez, dit l'Auteur, représenter les richesses de Cerès, de Bacchus, de Pomone, n'offrez rien à mes yeux que de gracieux & de doux; que les fleurs naissent sous votre ciseau délicat, comme ils naissent dans les jardins, & que tout dans vos portraits respire la campagne. Faites couler les ruisseaux, couvrez les arbres de fruits, les prairies de verdure, les collines de pampre & de raisin.

Nativas si ruris opes & munera fingis,
Nescio quid lætum sculptis infunde tabellis:
Candida sub docto nascantur lilia scalpro,
Pallentes violæ, tenerâ lanugine poma:
Marmoreo imprimis redivivus ab æquore Titan
Vestiat excelsos nascenti lumine colles:
Hîc levi fugiat per florea prata susurro
Rivulus & læves interstrepat unda capillos.
Illic maturas robustus messor aristas
Colligat in fascem; molles aut vinitor uvas
Exportet calathis, rubicundi munus Iacchi.
Non procul hinc pastor lentè resupinus in umbra
Agrestes inflet calamos; dum gramina campis
Tondet ovile pecus, viridique exultat in herba.
Pone lupum in sylvis, teneros in montibus agnos,
In pratis tauros, mutos in flumine pisces,
Errantes passim per inhospita saxa capellas,
Et damas, imbelle genus, cervosque fugaces.
Expressa nativa placet sic ruris imago.

L'Auteur passe ensuite à la seconde partie, dans laquelle il développe les qualités nécessaires à un Sculpteur. De nouvelles images viennent embellir son Poëme, les richesses se multiplient, les fleurs naissent sous ses pas ; les Muses lui ouvrent leurs trésors ; on sent qu'Apollon le guide & l'inspire toujours. La premiere qualité c'est le génie. Il n'est point le fruit de l'étude & de l'application ; les réflexions le développent, l'art le fortifie, mais il ne le donne pas. C'est un feu qu'on entretient ; mais ce feu est un présent de la nature, & on le reçoit en naissant. L'Auteur en conclut qu'à moins qu'on ne sente en soi ce germe heureux qui enfante les miracles, on ne doit pas entrer dans le sanctuaire auguste de la Sculpture ; & que si Pallas ne conduit elle-même la main, & ne guide l'artiste, l'ouvrage est sans force, & manque d'agrément.

Cette premiere qualité est pour l'invention ; les trois autres regardent l'exécution. Le Poëte exige de son Sculpteur une connoissance profonde du costume, de l'anatomie & de la fable ; du costume, pour donner à chaque figure l'habillement qui lui convient : de l'anatomie, pour représenter sur le marbre les muscles, les veines & les artéres : de la fable, pour ne

ttribuer, comme il le dit en trè x vers, un bouclier à Venus, des s à Apollon, un thirse à Mercure, un à Neptune, & un foudre à l'Amour.

On ne sera pas fâché de voir comme il peint les différentes coûtumes de chaque peuple.

Solemnes etiam populorum calleat usus
Sculptor, & in variis quæ sint discrimina cultûs
Gentibus: hîc longam, veteri pro more parentum,
Induitur vestem populus, quam sutilis ambit
Baltheus & lato subnectit fibula clavo:
Pes nudus, caput abrasum; sed longa capillos
Absentes reparat prolixo vellere barba.
Illîc aureolos mos est crispare capillos,
Et barbam tondere gravem, circumdare plantis,
Vincula, pileolum capiti gestare decorum.
Hîc galeâ miles, cristâque hirsutus equinâ,
Ære caput, rigido defendit acinace corpus;
Illîc nec galeâ tegitur, nec cingitur ense;
At gravidam ex humeris pharetram suspendit & arcum,
Et jaculo bellum exercet, levibusque sagittis.

Le Poëte finit par une fable simple & naturelle, où il rapporte l'origine de la Sculpture: il est inutile de la citer ici. On

peut la lire dans l'Ouvrage même qu'on trouvera chez *Thiboust*.

La dédicace qu'a fait le Poëte de son Ouvrage à Monseigneur le Dauphin, n'est pas indigne de l'Auguste Prince à qui elle est adressée. Elle n'est que de vingt-huit vers; mais le Poëte avertit lui-même que c'est comme un prélude d'un plus grand Ouvrage qu'il exécutera un jour en l'honneur de son illustre protecteur.

Traité' sur la maniere de lire les Auteurs avec utilité, tome 2 & 3, *in*-12. *A Paris* chez *la veuve de Ph. N. Lottin* & *J. H. Butard*, rue Saint Jacques, à la Vérité.

Rien n'importe plus dans la république des Lettres, que d'avoir des Auteurs excellens & des Lecteurs intelligens. Ceux-ci profitent des travaux des premiers, & sçavent les apprécier; & ceux-là sont ravis de voir qu'ils n'ont pas travaillé en vain, & qu'on sçait goûter les vérités qu'ils ont exposées ou démontrées. Que doit-on penser d'un livre qui forme des Lecteurs parfaits, & qui trace aux Auteurs même, une route certaine qu'ils peuvent suivre sans s'égarer? Le Traité que nous annonçons est tout à la fois l'Art de lire & l'Art de composer.

ateur pose pour principe *que tout nous lisons est exposition ou raisonnem.*

C'est de ce principe simple & vrai, que sort la méthode que nous examinons. Si tout ce que nous lisons est exposition ou raisonnement, il faut donc pour sçavoir lire, connoître parfaitement tout ce qui concerne les faits & les raisonnemens; & pour avoir cette connoissance parfaite, il faut être en état de concevoir, de réduire, de développer les faits & les raisonnemens, enfin il faut pouvoir en juger. Tel est le plan général qui embrasse toute la méthode de lire.

Dans le premier volume imprimé en 1747, on traite des trois opérations ; concevoir, réduire & développer ; & l'on dut faire alors l'analyse de tout ce que l'Auteur a renfermé dans ces trois opérations, comme les moyens de concevoir, de réduire & de dévelopér, &c. Les trois ordres, l'ordre général, l'ordre des parties principales, l'ordre des pensées & l'exercice de toutes les opérations sur les exemples les plus beaux & les plus interessans.

Le second volume contient les principes de juger de ce que nous lisons. *Pour bien juger, il faut la science & la liberté,*

c'est-à-dire, *une connoissance exacte de ce qui fait l'objet de la décision, & un esprit libre de toute passion qui pourroit nuire au jugement. Un bon ouvrage, en général, est celui où l'idée générale est distribuée en parties principales, & où celles-ci sont exposées par l'ordre des pensées qui conviennent le mieux.* Ce n'est là, comme l'on voit, qu'une notion générale ; & il faut faire attention que l'ordre dont on parle, est souvent caché, ainsi que l'Auteur s'en est expliqué dans le premier volume page 425. lorsqu'il distingue *deux especes de destributions, l'une visible, l'autre cachée.*

Cette idée d'un bon ouvrage ainsi établie, l'on discerne ce qu'il faut développer dans les faits & dans les raisonnemens. A l'égard des faits, on peut les réduire à quatre sortes, les expositions Oratoires, Poëtiques, Historiques & Dogmatiques ; l'Auteur reprend chaque espece d'exposition, & il entremêle partout les principes & les exemples sur lesquels il fait l'application. *L'exposition oratoire doit être soutenue des circonstances dont l'Orateur peut tirer ses raisonnemens. Tout ce qui ne fournit point à ses preuves soit pour les former, soit pour les éclaircir, doit être retranché.* Que les jeunes Avocats méditent bien ce précepte ; c'est en le pratiquant qu'ils éclair-

cissent leurs causes, & qu'ils s'attachent à la briéveté si goûtée par le Juge, si souvent recommandée par les loix. *L'exposition Dogmatique est celle où l'on développe la nature des choses, leurs effets, leurs propriétés, leurs qualités : de là naissent les contemplations, les réflexions, les questions, les raisonnemens, les décisions, &c.* Ces quatre sortes d'expositions sont renfermées dans la premiere section.

La seconde traite *du développement du raisonnement & de sa nature.* Nous avons bien des logiques, & elles ont toutes leur mérite ; mais le Lecteur verra par lui-même que jusqu'à présent on ne lui en a point présentée qui fût si propre pour la litterature, si conforme à la nature de l'esprit humain & si facile, par conséquent, à pratiquer.

Le raisonnement *est une vérité tirée d'une autre vérité ..... Il y a dans tout raisonnement une proposition qui démontre & une proposition qui est démontrée.* Vous êtes mon pere, & je ne vous aimerois pas ! *C'est un raisonnement ; pourquoi ? Parce que de la premiere proposition*, vous êtes mon pere, *il s'ensuit que je dois vous aimer. C'est comme si je m'exprimois plus simplement & avec moins de vivacité*, vous êtes mon pere, donc je dois vous aimer.

L'Auteur passe à ce qu'il faut déne-

lopper dans un raisonnement, & après être entré dans un détail satisfaisant, il examine de combien de manieres on dévelope un raisonnement. La découverte que l'Auteur a faite sur cet objet, a du coûter beaucoup de méditations, & sert infiniment dans la composition & la réduction ; cependant quand la vérité, que l'on découvre, est mise au jour, rien ne paroit plus aisé. *Le raisonnement ne peut se développer que de trois manieres. La premiere maniere, est de soutenir la proposition qu'on a avancée par une seconde proposition, cette seconde par une troisiéme, jusqu'à ce que la derniere soit si évidente, que l'esprit n'ait plus rien à désirer ..... La seconde maniere consiste à poser une vérité ou évidente par elle même, ou déja établie ; & d'en tirer ensuite toutes les vérités qui en sortent nécessairement ....* Enfin *la troisiéme maniere* de développer un raisonnement, *est de partager une proposition générale en propositions particulieres, parce qu'elles y sont naturellement renfermées.* Ces trois manieres peuvent s'employer alternativement, si le sujet à traiter l'éxige : l'Auteur rend cette méthode sensible par les exemples les plus attachans.

Il semble que ces notions fortifiées d'exemples suffiroient, l'Auteur n'en de-

meure pas là ; il discute s'il est toujours necessaire de développer le raisonnement ; il distingue deux manieres de raisonner, l'une naturelle, l'autre artificielle ; il examine en quelles occasions l'on se sert de celle ci & de celle-là ; il propose des exemples de toutes deux ; il traite séparément de la force du raisonnement, & comment on juge s'il est bon.

A mesure que la matiere croit, l'Auteur encourage son Lecteur, & il lui fait voir dans la troisiéme section comment on dispose les propositions du raisonnement, pourquoi il faut mettre de la diversité dans la disposition, quels ornemens conviennent au raisonnement. *Il semble d'abord que le raisonnement se soutienne assez sans ornement, il semble même que son plus bel ornement soit de n'en avoir point. L'ordre, la clarté, la force qui regnent dans tout raisonnement qui est bon, frappent suffisamment l'esprit ; y a-t'il quelque chose de plus à désirer? Et quel pourroit donc être l'ornement qui conviendroit au raisonnement? mais un raisonnnement qui auroit de l'ordre, de la clarté & de la force, ne peut-il pas n'être pas assez étendu? Ne peut-il pas n'être point assez animé? s'il n'est pas assez étendu, malgré l'ordre, la clarté & la force, il sera sec ; s'il n'est pas assez animé, il sera froid ; ainsi*

si l'on suppose avec l'ordre, la clarté, la force, qu'on suppose la juste étendue & le feu dans le raisonnement; ce sera non seulement un raisonnement bon, mais encore un raisonnement orné, & voila les deux ornemens qui conviennent au raisonnement .... Le détail dans lequel l'Auteur entre, est ravissant; il parle de la juste étenduë & du feu avec une clarté qui présente les objets sans peine, & qui les fait concevoir avec plaisir.

Mais faut-il toujours raisonner avec feu, avec cette chaleur, qui nait de la situation de l'ame? Pour répondre à cette question, il faut d'abord distinguer deux sortes de vérités; les vérités spéculatives, & les vérités pratiques. En général, quand il ne s'agit que de considerer une vérité sans exiger au delà de la spéculation, les raisonnemens que l'on forme pour la faire goûter, sont tranquilles, & n'ont besoin, pour être approuvés & reçus, que de la clarté & de la force ordinaire à tout bon raisonnement ... Faut-il au contraire démontrer une vérité pratique, une vérité qui demande qu'on agisse, que l'on exécute, que l'on se gêne, que l'on combatte contre ses propres inclinations? Alors le raisonnement ne peut avoir trop de feu. Quiconque veut persuader, se pénétre lui-même de ce qu'il dit; il échauffe ses paroles par la démonstration de ses sentimens .... Il faut voir dans le livre même

les autres distinctions sensées sur les differens dégrés de chaleur dans le raisonnement, avec les exemples dont elles sont accompagnées.

Après avoir examiné tout ce qui regarde les faits & les raisonnemens, il reste à traiter séparément de la qualité des pensées qui entrent dans les unes & dans les autres, & de la maniere de s'énoncer qu'on appelle style, c'est ce qui acheve de nous mettre en état de juger. Ainsi les observations sur la qualité des pensées & du style font le sujet de la quatriéme & de la cinquiéme section, il ne nous est pas possible, sans passer les bornes, de suivre l'Auteur dans ces deux objets : le détail est immense, & la matiere y est approfondie.

Le sixiéme volume contient l'exercice de l'opération de juger. L'opération se fait en grand. C'est un discours d'éloquence à examiner, c'est une Tragedie analysée avant que de porter son jugement, &c. L'idée que l'Auteur donne de l'éloquence, est frappante, c'est à la page 5. *L'éloquence est une dialectique étendue, comme la dialectique est une éloquence resserée.* Cela rappelle le traits de Zenons qui désignoit la Réthorique en ouvrant la main, & la Logique en la fermant. Le livre que nous annonçons ne sçauroit être trop tôt

lu ni trop souvent. Le Sçavant y trouvera à profiter ; au moins conviendra-t'il que s'il l'avoit eû, il auroit fait des progrès plus rapides & avec moins de peine. A l'égard de tous les autres, c'est pour eux un livre nécessaire : qu'il seroit à souhaiter que les Professeurs des classes supérieures, comme la Seconde & la Réthorique, voulussent ménager chaque jour, une demie-heure, pour développer à leurs écoliers les principes d'un livre si méthodique & si réfléchi.

DICTIONNAIRE Apostolique à l'usage de Messieurs les Curés des Villes & de la Campagne & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe. *A Paris chez la veuve Lottin & Butard*, & l'*Auteur*, tome premier, *in*-8°.

L'idée que l'Auteur donne lui-même de son ouvrage, nous paroit si juste, que nous l'allons présenter à nos Lecteurs. 1°. Je donnerai, dit-il, huit volumes bien fournis *in*-8°. Les cinq premiers contiendront à-peu près, cinquante sujets de morale chrétienne. Je ferai choix, autant qu'il me sera possible, de ceux que la religion a toujours jugé les plus intéressans & les plus propres à régler les mœurs, & à porter à la pratique de la vertu. Le sixiéme & le septiéme renfermeront tous les Mys-

téres de Jesus-Christ, & les Fêtes de la Sainte Vierge, le huitiéme & dernier volume, sera composé d'un Commun des Apôtres, des Martyrs, des Evêques, des Confesseurs, & des Vierges, & sera terminé par plusieurs extraits propres à former des discours de vêtures & de professions de Religieuses, & si j'avois dans la suite, la douce consolation d'appercevoir que cet ouvrage n'eût point déplû, après quelques momens de repos, je donnerois un neuviéme volume de sujets particuliers.

2°. Les matieres seront rangées par lettres alphabétiques. Chaque volume contiendra 8 à 9 traités, & chacun de ces traités sera précédé d'une observation sur le sujet annoncé. Des réfléxions Théologiques & morales, différens textes de l'Ecriture, les sentimens des SS. Peres, le nom des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & préché avec plus de distinction suivront le Préliminaire.

3° L'on trouvera ensuite le plan raisonné de trois discours sur le même sujet proposé sous différens jours, ce qui fera par volume 27 discours au plus & 24 au moins, comme je m'y suis vû forcé dans ce premier volume, à raison de la Préface & de l'Epitre dédicatoire, &c. chacun

de

de ses discours, aura sa division & ses soudivisions; & les preuves des unes & des autres, surtout des deux premiers sujets, seront toutes extraites des meilleurs traités des Ascétiques les mieux choisis, & des plus célébres Prédicateurs.

4°. Messieurs les Curés & les Ecclésiastiques de la campagne, qui pour les motifs énoncés au commencement de cette Préface, ne peuvent s'adonner à la composition, ou à raison de leurs tems trop partagé par les autres fonctions du ministere, ou à titre d'impossibilité de se procurer le secours des livres, trouveront tous ces obstacles levés. Les premiers, parce qu'avec un peu de mémoire & un travail de quelques heures dans la semaine, il leur sera facile de composer une instruction pour leurs Paroissiens. Les seconds, parce que pouvant se procurer à peu de frais cet ouvrage, ils y puiseront des secours suffisants pour travailler à l'édification de ceux qui leur sont confiés, & du salut desquels ils sont comptables. En un mot, tous seront à portée de faire valoir leurs talens pour la gloire de la religion, l'honneur du sacerdoce, & l'intérêt des fideles, car j'invite ici le Lecteur à observer que j'ai pris un soin tout particulier de traiter le troisiéme dis-

cours en style familier, mais éloigné du rempant, afin qu'il pût être entendu avec fruit de ceux qui seroient les moins instruits, & même des plus stupides; tout y est lié & raproché de façon, que le Pasteur qui n'auroit nul talent pour la composition, en le prononçant tel qu'il est, pourroit se rendre le secret témoignage d'avoir instruit & édifié son troupeau; on ne demandera point deux talens à celui qui n'en aura reçu qu'un seul.

5°. Je ne dis pas la même chose des deux premiers discours, où souvent j'ai transposé, à dessein, les preuves dans la crainte d'autoriser indiscretement la paresse des jeunes gens, qui à peine sortis de la poussiere des écoles, voudroient se produire dans les chaires & instruise les autres dans la science du salut, avant que de s'être instruits eux-mêmes. Ce que j'ose assurer, & ce dont l'expérience sera preuve; c'est qu'avec du travail, une teinture raisonnable de Théologie, un discernement juste, l'on pourra à la faveur des grands modéles que je mets sous les yeux, devenir sinon un Prédicateur du premier ordre, (il faut des siécles pour en faire un) du moins un bon Prédicateur, qui se fera entendre avec fruit & avec satisfaction. Quelle seroit ma joie, & quelle plus douce

consolation, si avant que mes cendres se réunissent à celles de mes peres, j'étois assez heureux pour voir l'effet suivre la promesse.

6°. Je prie le Lecteur de remarquer, que si j'ai pris soin de ranger par ordre les Passages des SS. Peres, ce n'est pas que je me sois imaginé que cet arrangement fût nécessaire pour la composition d'un discours; mon dessein en m'y assujettissant, a été que le jeune homme qui voudroit se former pour la chaire, apprît sans peine & comme imperceptiblement, que les Ambroise & les Augustin, sont postérieures aux Ignace & aux Justin, ainsi des autres; mais une raison plus forte encore & plus décisive, c'est que dans la nécessité de traiter un sujet controversé, cette légere teinture de Chronologie serviroit beaucoup, puisque l'on ne peut pas ignorer que nos chers freres séparés déferent bien plus à l'autorité des anciens Peres, qu'à celle des Docteurs du sixiéme & du septiéme siécle.

Tel est le plan du Dictionnaire Apostolique: il est à peu près le même que celui de la Bibliothéque des Prédicateurs; mais comme il a l'avantage d'être venu le dernier, il est exécuté avec plus de goût, de méthode & de précision.

DISCOURS sur la facilité & l'utilité des Mathématiques, prononcé par M. Digard à l'ouverture de ses Conférences publiques, le 12 Decembre 1751. *A Paris* chez *Ballard*, rue S. Jean de Beauvais 1751.

M. Digard ne porte pas seulement jusqu'à la démonstration, la vérité des deux propositions qu'il avance, il réfute encore très-solidement les objections qu'on est dans l'usage de faire contr'elles. Voici la fin de son discours dans lequel il a jetté plus d'agrément qu'on n'étoit en droit d'en attendre.

Ce seroit sans doute un nouvel hidre à combattre que le sentiment de ceux qui en reconnoissant l'utilité des Mathématiques, réservent pour notre sexe une étude qu'ils supposent inutile à l'autre. Cette conduite a-t'elle sa source dans un intérêt personnel ? Est-elle une preuve de notre estime ou une suite de nos ménagemens pour les Dames ? Prétendroit-on que leur esprit aussi juste que délicat, parvient sans aucun secours, où le notre n'arrive qu'après beaucoup de travail ? Quoique cette opinion ne manque pas de sectateurs, je crois pouvoir la rejetter sans manquer au

respect que je dois aux Dames ; plus elles auront de dispositions, moins elles s'imagineront posséder les Sciences infuses ; la Nature prépare les matieres, l'Art seul peut les mettre en œuvre.

Supposera-t-on que par égard pour leur foiblesse, on doit leur épargner des travaux au dessus de leurs forces ? N'avons-nous pas des femmes illustes dans tous les genres ? Les exemples connus qu'il seroit aisé de citer & les épreuves particulieres que j'ai faites en plusieurs occasions, m'ont convaincu que les dispositions sont aumoins égales. Rien n'est moins fondé que ce reproche de foiblesse. Je m'étonne qu'un préjugé si contraire à nos mœurs, ait pû trouver créance auprès d'une Nation aussi judicieuse que la nôtre. Qui sommes nous donc, nous François, qui nous glorifions de suivre les impressions de ce sexe prétendu foible & de lui devoir cette politesse qui nous distingue des autres Peuples, & qui de toutes nos prétentions est la moins contestée. Eh, Messieurs, par vanité ménagons nos vainqueurs ; ne fût-ce que pour diminuer la honte de notre défaite, si toutefois ont doit rougir de céder à la douceur qui fait le principal mérite de ce sexe & le charme de la Société.

Ce n'eſt donc pas par amour propre ou par jalouſie qu'on a exclu les femmes de l'étude des Mathémariques. Serons-nous toujours en oppoſition avec nous-mêmes ? Quoi ! nous prétendons aſſés gratuitement que l'eſprit des femmes, en général, manque de juſteſſe, & nous leur refuſerions les ſecours capables de le fixer. Quelle injuſtice ! je dis plus, notre intérêt perſonnel exige que l'étude ſoit commune aux deux ſexes, cette propoſition ſe trouve dans plus d'un Auteur ; mais fût-elle entiérement nouvelle, ce n'eſt pas chez les François que la nouveauté d'une opinion doit ſembler un motif pour la rejetter. Cette nouveauté même, ſi l'on en croit nos voiſins, eſt un titre ſuffiſant pour nous la faire adopter. Quoi qu'il en ſoit, quelques réflexions aſſez ſimples nous mettront en état de juger de ſon mérite.

Les deux ſexes ſont deſtinés à vivre enſemble, mais leur liaiſon ne peut ſubſiſter qu'autant qu'elle eſt fondée ſur l'eſtime & qu'elle ſuppoſe entre eux une ſorte d'égalité. Que la beauté de l'un compenſe la force de l'autre, à la bonne heure ; mais il n'eſt perſonne aſſez aveugle pour penſer que l'Auteur ait borné le mérite de l'un des deux ſexes, aux qualités extérieures. La certitude que nous avons de

ſa juſtice, doit au contraire nous aſſurer que ce Pere équitable a partagé ſes bienfaits également entre eux : or comment cette égalité ſe ſoutiendra-t'elle ſi l'un des deux abuſant du pouvoir qui ne lui a été confié que pour faire le bonheur de l'autre, ceſſe d'être ſon protecteur & devient ſon tiran ? s'il ſe réſerve le droit excluſif aux qualités eſſentielles à toutes les connoiſſances capables de perfectionner les dons de la Nature, & charge l'autre de ridicules & de frivolités ? Oui, Meſſieurs, c'eſt à nous-mêmes, c'eſt à la mauvaiſe éducation qu'on donne aux femmes, que nous devons imputer le peu de capacité que nous leur ſuppoſons pour les Sciences. L'eſprit n'a point de ſexe.

On feroit un raiſonnement faux en diſant que les femmes ne ſont deſtinées ni à l'exercice des Arts, ni aux emplois qui exigent des connoiſſances ſupérieures. N'ont-elles pas comme vous une ame, un cœur, un eſprit ? Vous convenez qu'il eſt néceſſaire d'éclairer leur ame par le flambeau de la religion ; pourquoi leur refuſer le ſecours de la morale pour diriger les mouvemens de leur cœur & celui des Mathématiques, pour donner la juſteſ-

se à leur esprit ? C'est le seul moyen de rétablir l'égalité.

Cet équilibre conforme aux vœux de de la Nature est nécessaire au bonheur des deux sexes. On ne peut l'assurer sans augmenter l'émulation, & contribuer aux progrès des Sciences, sans répandre un agrément de plus dans le commerce de la vie, sans se ménager une ressource nouvelle contre l'ennui qui nous assiége. C'est multiplier ses plaisirs, que d'étendre l'empire de la raison.

Vainement m'objecteroit-on que le Térence du dernier siécle a répandu sur les femmes instruites, un vernis de ridicule qui ne s'effacera jamais. Cet Auteur étoit lui-même trop éclairé pour jouer les femme qui se distinguent par leurs talens. Quelle est la fable de son Poëme. Il veut prouver, comme il le fait dire par son *Clitandre*, *que de deux sots, le plus sçavant est le plus sot*. Qu'on y prenne garde. Les *Vadius* & les *Trissotins* de son tems qui éblouissent par de grands mots, des femmes vraiment ignorantes ; l'abus que font ces mêmes femmes de ces mots dont elles ne connoissent pas la valeur ; l'affectation, & la satire de ces pédans des deux sexes, forment la base & le jeu de sa Comédie. Il devoit donc l'inti-

culer *les Pédans*, puisque le titre de *femmes sçavantes* ne convient en aucune maniere aux *Philamintes* & aux *Belises* qu'il y introduit; mais ce titre n'auroit pas intéressé la multitude. Le point capital étoit de lui plaire; le succès de sa Piéce en dépendoit; & dans cette occasion comme dans quelques autres, Moliere s'est vû contraint de sacrifier à la raison, à l'intérêt.

Quand on supposeroit, pour un moment, qu'entraîné par le préjugé, Moliere a réellement prétendu ridiculiser les femmes qui sortant de la létargie où notre injustice les a plongées, se rendent célebres par leurs lumieres; qu'en résulteroit-il? Je n'y vois pour elles, aucun sujet de honte. Pourrions-nous en dire autant de l'Ecrivain? Socrate étoit un grand-homme; le fut-il moins après qu'Aristophane l'eut joué? Réfléchissez-y, Messieurs, & prononcez.

QUANTUM litteris debeat virtus. Oratio habita jussu & nomine Universitatis ad solemnem præmiorum distributionem in majoribus Sorbonæ scholis, die Jovis duodecimâ Augusti 1751. à Christiano *le Roy*, eloquentiæ Professore in Collegio Cardinalitio. *Parisiis* apud *Thiboust*.

L'éloquent discours de M. Rousseau,

couronné par l'Académie de Dijon, a été attaqué successivement dans notre Journal, par un Grand-Prince qui aime les hommes & qui encourage les Arts par son exemple & par ses récompenses ; par M. Gautier de la Société Royale de Nanci, & en dernier lieu, dans le Mercure de Décembre, par M. Borde : son discours lû à l'Académie de Lyon, a fait beaucoup de bruit à Paris, & y a reçu les plus grands éloges. M. le Roi a traité le même sujet au nom de l'Université. La crainte de trop entretenir le public de la même question, nous empêche de donner un extrait de cet ouvrage ; il mérite d'être lu par tous ceux qui aiment les Lettres, & un stile Latin fort & véhément.

QUO potissimum in instituendis pueris sublevari possit magistrorum labor. Oratio habita pro scholarum instauratione in Collegio Cardinalitio, à Christiano *le Roy* Eloquentiæ Professore, die Lunæ undecimâ mensis Octobris, anno 1751. *Parisiis* apud *Thiboust*, Regis, nec non Academiæ Parisiensis typographum. In platea Cameracensi. 1751.

Personne n'étoit mieux en état de traiter cette importante question que l'Auteur

de ce discours, qui fait depuis quelques années d'heureux efforts pour redonner au Collége du Cardinal le Moine, l'éclat qu'il a eu autrefois. Quoique nous n'aions pas l'honneur de conoître M. le Roi, nous ne craindrons pas de dire sur la foi de la voix publique, que c'est un des hommes du Royaume qui montrent plus de zéle & de capacité pour l'instruction des jeunes gens. Quand est-ce qu'on fera dans le monde le cas qu'il convient d'un talent si nécessaire & si rare ?

CELEBRATIONS des mariages de la Ville, de l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint Merry à Paris, faites le Mardy 9 Novembre 1751. à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne; exhortation à ce sujet; par M. *Artaud* Docteur de Sorbonne, Chefcier-Curé dela dite Eglise. *A Paris* chez *Hérissant*, rue neuve Notre-Dame.

Si M. Artaud ne jouissoit pas depuis long-tems de la réputation de bien parler, il l'auroit acquise par deux exhortations que nous annonçons; elles sont pleines d'onction & de véhémence. L'Auteur y a fait ingénieusement entrer tout ce que les circonstances réunies de la naissance de

Monseigneur le Duc de Bourgogne & de la magnificence de la Ville lui fournissoient.

Les hauts faits d'Esplandian. *Suite d'Amadis des Gaules. A Amsterdam*, chez *Jean François Jolly*, & se vend *à Paris* chez *la veuve Pissot*, à la descente du Pont-Neuf. Deux volumes *in*-8°.

On vient de faire pour Esplandian ce qu'on fit l'an dernier pour Amadis ; on le fait agir plus de suite, raisonner plus sensément, & parler plus poliment qu'il ne faisoit. On a retranché de cet ouvrage ancien, diffus & célebre, tout ce qui étoit long, plat, de mauvais goût, & on lui a prêté ce qu'il pouvoit tirer d'agrément de la politesse & du style de notre siécle. Tous ces changemens sont le fruit de l'amusement d'une personne du sexe, fort connue par ses talens, son esprit & ses connoissances.

Almanach historique des *Ducs* de Bourgogne, contenant l'Histoire de la naissance des premiers fils de France, portant aujourd'hui le nom de *Duc de Bourgogne* & la relation succinte des fêtes données à cette occasion, suivie de l'abrégé de la vie de ces Princes, avec le Calen-

drier pour l'an 1752. Par *LL.FF.LL. à Paris*. 1752.

L'Académie des Belles-Lettres de Corse distribuera le 25 Août 1752, fête de Saint Louis, deux prix consistans chacun en une médaille d'or de la valeur de 500 livres monnoye de France.

Le premier, pour lequel tout le monde pourra concourir, à la réserve des Académiciens, sera adjugé à celui qui démontrera avec plus de netteté : *Quelle pouvoit être la politique des Goths, en détruisant les Arts, & les Sciences, puisque ces mêmes peuples ont laissé des modeles qui justifient qu'ils s'y sont appliqués.*

Le discours écrit en prose italienne, latine ou françoise, d'un quart d'heure de lecture au moins, ou d'une demie heure au plus, ne sera reçu que jusqu'au premier Juin exclusivement.

Les discours seront adressés *franc de port* au Secretaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres de Corse à Bastia, ou à Paris à M. de Chevrier, rue des vieux Augustins, qui les fera passer cachetés au même Secretaire.

Le second prix fondé pour les Corses, sera accordé à celui d'entr'eux qui prou-

vera plus solidement *que les Loix ne peuvent être durables qu'autant qu'elles sont appropriées au naturel, & au tempérament des peuples pour lesquels elles doivent être faites.*

GEOGRAPHIE MODERNE, précédée d'un petit traité de la Sphere & du Globe, ornée de traits d'Histoire naturelle & politique, & terminée par une Géographie Ecclésiastique où l'on trouvera tous les Archevêchés & Evêchés de l'Eglise Catholique, & les principaux des Eglises Schismatiques, avec une table des longitudes & latitudes des principales Villes du monde, & une autre des noms des lieux contenus dans cette Géographie: par M. l'Abbé *Nicole de la Croix*. Nouvelle Edition revue, corrigée & considérablement augmentée. *A Paris*, chez Jean Thomas *Herissant*, rue Saint Jacques, 1752. 2 vol. *in*-12.

Le titre de cet Ouvrage est si étendu qu'il peut presque tenir lieu d'un extrait. Nous avons consulté cette Géographie sur un assez grand nombre d'articles, & nous avons trouvé dans tous, les éclaircissemens que nous y cherchions. Ces épreuves nous authorisent à dire que ce Livre est un des meilleurs qui ayent été faits en ce genre.

Experiences & observations sur l'Electricité faites à Philadelphie en Amérique par M. *Benjamin Franklin*, & communiquées dans plusieurs Lettres à M. P. Collinson de la Société Royale de Londres traduites de l'Anglois. *A Paris*, chez *Durand*, rue Saint Jacques 1752, un volume *in* 12.

Ce nouvel Ouvrage sur l'Electricité a comme deux Parties : la premiere qui est du Traducteur, est une Histoire exacte détaillée & bien écrite de cette découverte : la seconde, est un recueil d'Observations, ausquelles il ne paroît pas possible de refuser sa croyance, quoiqu'elles soient singulieres, & qu'elles viennent de loin.

Lettres d'une Peruvienne. Nouvelle Edition, augmentée de plusieurs Lettres, & d'une Introduction à l'Histoire. *A Paris*, chez *Duchesne* rue Saint Jacques 1752 2 vol. *in* 12.

L'Introduction Historique qui est à la tête du premier volume, roule sur l'Histoire, les Arts, les Mœurs, la Religion des Péruviens. Quoique le morceau qui est tout neuf ne soit pas de trente pages, il est suffisant, parce que Madame de

Graffigny peint d'un trait tous ces grands objets. Dans le corps de l'Ouvrage on trouvera quelques Lettres nouvelles & beaucoup d'additions & de changemens aux anciennes ; ce sont des Observations sur nos mœurs faites avec beaucoup de sagacité, & rendues avec un agrément infini. Le second volume est terminé par Cenie, Ouvrage Dramatique qui a réuni les suffrages des gens de goût & des gens vertueux. La nouvelle Edition que nous annonçons, assurera à Madame de Graffigny la réputation très-brillante & très-étendue dont elle jouit.

DE felici ortu Serenissimi Burgundiæ Ducis Oratio habita in Regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu ; die Veneris primâ Octobris, anno Domini 1751 : *à Jacobo* Duparc, *ejusdem Societatis Sacerdote.* Parisiis, *ex Tipographiâ* Thibouſt, 1751.

Ce discours nous a paru écrit avec beaucoup de logique, d'ordre & de goût. L'Orateur a évité avec soin le style épigrammatique & figuré, si souvent reproché, & avec tant de raison à notre siécle. Sa marche est toujours sage & du ton de l'exorde que nous allons transcrire.

» Fuit illa Veterum in consignandis læ» titiæ monumentis consuetudo, ut si

» quid faustum Imperio fortunatumque
» eveniret, illud in ære plerumque ad
» æternam rei memoriam curarent ex-
» primi cum hac inscriptione *Felicitas pu-
» blica.* Quæ quàm temeraria fuerit ap-
» pellatio, quàm sæpè inanitatis plenissi-
» ma, satis vel ex hoc uno colligitur,
» quòd illam ob cruentas victorias vulgò
» consecraverint, quarum gloria non po-
» tuit ad victores Populos, nisi cum plu-
» ribus eorumdem infortuniis, pertinere.

» At verò in hac communi omnium
» lætitiâ, quam attulit Serenissimi Bur-
» gundiæ Ducis ortus fortunatissimus,
» nemo me, opinor, adulationis insimu-
» labit vel imprudentiæ, si in auro, si in
» marmore, si in locis monumentisque
» publicis has voces, jam in Gallorum
» animis altiùs exaratas, inscribi oporte-
» re contendam, quæ publicam felicita-
» tem natam esse significent. Quis enim
» eam felicitatem neget, posse publicam
» appellari, quæ non solius Aulæ am-
» bitu terminisque sit definita, non in
» solam stirpem Regiam permanarit, sed
» per varias totius Imperii Gallici partes
» diffundatur; neque vim aut robur ca-
» piat è vulgaribus lætitiæ testimoniis,
» at solidis rationum argumentis sit sta-
» bilita.

» Nam, ut rem mente conceptam ve-
» bis explicem, dico Galliam totam,
» cum aliqua Regia proles expectatur,
» quæ sit spes Regni pretiosissima, duplici
» nec mediocri timore commoveri vehe-
» menter solere; ne scilicet expetita pro-
» les mascula vel non prodeat in lucem,
» quo nihil esse potest Regiæ Familiæ fir-
» mitati magis inimicum; vel, postquam
» prodiit, non eos parentes habeat à qui-
» bus regaliter in publicam utilitatem
» instituatur, quo nihil populis accide-
» re solet magis incommodum. Igitur id-
» circo & Regiæ Familiæ, & Gallicæ
» Genti gratulabimur, quia Dux Burgun-
» diæ Serenissimus, 1°. in Regiæ stirpis
» firmitatem opportunè nascitur; 2°. in
» Imperii Gallici utilitatem regaliter ins-
» tituetur.

Les Curieux reçurent avec empressement, il y a quelques années, un essai sur les Feux d'Artifice de M. *Perinet* Dorval. Cet essai est devenu un Traité complet dans une nouvelle Edition: elle a été faite à Berne, & se trouve *à Paris*, chez *Jombert*, Libraire, rue Dauphine. On ne peut rien ajoûter à la clarté, à l'ordre, à la précision qui regnent dans cette production. Ce n'est pas seulement le

meilleur Ouvrage qu'on ait sur cette matiere ; c'est encore le seul sur lequel on puisse compter. Quoique les gravures en soient fort belles & en grand nombre, c'est le moindre des avantages qu'on y trouvera.

HISTOIRE des Révolutions de l'Empire des Arabes ; par M. l'Abbé de *Marigny*, *Tom.* 3 & 4. *A Paris* chez *Gissey*, *Bordelet* & *Ganeau*.

Le commencement de l'Ouvrage que nous annonçons a paru médiocrement interessant ; les Scenes sont plus vives, plus variées & plus importantes dans les deux nouveaux volumes qu'on nous donne aujourd'hui ; le cinquiéme & le sixiéme seront encore plus agréables pour nous, parce que l'Europe, la France même seront le Théâtre d'une grande partie des évenemens que l'on y lira. Les Révolutions arrivées dans le Mogol & dans la Perse, occupent l'Historien dans les deux volumes qu'il vient de publier. Le Prince le plus célebre de ces deux vastes Empires, c'est Aurengzeb mort en 1707. Voici le portrait qu'en fait M. l'Abbé de Marigny.

Aurengzeb n'avoit rien de grand dans l'extérieur, son visage étoit sec & décharné, il avoit les yeux vifs, & qui sem-

bloient percer jusques dans l'intérieur de ceux qu'il regardoit. Les mouvemens de son visage laisserent rarement pénétrer les sentimens dont il étoit affecté, soit de joie ou de tristesse. Une profonde dissimulation étoit le point fondamental de sa politique. Il étoit impénétrable aux plus clairvoyans, soit dans ses discours, soit dans sa conduite; toujours maître de son extérieur, il ne laissoit point voir ce qui se passoit dans le fond de son cœur, & il ne confioit jamais ses pensées à ses femmes, à ses amis ou à ses enfans. On loue la régularité de ses mœurs qui étoient conformes aux principes moraux, son assiduité aux prieres publiques, où il édifioit les plus religieux; son abstinence du vin & des autres plaisirs innocens, dont il ne faisoit aucun usage. Il parut toujours occupé de ses devoirs, lors même qu'il n'étoit que Vice-Roi de Decan. Curieux de s'instruire sur tout ce qui regardoit le Gouvernement civil ou militaire, il écoutoit avec plaisir ceux qui étoient capables de lui donner des instructions sur ce sujet. Ce Prince étoit extrêmement sérieux, parloit peu, & affectoit une modestie extraordinaire, soit dans ses meubles, ses habits, ou dans ses équipages; desorte que cet extérieur si-

vere, & cette grande ſimplicité annonçoient plûtôt un Philoſophe qu'un grand Prince. L'ambition cependant étoit le grand mobile de toutes ſes actions, & l'on peut dire que ce fut cette paſſion qui le porta aux plus grands crimes. Tout ce qui le pouvoit conduire au Thrône lui parut permis, & les devoirs les plus ſacrés ne furent pas capables de l'arrêter dans l'exécution de ſes deſſeins. Il ne reſpectoit ni les jugemens du Public, ni la Religion même qu'il fit ſouvent ſervir à ſes vûes politiques. Il ne dut ſes plus grands ſuccès qu'à ſes ruſes & à ſa fourberie. Il étoit jaloux du mérite des autres & de ſes enfans même, & leurs ſuccès lui cauſoient les plus grands chagrins; ſon cœur étoit inacceſſible à la clémence, à la généroſité, & à la reconnoiſſance; l'avarice, la méfiance & la cruauté y trouvoient ſeulement place. Son génie étoit vaſte, il raſſembloit dans un ſeul point de vue les projets les plus importans, & en découvroit en même temps toutes les difficultés & les différens moyens pour les faire réuſſir. Le poiſon, la ſéduction, la trahiſon, &c. étoient, diſoit-il, les moyens les plus prompts & les plus ſurs pour ſe délivrer de ſes ennemis, & épargner le ſang des ſoldats;

son habileté pour l'exécution de ses détestables maximes étoit si surprenante, qu'il étoit presque impossible d'échapper à ses embûches. Sa pénétration & sa présence d'esprit dans les circonstances critiques, étoient si extraordinaires, & ce Prince étoit si fertile en expédiens, que le vulgaire s'imaginoit qu'il étoit inspiré par quelque Démon familier.

Enfin cet Empereur n'eut point de principes réels de vertu. Ce n'étoit qu'un hypocrite & un imposteur qui se jouoit de Dieu & des hommes. S'il étoit frugal sobre, modeste, religieux, c'étoit plûtôt par goût, par humeur, par tempérament que par vertu. Sa santé exigeoit qu'il vécût avec tempérance & frugalité, il s'en faisoit honneur devant les hommes, pour avoir occasion de persécuter ceux qui étoient sujets à l'intempérance, & aux excès du boire & du manger; lorsque ses intérêts, sa vengeance, sa jalousie, son avarice ou son ambition exigeoient quelques victimes, il *coloroit* du prétexte de Religion ou du bien de l'Etat, la perte ou la disgrace de ses ennemis; ses amis même n'en étoient souvent pas exempts. Aurengzeb sçut par la seule crainte de son nom maintenir la tranquilité de ses Etats, arrêter les projets de

ses fils, les tenir toujours dans la dépendance, & inspirer à ses sujets la crainte dont il étoit continuellement agité. En un mot ce Prince fut un fils dénaturé, un mauvais pere, perfide ami, ennemi redoutable, infidele, parjure, cruel, avare, imposteur, détesté de tous ses sujets & de ses propres enfans.

Pour achever de peindre Aurengzeb, nous ajoûterons un trait, & nous nous servirons encore des propres termes de M. l'Abbé de Marigny.

Aurengzeb fit publier dans ses Etats que tous les Faquirs eussent à se rendre à un jour marqué dans une plaine qu'il leur indiqua, afin d'avoir le plaisir de manger avec eux; après le repas, Aurengzeb fit apporter des casaques neuves qu'il avoit fait faire exprès, & en fit présent d'une à chaque Faquir, ordonnant en même tems de s'emparer des vieux habits, & de les metre en un tas. Les Faquirs firent beaucoup de difficultés pour quitter leurs haillons & pour accepter un habit neuf, mais il fallut obéir. Aurengzeb fit ensuite brûler toutes ces hardes, & lorsqu'elles furent brûlées, on trouva quantité d'or & d'argent. Ce Prince n'ignoroit pas les ruses de ces prétendus moines: il sçavoit qu'ils recevoient beau-

coup par le moyen des aumônes, & que cet argent étoit cousu dans les replis de leurs habits ; c'est ce qui l'engagea à se rendre maître des vieilles hardes, sous prétexte qu'il vouloit gratifier les mandians d'un habit neuf.

LETTRES sur la certitude des signes de la mort, où l'on rassure les Citoyens de la crainte d'être enterrés vivans, avec des Observations & des expériences sur les Noyés. Par M. *Louis*, Conseiller & Commissaire pour les Extraits de l'Acedémie Royale de Chirurgie, Démonstrateur Royal, & membre de la Société Royale de Lyon. *A Paris*, chez Michel *Lambert*, rue Saint Jacques, 1752.

Il ne peut y avoir de sort plus triste, que celui d'être enterré vivant. Les horreurs d'une pareille situation sont inexprimables, elles doivent surpasser celles des plus grands supplices. Rien n'interessent donc plus les hommes dans quelque rang qu'il soient placés, que la découverte des signes certains de la mort. M. Winslow a fait soutenir en 1744, une these aux Ecoles de Médecine, où il dit qu'il n'y a de signes certains de cet etat que la putréfaction des sujets. M Bruhier a traduit & commenté la these de M. Winslow. Il a donné sur cette matiere un Ouvrage qui a été favorablement reçu du Public. M. Louis soutient aujourd'hui qu'il y a des signes certains de la mort indépendans de la putréfaction. Son Ouvrage est en forme de Lettres, elles sont au nombre de six : dans la premiere, il examine les principales autorités qui ont servi de fondement à l'opinion

nion de l'incertitude des signes de la mort, & il prétend que les Auteurs d'après lesquels l'on a argumenté, ont été d'un sentiment contraire à celui qu'on leur préte.

M. Louis dit dans la seconde Lettre que la question à résoudre sur les signes de la mort est de nature à ne l'être que par les faits. Il ne nie aucun de ceux que Messieurs Winslow & Bruhier ont rapportés, mais il prétend que les uns prouvent directement la certitude des signes de la mort, & que les autres ne sont au plus qu'un argument positif de la négligence, du peu d'attention, de l'ignorance, peut-être même de la méchanceté de ceux par qui l'état des malades a été illusoire. Il entre à ce sujet dans des détails curieux & interessans. M. L. ne se dissimule pas que des personnes mêmes de l'Art ne se soient trompées aux signes de la mort. Cela est arrivé au grand Vesale, le premier Anatomiste de son siécle; mais c'est selon M. L. une erreur personnelle d'où l'on ne peut tirer aucune conséquence. M. Winslow, en parlant de cette malheureuse avanture, dit qu'elle est arrivée *à la honte éternelle de l'Anatomiste imprudent*, & M. Bruhier en conclut *que dans le cas même où un Chirurgien est requis de procéder à l'ouverture d'un corps, il ne peut, sans s'exposer à être homicide, la commencer avant que d'être sûr de la mort; c'est-à-dire, quand il y a des signes de putréfaction, & que le corps exhale une odeur cadavreuse.*

M. Louis fait à ce sujet le raisonnement suivant par lequel on pourra juger de son style. La postérité se rapellera sans doute avec des sentimens d'estime & de reconnoissance le nom & les travaux des hommes illustres qui ont aggran-

'empire des Sciences, sous le Regne glo-
du Prince qui les a protégées avec le
de bonté. Suivant le principe posé, elle ne
roit se souvenir de M. Winslow qu'avec des
nens d'horreur. Ce sçavant & laborieux
omiste, fixé parmi nous par les bienfaits
oi, pour l'honneur de la Nation, doit prin-
ment sa grande réputation à son Traité
tomie. Cet Ouvrage immortel n'est point
nple recueil de ce que d'autres ont enseigné
rit avant lui sur des sujets qu'il traite: c'est
xposition fidele & exacte des découvertes
a faites lui-même par des dissections fré-
ment & différemment repetées. Il ne seroit
parvenu à déterminer la situation des vis-
avec autant de justesse & de précision qu'il
t, qu'en s'exposant à commettre presque
t de meurtres qu'il a ouvert de cadavres.
l n'a pu certainement se servir pour ceci
ets putréfiés, & qui auroient exhalé une
fétide avant que d'en faire usage. Sui-
M. Winslow, l'insensibilité des sujets,
l'on fait sur eux des incisions, n'est pas
preuve certaine qu'ils sont morts. Qui ga-
a donc à M. Winslow qu'il n'a pas com-
n grand nombre d'homicides? Suivant cette
il auroit pu être plus heureux que Vesale,
être moins coupable; Vesale nous paroît
t à plaindre qu'à blâmer; & M. Winslow
oit acquis sa réputation si étendue & si
méritée que par un nombre d'imprudences,
une seule auroit pu, selon sa propre ex-
on, le couvrir d'une honte éternelle.
es coutumes des anciens peuples à l'égard
orts ont servi de raisons à M. Bruhier,
outenir que les signes de la mort étoient

incertains. M. L. rappelle historiquement dans sa troisiéme Lettre toutes ces coutumes, & il croit qu'on n'en peut rien conclure en faveur de cette opinion. L'Antiquité sainte & prophane sont la base des raisonnemens qu'il employe à ce sujet : les personnes que les discussions qui concernent les Arts & les Sciences amusent le moins, liront cette Lettre avec satisfaction. M. L. donne enfin dans sa quatriéme Lettre les signes caractéristiques de la mort: Ils ne les tirent point de l'examen du pouls ni de la respiration. Les incisions sont aussi des épreuves furtives, parce qu'elles prouvent au plus l'insensibilité des sujets ; la roideur & l'inflexibilité des membres, & l'examen des yeux des sujets lui fournissent des preuves manifestes de la mort : Il faut lire ces choses dans l'Auteur même qui donne les distinctions nécessaires pour ne pas se tromper sur un objet aussi important. Ce qu'il dit paroît d'autant plus solide qu'il trouve dans les faits mêmes, rapportés par les Auteurs qui sont du sentiment opposé, des raisons décisives en faveur du sien. C'est un concours d'expériences & d'observations qui forment un corps de preuves, à l'évidence desquelles il ne semble pas qu'on puisse se refuser. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que M. Louis prétende que la putréfaction des sujets n'est point un signe tellement certain de la mort qu'il ne puisse induire en erreur, & exposer des personnes à être enterrées sous les simples apparences de la mort. Si cela est, on doit lui sçavoir un gré infini de nous avoir détrompé sur une marque que tout le monde regardoit comme infaillible. » Si l'on se contente » d'un commencement de putréfaction, les ta» ches livides de la peau, & la mauvaise odeur

» du sujet détermineront le jugement ; mais les » taches livides ne sont point des marques cer- » taines de pourriture, & l'on sçait qu'en ma- » ladie surtout, le corps peut exhaler une odeur » très-fétide. La putréfaction parfaite, à la- » quelle personne ne peut se méprendre, ne » met pas infailliblement à l'abri du danger af- » freux de donner la sepulture aux vivans. Ne » voyons-nous pas tous les jours des person- » nes survivre à la perte de leurs membres dont » la pourriture s'étoit emparée ? La pourriture » ne peut elle pas attaquer de même un sujet » dans l'état équivoque que M. Bruhier, suppo- » se, c'est-à-dire, dans la situation où il pen- » se, que sans avoir perdu la vie, elle ne se » manifeste néanmoins par aucune marque ex- » térieure ? Ainsi dire vaguement qu'il faut at- » tendre la putréfaction, c'est donner un pré- » cepte fort dangereux, pour les sujets mêmes » en qui la putréfaction se manifestera.

M. Louis distingue ici la pourriture qui attaque un corps vivant, de celle qui s'empare d'un mort. Chacun a des caracteres distinctifs qui lui sont propres, M. L. l'assure, il les établit d'après l'expérience, & cette distinction n'auroit pas dû, selon lui, échapper à ceux qui ont donné la putréfaction comme un signe infaillible de la mort. » Ces observations » (c'est M. L. qui parle) sont faites d'après » la nature même, & si l'on croyoit devoir » attendre la putréfaction des sujets, il faudroit » bien distinguer ces signes ; car la vie d'un hom- » me étant d'un prix inestimable, on ne doit » rien négliger de ce qui peut prévenir le dan- » ger de donner la sépulture à un homme vi- » vant ; quand dans la révolution de plusieurs

» ſiécles, il n'y auroit qu'une perſonne, qui
» par le défaut de ces connoiſſances pût de-
» venir la victime du ſentiment que nous re-
» futons, cela ſuffiroit pour juſtifier les diſ-
» tinctions caractériſtiques que nous avons
» indiquées.

M. Louis paſſe enſuite à l'examen des inconveniens inſéparablement attachés à la conſervation des morts, juſqu'à la manifeſtation de la pourriture. Il parle par occaſion de l'abus de l'inhumation dans les Egliſes. Enfin M. L. dans ſa ſixiéme Lettre examine les réglemens projettés par M. Bruhier au ſujet des enterremens précipités, il ſe réunit à lui pour en prouver l'extrême importance.

A cet Ouvrage M. Louis a joint des Mémoires ſur la cauſe de la mort des Noyés, & ſur les différens ſecours qu'on peut donner à ceux que l'on croit noyés, pour les rappeller d'une mort apparente à la vie. Les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent pas d'inſiſter ſur ces productions qui font honneur à la ſagacité & aux recherches de l'Auteur.

Les expériences ſont démonſtratives. Ce qui eſt dit ſur la cauſe de la mort des Noyés eſt une découverte fort importante. Les ſecours pour en profiter ſont indiqués rélativement à l'état des Noyés, & dans un ordre qui, faute d'avoir été obſervé, a pu plus d'une fois être préjudiciable à ceux que l'on ſecouroit.

Le Livre très-curieux que nous annonçons eſt terminé par la traduction de la Theſe de M. Winſlow qui a donné occaſion à l'Ouvrage même.

ESSAI d'une nouvelle Théorie de la réſiſtance

des fluides. Par M. *d'Alembert*, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, & de la Société Royale de Londres. Chez *David*, l'aîné, rue Saint Jacques, à la Plume d'or.

A la tête de cet ouvrage est une introduction assez étendue, dont l'Extrait a été lû dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, du 13 Novembre dernier, & reçu très-favorablement du public. Cet Extrait a été inseré dans le Mercure de Janvier, premier volume, & nous dispense d'entrer dans un grand détail sur cet ouvrage, dont il n'appartient d'ailleurs de juger qu'à un petit nombre de Géométres. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'apprendre à nos Lecteurs, que l'ouvrage est dédié à M. le Marquis d'Argenson, Ministre d'Etat, ci-devant Secretaire d'Etat au Département des Affaires Etrangeres, si estimé & si chéri de tous ceux qui l'approchent, par son amour pour les Lettres, par le succès avec lequel il les cultive en vrai Philosophe, par la maniere dont il traite les Sçavans, & par la douceur de son caractére & de ses moeurs. Voici l'Epître :

A Monseigneur le Marquis d'Argenson, Ministre d'Etat.

Monseigneur, les Sçavans & les Ecrivans célébres qui vous approchent en si grand nombre, applaudiront à l'hommage que je vous rends. Le respect qu'ils vous temoignent est d'autant plus sincére, que l'attachement en est le principe ; & d'autant plus juste, que vous ne pensez pas à l'exiger. Vous devez, Monseigneur, un sentiment si flatteur & si vrai, à cette familiarité sans orgueil avec laquelle vous accueillez les talens, &

qui seule peut rendre la société des Grands & des gens de Lettres également digne des uns & des autres. Votre commerce, utile & agréable par une étendue de connoissances, qui vous assure le suffrage de la partie la plus éclairée de notre Nation, est encore pour tous ceux qui vous environnent une leçon continuelle de modestie, de candeur, d'amour du bien public, & de toutes les vertus que notre siécle se contente d'estimer. Philosophe enfin dans vos sentimens & dans votre conduite, vous joignez à cette qualité trop rare, & qui en renferme tant d'autres, le mérite plus rare encore de l'avoir sans ostentation. Puisse votre exemple, Monseigneur, & celui de votre illustre Maison, apprendre à la plûpart de nos Mécenes, trop multipliés aujourd'hui pour la gloire & le bien des Lettres, que le vrai moyen d'honorer le mérite en le protégeant, est de s'honorer soi-même par la maniere dont on le distingue. Je suis avec un profond respect, &c.

HISTOIRE de la Comtesse de Gondez, écrite par elle-même. Nouvelle édition. *A Paris*, chez la veuve *Pissot*, Quai de Conti, 1751.

Nous saisissons avec plaisir l'occasion de cette réimpression, pour donner la liste des ouvrages de Mademoise de Lussan. La Comtesse de Gondez, deux volumes; les Veillées de Thessalie, quatre volumes; les Anecdotes de Philippe Auguste, six volumes; les Anecdotes de la Cour de François I. trois volumes; les Annales de la Cour de Henri II. deux volumes; Marie, Reine d'Angleterre, un volume. Ces productions qui ont toutes réussi, & dont quelques-unes ont eu & mérité un succès éclatant, se trouvent chez la veuve *Pissot*.

HISTOIRE du Prince Titi, Quatriéme édition. *A Paris*, chez la veuve *Pissot*, Quai de Conti.

Tout le monde sçait que ce Roman est de M. de Saint Hyacinthe, & qu'il est fort plaisant. On trouve chez le même Libraire une Collection du même Auteur, fort connue sous le titre de Recueil de divers écrits sur l'amour, l'amitié, la politesse, les sentimens agréables, l'esprit & le cœur. Il y a plusieurs de ces morceaux qui sont de la meilleure main, & de la plus grande délicatesse.

EXTRAIT d'une Lettre écrite à l'Auteur du Mercure.

Dans votre Mercure, Monsieur, du mois de Janvier 1752, page 154, je trouve ce qui suit: » On a avancé dans le premier tome du Mercure » du mois de Décembre dernier, *qu'il y a près de* » *4 minutes de difference dans le commencement de* » *l'éclipse observée (en reduisant au Méridien de* » *Paris) à Marseille & à Turin.* Mais où a-t'on » pris le commencement de cette éclipse observée » à Marseille ? M. Maraldi, qui s'est servi de l'ob- » servation faite à Marseille par le Pere Pezenas, » Jesuite, n'en connoît pas d'autre, & assure que » ce Pere n'a pas observé le commencement de » cette Eclipse, parce que le Ciel étoit couvert » de nuages : il est en état de le prouver par la » Relation de cette observation envoyée, &c. Voici ce qu'on lit dans le Journal.

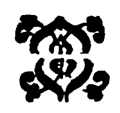
» 9 Juin, Eclipse de Lune. *Elle ne paroissoit pas* » *commencée à 12 heures 26 min.* On voyoit ce- » pendant une espéce de penombre, que l'on ne » pouvoit pas distinguer des nuages.

REPONSE.

A 12 h. 26 min. à Marseille, on doit compter 12 h. 14 min. au Méridien de Paris : donc, si l'observation de Turin est exacte, & si le commencement de l'Eclipse qu'on y observe est 12 h. 10 min. (en réduisant au Méridien de Paris) il en faut conclure, *qu'à 12 h. 26 min. à Marseille, l'Eclipse de Lune devoit être commencée*, & qu'il s'étoit déja écoulé 4 min. depuis le vrai commencement de l'Eclipse.

L'observation de Marseille s'accorde d'ailleurs précisément à la même minute, avec le calcul fait par un sçavant Astronome, qui ayant adopté le Saros Caldaïque de M. Hallaï, s'est servi d'une Eclipse de Lune observée il y a dix-huit ans, pour prédire d'une maniere décisive (connoissant l'erreur des Tables par cet artifice) le commencement & la fin de cette Eclipse.

Car on trouve le calcul & la phase de l'Eclipse de Lune, du mois de Juin dernier, chez M. Julien, qui vend les Cartes Célestes & Géographiques, à l'Hôtel de Soubise, à Paris.





BEAUX-ARTS.

HEQUET, Graveur, demeurant à Paris, Place de Cambrai, travaille actuellement à un Catalogue d'Estampes, pour une vente des plus considérables qu'il y ait eue depuis long-tems, & qui se fera au commencement du Carême prochain. Cette vente sera composée de plusieurs Cabinets remplis des plus belles Estampes de toutes les Ecoles, & des plus excellens Graveurs. Les épreuves en sont parfaites, & d'une condition extraordinaire. Les Curieux pourront s'en convaincre par la liberté qu'ils auront de les voir plusieurs jours avant la vente, & la publication du Catalogue, qu'on tâchera de distribuer à la fin de Février prochain, leur donnera le tems nécessaire pour faire des choix avant d'acheter.

M. LAUNAY, beau-frere de M. Toussaint, a retrouvé à force de soins & de recherches, le secret des couleurs sur l'émail & la porcelaine, qui s'étoit perdu à la mort de feu M. Launay; il fait même le pourpre & le carmin plus beaux qu'on ne les a jamais faits C'est le jugement qu'en porté Messieurs les Directeurs de la Manufacture de Porcelaine, établie à Vincennes.

ON trouve chez tous les Marchands ordinaires de Musique, des Piéces de Clavecin, composées par M. Clément, gravées par Madame le Clair, & dédiées à M. Guyar, Directeur Général des Monnoyes de France.

Les Sieurs *Longchamps* & *Janvier*, Géographes à Paris, rue Saint-Jacques, à l'Enseigne de la Place des Victoires, viennent de mettre au jour une Carte de Geographie, allégorique de l'Empire du Cœur, représentant les differentes passions du cœur.

Et six Ecrans dans le même genre, représentant d'un côté le vrai mérite, & de l'autre l'écueil de la vertu dans les differens états de la société.

Le premier donne une idée générale du vrai & faux mérite.

Le second, représente le choix & l'usage que l'on peut faire des plaisirs.

Le troisiéme, montre le bon & le mauvais emploi des richesses.

Le quatriéme, fait voir le vrai mérite, & l'écueil de la vertu des Ecclésiastiques.

Le cinquiéme, représente la justice & l'iniquité.

Le sixiéme, dépeint les vertus & les défauts des Militaires.

Tout cela est instructif & moral, & aura bientôt une suite.



CHANSON.

DEpuis qu'à l'aimable Cloris
Mon tendre cœur rendit les armes,
Toujours rêveur, toujours soumis,
Nuit & jour rempli de ses charmes,
Les craintes venoient m'allarmer;
N'est-ce pas comme on doit aimer?

Auprès d'elle j'étois content;
Son absence faisoit ma peine;
Vif, empressé, toujours constant,
Et Cloris toujours inhumaine,
Souffrant sans oser l'en blâmer;
N'est-ce pas, &c.

L'objet de mes tendres desirs
Et de mon amoureux délire,
Peu sensible à tous mes soupirs,
Ignoroit mon cruel martire;
Sa froideur sembloit m'animer;
N'est-ce pas, &c.

Souvent par mes tendres chanſons
Je peignois ma timide flâme;
J'eſperois que les plus doux ſons
Attendriroient enfin ſon ame,
Parlant d'amour, ſans le nommer;
N'eſt-ce pas, &c.

Chaque jour de nouvelles fleurs
J'ornois le ſein de cette belle;
Mes ſoins & mes tendres langueurs
Tout prouvoit mon ardeur fidelle:
Mes yeux ſçavoient bien l'exprimer.
N'eſt-ce pas, &c.

Dans nos bois je trouvai Cloris
Repoſant ſeule ſur l'herbette
Je fis tant que je l'attendris
Par les doux chants de ma muſette,
L'Amour ſçut ſi bien l'enflâmer
Qu'elle apprit comme on doit aimer,
Qu'elle apprit comme on doit aimer.



SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a remis au Théâtre le 14 Janvier, la Tragédie *d'Omphale*; les paroles en sont de M. de la Motte & la musique de M. Destouche; l'un Poëte & l'autre Musicien de réputation. Cet ouvrage donné pour la premiere fois en 1701, a été repris en 1721 & en 1733.

Les rôlles *d'Alcide*, *d'Omphale*, *d'Iphis* & de *Manto*, sont remplis par M. de Chassé, Mlle Fel, M. Jeliotte; & Mlle Chevalier, avec toute la perfection que comportent leurs divers talens.

L'Académie Royale ne donne le nouvel Opéra que deux fois par semaine; elle continue les Mardis & les Jeudis les représentations des fragmens.

Les Comédiens François continuent avec succès les représentations de *Varon*, & se préparent à donner d'autres nouveautés.

Le Valet Maître, Comédie en vers & en trois Actes par M. de Moissy, représentée pour la premiere fois le six Octobre 1751. *A Paris* chez *Duchene*, rue S. Jacques.

Geronte est un homme riche, crédule & si fort prévenu pour l'Ormoy, son premier Domestique, qu'il se laisse entierement gouverner par lui. Timante frere de Geronte, est un homme

ncére & sensé ; les deux freres n'on point d'enfans, ils ont pour héritiers, Damis & Julie, fils de deux fréres aînés de Geronte & de Timante. Geronte est tuteur de Damis, Timante l'est de Julie, le peu de bien des Pupilles, ne laisse pas que de faire entre-eux la matiere d'un procès, Timante pour le terminer a formé le projet de marier son neveu avec sa niéce; ce dessein se trouve d'autant plus raisonnable, que le cousin aime sa cousine & en est également aimé. Geronte veut au contraire unir Damis avec une Comtesse de la connoissance de l'Ormoy qui est bien nommé le Valet Maître. Timante fait tous ses efforts pour désabuser Geronte sur le compte de ce Valet qui est un fourbe achevé; Geronte ne veut rien écouter; il traite durement son frere & l'assure que ce n'est point l'Ormoy qui s'oppose à l'arrangement des affaires de Damis & de Julie, c'est moi, dit-il, qui veux plaider, il convient que c'est l'Ormoy qui propose la Comtesse pour Damis, il renvoye son frere & appelle l'Ormoy qui répond en maître, & dit qu'il n'est pas visible, Geronte l'appelle de nouveau, le valet vient en robbe de chambre, Geronte au lieu d'en être choqué, paroit satisfait de ce qu'il obéit si promptement, il n'est qustion entr'eux que de la Comtesse dont l'Ormoy vante les appas & le caractere, elle a selon lui, vingt mille écus d'argent comptant, c'est une veuve presque neuve, qui n'a été mariée que quinze mois; Geronte quitte l'Ormoy en lui disant de l'avertir quand son Procureur viendra; Valentin, valet de Timante veut parler à Geronte, il est étonné du ton de l'Ormoy, qu'il trouve assis dans le fauteuil de son maître; il le prie de lui développer les ressorts, qui d'un valet en font

un homme de conséquence : l'Ormoy après l'avoir régardé avec compassion, lui ordonne d'écouter attentivement.

En deux mots je te veux dévoiler ce mystere ;
De Timante en secret connois le caractere,
Etudie avec art ses vertus, ses deffauts,
Distingue tous ses goûts & sens-les à propos ;
De lui plaire en tous points faits ton unique étude.

Valentin.

Bon.

L'Ormoy.

Ce noviciat peut d'abord être rude,
Mais dans la vie humaine un de nos grands talens
Est de sçavoir connoître & mener de tels gens :
Oui, par là près d'un Maître on voit ce qu'on peut faire.
On gouverne les sots, on plaît quand on veut plaire.
On projette avec fruit, on demande, on obtient ;
Ce qu'on veut proteger sans force on le soutient
Et les ressorts cachés de la metamorphose
Font par un tel valet plus que le Maître n'ose.

Valentin fort fort content & dans la ferme resolution de profiter de la leçon de l'Ormoy. Le Procureur arrive, l'Ormoy qui veut sçavoir les affaires de son Maître en prend si bien le ton & les manieres, que le Procureur en est la dupe : il parle chicane & procedure, il bavarde, il s'échauffe, & dans le fort de son enthousiasme Ge-

ronte survient, le Procureur surpris & confus s'emporte contre le Valet, Geronte l'appaise en lui promettant de n'entrer dans aucun accomodement. Damis & Julie ont cependant beaucoup d'inquiétude; Damis de peur d'être deshérité feint de consentir à son mariage avec la Comtesse, il croit d'ailleurs découvrir par là le secret de l'Ormoy; ce fourbe de son côté forme la résolution de prendre dans le coffre fort de Geronte les vingt mille écus que la prétendue Comtesse qui est sa sœur doit apporter en dot à Damis, sauf à rendre cette somme après le mariage, il est forcé d'en prévenir Damis qu'il croit amoureux de la fausse Comtesse; mais il n'a garde de l'avertir que cette fausse Comtesse est sa sœur & en service comme lui. Damis apprend avec plaisir le vol de l'Ormoy, en se promettant d'en faire avertir son oncle. L'Ormoy instruit sa sœur de tous ses tours & lui donne des avis pour se bien conduire dans cette intrigue, elle va chez Geronte, elle y demande Damis qui fait quelques difficultés sur le mariage convenu. Geronte querelle son neveu qui prend le parti de feindre de nouveau. L'Ormoy a appris de Valentin que son Maître l'a chassé, parce qu'il n'imitoit que trop son précepteur en fourberie & en insolence; que Geronte par les soins de Timante, doit recevoir une lettre de Guyenne, par laquelle on l'instruit de la naissance de la Comtesse & des fourberies de son Domestique chéri; il faut par conséquent détourner l'orage qui est sur le point d'éclater, & l'Ormoy prend le parti d'engager Geronte à rompre absolument avec son frere. Cette transaction, dit-il, que Timante a si fort à cœur pour finir les affaires de Damis & de Julie, est faite de concert avec votre Procureur, qui vous trompe;

ce n'est que pour empêcher le mariage de la Comtesse, & préparer celui de Julie, vous êtes bon, ils vous y feront consentir, me perdront dans votre esprit & je n'emporterai pour récompense de mes services, que votre indignation. Geronte jette feu & flamme sur son frere & rassure l'Ormoy; on apporte une lettre de la poste, l'Ormoy entend dire qu'elle vient de Guyenne, le saisissement le prend, comment parer le coup? Geronte heureusement n'a point ses lunettes, il envoye l'Ormoy les chercher, il se donne bien de garde de les donner, il offre de lire la lettre, Geronte y consent, l'Ormoy en change sur le champ le sens & les termes, elle étoit toute à son désavantage; elle lui devient toute favorable, il n'ose même lire tout haut l'éloge qu'on fait de lui, Geronte veut qu'il continue, & il achere son panégyrique; Geronte demande la lettre pour la serrer, mais l'Ormoy a la précaution de la déchirer par modestie, Geronte en est si content qu'il lui donne mille écus de pension. Timante ensuite veut envain détromper Geronte, il a beau lui dire dès que votre l'Ormoy a déchiré la lettre, vous êtes pris pour dupe, Geronte persiste dans sa prévention. Valentin valet chassé par Timante a été choisi par l'Ormoy pour être un des domestique de Geronte, sans que le Maître en fût informé, il est sujet à s'ennivrer & paroit dans cet état lors de la dispute des deux freres, il commence par dire du mal de son premier Maître, ce qui rejouit Geronte, mais après il dit encore pis du dernier, c'est selon lui un sot, un imbécile que l'Ormoy méne comme il veut : alors appercevant les deux freres il veut changer de ton, Geronte se met en colere, l'Ivrogne s'enfuit en disant que l'Ormoy le protége & qu'il lui portera ses

plaintes ; cette ſcene donne lieu à Timante d'inſtruire Geronte des deſſeins de l'Ormoy & de l'origine de la prétendue Comteſſe; c'eſt ſa ſœur, ajoute-t'il, c'eſt une intriguante & vous avez un foible pour votre valet qui n'eſt pas excuſable.

Puiſqu'il faut dire ce que je penſe,
Si certains grands Valets peuvent tout aujourd'hui,
L'affection n'eſt pas leur plus ſolide appui ;
Mais leur pouvoir ſur nous, vient de notre foibleſſe
Nous leur confions trop ce qui nous intéreſſe,
Et témoins journaliers de nos plus grands deffauts,
Nous leur ouvrons nos cœurs toujours mal à propos ;
Ils ſçavent nos ſecrets, nos torts, nos injuſtices,
Et nous n'aimons en eux que l'écho de nos vices ;
C'eſt ainſi qu'un Valet devient Maître de nous,
C'eſt ainſi que l'Ormoy ſe l'eſt rendu de vous,
Qu'il vous trompe ſur tout.

Timante emmene ſon frere pour lui communiquer un projet qui doit démaſquer l'Ormoy : ce projet réuſſit, car Geronte, en apprenant à l'Ormoy qu'il ſçait poſitivement que la prétendue

Comtesse est sa sœur, & feignant d'en être plus aise que fâché, fait assez adroitement donner son Valet dans le panneau. Alors Geronte ne dissimule plus son ressentiment, il déconcerte entierement l'Ormoy, mais ce fripon imagine d'abord un autre stratagême en soutenant que sa sœur n'en est pas moins de condition, qu'ils sont tous deux issus de parens distinguez qui ont prodigué leurs biens au service & là dessus il bâtit un Roman fort pathétique, qui attendrit Geronte. L'Ormoy qui s'apperçoit du succès de l'histoire qu'il vient de fabriquer, avoue ingénuement à Geronte que de concert avec Damis il lui a pris vingt millle écus pour former une dot à sa sœur. Où sont-ils, demande Geronte, je les ai, répond l'Ormoy, & je vais vous les rendre: non mon cher, réplique le bon homme, je dote ta sœur de ces vingt mille écus; la fausse Comtesse qui s'étoit cachée paroit pénétrée de reconnoissance, & Timante, Damis & Julie, entrent dans l'appartement de Geronte, ils se réunissent tous trois contre l'Ormoy, & Geronte en prend plus vivement son parti; mais l'apparition subite du Procureur qui venoit apporter une transaction & qui reconnoit la fausse Comtesse pour une certaine Louison servante de sa femme, acheve de confondre l'intriguant & l'intriguante qui fut obligée de tout avouer. Geronte laisse cependant à l'Ormoy, par l'avis de Timante, les mille écus de pension qu'il lui avoit donnez, à condition que Louison en auroit moitié, les vingt mille écus sont rendus & le procès de Damis & de Julie se termine par leur mariage.

La Gageure Comédie en trois actes & en vers libres, représentée pour la premiere fois, par les

Comédiens Italiens en 1741, & reprise depuis souvent au Théâtre. *A Paris* chez le même, 1752.

L'impression de cette Comédie nous donne l'occasion d'annoncer qu'elle est de M. Procope Habile Médecin, Poëte aimable & homme de beaucoup d'esprit; il ne s'en déclara pas l'Auteur, lors des premieres représentations; on l'attribua, dans ce tems à un M. Lagrange. mort depuis plusieurs années.

La Gageure est une Comédie bien écrite, il y a des choses ingénieuses, fines, il y en a même de gayes, sur tout dans le rolle d'Angelique : ce qui devient plus rare de jour en jour. Le caractere de Dupeville Juge bas Normand, est bienfait, celui de Damis Officier Gascon, pourroit être plus plaisant; en général la piéce fait toujours plaisir, on souhaiteroit y trouver plus d'action; il est vrai qu'on en exige moins au Théâtre Italien qu'au Théâtre de Moliere, ce qui ne paroit pas raisonnable, puisque les rolles d'Arlequin & des autre Masques, ne peuvent amuser que par une action continuelle.

CONCERT SPIRITUEL.

Le Concert du Vendredi 24 Décembre, commença par *Fugit nox* Motet à grand chœur agréablement mêlé de Noels, dans lequel M. Daquin Organiste du Roi joua seul. Suivit une symphonie de M. Pinaire. Le *Benedictus Dominus* Pf. 143 Motet nouveau à grand chœur de M. Cordelet fit plaisir; M. Gaviniès joua seul & bien. Mlle Bourgeois dont la réputation augmente tous les jours, chanta *Quem-*

admodum, petit Motet de M. Mouret. le Concert finit par *Cœli enarrant*, sublime Motet de M. Mondonville.

Le Concert du jour de Noel fut plus frappant par le brillant de l'assemblée, par le choix des ouvrages, par la perfection de l'exécution. Il commença comme la veille par *Fugit nox*, mêlé de Noels. M. Boismortier a mis beaucoup d'art, de goût & de soin dans cette composition. M. Daquin y joua seul de l'orgue, fit grand plaisir. Mlle Bourgeois répeta *Quemadmodum*, & le chanta encore mieux que la veille. Tout le monde connoit le *Cantate* de M. de Lalande. Il y avoit longtems que M. Gaviniès n'avoit tiré d'aussi beaux sons de son violon, qu'il fit ce jour-là. Le *Venite exultemus* qui termine le concert, mit le comble à la satisfaction de l'assemblée.

CONCERTS A LA COUR.

Mois de Janvier.

Le Samedi 8. on chanta l'Acte de *Zelindor* ou du *Silphe*. Mlles Chevalier & de Selle, MM. Jeliotte & la Garde, en ont chanté les Roles

Les Paroles de cet acte sont de M. de Moncrif Lecteur de la Reine, & l'un des 40 de l'Académie Françoise.

La musique de Mrs Rebel & Francœur, Sur-Intendans de la musique de la Chambre du Roi.

Le Lundi 10. on chanta l'Acte d'*Eglé*; Paroles de M. de Logeon Secrétaire des commandemens

de son Altesse Sérénissime M. le Comte de Clermont. La musique de M. de la Garde Musicien de la Chambre du Roi. Mlles Fel & de Selle, & M. le Chassé en ont chanté les Roles.

Le Samedi 15. on chanta l'Acte de *Pigmalion*; Paroles de M. de la Mothe; musique de Monsieur Rameau. Mlles Matthieu & Canavas, & M. Geliotte en ont chanté les Roles.



NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

DE STOKHOLM, *le 24 Décembre.*

LA Diette a repris ses Séances, & le bruit court qu'il a été résolu dans le Committé secret, d'employer de nouvelles instances auprès du Comte de Tessin, pour l'engager à ne point se démettre de ses emplois. Les Députés de la Compagnie des Indes Orientales sons retournés à Gottembourg, aprés avoir eu une seconde audience du Roi, qui leur a promis de ne négliger rien de ce qui pourroit contribuer aux progrés du Commerce de cette Compagnie.

Lorsque les Etats du Royaume se présenterent devant le Trône pour rendre leur foi & hommage au Roi, le Comte de Tessin, continuant d'exercer la dignité de Président du Collége de la Chancellerie, leur adressa le discours suivant. » Exhorter les Suédois à la soumission & à la fidélité pour leur Souverain, ce seroit paroître avoir » oublié à quel point ils ont toujours portés ses

» sentimens ; le sang qu'ils ont répandu en tant
» d'occasions, & toutes les circonstances, soit
» passées, soit présentes, confirment suffisam-
» ment, qu'il n'y a aucune considération humai-
» ne, qui puisse faire balancer la Nation sur l'ac-
» complissement de pareils devoirs. Ces mêmes
» sentimens se lisent dans vos yeux, aujourd'hui
» que les Couronnes de Suéde, des Goths & des
» Vandales, sont sur la tête d'un Prince, dont
» la Maison est si étroitement liée avec celle des
» Gustaves, & qui pendant huit années en-
» tieres, & dans les tems les plus difficiles, a don-
» né des preuves reïterées de son dévouement
» pour le Royaume. Quelque difficiles qu'ayent
» été ces tems ; quelque compliqués qu'ayent
» été les soins qu'il a falu se donner, le Roi y a
» trouvé cette satisfaction, que chaque moment
» lui a fourni les moyens de nous convaincre de
» son amour paternel. Si-je voulois entrer dans
» l'énumération des marques que nous en avons
» reçues, & des vertus qui composent le caractere
» de Sa Majesté, je ne ferois que rappeller ce qui
» depuis long-tems est gravé dans vos cœurs.
» Qu'il me soit permis cependant de tracer en peu
» de mots une légere esquisse du portrait d'un
» Monarque né pour la gloire de la Suéde. L'ob-
» jet unique des désirs de ce Prince, est de nous
» rendre heureux, & il veut devoir son autorité
» beaucoup moins aux loix qu'à notre affection
» & à notre reconnoissance. Tel est le Roi que les
» Etats réverent sur le Trône, où l'a placé un
» choix libre & unanime, & où l'appelloient
» ses qualités éminentes. Appprochez donc, &
» venez lui rendre vos hommages ; prêtez pour
» vous, & pour la Nation qui vous autorise à
» cet effet, le serment d'une fidélité inébranla-
» ble.

» ble Promettez que dans tous les tems, & dans
» quelques revers que vous puissiez essayer, vous
» demeurerez soumis, suivant les Loix du Royau-
» me, & suivant la forme du Gouvernement,
» au Très Puissant Prince *Adolphe Frédéric*, Roi
» de Suéde, des Goths, & des Vandales. Liez
» vos ames à celles du Roi, & posez vos mains
» dans celles de Sa Majesté, vouez-lui & confir-
» mez-lui votre obéissance & votre dévouement,
» tant en votre nom, qu'au nom de vos conci-
» toyens, de vos enfans & de leur postérité.»

Voici le serment que le Roi a prêté le jour de son Couronnement. Moi, *Adolphe-Frederic*, » promets & jure devant Dieu & sur son saint » Evangile : 1°. que je veux aimer Dieu & sa » sainte Eglise ; conserver & maintenir tous les » Etats du Royaume dans la pratique & l'obser- » vance de la pure Doctrine, suivant l'assuran- » ce que j'en ai donnée ; défendre l'Eglise & ses » droits, & protéger avec la même attention les » droits de la Couronne & ceux de la Nation Sué- » doise : 2°. que je veux aimer, garder & ob- » server la justice & la vérité ; réprimer l'iniqui- » té & l'injustice, faire servir à ces deux fins l'u- » sage de ma puissance Royale : 3°. que je veux » être le même pour tous mes sujets ; tellement » qu'aucun d'entre eux, soit pauvre, soit riche, » de haute ou de basse condition, qui tomberoit » dans quelque faute, n'ait rien à craindre pour » sa personne ni pour ses biens, sans avoir été » convaincu & jugé de la maniere que les Loix » du Royaume & les formes juridiques le pres- » crivent : 4°. que je veux gouverner le Royau- » me avec l'avis & l'assistance des Senateurs, & » d'autres personnes nées en Suéde, & attachées » au pays par leur naissance & par leur serment,

» sans agir autrement qu'avec leur participation :
» 5°. que je veux maintenir l'Etat & la Nation
» dans la possession de ses frontieres, & dans la
» jouissance de ses revenus annuels ; en sorte
» qu'il n'en soit rien distrait ou diminué au préju-
» dice de mes Successeurs : 6°. comme par l'Acte
» d'assurance donnée à mon avenement au Trô-
» ne, j'ai rejetté le pouvoir arbitraire & despo-
» tique, & que je ne l'introduirai jamais, ni ne
» souffrirai qu'il soit introduit par d'autres, je
» promets & jure aussi de protéger les Etas du
» Royaume dans leurs personnes & dans la jouis-
» sance de leurs priviléges dûement acquis ; de
» conserver les Loix & les Reglemens établis du
» commun consentement des Etats ; de ne pas
» souffrir que l'injustice prévale jamais sur la
» justice, & de ne point permettre que ni Droit
» Etranger, ni Loix nouvelles, soient introduits
» dans le Royaume que sous le bon plaisir des
» mêmes Etats : 7° je n'entreprendrai jamais de
» guerre, & n'imposerai aucune charge à mes
» Sujets, qu'avec la participation desdits Etats ;
» dans des choses de cette nature, ou autres sem-
» blables, je me conformerai au contenu de
» de l'Acte d'assurance, ainsi qu'au Réglement
» par lequel la forme de Régence a été établie
» en 1720 : 8° de plus, je défendrai & proté-
» gerai tout le Corps des Citoyenes en général,
» particuliérement ceux, qui étant d'un caracte-
» re pacifique, mettent leur bonheur à vivre en
» paix & suivant la Loi. Je les protégerai contre
» tous esprits inquiets & turbulens, soit du
» Pays, soit Etrangers. Et comme la paix & la
» concorde sont des biens inestimables, je m'at-
» tacherai à faire régner & à fortifier l'une &
» l'autre dans l'Eglise, dans les Conseils, dans

» les familles, dans l'administration publique &
» & particuliere. J'employerai avec la même ap-
» plication tous mes soins à réprimer sévérement
» tout ce ce qui pourroit être un sujet de trou-
» ble.

DE COPPENHAGUE, *le* 11 *Décembre*.

Il paroît des copies de l'Exposé que le Roi a envoyé à ses Ministres dans les Cours Etrangeres, touchant l'affaire qui regarde les Ports de Sainte Croix & de Saffia. Cet exposé porte que Sa Majesté, toujours attentive à favoriser le commerce de ses Sujets, accorda il y a quelques mois une escorte de deux de ses Fregates aux Navires destinés pour les deux Ports ci dessus nommés; qu'en même tems elle chargea le sieur de Longueville, Lieutenant Colonel dans ses troupes, de négocier à la Cour de Maroc un traité de commerce, & d'y solliciter les permissions néceessaires pour que les Danois pussent trafiquer librement dans les Etats de l'Empereur de Maroc; que les instructions du sieur de Longueville étoient simples & positives, & qu'il étoit chargé seulement d'obtenir pour les Sujets du Roi, les mêmes avantages dont jouissoient d'autres Nations; que telles ont été les vûes de Sa Majesté, & tels ont été ses commandemens; qu'elle n'a donc pû qu'être extrêment surprise, en apprenant que le sieur de Longueville, entraîné par un zéle inconsidéré, s'étoit écarté de l'obéissance exacte dûe aux ordres qu'elle lui avoit donnés, & qu'il avoit conclu avec le Prince Sidy-Mahomet, fils de l'Empereur de Maroc, & Commandant dans les Ports de Sainte-Croix & de Saffia, un Traité en vertu duquel les Danois devoient pren

dre à ferme le commerce de la premiere de ces deux Places, & le faire exclusivement à tous les autres Peuples de l'Europe; que le Roi n'a point ratifié ce Traité, dont il n'étoit pas difficile de prévenir les conséquences; que Sa Majesté étoit occupée du soin de les prévenir, losqu'elle fut informée par une lettre du sieur de Longueville, datée du 27 Sepembre dernier, que l'Empereur de Maroc, non seulement avoit désaprouvé le Traité signé par le Prince son fils, mais même avoit fait signifier les arrêts au sieur de Longueville, & séquestrer les effets des Danois qui sont à Sainte-Croix.

Depuis quelque tems la Reine étoit incommodée d'une hernie le mal étant devenu d'autant plus dangereux que cette Princesse approchoit de la fin de sa grossesse, les Médecins & les Chirurgiens firent le 11 une consultation; Ils jugerent qu'il ne restoit d'autre ressource que de faire à Sa Majesté une incision latérale pour remettre les instins dans leur place. Quelque douloureuse que dût être cette opération, la Reine se détermina à la souffrir. L'opération fut faite le même jour au soir, aussi heureusement qu'on pouvoit le souhaiter, & le 17 on commençoit à augurer favorablement de l'état de Sa Majesté, mais la nuit du 18 au 19, on perdit toute espérance, & vers les quatre heures du matin la Reine mourut, après avoir donné les marques de la piété la plus solide & de la plus parfaite résignation. Cette Princesse, qui se nommoit Louise-Sophie Magdelaine, étoit âgée de vingt six ans, onze mois & vingt jours, étant née le 19 Décembre 1724. Elle étoit la cinquiéme fille de Georges II; Roi de la Grande-Bretagne, & Electeur de Hanover, & de Guillelmine Dorothée de Brandebourg-Anspach, morte le pre-

mier Décembre 1737. Le 9 Novembre 1743 elle avoit épousé le Roi, & de leur mariage sont nés le Prince Royal & les Princesses Sophie-Magdelaine, Louise Guillelmine Caroline, & Louise. La Reine réunissoit toutes les qualités les plus propres à la faire chérir & respecter. En ouvrant son corps, on a reconnu que l'enfant, dont elle étoit enceinte, étoit un Prince. Cette circonstance redouble l'affliction du Roi, sur qui la mort de la Reine a fait une telle impression, qu'il en est tombé malade, & qu'il a deja eu deux accès de fievre.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 19 Décembre.*

IL s'est tenu une conférence entre le Baron de Burmania, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux des Provinces Unies, & les Ministres de l'Impératrice Reine. L'affaire des limites, entre les Etats de cette Princesse, & le territoire de la République de Venise, est fort avancée, & l'on ne doute pas qu'elle ne soit terminée au commencement du Printems prochain, les Commissaires des deux Puissances devant s'assembler vers ce tems, pour dresser à ce sujet une convention définitive.

Il est arrivé ici des Pays étrangers un grand nombre d'ouvriers. L'Impératrice Reine, après les avoir fait examiner sur la nature de leurs talens & sur le degré de leur capacité, les a engagés pour un certain tems à son service. Un Conseiller du Collége de Commerce, doit se rendre dans les principales Villes des Etats Héréditaires, pour y donner divers ordres relatifs à la pefection des Manufactures & des Fabriques, & pour en

établir de nouvelles dans les endroits, où il juge qu'elles peuvent être utiles.

L'Archevêque de cette Ville a fait publier un Mandement, par lequel il exhorte les Fidéles de son Diocése, à ne point faire l'aumône aux vagabonds, que la trop grande liberalité des personnes charitables entretiennent dans l'oisiveté. Il invite en même tems les Diocésains, à déposer entre les mains des Trésoriers des Pauvres les sommes qu'ils jugeront à propos de donner, afin que la repartition en soit faite aux véritables indigens, & proportionnellement à leurs besoins.

De Berlin, *le 25 Décembre.*

Léopold-Maximilien, Prince Régent d'Anhalt-Dessau, Prince de l'Empire, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, Feldt-Maréchal des Armées du Roi, & Gouverneur de Magdebourg, mourut à Magdebourg le 15 de ce mois, âgé de cinquante & un an, deux mois & vingt jours, étant né le 25 Septembre 1700. Il avoit épousé Gisele-Henriette d'Anhalt-Coethen, fille d'Auguste-Louis, Prince Régent d'Anhalt-Coethen, morte le 20 Avril dernier, & il laisse de son mariage le Prince Léopold-Frederic-François, né le 10 Août 1740; le Prince Jean-George, né le 28 Janvier 1748; le Prince Albert, né le 22 Avril 1750; & les Princesses Henriette-Cathetine-Agnès, née le 4 Juin 1744; Marie-Léopoldine, née le 18 Novembre 1746, & Cásimire, née le 19 Janvier 1749. Le Prince Thierry d'Anhalt-Dessau, frere du feu Prince Régent, est chargé de la tutelle de ces Princes & de ces Princesses, & il aura l'administration de la Principauté de Dessau jusqu'à la majorité du Prince Léopold-Frederic-François.

On sçait que la Maison d'Anhalt vient de Bernhard, Electeur de Saxe. Henri, second fils de Bernhard, fut Comte d'Ascanie. L'Empereur Frederic II. le fit Prince d'Anhalt, & lui donna tous les Fiefs qu'il put séparer du Margraviat de Brandebourg & du Duché de Saxe. De ce Henri descendoit au neuviéme degré Joachim Ernest d'Anhalt, dont les fils ont formé les cinq branches de Dessau, de Bernburg, de Ploetzgau, de Zcibst & de Coethen. Après l'extinction de cette derniere branche, qui a fini en 1665, la branche de Ploetzgau prit le nom de Coethen, au lieu de celui de Ploetzgau.

DE MAYENCE, *le 12 Janvier.*

Par une nouvelle Ordonnance, concernant les deux Foires qui se tiennent ici tous les ans, l'Electeur a déclaré qu'aucune des marchandises, apportées à ces Foires, ne pourroit être saisie ni retenue, à l'occasion des dettes contractées en d'autres lieux; qu'on observeroit pour les Lettres de Change, le même cours & le même payement qui s'observent à Francfort; que les procès qui survïendroient, seroient jugés sans frais & sans délais, en présence de Marchands impartiaux; qu'il y auroit des Courtiers jurés, établis dans la Bourse pour la commodité du Public; que le Bureau des emprunts seroit ouvert tous les jours pendant la durée des Foires, & qu'on garderoit aux Emprunteurs un secret inviolable; que les grandes routes seroient reparées, & qu'on auroit soin de les pourvoir des gîtes nécessaires, qu'on veilleroit en même tems à la sûreté de ces routes; que les Négocians, qui voudroient faire transporter leurs marchandises par eau, trouve-

roient des Bâteaux pour cet effet à Aschaffenbourg, à Lorh, à Selingestad & à Gernsheim; que pour assurer le crédit, les Marchands jouiroient du droit d'hypothéque conventionnelle, avec préference de payement sur les autres Créanciers. L'Electeur, par la même Ordonnance, exhorte ses Sujets de procurer aux Etrangers, qui fréquenteront ces Foires, toutes les facilités & tous les secours dont ils pourront avoir besoin.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 28 Décembre.*

On a reçu par un Courier extraordinaire la Relation d'un combat, qui s'est donné entre les Vaisseaux *le Dragon* & *l'Amerique*, commandés par M. Stuart, & deux Vaisseaux Algériens, nommés *le Dantzick* & *le Vaisseau Neuf*, le premier de soixante canons, le second de cinquante-quatre. Voici les principales circonstances que contient cette Relation. Le 28 du mois dernier au matin, M. Stuart, étant à cinquante deux lieues Ouest-Sud-Ouest du Cap de Saint Vincent, découvrit les deux Bâtimens Barbaresques, qui faisoient force de voiles pour venir le reconnoître. Il se détermina à les attendre, & il se tint en panne, jusqu'à ce qu'ils fussent à la portée du canon. Dès la seconde décharge, le second de ces deux Vaisseaux prit la fuite. M. Stuart continua, depuis cinq heures & demie du soir jusqu'à deux heures & demie du lendemain matin, le combat contre le *Dantzick*, sur lequel il avoit gagné le dessus du vent. Ce Bâtiment perdit son mats de hune, & eut sa grande voile coupée. Le Vaisseau *le Dragon*, ayant été aussi fort maltraité dans

ses manœuvres, M. Stuart jugea à propos de s'éloigner, pour les faire réparer, & il ordonna au Vaisseau *l'Amerique*, de ne point cesser de faire feu sur le Vaisseau Algérien. Le 29, entre huit & neuf heures du matin, M Stuart recommença à canonner ce Bâtiment, dont le Mats de Misaine fut emporté, & la Poupe mise en pieces. Vers les deux heures & demie de l'ap:ès midi le vent tomba, la mer grossit, & les ennemis se trouverent hors de la portée du canon, ce qui obligea les Espagnols de suspendre leur feu. Le second des deux Vaisseaux ennemis, qui, n'ayant fui que jusqu'à une certaine distance, avoit toujours été vû des Espagnols, disparut le 30. Peu après son départ, le Commandant du *Dantzick* mit bas son Pavillon, mais son équipage l'obligea de le relever. Le combat s'engagea de nouveau, & il dura pendant le reste du jour La nuit suivante & le lendemain, les Vaisseaux du Roi. demeurerent dans l'inaction, parce que, la mer étant trop grosse, ils ne pouvoient faire usage de leurs Batteries basses. Le 2 de ce mois, ils attaquerent *le Dantzick* avec plus de vivacité encore qu'ils n'avoient fait les jours précédens, & ils le forcerent enfin de se rendre. Ce Vaisseau étant en trop mauvais état pour qu'on pût espérer de le conserver, on y mit le feu, aprés en avoir retiré l'équipage, qui étoit composé de cinq cens quatre-vingt quatorze hommes. Cent quatre-vingt-dix ont péri dans le combat; on a transporté sur les Vaisseaux du Roi soixante-quinze blessés, & six sont morts de leurs blessures. Le nombre des Turcs & des Mores, qui ont été pris sur les Bâtimens ennemis, monte à trois cens quarante-huit, & l'on a rendu la liberté à cinquante Esclaves Chrétiens. Moyennant la précaution que M.

Stuart, avant l'action avoit prise de faire gabionner ses Vaisseaux : il n'y a eu du côté des Espagnols que trois hommes tués & vingt-cinq blessés, parmi lesquels on ne compte aucun Officier ni Garde-Marine.

Le Roi, voulant récompenser les équipages des Vaisseaux *le Dragon* & *l'Amerique*, qui se sont si fort distingués dans le combat contre le Vaisseau Algerien *le Dantzick*, a ordonné qu'on distribuât à chaque Soldat & chaque Matelot un mois de solde pour gratification. En même tems, Sa Majesté a envoyé à M. Stuart le Brevet de Chef d'Escadre. Don Louis de Cordone, Commandant le Vaisseau *l'Amerique*, a été pourvu de la Commanderie de Betera, dans l'Ordre de Calatrava. Le Marquis de Cassinas, Lieutenant du Vaisseau *le Dragon*, & Don Juan-Ignace de Salabarria, Lieutenant du Vaisseau *l'Amerique*, ont été nommés Capitaines de Vaisseaux.

ITALIE.

DE GENES, *le* 13 *Décembre.*

Une Académie de Peinture, de Sculpture & d'Architecture, tant Civile que Militaire, vient d'être établie sous la protection du Sénat. Cet établissement, également propre à illustrer la Ville de Gênes, & à favoriser le progrès des Beaux-Arts, est dû principalement aux soins du Duc de Massa-Nova, plus recommandable encore par ses lumieres que par son illustre naissance. La nouvelle Académie est composée de trente Académiciens Honoraires, tous pris dans le Corps des Nobles, & de trente-six Artistes, distribués en différentes Classes. Elle fit le 5 l'ouverture de ses

Séances par une Assemblée publique, à laquelle se trouverent la plûpart des Sénateurs, & un grand nombre d'autres personnes de distinction. Le Marquis Jacques-Philippe Durazzo, Directeur de la Compagnie, prononça un Discours sur l'excellence & l'utilité des Beaux-Arts. On lut ensuite le Réglement qui fixe l'administration de l'Académie, & dont un article assure aux jeunes Eleves l'avantage de recevoir gratuitement toutes les instructions qui leur seront nécessaires. Cette Assemblée s'est tenue dans le Palais du Marquis Jean-François Brignolé de Sale, Sénateur Perpétuel, qui a rempli la Dignité de Doge avec tant d'applaudissement, & que son zéle pour la Patrie a rendu si cher à tous les Génois.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, *le 23 Décembre.*

En conséquence du succès des differentes expériences faites, par un Gentilhomme des environs de cette Capitale, le Gouvernement se propose d'établir en Angleterre l'usage d'élever des vers à soye.

Henri de Saint Jean, Vicomte de Bolingbroke, mourut hier dans sa Terre, près de cette Ville, âgé de soixante-dix-huit ans. Il passoit avec justice pour l'un des hommes les plus éclairés que l'Angleterre ait produits. Son éloquence lui avoit acquis de bonne heure une grande réputation dans la Chambre des Communes. Peu après l'Avénement de la Reine Anne au Trône, cette Princesse le choisit pour remplir la place de Secrétaire des Guerres. En 1710, elle le nomma Secrétaire d'Etat, & en 1711, elle le créa Pair

de la Grande Bretagne. Les orages, qui s'éleverent contre lui en Angleterre après la Paix d'Utrecht, lui firent perdre sa séance au Parlement, & l'obligerent même d'abandonner sa Patrie. Dans la suite, il obtint la permission d'y revenir, & il fut rehabilité dans son Titre de Pair, mais non dans le droit d'entrer au Parlement.

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, *le 7 Janvier.*

On vient de publier un Edit, par lequel les Etats Généraux défendent à toutes personnes, tant nationales qu'étrangeres, de s'employer directement ni indirectement à faire sortir des Provinces-Unies, des ouvriers des Manufactures & des Fabriques de ces Provinces, sous peine d'être punies avec rigueur, & même d'être condamnées à mort, selon l'exigence du cas. Leurs Hautes Puissances promettent une récompense de cent ducats, à quiconque indiquera quelqu'un des contrevenans. Le Conseil d'Etat a établi une nouvelle Lotterie, dans laquelle il y aura trente mille Billets, & quatorze mille quatre cens douze Lots. Les Billets seront de soixante-dix florins, dont on fournira cinq au premier payement, dix dans chacun des trois payemens suivans, quinze au cinquiéme, & vingt au dernier.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 17. Décembre, le Roi revint à Versailles du Château de Bellevue.

Le 18, le Roi prit le divertissement de la chasse dans la forêt de Saint Germain.

Le 19, quatriéme Dimanche de l'Avent, Leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France entendirent le Sermon de l'Abbé Froquiere, Chanoine & Théologal de l'Eglise Cathédrale de Noyon.

Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & Mesdames Henriette, Victoire, Sophie & Louise allerent le 22 souper au Château de Trianon où le Roi étoit depuis le 20, d'où il n'est revenu que le 23.

Un Courier extraordinaire a apporté la nouvelle, que Madame la Duchesse de Parme étoit accouchée d'une Princesse le 9 à huit heures du matin.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat, le Roi a prorogé, jusqu'au premier Janvier 1755, la perception du droit de demi pour cent sur les marchandises qui viennent des Colonies Françoises de l'Amérique.

Le 23, les actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens quatre-vingt deux livres dix sols; les Billets de la premiere Loterie Royale, à sept-cens-six livres, & ceux de la seconde, à six cens-cinquante-une.

Le même jour, le Roi revint du Château de Trianon.

Le 24, veille de la fête de la Nativité de Notre-Seigneur, L. M. accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France, entendirent dans la Chapelle du Château les premieres Vêpres, qui furent chantées en musique, & ausquelles l'Evêque de Cahors officia.

Le jour de la fête, le Roi & la Reine qui avoient entendu trois Messes à minuit, assisterent à la Grande Messe, célébrée pontificalement par le même Prelat. Leurs Majestés étoient accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames.

L'après-midi, le Roi, la Reine, & la Famille Royale entendirent le Sermon de l'Abbé Froquiere, Chanoine & Théologal de l'Eglise Cathédrale de Noyon. Leurs Majestés assisterent ensuite aux Vêpres & au Salut, & l'Evêque de Cahors y officia.

Monseigneur le Dauphin communia le 24, par les mains de l'Abbé de la Chateigneraye, Aumônier du Roi.

Le Roi se rendit le 26 à Bellevûe, & en est revenu le 28.

Sa Majesté a donné au Duc de Chaulnes, le Gouvernement des Provinces de Picardie & d'Artois, vacant par la mort du Prince Charles.

La Compagnie des Indes tint le 24, une assemblée générale, à laquelle présida M de Machault, Garde des Sceaux de France, & Contrôleur Général des Finances. Il a été résolu dans cette assemblée, que la Compagnie, afin d'être plus en état d'exécuter les arrangemens

pris pour l'accroissement de son Commerce, n'augmenteroit point le dividende des actions, échu en 1751.

Moyennant les réparations qui ont été faites au Port de Honfleur un vaisseau tirant jusqu'à seize pieds d'eau peut entrer dans ce Port, sans courir aucun risque.

M. Thiroux de Gerseuil a été nommé Intendant Général des Couriers, Postes & Relais de France à la place de feu M. Lavechef du Parc.

Le premier jour de l'an, les Princes & Princesses, & les Seigneurs & Dames de la Cour, eurent l'honneur de complimenter le Roi sur la nouvelle année.

Le Corps de Ville a rendu à cette occasion ses respects à leurs Majestés, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine, à Monseigneur le Duc de Bourgogne, à Madame, & à Mesdames de France.

Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi, Sa Majesté tint un chapitre, & nomma Chvalier le Prince de Condé. Le Roi sortit ensuite de son appartement, pour aller à la Chapelle. Sa Majesté, devant laquelle les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs masses, étoit en manteau, le collier de l'Ordre par dessus, ainsi que celui de la Toison d'or. Elle étoit précédée de Monseigneur le Dauphin, du Duc de Chartres, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, du Duc de Penthievre, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Après la Grande Messe, qui fut célébrée par

l'Abbé Gergois, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique, le Roi fut reconduit à son appartement en la maniere accoutumée. La Reine, Madame la Dauphine, & Mesdames de France entendirent la Messe dans la tribune.

Leurs Majestés tinrent le soir grand appartement. Le Roi joua au lansquenet, & la Reine au cavagnole, & il y eut plusieurs autres tables de jeu.

La nuit du premier au second de ce mois, le Roi se trouva indisposé. Sa Majesté a pris trois jours de suite les Eaux de Vichy, & elle jouit à présent d'une santé parfaite.

Le Marquis de Crillon, député de la Ville d'Avignon, pour complimenter le Roi sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, eut le 3 sa premiere audience publique de Sa Majesté : il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame & de Mesdames de France, par le Marquis de Verneuil, Introducteur des Ambassadeurs.

Le 2, les Députés des Etats de Bretagne, eurent audience du Roi. Ils furent présentés par le Duc de Penthievre, Gouverneur de la Province, & par le Comte de Saint Florentin, Ministre & Secretaire d'Etat, & conduit par le Grand-Maître, & le Maître des Cérémonies. La deputation étoit composée de l'Evêque de Treguier, pour le Clergé; du Vicomte de Chabot, pour la Noblesse; de M. de Bellabre, Sénéchal de Nantes, pour le tiers Etat, du Comte de Quelen, Procureur Général & Syndic des Etats, & de M. de la Boissiere, Trésorier Général de la Province; l'Evêque de Treguier

étant malade, le Vicomte de Chabot porta la parole.

Sa Majesté a permis au Comte d'Argenson, Ministre & Secretaire d'Etat, ayant le département de la Guerre, de se démettre de la Direction Générale des Haras de France, en faveur du Marquis de Voyer, son fils.

Le Comte de Prunier-Saint-André, Lieutenant Général des armées du Roi, & Lieutenant des Gardes du corps dans la Compagnie de Charost, a obtenu le Gouvernement de la Ville de Montreuil en Basse Picardie. Il a donné en même temps sa démission de la place de Lieutenant des Gardes du Corps, & la Brigade, qui vacquoit dans la Compagnie de Charost par la retraite de cet Officier, a été accordée à M. de Vercel, Maréchal de Camps, Exempt dans la même Compagnie.

Le 5, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens vingt-cinq livres; les Billets de la prémiere Lotterie Royale à sept cens six, & ceux de la seconde, à six cens cinquante-deux.

MORTS.

Le 3. Décembre 1751, Adrien-Louis-Madeleine Comte d'Aubigné, fils de Messire Louis Henri Marquis d'Aubigné, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général des Ville, Château & Forteresse de Saumur, décéda âgé de dix-huit mois, & fut inhumé à S. Sulpice.

Le 5 est morte dans son Château de Villenaux en Champagne, Dame Marie Louise Larcher, veuve de Messire Antoine Gaillot de S. Chamans, Marquis de S. Chamans & de Montaiguilion, Comte du Pescher, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant des Gardes du Corps, Gouverneur de Puissaurent, Grand-Bailly d'épée de Sezane, mort en 1731, laissant pour enfans 1°. Alexandre Louis de Saint Chamans, Marquis de Saint Chamans, & de Montaiguillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié le 4. Mars, 1747 avec Françoise Aglaé Silvie le Tellier de Souvré, fille de Louis François le Tellier, Marquis de Souvré & de Louvois, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Maître de la Garde-robbe. 2°. Antoine Marie Hypolite, Comte de Saint Chamans, Lieutenant Colonel de Cavalerie, & premier Cornette des Chevaux-Légers de Bourgogne. 3°. Bonne Gabrielle de Saint Chamans, mariée le 10 Mars 1733, à Joseph François le Fournier, Marquis de Vuargemont, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine Sous-Lieutenant des Gens-d'Armes de la Garde, tué à la Bataille d'Etinghen. 4°. Marie Louise

de Saint Chamans, morte le 10 Décembre 1749, alors veuve d'Alexandre Louis Comte de Mailly.

La Maison de Saint Chamans est une des plus anciennes du Royaume, par des titres incontestables. On voit qu'elle subsistoit dans le neuviéme siécle dans le Limosin, comme il est prouvé par des donations à différentes Eglises de Tulles, & par des monumens autentiques de la même Ville. Depuis l'an 1180, la Terre du Pescher, une des premieres Baronies du Limosin, n'est pas sortie de cette Maison, & appartient encore aujourd'hui au Marquis de Saint Chamans du Pescher, puisné de cette Maison, dont Alexandre Louis, Marquis de Saint Chamans est l'aîné.

Le Château de Saint Chamans, dont cette Maison a pris le nom, est situé près de Tulles, & entra en 1549 dans la Maison d'Hautefort, par l'alliance de Jeanne de Saint Chamans, héritiere de la branche aînée, & fille de Bertrand de Saint Chamans, dit le Baron blanc, avec Alain Fréderic de Hautefort, qui fut chargé & ses descendans de porter le nom & les armes de Saint Chamans; sa postérité l'a conservé jusqu'en 1746, qu'il a passé à M. le Marquis d'Escars de Merville, qui en a hérité de Marie d'Hautefort Saint Chamans, derniere de cette lignée; morte à l'âge de cinq ans.

La Famille de l'Archer est ancienne dans le Parlement de Paris. En 1427, sous le regne de Charles VII. On trouve un l'Archer, Lieutenant de Simon Morhier, Prevôt de Paris; en 1593, Claude l'Archer, Conseiller de la Grand'Chambre, fut pendu aux fenêtres de l'Hôtel de Ville

de Paris par ordre des Seize, à cause de son attachement au Roi Henry IV.

Il ne reste de cette Famille que Anne l'Archer, épouse de M. d'Argenson, Ministre & Sécretaire d'Etat de la guerre ; Michel l'Archer Marquis d'Arcis, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi ; & Marie Marguerite l'Archer sa sœur, Epouse de François-Armand de Montiers, Comte de Merinville, Gouverneur de Narbonne.

Le 7. Messire Pierre de Cramezel, Chevalier, Seigneur de Megerault, mourut à Muzillac, Evêchée de Vannes en Bretagne, veuf de deux femmes, sans enfans, âgé de soixante dix-huit ans. Il étoit fils de Joseph de Cramezel, Chevalier, Seigneur de la Touche, & issu d'une Famille noble de Guerrande, dont on a donné, dans le Mercure de Juin dernier, une généalogie aussi ancienne que curieuse. Il avoit cultivé les sciences, & a laissé des Mémoires, que son Neveu M. de Cramezel se propose de mettre au jour, aussi tôt qu'il aura donné au Public les *Délices de la Solitude* qui sont *sous la presse*, & qui vont incessamment paroître.

Ce jeune Gentil-homme fut honnoré, le 18 Décembre dernier 1751, d'une gratification de 500 livres qui lui vient d'être convertie en une pension, tant pour les services qu'il a rendus dans la Marine, que pour avoir donné quelques Ouvrages dont on a parlé dans le Mercure d'Août dernier.

Charles de Lorraine, Comte d'Armagnac, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & Gouverneur de Picardie & d'Ar-

tois, mourut en cette Ville le 29 du mois dernier, âgé de soixante-sept ans dix mois & sept jours, étant né le 22 Février 1684. Ce Prince, que dans l'usage ordinaire on nommoit le Prince Charles, étoit le septiéme fils de Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Ecuyer de France, Sénéchal de Bourgogne, Gouverneur d'Anjou, mort le 13 Juin 1718, & de Catherine de Neuville, fille de Nicolas de Neuville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, morte le 25 Décembre 1707. Le 22 Mai 1717, le Prince Charles avoit épousé Françoise Adelaïde de Noailles, fille aînée d'Adrien Maurice, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France. Par cette mort, la charge de Grand-Ecuyer de France passe au Comte de Brionne, qui avoit la survivance du Prince son grand-oncle.

Messire Jean Barthelemi Fegely de Scedorf, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suisse, mourut en cette Ville le 25, âgé de soixante huit ans.

Le 31 du même mois, est morte à Paris, dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge, Louise Julie Potier de Gêvres, veuve de Charles Victor de Broglie, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté & Gouverneur de Condé.

Le 8. Messire Jean Baptiste Antoine de Vacon, Evêque d'Apt, & Abbé de l'Abbaye de Saint Eusebe, Ordre de Saint Benoist, mourut dans son Diocese, âgé de soixante dix ans.

Le 11. Jeanne Philibert Duran de Chalas, épouse d'Etienne Masson de Maisonrouge, Ecuyer, Seigneur de Passigny, Conseiller du Roi, Receveur Général des Finances de la Gé-

néralité d'Amiens, décedée Place Royale, fut présentée à Saint Paul, & transportée dans l'Eglise des RR. PP. de la Mercy.

Le même jour fut inhumée à Saint Sulpice Magdelaine Ursule de Cassan de Saint-André, fille de Messire Antoine de Cassan, Chevalier de Saint André, Général des troupes d'Hanovre, décédée rue du Petit Bourbon.

Le 13. Dame Marie Anne Dubois-de-Villers, épouse de Victor François Duc de Broglie, Lieutenant Général des Armées du Roi, Inspecteur Général de l'Infanterie, & Gouverneur de Bethune, mourut à Vincennes, âgée de trente-un ans.

Le Sieur Charles François Lavechef du Parc, Intendant Général des Couriers, Postes & Relais de France, est mort à Paris le même jour, dans la soixante-uniéme année de son âge.

Le 17. fut inhumé à Saint Nicolas, Pierre Etienne Megret, Ecuyer, Capitoul de Toulouse, décédé rue Saint Martin.

AVERTISSEMENT.

Nous ne refusons pas d'annoncer tous les remedes qui pourront être utiles au Public, & dont le débit sera autorisé. Mais nous croyons devoir avertir ici qu'on ne s'expose pas dans la suite à s'appuyer de l'approbation des Medecins, dans les avis qu'on nous donnera, sans nous en produire les certificats. Nous sommes obligés de prendre cette précaution pour ne pas courir le risque d'en imposer au Public, & pour éviter les plaintes que les personnes qui y seroient interessées pourroient nous faire à cet égard. C'est ce qui est arrivé au sujet du remede de M. *Sage*; (annoncé dans le Mercure de Novembre dernier) dont il n'a été fait aucune expérience ni *par les ordres*, ni *sous les yeux* de la Faculté de Medecine. Il en est de même de la poudre purgative de M. *Vacossain*, Marchand Epicier, à laquelle les Medecins cités dans l'avis du premier volume du Mercure de Janvier déclarent n'avoir donné aucune approbation. Dans la visite generale qu'ils ont faite, pour la bonne police, au mois de Septembre dernier chez tous les Apoticaires & Epiciers de cette ville, ladite poudre leur fut présentée, mais loin de l'approuver, ils la trouverent très-amere & très-brulante.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France* du mois de Fevrier. A Paris, le 9 Février 1752.

LAVIROTTE.

TABLE.

La Chanson notée doit regarder la page 180

De l'Imprimerie de J. BULLOT.